Les Echos

LE QUOTIDIEN DE L'ECONOMIE

LUNDI 21 JUIN 2010 — lesechos.fr

AFP

FOOTBALL

Le naufrage des Bleus est aussi une mauvaise affaire

LIRE PAGES 18, 27 ET LA CHRONIQUE DE DOMINIQUE MOÏSI PAGE 17

L'ESSENTIEL

Evadés fiscaux : 1 milliard d'euros récupérés
Lancée par Bercy sur la base du fameux listing HSBC, l'opération de régularisation a permis de traiter près de 4.000 dossiers d'évasion fiscale.
Lire page 2

Moisson de contrats français en Russie
Hôte d'honneur de Dimitri Medvedev, Nicolas Sarkozy a jugé « spectaculaire « l'évolution des relations économiques franco-russes.
Lire page 6

L'Enquête : Spotify, le site de musique qui monte
Le site suédois n'existe que depuis dix-huit mois, mais il ambitionne déjà de s'attaquer au marché américain, où iTunes règne en maître.
Lire page 8

Automobile : les diagnostics de Jean Todt
Le président de la Fédération internationale de l'automobile précise ses projets pour la formule 1, mais rappelle aussi ses priorités en matière de sécurité routière.
Lire page 15

ENTREPRISES & MARCHÉS

BP voudrait lever pour 50 milliards de dollars
Le groupe pétrolier prévoit de recourir à l'emprunt, à des émissions d'obligations et à des ventes d'actifs pour pouvoir faire face à la facture de la marée noire.
Lire page 22

« Le 10 Sport » : Amaury gagne une manche
La cour d'appel a annulé la procédure concurrentielle visant l'éditeur de presse sur le marché des quotidiens sportifs. « Aujourd'hui Sport » était sa réplique au « 10 Sport ».
Lire page 24

NKM prône des règles pour la neutralité du Net
L'Internet doit rester ouvert. Les opérateurs peuvent gérer les flux, mais de façon ponctuelle et transparente, estime la secrétaire d'Etat.
Lire page 26 et l'éditorial de David Barroux page 16

Dossier
Frioul Vénétie-Julienne
Pages 9 à 11
Communiqué réalisé par Vox Media Partner

ISSN0153.4831. — 102e année
Numéro 20702 — 38 pages

M 00104 - 621 - F: 1,50 €

Allemagne : 2 €. Andorre : 2 €. Antilles-Guyane-Réunion : 2 €. Belgique : 1,80 €. Canada : 4 CAD. Espagne : 2,10 €. Grande-Bretagne : 1£60. Grèce : 2 €. Italie : 2,20 €. Luxembourg : 1,80 €. Maroc : 16 DH. Suisse : 3,20 FS. Tunisie : 2.100 TNM. Zone CFA : 1.500 CFA.

Monnaies : l'ouverture surprise de la Chine avant le G20

● Pékin abandonne le lien fixe de sa monnaie avec le dollar et ouvre la voie à une appréciation limitée du yuan ● Satisfaction des Etats-Unis, de l'Europe et du FMI ● Barack Obama demande à ses partenaires du G20 de donner la priorité à la reprise

A une semaine du sommet du G20 à Toronto, où la question risquait une fois de plus d'être conflictuelle, Pékin se montre prêt à davantage de souplesse sur la parité du yuan. Soumise à une pression intense de Washington, la banque centrale chinoise a annoncé samedi que son régime de change allait être progressivement assoupli. Une décision attendue depuis des mois par les grands partenaires commerciaux de la Chine, et une petite révolution : pour la première fois depuis près de deux ans, la monnaie chinoise pourrait abandonner son ancrage au dollar. Depuis l'été 2008, Pékin avait gelé l'appréciation de sa monnaie afin de défendre ses exportateurs, violemment touchés par la baisse de la demande mondiale. La décision chinoise a été immédiatement saluée par plusieurs capitales étrangères, mais les économistes se montraient ce week-end assez dubitatifs : les dernières réévaluations du yuan, orchestrées par Pékin entre 2005 et 2008, n'ont jamais enclenché de véritable rééquilibrage des flux commerciaux entre la Chine et le reste du monde. Cette initiative autorisera davantage de sérénité au G20 sur le front des changes, mais Barack Obama a mis en garde ce week-end ses partenaires du groupe contre le risque de freiner la relance en optant pour une austérité excessive.
Lire page 7

idé / Photo : RÉA

EFFECTIFS Bercy est le plus touché par les suppressions de postes

Les coupes prévues dans la fonction publique en 2011

Le gouvernement s'apprête à confirmer, le 6 juillet, son objectif de 100.000 nouvelles suppressions de postes de fonctionnaires entre 2011 et 2013, après les 100.000 déjà obtenues ces dernières années. Pour y parvenir, les pouvoirs publics comptent s'appuyer notamment sur la réforme de l'Etat, susceptible de permettre d'économiser des postes.
Pour 2011, la répartition des efforts à accomplir a quasiment été finalisée par Matignon. Bercy devra à nouveau payer le plus lourd tribut, avec de 56 % à 57 % des départs non remplacés. La Défense, le Développement durable et l'Agriculture devraient aussi être fortement sollicités. En revanche, l'Enseignement supérieur et la Recherche seront de nouveau préservés, tandis que la Justice sera, comme en 2010, le seul ministère à voir ses effectifs croître.
Reste qu'il devient de plus en plus difficile de poursuivre dans cette voie sans dégrader la qualité du service public.
Lire page 3

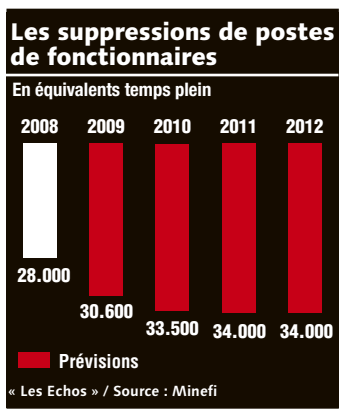

AGROALIMENTAIRE Rachat d'Unimilk

Danone s'endette de 1,3 milliard d'euros pour conquérir le marché russe

En mettant la main sur Unimilk, pour 1,3 milliard d'euros, Danone compte devenir le numéro un des produits laitiers dans l'ex-URSS. L'accord signé vendredi prévoit une fusion complète d'Unimilk, qui compte 28 usines et 14.000 salariés, et des activités de Danone en Russie. En plus de ses actifs, le groupe français déboursera 120 millions d'euros pour détenir 57,5 % du nouvel ensemble, avec la possibilité de monter à 100 % d'ici à quatre ans. Son chiffre d'affaires devrait atteindre 1,5 milliard d'euros, dont 42 % dans les yaourts et 22 % dans le lait, pour une part de marché de 21 %. Parallèlement, Danone devra probablement céder sa participation de 18 % dans Wimm-Bill-Dann, l'actuel leader du secteur. La nouvelle entité sera présidée par un Russe, mais dirigée par un représentant de Danone. Une répartition des rôles destinée à éviter la répétition de l'échec du partenariat avec Wahaha sur le marché chinois.
Lire page 21 et « Crible » page 38

FINANCE Une interview de la présidente suisse

Fonds propres : les craintes d'UBS et de Credit Suisse

Les nouvelles exigences du régulateur bancaire suisse pourraient coûter près de 100 milliards de francs suisses de fonds propres aux deux leaders UBS et Credit Suisse, qui s'en inquiètent. Dans une interview aux « Echos », Doris Leuthard, la présidente de la Confédération suisse, qui rencontrera demain Nicolas Sarkozy, estime que la finance suisse a su défendre son rang dans la crise et bénéficie toujours d'afflux de capitaux à la recherche de « stabilité ».
Lire page 29 et l'éditorial de François Vidal page 16

IDÉES PAR CÉCILE CORNUDET

Les fantômes de Nicolas Sarkozy

Le général de Gaulle, François Mitterrand, Jacques Chirac... Depuis son accession au pouvoir, le chef de l'Etat invoque régulièrement la figure de ses prédécesseurs, tour à tour modèles ou contre-modèles, analyse Cécile Cornudet. Ils inspirent sa réflexion sur l'exercice du pouvoir, offrent une cible à ses critiques ou sont une source d'inspiration, voire de fascination.
Lire page 16

POLITIQUE

Pour offrir une « alternative » à la politique de Nicolas Sarkozy, l'ancien Premier ministre a porté samedi son propre parti, République solidaire, sur les fonts baptismaux. Et fait des appels du pied aux électeurs de tous les camps.

Dominique de Villepin appelle les Français au « sursaut » en 2012

AFP / FRANÇOIS GUILLOT

Cultivant des accents gaulliens, Dominique de Villepin a lancé son parti samedi, devant 6.000 de ses partisans.

J'*ai décidé d'être candidat à la présidence de la République.* » Cette phrase, Dominique de Villepin ne l'a pas prononcée, pas plus qu'il n'a cité nommément Nicolas Sarkozy. Mais, devant 6.000 de ses partisans – selon les organisateurs – réunis samedi à la Halle Freyssinet, à Paris, l'ancien Premier ministre n'a guère laissé planer le doute sur les ambitions de son nouveau parti, baptisé « République solidaire » : *« changer le cours des choses »* en 2012. *« Une alternative est indispensable* […] *Je m'engage. J'en mesure toute l'audace* […]. *C'est le temps du sursaut »*, a-t-il martelé, pendant que ses troupes scandaient *« Villepin président ! »* Et le dernier chef de gouvernement de Jacques Chirac d'insister, en prenant des accents très gaulliens pour mieux faire le parallèle avec l'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 : *« Quelque chose se lève à nouveau en France, quelque chose qui ne cessera jamais, au fil des mois, de grandir »*. La résistance, donc, au sarkozysme, accusé d'avoir fait *« reculer »* les libertés publiques et mis la France *« à bout de souffle »*.

« Revenir sur les 35 heures »

Soucieux de *« rassembler »* les déçus de 2007, conscient que son espace politique est restreint entre un Nicolas Sarkozy toujours haut dans les intentions de vote et un François Bayrou qui se recentre, Dominique de Villepin a multiplié les appels du pied, tous azimuts. Avec une prédilection pour ces *« orphelins de la République »* qui, notamment dans les banlieues, se réfugient dans l'abstention. A l'attention des électeurs de gauche et plus encore du centre, il a évoqué le *« désespoir »* des ouvriers, déploré *« l'injustice sociale »* et le *« recul »* des libertés, fustigé le *« royaume des prébendes et des petits plaçous »* et promis de renverser *« les bastilles de l'argent »*. Un discours qui n'est pas sans rappeler la *« fracture sociale »* dénoncée par Jacques Chirac lors de la présidentielle de 1995. Pour les centristes, il a aussi rappelé qu'il avait *« réduit les déficits de 20 milliards d'euros »* lors de son passage à Matignon et dénoncé, comme François Bayrou, les *« connivences »* entre le pouvoir et les médias. Mais Dominique de Villepin a voulu laisser la porte ouverte aux sympathisants UMP. Non content de citer Jean-François Copé, Gérard Larcher ou Jean-Louis Borloo, il a souhaité une hausse de la durée légale du travail. *« Nous devons revenir, ce qui n'a jamais été fait, sur la loi sur les 35 heures »*, a-t-il insisté.

Reste à savoir si ce discours permettra à Dominique de Villepin de progresser dans les sondages pour apparaître, in fine, comme une alternative crédible. Le risque existe qu'il ne soit perçu, aux yeux des Français, que par l'antisarkozysme. *« Ce nouveau parti n'a qu'un objectif : servir l'ambition et les rancœurs d'un homme »*, a assené dans un communiqué Marc-Philippe Daubresse, membre du gouvernement et secrétaire général adjoint de l'UMP.

L'ex-Premier ministre le sait, qui a assuré qu'il n'avait *« aucune rancune »* et ne s'engageait pas *« par opposition à qui que ce soit »*. Et qui a pris soin de faire quelques propositions, de la création d'un quota de jeunes dans les grandes entreprises à la *« sanctuarisation »* du budget de l'éducation, en passant par l'élection de *« conseils de quartiers »*, la retraite à points ou une réforme fiscale (nouvelle tranche d'impôt sur le revenu, suppression de l'ISF et du bouclier fiscal). *« Une certaine idée de la France »*, a-t-il glissé. Dominique de Villepin va aussi devoir faire fonctionner son parti avec peu de moyens financiers et peu de troupes. Ce week-end, il n'a enregistré qu'un seul ralliement surprise, en la personne de son ancien ministre Azouz Begag. Qui, au nom de la *« double culture »*, conserve en parallèle sa carte du Modem…

PIERRE-ALAIN FURBURY

« Une France sans murs »

« Dix ans, c'est le délai nécessaire pour effectuer les réformes sans brutalité et avec justice […]. *Ensemble, relevons l'esprit de la France, d'une République sans murs, sans fossés, sans oubliés, d'une République qui tend les mains, d'une République qui donne des chances, qui donne une voix, qui donne un espoir à ceux qui n'en ont pas. Ensemble, bâtissons une République pour tous, une République solidaire »*, a conclu Dominique de Villepin samedi. Pour l'ancien Premier ministre, *« le rendez-vous de 2007 a été une occasion perdue de dénouer le drame des divisions françaises* […] *Nous n'acceptons pas que soit démonté brique par brique ce qui fonde notre République. Nous n'acceptons pas que le Kärcher tienne lieu de politique dans le déni des réalités économiques et sociales. »*

A Londres, Nicolas Sarkozy célèbre « la France libre »

« Fidèles ». A la veille du lancement par Dominique de Villepin (qui se revendique gaulliste) de son mouvement politique, Nicolas Sarkozy était à Londres pour célébrer le 70e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, acte fondateur de la Résistance à l'occupation allemande. *« Sans le 18 juin, il y aurait quand même eu des résistants. Mais il n'y aurait pas eu la France libre »*, a insisté le chef de l'Etat, le premier, en France, à être né après la Seconde Guerre mondiale. *« Les mots simples et graves du 18 juin sont entrés dans notre Histoire parce qu'ils étaient la réponse que cherchaient tous ceux qui voulaient se battre et qui ne savaient pas avec qui, qui ne savaient pas où aller, ni comment »*, a-t-il insisté, avant de célébrer l'amitié entre la France et la Grande-Bretagne. Les deux nations *« se souviennent que leur unité a toujours été la condition de leur survie »*, a-t-il dit, en présence du nouveau Premier ministre britannique, David Cameron.
De son côté, François Fillon s'est rendu sur la tombe du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises. Un déplacement qu'il n'avait pourtant pas fait inscrire à son agenda.

FINANCES PUBLIQUES

Evadés fiscaux : 1 milliard d'euros récupérés

C'est l'heure du bilan. Près de deux mois après la fermeture de la cellule de régularisation créée pour inciter les détenteurs de comptes à l'étranger à les déclarer au fisc, le ministre du Budget, François Baroin, s'apprête à présenter, dans les jours qui viennent ou la semaine prochaine, les résultats de la campagne menée tambour battant par son prédécesseur, Eric Woerth. Ce dernier avait utilisé la révélation du fameux listing HSBC des comptes non déclarés en Suisse pour inciter fermement les évadés fiscaux à régulariser leur situation avant le 31 décembre 2009, qu'ils soient ou non sur la liste, avec des conditions avantageuses à la clef. Et il avait ensuite lancé des contrôles ciblés contre les récalcitrants.

Un premier bilan partiel avait fait état, en début d'année, de 700 millions d'euros d'impôts récupérés par le fisc (pour 6 milliards d'avoirs régularisés, dont 4 milliards rapatriés), sur la base de 3.500 à 4.000 dossiers présentés. Mais certains étaient encore en cours de traitement. Au final, *« la lutte engagée pour faire revenir l'argent qui avait été caché de manière frauduleuse et scandaleuse a rapporté plus de 1 milliard d'euros rien que sur le dossier HSBC »*, a indiqué, vendredi François Baroin sur France Info.

« Task force »

« C'est considérable », a-t-il insisté, alors que la stratégie française a été décriée par rapport à l'amnistie italienne qui a permis de récupérer 5 milliards d'euros de recettes. La majorité des sommes récupérées par le fisc viendraient bien de contribuables qui figuraient sur le listing HSBC. Outre la cellule de régularisation, François Baroin devrait faire état prochainement du bilan des contrôles fiscaux ciblés sur les trafiquants et l'économie souterraine, réalisés par une « task force » constituée pour opérer dans les zones urbaines sensibles. E. L.

POLITIQUE

L'avenir du Front de gauche divise les communistes

C'est fait : Pierre Laurent a succédé hier à Marie-George Buffet à la tête du PCF. L'enjeu du 35e Congrès, qui s'est déroulé trois jours durant à la Défense, était ailleurs : l'avenir et la stratégie du parti au sein du Front de gauche, l'alliance électorale constituée lors des élections européennes, puis régionales, avec le Parti de gauche de Jean-Luc Mélenchon. Lors de ces élections, le Front de gauche a permis, avec plus de 6 % des voix à chaque fois, de masquer le déclin du PCF. En réalité, partageant ce score avec le Parti de gauche, le PCF a perdu environ 50 % de ses élus. Coincé entre le PS et Jean-Luc Mélenchon, les communistes cherchent donc leur espace.

PHOTOPQR/ »LE PARISIEN »

Jean-Luc Mélenchon, Pierre Laurent et Marie-George Buffet, vendredi, au Congrès du PCF.

Lors du congrès, les débats ont révélé la crainte de nombreux militants à l'égard du Front de gauche. *« Nous sommes coincés entre le marteau et l'enclume »*, regrettait l'un d'eux. Le député « orthodoxe » du Rhône André Gerin déplore *« la vente aux enchères du PCF »* avec en toile de fond l'éventuelle candidature à la présidentielle de Jean-Luc Mélenchon, *« déjà placé dans l'orbite de 2012 »*.

Des arrière-pensées différentes

Daniel Cirera, de Communistes 21 (courant animé par Pierre Blotin, ancien bras droit de Robert Hue), critique un *« enfermement »* du PCF dans la gauche de la gauche et juge le Parti de gauche trop *« anti-socialiste »*. Quant aux « refondateurs », dont les personnalités les plus connues viennent de quitter le parti, ils regrettent notamment que le Front de gauche ne soit qu'un *« tête-à-tête »* entre le PCF et le Parti de gauche.

Officiellement donc, le PCF et le Parti de gauche veulent poursuivre l'aventure. Mais les arrière-pensées des partenaires ne sont pas les mêmes. Jean-Luc Mélenchon souhaite transformer le Front de gauche en une nouvelle force politique. Le PCF, tout en voulant maintenir cette alliance, est plus hésitant : il lui resterait quelque 60.000 militants (à jour de leurs cotisations) et il n'a pas envie de les perdre dans un nouvel ensemble un peu plus vaste (le Parti de gauche n'a que très peu d'adhérents) dans lequel il serait le grand perdant.

Lors d'une rencontre avec les dirigeants du PCF, il y a une dizaine de jours, Jean-Luc Mélenchon a proposé un système d'adhésions directes au Front de gauche. *« Beaucoup de camarades veulent que ce ne soit pas la porte d'entrée vers un parti unique »*, explique Marie-George Buffet. Pierre Laurent est sur la même ligne. *« Il faut laisser de l'autonomie aux différentes forces politiques qui composent le Front de gauche »*, dit-il, prônant plutôt une association, celle des *« Partisans du Front de gauche »*. Mais le mot « association », même s'il est *« plus souple »*, a été retiré hier de la résolution finale. *« Jean-Luc Mélenchon a un avantage sur nous : il sait où il va ! »*, résumait ce week-end un fin connaisseur du PCF. RENAUD CZARNES

17h Politique

Invité hier du « 17 Heures Politique » sur iTélé, en collaboration avec « Les Echos », le conseiller spécial de Nicolas Sarkozy s'est montré relativement serein avant la journée d'action du 24 juin sur les retraites.

Affaires : Henri Guaino dénonce une montée « du populisme et de la démagogie »

Face à l'affaire Bettencourt et à la mise en cause récente de certains ministres, Henri Guaino s'est inquiété hier d'une *« grande vague de populisme et de démagogie qui mène la République sur un chemin extrêmement dangereux »*. Invité de l'émission « 17 Heures politique » sur iTélé, en collaboration avec « Les Echos », le conseiller spécial de Nicolas Sarkozy a vivement défendu Eric Woerth, l'ancien ministre du Budget (aujourd'hui au Travail), soupçonné par certains d'avoir couvert des opérations de fraude fiscale de la part de Liliane Bettencourt (lire également en dernière page). *« Je connais sa rectitude et sa droiture »*, a-t-il affirmé, dénonçant une *« manipulation détestable des affaires et des rumeurs, notamment de la part de certains organes de presse »*.

Sur les abus de certains membres ou ex-membres du gouvernement, sortis dans les médias ces dernières semaines – appartement de Christian Estrosi, mission rémunérée de Christine Boutin, cigares de Christian Blanc –, Henri Guaino s'est voulu ferme sur le fond : *« Ce n'est pas normal, il faut mettre fin à cela »*, a-t-il affirmé, en défendant l'idée d'un *« gouvernement exemplaire »*, en particulier en temps de crise. Mais il a également appelé à *« ne pas tout mélanger ni à se laisser emporter par une vague de démagogie : les ministres ne peuvent tout de même pas vivre sous une tente »*. *« Il faut faire attention à ne pas donner de l'eau à cet infâme moulin qui s'appelle le "tous-pourris" »*, a-t-il insisté.

2012 n'est « pas un sujet »

Sur la réforme des retraites, qui suscite ce jeudi une nouvelle journée d'action de la part des syndicats, le conseiller spécial du chef de l'Etat s'est montré déterminé. *« Cette réforme était un devoir. Le président ne cédera pas sur un texte qui était indispensable pour sauver le régime de retraites par répartition »*, a-t-il affirmé.

BRUNO LÉVY

Henri Guaino.

Et sur Dominique de Villepin, qui a lancé samedi son mouvement politique, il s'est voulu relativement serein, même s'il ne se reconnaît *« en rien dans son discours ; ce n'est pas ma conception de la République et de la nation »*. *« Qu'il aille à la rencontre des Français, on verra si ses amis le suivent et il prendra sa décision le moment venu »*, a affirmé Henri Guaino, refusant à l'ancien Premier ministre le titre d'*« héritier »* du général de Gaulle – *« nul n'est son héritier »*. *« Il n'est pas parlementaire et n'aura pas à se prononcer sur des textes du gouvernement, mais je remarque que les parlementaires présents à son meeting les votent, en général »*, a-t-il glissé, en refusant de se positionner sur la prochaine élection présidentielle. *« Ce n'est pas un sujet ; Nicolas Sarkozy ne s'occupe pas de 2012, il est entièrement mobilisé par sa tâche, qui est très lourde »*, a assuré son conseiller.

EN BREF

Christine Lagarde optimiste sur les rentrées d'impôt sur les sociétés

La ministre de l'Economie a maintenu hier, sur RTL, la prévision de croissance pour 2011, à savoir une hausse du PIB de 2,5 % – tout en admettant que l'objectif était « ambitieux et peut-être même un peu audacieux (…). » Christine Lagarde escompte une bonne tenue de l'activité au deuxième trimestre. Elle s'est montrée optimiste sur les rentrées d'impôt sur les sociétés : leur montant pourrait être « supérieur à la prévision ». Autre « bonne surprise » : la charge de la dette sera « plus faible » que ce qui avait été budgété. La ministre a assuré qu'« on ne bougera pas sur le crédit d'impôt recherche » et s'est déclarée contre une hausse de la CRDS pour financer la dette sociale : « Il n'y aura pas de hausse d'impôts généralisée ». Enfin, interrogée sur ce que pourrait rapporter la taxe sur les banques, elle a expliqué qu'« on est dans le même ordre d'idées » que l'Allemagne, qui en attend environ 1 milliard d'euros ». La France souhaite que les banques ayant beaucoup d'activités à risque paient un taux plus élevé.

RÉFORME DE L'ÉTAT

Le gouvernement est en train de finaliser les plafonds d'emplois prévus l'an prochain. L'Education nationale devrait perdre 16.000 postes. La Justice sera le seul ministère à voir ses effectifs augmenter. La stabilité reste de mise pour l'Enseignement supérieur et la Recherche. Bercy met en avant la réforme de l'Etat.

Suppressions de postes de fonctionnaires : ce qui attend les ministères en 2011

Déjà 100.000 suppressions de postes effectuées, 100.000 autres à venir entre 2011 et 2013 : l'application du principe de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite va devenir de plus en plus difficile sur le terrain. Il n'empêche : le gouvernement va confirmer cet objectif le 6 juillet, lors du débat d'orientation des finances publiques à l'Assemblée nationale. Et il entend démontrer que c'est possible grâce à la réforme de l'Etat, quelques jours avant, à l'occasion d'une nouvelle conférence des politiques publiques.

Les réunions bilatérales entre François Baroin, en charge du Budget, et les principaux ministres se sont achevées la semaine dernière. Et Matignon a quasiment finalisé les efforts à demander à chacun des ministères l'an prochain pour aboutir à 34.000 suppressions de postes (à quelques centaines près). A l'Education nationale, quelque 16.000 postes devraient être supprimés (lire ci-dessous). Mais, en proportion, c'est Bercy qui produira à nouveau le plus gros effort, à raison de 56 % à 57 % des effectifs non remplacés. La Défense figurera également parmi les plus gros contributeurs, comme prévu dans sa loi de programmation, ainsi que le Développement durable et l'Agriculture.

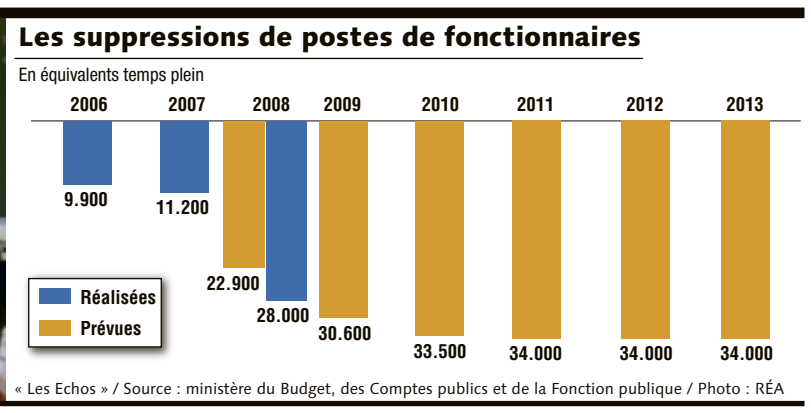

« Les Echos » / Source : ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique / Photo : RÉA

Premier employeur de la fonction publique, l'Education nationale, qui a déjà perdu 51.000 postes entre 2006 et 2010, en supprimera encore 16.000 en 2011.

Comme en 2010, la Justice (+ 200 postes) devrait être le seul ministère à voir ses effectifs croître, pour accompagner la construction des prisons (lire ci-dessous). Et, comme promis, les effectifs de l'Enseignement supérieur et de la recherche seront à nouveau préservés.

Gains de productivité

Mais, au-delà de 2011, le gouvernement doit maintenant boucler d'ici à quinze jours les exercices 2012 et 2013. Avec une question : ce rythme de 34.000 suppressions par an peut-il être maintenu sans dégrader le service public ? Accusé – notamment par la Cour des comptes – de privilégier une vision purement comptable, le ministère du Budget se défend en indiquant s'appuyer sur les gains de productivité de chaque administration. L'audition des détenus par visioconférence, par exemple, a permis de réduire la fréquence des allers-retours au tribunal : 1.200 postes de policiers deviennent ainsi inutiles. Le service des impôts s'est également modernisé. Les chèques de paiement, jadis gérés manuellement dans les 3.000 trésoreries, sont désormais lus dans trois centres high-tech, à Rennes, Lille et Créteil, chacun traitant 400.000 chèques par jour, sans intervention humaine. Des centaines d'emplois peuvent être ainsi gagnés. *« Nous nous appuyons sur la réforme de l'Etat, il n'y a pas de norme appliquée à l'aveugle »*, insiste-t-on au ministère du Budget.

Des moteurs qui « s'essoufflent »

D'autres mesures en projet devraient permettre de maintenir le rythme, assure Bercy. Expérimentée dans quatre collectivités locales, la notification des amendes de stationnement par e-mail ou par courrier doit mener à la réduction du nombre de policiers assignés à cette tâche. Ceux-ci pourront « flasher » les plaques d'immatriculation sans avoir à remplir le traditionnel papillon placé sur le pare-brise. Autre piste de progrès : le paiement des impôts locaux de manière dématérialisée, à l'instar de ce qui se pratique déjà, pour trois foyers sur quatre, avec l'impôt sur le revenu.

Certains cadres de l'administration admettent néanmoins, officieusement, que les moteurs de productivité *« s'essoufflent »*. *« Quand les administrations s'informatisent, le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux se passe plutôt bien. Là où les gains de productivité sont moins évidents, cela grince beaucoup plus »*, souligne Luc Rouban, directeur au centre de recherche de Sciences po (Cevipof), qui observe une *« nette »* dégradation du climat social dans la police et l'Education nationale.

LUCIE ROBEQUAIN

Les effectifs de la police ramenés au niveau de 2002

Longtemps préservées, la Police nationale et la gendarmerie sont affectées, alors que leurs missions vont croissant.

Plus de missions, moins d'effectifs. C'est le lot d'une grande partie des services de l'Etat, mais la police est dans une situation particulière tant les questions de sécurité sont un enjeu politique majeur pour le président de la République. Depuis le début de la révision générale de politiques publiques (RGPP), près de 5.000 équivalents temps plein ont été supprimés dans la police nationale, ce qui ramène à 144.000 le nombre de fonctionnaires de police sur le territoire, soit le niveau de 2002. La deuxième vague de RGPP, pour la période 2011-2013, devrait fixer une fourchette de 3.000 à 5.000 suppressions de postes supplémentaires. A ce rythme, les effectifs fin 2013 pourraient être ramenés au niveau de 1997.

Or la charge des missions nouvelles confiées à la police n'a cessé de s'alourdir depuis trois ans. Exemple : la mise en place des unités territoriales de quartier (Uteq), censées remplacer la police de proximité supprimée par Nicolas Sarkozy. Au départ, 100 Uteq devaient être déployées d'ici à la fin de 2009. Seules 30 unités ont effectivement été créées et 30 autres se sont mises en place par redéploiement interne des effectifs. Si l'on y ajoute la mise en place de la police d'agglomération (pour l'instant à l'œuvre dans la capitale et la petite couronne) et la création des brigades de protection de la famille (lutte contre les violences familiales), ce sont 6.000 équivalents temps plein qui auraient dû être créés. C'est donc autant de gains de productivité à trouver ailleurs.

Malaise de plus en plus palpable

La gendarmerie, de son côté, va voir ses effectifs baisser de 3.500 entre 2009 et 2011, sur 98.000 postes au total. *« Policiers et gendarmes sont moins touchés par la RGPP que d'autres fonctionnaires dans l'absolu, mais l'effet ciseaux entre la baisse des effectifs et les nouvelles charges crée une situation très compliquée »*, reconnaît un cadre du ministère de l'Intérieur. D'autant plus compliquée que les départs à la retraite dans la police diminuent, l'âge de mise à la retraite d'office ayant été reculé à 65 ans. La conjugaison de ces facteurs explique en partie le malaise de plus en plus palpable au sein des forces de sécurité.

MARIE BELLAN

16.000 emplois de moins dans l'Education, stabilité pour l'Enseignement supérieur

Les suppressions de postes dans l'Education nationale sont plus difficiles à trouver en 2011 qu'en 2010.

Le premier employeur de la fonction publique prendra part à l'effort budgétaire en supprimant quelque 16.000 postes en 2011, autant que cette année. Au total, entre 2006 et 2010, l'Education nationale a déjà perdu près de 51.000 postes. L'exercice 2011 est plus compliqué car, en 2010, la réforme de la formation des maîtres avait très largement facilité la réalisation de l'objectif. Pour le mener à bien, alors que la répartition des suppressions de postes était jusqu'ici décidée au niveau national, le ministère a inauguré une nouvelle méthode pour le budget 2011, sans *« objectif d'économies défini a priori par académies »*, en demandant aux recteurs de trouver eux-mêmes les marges de manœuvre. Un exercice jugé fructueux à Matignon.

Selon des documents internes rendus publics début juin, les académies devaient *« mobiliser les gisements d'efficience visant à respecter la contrainte du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux pour la période 2011-2013, sans dégrader les performances globales »*.

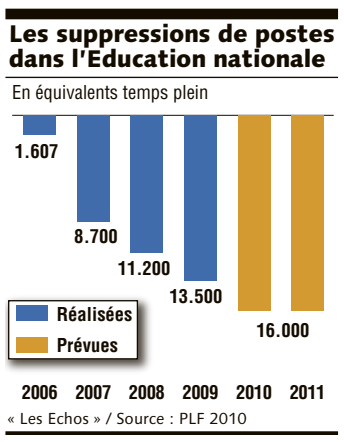

« Les Echos » / Source : PLF 2010

Tollé syndical

Pour ce faire, le ministère a proposé aux recteurs treize « leviers » : relèvement des seuils d'ouverture et de fermeture de classe, réduction du nombre d'enfants scolarisés dès deux ans, suppression des enseignants des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, recrutement de non-titulaires pour les remplacements, etc.

Ces pistes, qui ont déclenché un tollé auprès des syndicats d'enseignants, n'ont pas toutes le même poids. L'augmentation de la taille des classes pourrait représenter la *« suppression de 6.000 à 7.000 postes »*, d'après les calculs du Snuipp-FSU. A l'inverse, la marge de manœuvre est plus faible quant à la réduction de la proportion d'enfants scolarisés dès deux ans, qui n'est plus que de 15 %, contre le double en 2000.

Dans le supérieur, il ne devrait pas y avoir de suppressions de postes en 2011, tant dans les universités que dans les organismes de recherche, conformément à l'engagement pris par le gouvernement l'an dernier. Il s'agit aussi d'appuyer les réformes menées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche : mise en œuvre de l'autonomie des universités, réorganisation du système de recherche, mutualisation des fonctions supports entre l'enseignement supérieur et la recherche.

J. B.

La Justice reste privilégiée

Pénitentiaire. Avec 950 postes supplémentaires en 2009 et plus de 1.000 en 2010, la Justice fait figure de privilégiée. Elle devrait conserver ce statut l'an prochain avec la création nette de 200 postes environ (sur un total de 72.000). C'est le personnel pénitentiaire qui devrait en bénéficier en priorité, en raison de la livraison de nouvelles prisons et de la prise en charge de nouvelles missions (gestion des bracelets électroniques, escorte des détenus à l'extérieur, encadrement des prisonniers retenus dans les unités hospitalières sécurisées). Côté juges, en revanche, l'effectif devrait rester stable, voire diminuer, alors qu'il avait connu des hausses régulières : le nombre de magistrats est passé de 7.500 (équivalents temps plein) en 2007 à 8.300 aujourd'hui. Le ministère de la Justice donne la priorité aux postes de greffiers et de fonctionnaires travaillant dans les tribunaux. Leur nombre est passé de 20.500 en 2007 à 20.900 aujourd'hui. Et encore cela reste-t-il limité au regard de l'activité des tribunaux, qui s'est intensifiée depuis 2002 : + 58 % d'affaires jugées au civil, + 10 % pour les affaires pénales. Le ministère espère profiter de la refonte de la carte judiciaire (178 tribunaux d'instance et juridictions de proximité ont été fermés, 23 tribunaux de grande instance fermeront d'ici au début 2011) pour économiser 200 postes au minimum au niveau des juridictions. Et la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), qui a déjà réduit ses effectifs de 200 postes en deux ans, devrait encore être mise à contribution.

Développement durable : des économies liées aux regroupements

Les suppressions de postes chez les opérateurs s'annoncent complexes à mettre en œuvre, les investissements liés au Grenelle devant être pilotés et surveillés.

Issu du regroupement des ministères des Travaux publics, de l'Equipement, des Transports, de l'Energie et de l'Environnement, le ministère de Jean-Louis Borloo a passé les deux dernières années à se restructurer. Illustration de ce changement d'époque, le métier d'ingénieur routier, où les professionnels répondaient aux appels d'offres des municipalités, ont été supprimés (3.500 postes), les nouveaux métiers du ministère étant organisés autour des grands objectifs du Grenelle de l'environnement : économies d'énergie, biodiversité, gestion des risques, production d'énergie, transport. Les directions du ministère ont été regroupées à la Défense, libérant le paquebot de l'avenue de Ségur (ex-ministère de l'Environnement), aujourd'hui en vente. Les bureaux occupés auparavant à Bercy par une partie de l'ex-ministère de l'Industrie ont également été libérés.

Directions centrales resserrées

Plus de 1.500 postes des fonctions supports ont par ailleurs été supprimés du fait du regroupement et les postes de direction centrale revus à la baisse. Il y a par exemple désormais une direction unique pour l'aménagement, le logement, la construction, l'urbanisme et les paysages.

Au total, le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM) compte 60.800 équivalents temps plein. 1.300 postes doivent être supprimés cette année. L'effort devrait être similaire en 2011. A cela s'ajoutent les 56.000 postes des établissements publics sous tutelle : agences de l'eau, IGN, Météo France, Ademe, parcs naturels, Ports autonomes, Voies Navigables de France, etc.

La décision du gouvernement d'appliquer à ces établissements publics la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux à partir de 2011 s'annonce complexe à mettre en œuvre, alors que les investissements liés au Grenelle devront être pilotés et surveillés. Tout dépend en outre de la pyramide des âges : les ex-établissements publics issus du ministère de l'Environnement ont par exemple une moyenne d'âge plus basse que les autres car leur création est plus récente.

J. CH.

SOCIAL

Les salariés sans-papiers vont pouvoir se faire régulariser

Après huit mois de conflit, les quelque 6.000 travailleurs sans-papiers en grève depuis octobre ont obtenu vendredi une profonde clarification des procédures de régularisation par le travail. Sitôt connue, la nouvelle a été accueillie par une clameur de joie place de la Bastille, à Paris, où plusieurs centaines de personnes attendaient le résultat de la négociation syndicats-pouvoirs publics.

Il est vrai que l'affaire n'était pas gagnée d'avance. Fin novembre, le ministre de l'Immigration, Eric Besson, avait publié une circulaire censée aplanir les difficultés d'obtention d'un permis de travail pour les salariés déclarés par leur employeur, donc payant impôts et cotisations sociales, mais sans titre de séjour valide. Les 11 organisations soutenant le mouvement (CGT, CFDT, FSU, Unsa, Solidaires, Ligue des droits de l'homme, Cimade, Organisation de femmes Egalité, Réseau éducation sans frontières, Autre Monde, Droits devant) avaient aussitôt dénoncé un texte jugé trop flou.

Eric Besson avait, depuis, campé sur ses positions, refusant même de prendre en compte la « position commune » à laquelle avaient abouti les syndicats et certains dirigeants patronaux – au premier rang desquels Sophie de Menthon, la présidente d'Ethic. Le dossier s'est débloqué lorsque le cabinet du ministre a laissé la main à son administration et que le ministère du Travail est aussi entré dans le jeu. Les discussions avec les syndicats ont redémarré le 14 mai et abouti vendredi à un texte qualifié de *« correct »* par la CGT.

RGA/REA

En grève depuis huit mois, les travailleurs sans-papiers s'étaient installés place de la Bastille.

Liste de métiers assouplie

La circulaire de novembre dernier ne sera pas modifiée, mais complétée par un « addendum au guide des bonnes pratiques », évitant ainsi à Eric Besson de se déjuger. Ces « ajustements techniques » s'imposeront aux préfectures. Un comité de suivi trimestriel est créé, où seront intégrés les syndicats, mais aussi les représentants des employeurs.

Le texte comporte plusieurs dispositions nouvelles. Ainsi, si la demande est appuyée par un syndicat, elle ne se fera plus à la préfecture du domicile du salarié, mais à celle de son lieu de travail – et non pas au service d'accueil des étrangers, mais à celui de la main-d'œuvre étrangère, qui dépend du ministère du Travail. Concernant les critères, les 12 bulletins de salaire à fournir pourront émaner de plusieurs employeurs, le cas des intérimaires est pris en compte et la liste des métiers permettant la régularisation est assouplie. Mais la principale nouveauté concerne les services à la personne : une voie y est ouverte à la régularisation du travail au noir.

S'il est assoupli, ce dispositif n'aura cependant qu'une durée de vie a priori limitée : l'addendum précise qu'il *« vise exclusivement les dossiers individuels déposés du 1er juillet 2010 au 11 mars 2011 »*.

LEÏLA DE COMARMOND

Les Echos

SOCIAL

Eric Woerth envisage des « améliorations » sur la pénibilité, mais le projet de loi ne sera pas modifié avant septembre. Les syndicats dénoncent la « brutalité » de la suppression des avantages pour les fonctionnaires mères de trois enfants.

Retraites : la question de la pénibilité reste ouverte

L'exécutif a finalement décidé de ne rien « lâcher » pour l'instant. Après une dernière entrevue avec Nicolas Sarkozy vendredi, le ministre du Travail, Eric Woerth, a transmis sans modification le projet de loi de réforme des retraites aux caisses de Sécurité sociale et aux organes consultatifs de la fonction publique. Ces instances doivent donner leur avis, purement consultatif, avant la présentation du texte en Conseil des ministres le 13 juillet.

Le gouvernement s'était initialement déclaré disposé à apporter des changements au texte, dès aujourd'hui, dans trois domaines : la prise en compte de la pénibilité, des carrières longues et des polypensionnés, c'est-à-dire des assurés qui ont cotisé à plusieurs régimes de retraite. Finalement, ces modifications éventuelles ne seront intégrées que lors de l'examen du texte au Parlement, début septembre.

« *On ne peut pas transformer* [le projet de loi] *en deux jours* », s'est justifié Eric Woerth hier sur Europe 1. Aucune concession, donc, à quelques jours de la journée de grève et de manifestations de jeudi (lire ci-dessous). « *Le gouvernement a compris que de petites modifications ne feraient pas faiblir la mobilisation,* estime un syndicaliste. *Tactiquement, cela ne lui servirait à rien de lâcher quelque chose aujourd'hui. Il préfère garder une marge de manœuvre pour la suite.* »

Un carnet de santé du salarié

Le ministre s'est dit prêt, hier, à « *aller plus loin dans la réflexion* » sur la pénibilité pour voir « *si cela peut déboucher sur une amélioration du texte* », « *notamment pour le futur* ». Le projet de loi prévoit la création d'un carnet de santé du salarié, dans lequel seront retracées les expositions aux risques comme le port de charges lourdes, les vibrations ou les substances cancérigènes. Voilà pour l'avenir. Mais pour les salariés qui partent à la retraite actuellement, le ministre a fermé la porte à toute prise en compte de ces facteurs de risque lorsqu'ils ne provoquent pas de « *troubles physiques* » qui soient « *vérifiables* ». « *En l'état de la médecine du travail, on ne sait pas le faire* », a-t-il argumenté. C'est un point de désaccord important avec les syndicats, qui soulignent que de nombreux risques affectent la santé longtemps après le départ à la retraite.

A l'examen du texte, les syndicats se sont aussi montrés très critiques sur la façon dont va être supprimé un avantage spécifique à la fonction publique, la possibilité pour les mères de trois enfants de prendre leur retraite au bout de 15 ans de service. Le principe de la suppression de ce dispositif au 1er janvier 2012 a été annoncé, mais les modalités de sa mise en œuvre risquent de provoquer une levée de boucliers. Dans sa version actuelle, le projet de loi précise que les règles de calcul de la pension pour ces femmes seront celles du droit commun pour toute demande de départ à la retraite soumise après le 13 juillet 2010, et non celles qui étaient en vigueur au moment où elles ont rempli les deux conditions.

« Se décider en quelques jours »

« *Prenons l'exemple d'une femme née en 1956, qui a eu ses trois enfants et 15 ans de service en 1999, mais qui n'est pas encore partie à la retraite,* explique Brigitte Jumel (CFDT). *Jusqu'à présent, sa pension était calculée avec les règles en vigueur au moment où elle avait le droit de partir, dans ce cas en 1999. Désormais, on prendra en compte les règles en vigueur au moment du départ.* » Des règles moins avantageuses, car elles intègrent la réforme de 2003, qui augmente la durée de cotisation et instaure une décote. « *Le gouvernement coupe brutalement l'accès à ce dispositif,* regrette elle aussi Anne Baltazar (FO). *De nombreuses femmes vont devoir décider d'ici au 13 juillet, c'est-à-dire en quelques jours, si elles demandent à liquider leur retraite, alors que la loi n'est pas encore votée.* »

VINCENT COLLEN

Retraites : les mesures de compensation* annoncées

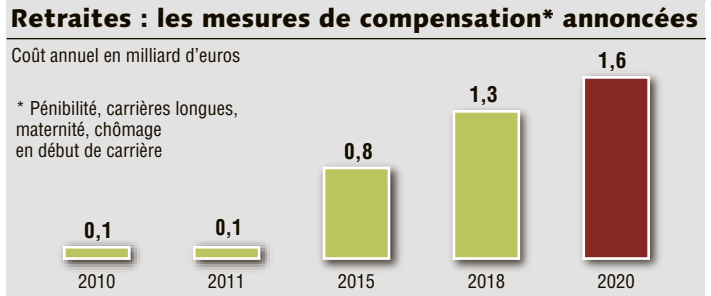

« Les Echos » / Source : ministère du Travail / Photo : RÉA

La prise en compte de la pénibilité et de l'exposition aux risques (port de charges lourdes, vibrations, substances cancérigènes…) reste un point de désaccord important entre les syndicats et le gouvernement.

Retraites : le projet du gouvernement sur lesechos.fr/dossier

Mobilisation contre la réforme : FO tenté de participer, la CGC se déchire

L'intersyndicale prévoit une forte mobilisation, jeudi. FO pourrait accélérer son retour dans le mouvement. La CGC n'appelle pas à l'action, mais certaines de ses fédérations, furieuses, défileront quand même.

Les syndicats retrouvent de l'allant. A trois jours de la mobilisation sur les retraites, jeudi, l'intersyndicale (CGT, CFDT, CGC, Unsa, Solidaires, auxquels se greffera la CFTC) affiche un optimisme non feint. Les remontées du terrain et les enquêtes d'opinion la laissent espérer que « *la brutalité* » du projet entraînera le « *sursaut* » espéré des salariés. « *Chaque salarié peut désormais faire ses propres calculs et réalise concrètement ce qui se joue* », explique la CGT, dont le leader, Bernard Thibault, espère « *beaucoup plus d'un million de personnes* » (score du 27 mai selon la CGT, 395.000 selon la police). La CFDT est « *persuadée* » que le mouvement sera « *plus fort* » que fin mai et l'Unsa estime que, « *cette fois-ci, il sera bien suivi dans les transports* ».

Signe qu'une nouvelle étape s'ouvre, FO pourrait accélérer son retour dans le mouvement unitaire, initialement prévu pour la rentrée. Sa commission exécutive se réunit aujourd'hui pour trancher. La centrale demande le « *retrait* » du texte et juge la déclaration de l'intersyndicale « *trop floue* ». Faute d'un tel mot d'ordre commun, elle rechigne à rejoindre les cortèges dès jeudi, mais des fédérations jugent le moment venu, de crainte qu'une absence écorne trop l'image de FO. A fortiori chez les fonctionnaires, très remontés. Dans certains départements (en Bretagne et dans le Nord, notamment), où les unions locales des confédérations ont agréé d'appeler au retrait du projet, FO a déjà annoncé qu'elle défilera avec les autres.

La situation est encore plus complexe à la CGC. Elle n'appelle pas à l'action, mais les fédérations de la banque et des IEG (énergie), deux gros bastions, passeront outre et défileront. Elles reprochent à la centrale des cadres de défendre la fin de la retraite à 60 ans. « *On va se retrouver comme la CFDT en 2003 !* », s'alarment les banques. « *Notre base ne se retrouve pas dans la position confédérale, qui donne le sentiment d'accompagner la réforme* », ajoute la fédération IEG.

Karniewicz critiquée en interne

Les critiques visent surtout Danielle Karniewicz, chargée du dossier et accusée de trop soutenir l'approche gouvernementale, notamment en profitant du porte-voix que constitue sa position de présidente de l'assurance-vieillesse. Lors du comité confédéral de jeudi dernier, très houleux, il lui a été demandé de mettre la pédale douce. Sur le fond se joue aussi un nouvel affrontement entre les partisans d'une CGC centrée sur les cadres (moins frappés par la réforme, d'où des critiques moindres) et ceux d'une évolution plus généraliste, inquiets de perdre du crédit auprès des autres salariés. Le président, Bernard Van Craeynest, cherche le juste milieu. Reçu vendredi par Eric Woerth, il a indiqué que « *le compte n'y est pas* », mais a confirmé qu'il n'appellerait pas à mobiliser jeudi. Un comité directeur exceptionnel se réunira mercredi pour tenter d'arrêter une position plus claire et unanime. A son issue, la CGC devrait décider de rejoindre l'intersyndicale à la rentrée.

DEREK PERROTTE

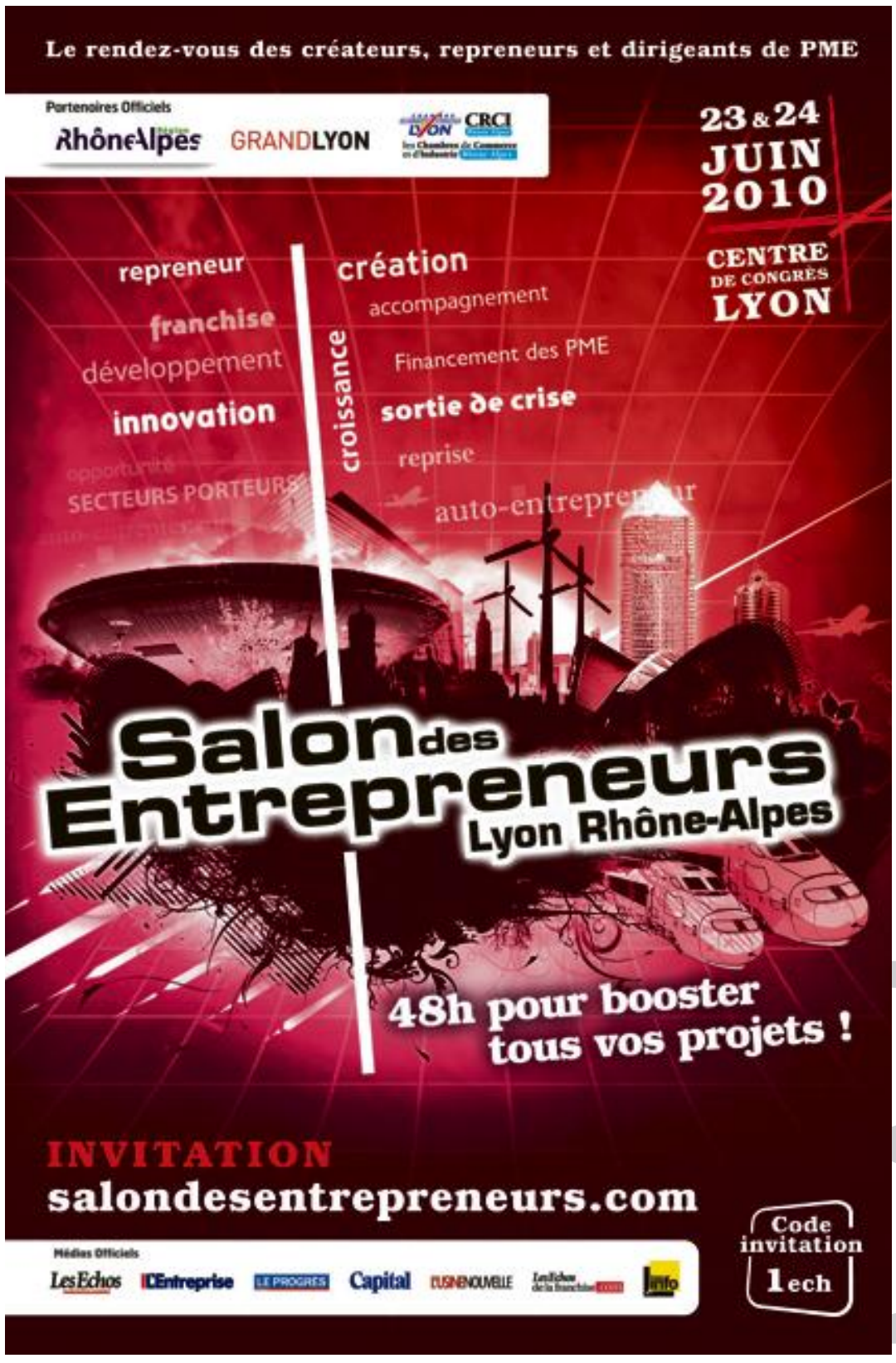

SOCIAL

Selon un sondage TNS Sofres pour le Conseil d'orientation pour l'emploi, 59 % des salariés ont ressenti les effets de la crise sur leurs revenus.

Une majorité de salariés jugent que leur rémunération a baissé

Les conséquences sociales de la crise ne se sont pas limitées à l'explosion du chômage. Elle a aussi fragilisé les salariés restés en place. C'est ce qui ressort du sondage que publie le Conseil d'orientation pour l'emploi à l'occasion d'un colloque sur « L'emploi par-delà la crise » organisé en partenariat avec « Les Echos », France Culture et iTélé, demain. Un échantillon représentatif de 900 salariés d'entreprises privées et publiques de toutes tailles et de 300 chômeurs a été interrogé par voie électronique du 3 au 12 mai 2010 par TNS Sofres sur les conséquences qu'a eues la crise sur eux, mais aussi sur leur vision du marché du travail.

Dégradation de l'« ambiance »

L'étude montre que « *l'impact de la crise sur les salariés a été à la fois très large et très profond* », souligne la présidente du COE, Marie-Claire Carrère-Gée. Plus de trois salariés en poste ou au chômage sur quatre estiment avoir été impactés par la crise, 11 % déclarant avoir de ce fait perdu leur emploi, selon ce sondage. 65 % des personnes interrogées citent une dégradation de leurs conditions de travail. Près d'une sur deux évoque celle de l'« ambiance » et autant la démotivation des collègues. La tension accrue des managers ne vient qu'après, évoquée par 39 % des salariés.

Par ailleurs, 59 % des personnes interrogées évoquent une perte de rémunération. Le taux monte à 64 % dans le privé et même un peu plus chez les ouvriers, dans l'industrie ou le BTP. Alors que l'Insee a constaté une décélération et non une baisse des revenus nets d'activité en 2009, un tiers des salariés en emploi évoquent une baisse des primes, bonus et part variable. 27 % citent une diminution des heures supplémentaires, 12 % une réduction de salaire, 10 % l'impact financier du chômage partiel et 9 % celui d'une baisse du temps de travail. Enfin, un tiers évoquent un gel de salaire.

Manque d'opportunités

Pour pessimistes qu'ils soient sur leur situation, les salariés n'en conservent pas moins « *une forte appétence pour le changement* », souligne Marie-Claire Carrère-Gée. Une majorité envisagent de changer d'emploi, de poste ou de fonction dans les cinq prochaines années. La proportion atteint les deux tiers chez les moins de 30 ans comme chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Près de deux salariés sur trois envisagent de suivre une formation. Mais, conjoncture oblige, plus de la moitié estiment qu'ils seront freinés dans leurs projets par le manque d'opportunités, et un sur dix envisage même de partir à l'étranger.

Le plein-emploi leur semble, il est vrai, « *largement inatteignable* », souligne Marie-Claire Carrère-Gée, qui remarque que, pour améliorer leur situation, les salariés « *ne comptent malheureusement que sur leurs propres forces, ils sont très pessimistes sur l'efficacité des institutions* » : 41 % évoquent la conjoncture au niveau mondial comme élément déterminant, 38 % les politiques menées en France et à peine un sur cinq l'action européenne.

L. DE C.

L'impact de la crise sur les salariés

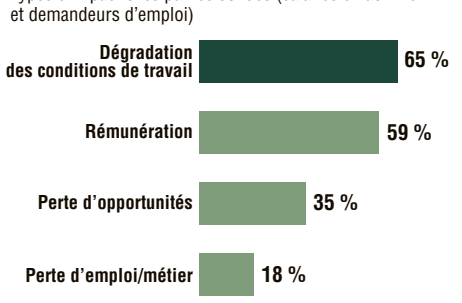

« Les Echos » / Source : Enquête TNS Sofres, Conseil d'orientation pour l'Emploi (3-12 mai 2010)

Retrouvez le sondage sur lesechos.fr/document

CONJONCTURE

Selon un bilan publié par le greffe du tribunal de commerce de Paris, le nombre d'entreprises est resté stable en 2009. Une entreprise sur six est implantée dans le 8e arrondissement, qui affirme sa vocation de quartier d'affaires.

Les entreprises parisiennes ont plutôt bien résisté à la crise

Les entreprises parisiennes ont résisté à la crise, mais cela n'a pas été sans mal. Pour le greffe du tribunal de commerce de Paris, dans son « atlas annuel » – photographie de la situation économique de la capitale –, l'année 2009 a même été *« l'année de la résilience »*. Neuf mois de lente descente aux enfers avant un retournement de situation à la faveur de l'automne, qui a permis in fine à la capitale d'afficher un bilan moins catastrophique que prévu. *« Avec ses 4.000 entreprises au kilomètre carré, Paris demeure, malgré la crise, un véritable vivier d'entreprises dont la pérennité moyenne de onze ans leur donne une assise et une capacité de résilience face aux complications économiques »*, analyse le greffe. Le nombre de créations d'entreprise, en forte chute (– 12 % sur l'année), s'est ainsi stabilisé à l'automne, de même que celui des liquidations judiciaires.

Fin 2009, le nombre d'entreprises parisiennes (341.678) était donc quasiment identique à 2008, affichant même une légère hausse (+ 1 %).

L'ouest attire

La concentration des entreprises dans l'ouest de la capitale tend à s'amplifier : le 8e arrondissement, considéré comme le quartier d'affaires de Paris, regroupe à lui seul 14 % des sociétés parisiennes et héberge, fait unique, *« plus d'entreprises que d'habitants »* avec une densité moyenne de 121 %. S'y concentrent, sans surprise, le plus grand nombre de grandes entreprises (avec un capital social supérieur à 500.000 euros), de dirigeants étrangers (chinois…), et de spécialistes de la finance. C'est aussi dans cet arrondissement que s'est concentré l'an passé le plus grand nombre de défaillances d'entreprise, un chiffre bien supérieur à la moyenne parisienne, par ailleurs en légère hausse (1,9 % contre 1,3 % en 2008). Paris reste globalement stable s'agissant de ses secteurs d'activité : plus de la moitié des entreprises œuvrent dans le commerce (20 %), les services aux entreprises (23 %) et l'immobilier (18 %). En 2009, le nombre de commerces a toutefois diminué *« dans tous les arrondissements »* – avec un pic dans l'Est. Même léger fléchissement s'agissant de la construction et des transports. A l'inverse, le secteur de l'immobilier progresse presque partout, et les services aux entreprises se développent… sauf dans les arrondissements périphériques. Les arrondissements du Nord-Est, déjà moins favorisés, semblent avoir payé un plus lourd tribut à la crise. C'est en effet dans le centre de la capitale que se trouvent les entreprises dont la durée de vie est la plus longue.

LAURENCE ALBERT

Plus d'entreprises à Paris

En milliers d'entreprises immatriculées

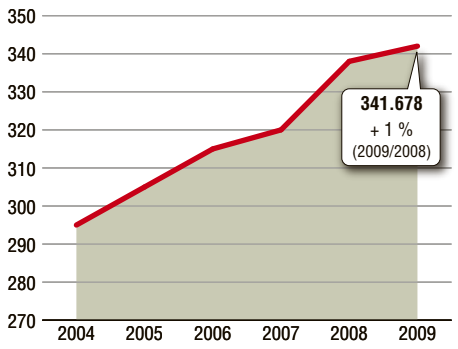

« Les Echos » / Source : Greffe du tribunal de commerce de Paris

Le bilan du greffe du tribunal de commerce de Paris sur lesechos.fr/document

Les grands groupes moins tentés de s'éloigner de la capitale

Les prix des loyers parisiens ont baissé, et certaines grandes entreprises hésitent davantage à s'éloigner de la capitale. A Paris, le marché de l'immobilier d'entreprise reprend de la vigueur, et d'importantes transactions ont eu lieu dans le nord et l'est de la capitale.

Paris redeviendrait-elle attractive pour les grandes entreprises ? Après une période morne, marquée par une baisse des transactions et une salve de départs vers la lointaine banlieue, la capitale semble timidement retrouver les faveurs des grands groupes. Ce n'est certes qu'un frémissement, car nombre de déménagements sont toujours programmés d'ici à trois ans : Crédit Agricole, GDF-Suez, Prisma Presse, LCL. Mais bon nombre d'entreprises n'envisagent plus, comme par le passé, de s'exiler trop loin de la capitale, préférant privilégier les lieux desservis par le métro. A Paris, le maire adjoint chargé des affaires économiques, Christian Sautter, admet que *« les départs se sont accélérés au niveau du back-office »*, mais estime *« qu'un mouvement inverse se produit au niveau du front-office »*. La dernière étude BNP Paribas sur les bureaux en Ile-de-France note, elle aussi, *« un retour des cibles traditionnelles, à savoir le conseil, le juridique, ou la finance »*.

Quartiers moins chers

Sur les grandes surfaces, *« les transactions ont repris au premier trimestre 2010 : Paris représente 49 % de nos transactions franciliennes contre 27 % l'an passé »*, constate ainsi Thierry Laroue-Pont, vice-président de BNP Real Estate. Plusieurs entreprises ont ainsi déménagé… sans passer le périphérique. C'est le cas de la DCNS, Cofinoga, BNP et l'Agence régionale de santé. Ces deux dernières ont choisi de s'installer hors du traditionnel quartier d'affaires (Opéra) dans le nord et l'est de la capitale (les entrepôts McDonald's, le parc du Millénaire), où il est encore possible de dénicher de grandes surfaces. D'autres déménagements devraient suivre dans ces quartiers (19e, 12e…) moins chers et de plus en plus cotés.

Ce regain d'intérêt s'explique, selon Thierry Laroue-Pont, par le fait que *« Paris a corrigé à la baisse ses valeurs locatives »*. Ces derniers temps, les loyers de la capitale n'étaient plus très intéressants pour des entreprises frappées par la crise et désireuses de faire des économies (l'immobilier est le deuxième poste de dépense et un déménagement peut permettre d'économiser de 10 à 30 % du coût locatif). L'agence de développement économique du Val-de-Marne comme celle de Seine-Saint-Denis ont ainsi enregistré de nombreuses implantations. Paris ne peut encore rivaliser avec elles, côté tarifs. Mais à 550 euros le mètre carré, la capitale s'aligne désormais sur la Défense, dont les transactions ont d'ailleurs chuté ce trimestre. Paris dispose en outre d'une offre plus attractive, puisqu'il est en ce moment possible d'y dénicher des locaux dernier cri (HQE), qui ont longtemps été l'apanage de la banlieue. Jusqu'à quand ? La crise a ralenti le rythme des constructions, et les experts n'excluent pas un risque d'une pénurie de surfaces neuves en 2012.

L. A.

ÉDUCATION

Selon les régions, le gouvernement, sur fond de réforme des lycées, cherche à remettre en cause leur politique de gratuité des manuels scolaires.

Manuels scolaires : bras de fer entre l'Etat et les régions

Comme si la réforme territoriale et la refonte de la fiscalité locale ne suffisaient pas, les régions et le gouvernement se sont trouvé un nouveau terrain d'affrontement, l'éducation. Les premières soupçonnent le ministère de l'Education nationale de vouloir de facto mettre à bas la gratuité des manuels scolaires, rendue possible par les moyens financiers qu'elles y consacrent depuis une douzaine d'années. La réforme des lycées, dont les élèves de seconde connaîtront les premiers les effets, à la rentrée 2010, entraîne un *« changement brutal et total »* de leurs manuels, auquel ces collectivités estiment ne pouvoir faire face financièrement.

« Auparavant, le renouvellement des ouvrages était progressif. Là, tout change, d'un coup. Le surcoût est considérable », s'offusque François Bonneau, qui, au nom de l'Association des régions de France (ARF), a demandé un étalement de la commande de manuels sur plusieurs années. Le président (PS) de la région Centre a fait ses comptes. Sa collectivité intervient chaque année à hauteur de 100 euros par élève en moyenne pour garantir la gratuité des ouvrages aux familles. A la rentrée, faute d'obtenir un lissage dans le temps, elle ne pourra continuer à le faire qu'au prix d'un effort supplémentaire de 130 euros. A raison de 30.000 élèves à satisfaire, la « facture de la gratuité » payée par le Conseil régional du Centre serait donc plus lourde de près de 4 millions. En Ile-de-France, l'effort à consentir ferait plus que tripler pour atteindre 20 millions d'euros.

Transfert de charges

« Mission impossible », assure-t-on à l'ARF. *« Les budgets ont été votés en décembre et on ne va pas y revenir, surtout en cette période de contraction des recettes. »* Le gel des dotations de l'Etat et la suppression de la taxe professionnelle ont ôté aux régions leurs dernières marges de manœuvre financières. Leurs présidents, pratiquement tous de gauche, ont donc beau jeu de dire qu'ils ne peuvent faire davantage en faveur de la gratuité. Pour Luc Chatel, le ministre de l'Education nationale, ce débat ne se pose même pas. *« Les régions ne sont aucunement tenues par la loi de financer les manuels scolaires »*, a-t-il tenu à faire rappeler hier par ses services.

Mais alors *« qui va payer ? »*, interrogent les deux principales fédérations de parents d'élèves. La FCPE et la Peep craignent que *« la réforme voulue par le ministère se traduise à la rentrée par une charge nouvelle à supporter comprise entre 100 et 150 euros »*. Conscient de ce transfert de charge sur les familles, le ministre de l'Education nationale s'est seulement contenté de rappeler le soutien financier de l'Etat en la matière (allocation de rentrée scolaire et bourses du second degré).

Dernières victimes, les élèves. Les éditeurs ne devraient pas être en mesure de livrer tous les manuels dans les délais impartis, à savoir septembre, sinon sous forme numérique. *« Certains programmes n'ont été finalisés que fin mars-début avril*, explique Sylvie Marcé, présidente des Editions Belin et du groupe des éditeurs scolaires du Syndicat national des éditeurs (SNE). *Nous avons donc été sous pression pour tenir les délais et réaliser les manuels avec les mêmes exigences de qualité. »* Un coût supplémentaire pour les éditeurs qui ne sera pas répercuté sur le prix des livres.

JESSICA BERTHEREAU ET JOËL COSSARDEAUX

EN BREF

Le Var pleure ses morts en présence de Nicolas Sarkozy

Alors que les recherches se poursuivent activement dans le Var pour retrouver les personnes portées disparues, dont le nombre a été réduit à cinq, le bilan officiel des inondations est toujours arrêté à 25 morts par la préfecture du département. Trois jours après la réunion interministérielle à Matignon, au cours de laquelle le Premier ministre a demandé la publication dans les meilleurs délais d'un arrêté de catastrophe naturelle pour les communes de 9 cantons, l'heure est désormais au recueillement. Une messe sera célébrée ce soir dans l'église Saint-Michel de Draguignan par l'évêque du diocèse de Fréjus-Toulon, en présence de Nicolas Sarkozy. La situation matérielle s'est améliorée avec le retour de l'électricité dans la totalité des foyers samedi soir. Quelque 5.000 foyers restent en revanche privés de lignes téléphoniques. L'eau est redevenue potable dans les deux tiers des communes concernées par le désastre. La circulation des trains est rétablie, mais certaines routes sont toujours coupées. Le Parlement européen a demandé que la France bénéficie du fonds de solidarité de l'Union européenne le plus rapidement possible.

Société du Grand Paris : Matignon prêt à faire sauter le verrou de la limite d'âge

Le gouvernement pourrait utiliser l'un des décrets d'application de la loi sur le Grand Paris, décret qui doit être soumis prochainement au Conseil d'Etat, pour instaurer in extremis une dérogation à la limite d'âge de soixante-cinq ans du futur président de la Société du Grand Paris, indique l'AFP, en citant des sources proches du dossier. Si cette dérogation était effectivement entérinée dans les textes, cela ouvrirait la voie à la candidature du député-maire Nouveau Centre d'Issy-les-Moulineaux, André Santini, âgé de soixante-neuf ans, qui avait manifesté son intérêt pour ce poste. Mais d'autres candidats possibles, aujourd'hui juste en dessous de la limite d'âge, pourraient également bénéficier de cette mesure pour accomplir un mandat de plus longue durée.

TGV Rhin-Rhône : la deuxième tranche en vue

La convention complémentaire permettant de conduire l'ensemble des études « projet » de la deuxième tranche de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône par l'ensemble des partenaires concernés, a été signée. Elle pourrait permettre l'engagement des travaux avant la fin 2011. Les premiers TGV Rhin-Rhône doivent circuler en décembre 2011 en profitant notamment d'un tronçon de 140 kilomètres de LGV nouvelle ; la 2e phase entre Belfort et Mulhouse (35 kilomètres) doit faire gagner près de vingt-cinq minutes sur les liaisons Strasbourg-Lyon. Selon l'association TGV Rhin-Rhône, il manque deux éléments pour donner à cette ligne toute son attractivité : la 2e tranche donc ainsi que la connexion directe avec le réseau Paris-Lyon à hauteur de Dijon. Par ailleurs, appuyés par ses homologues de Haute-Saône et du sud de l'Alsace, la CCI du Doubs, ainsi que le Medef, la CGPME et l'UIMM du département ont signé une motion demandant une liaison directe par TGV entre Besançon et Bâle, cette desserte de la capitale franc-comtoise n'étant pas à l'ordre du jour dans le schéma de la SNCF pour la LGV Rhin-Rhône. Le patronat du Doubs demande également la création d'une halte ferroviaire à l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse.

www.landrover.fr/notreplanete

FREELANDER 2
ÉDITION LIMITÉE EASTNOR
à partir de 27 900€(1)
Crédit 3,90% TEG fixe/an
Garantie / Assistance 5 ans
kilométrage illimité(2) incluse

La quantité n'a jamais fait la qualité. C'est pourquoi seulement 250 Freelander 2 TD4 Eastnor sont proposés avec près de 3 000 €(3) d'avantage client.

EASTNOR

FREELANDER 2 TD4 EASTNOR
AVEC SYSTÈME STOP/START INTELLIGENT(4)

LAND-ROVER

Crédit Auto avec apport au Taux Effectif Global annuel fixe de 3,90% sur 60 mois. 60 mensualités de 184€ pour 10 000€ empruntés et un apport de 1 500€. Offre valable du 01/06/10 au 31/07/10 sur la gamme Freelander 2.

(1)Prix TTC recommandé au 10/06/10 du Freelander 2 TD4_e Edition Limitée Eastnor boîte manuelle hors peinture métallisée, équipé des options climatisation automatique, détecteurs d'obstacles arrière et couvre-bagages, dans la limite des stocks disponibles. Edition Limitée à 250 exemplaires, incluant diverses options et transmissions, chez les concessionnaires participants. (2)Offre non cumulable réservée aux particuliers, chez les Distributeurs agréés Land Rover participants, sur véhicules particuliers neufs Freelander 2, pour un minimum emprunté de 6 000€ et un apport minimum de 15%. Coût total du crédit 1 040€ dont 300€ de frais de dossier (3% du montant emprunté) et hors assurances facultatives. 1ère échéance à 60 jours. Sous réserve d'acceptation par Land Rover Financial Services, division de FC France, 6 rue Nicolas Copernic, 78190 Trappes, S.A. au capital de 11 360 000€ - RCS Versailles 592 033 591 - Courtier d'assurance N° ORIAS 07022909 (www.orias.fr). Dans le cadre de votre financement, vous disposez d'un délai de rétractation. La garantie incluse dans le financement prend le relais de la garantie constructeur de 3 ans et reste valable pour toute la durée du financement. Soit une garantie globale (constructeur + Land Rover Financial Services) d'une durée maximale de 5 ans. Garantie additionnelle souscrite auprès d'Icare Assurance, 160 rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt, entreprise régie par le code des Assurances. (3)2 950 € TTC par rapport au Freelander 2 TD4_e E équipé des options climatisation automatique, détecteurs d'obstacles arrière et couvre-bagages. (4)Système d'arrêt/démarrage intelligent disponible en boîte mécanique uniquement. Consommations mixtes Norme CE 1999/94 (L/100 km) : 6,7 / 7,9 - CO_2 (g/km) : 179 / 214.

UNION EUROPÉENNE

Van Rompuy et Barroso : une cohabitation difficile

AFP

Herman Van Rompuy, président du Conseil européen, et José Manuel Barroso, président de la Commission, jeudi à Bruxelles.

Qui va organiser le renforcement de la gouvernance économique de l'Union ? Cette question, qui a provoqué un affrontement entre Herman Van Rompuy, le nouveau président du Conseil, et José Manuel Barroso, le président de la Commission, lors du sommet de jeudi (« Les Echos » de vendredi), pourrait rendre leur cohabitation difficile, chacun semblant bien décidé à ne rien céder.

Le premier, qui préside une « task force » chargée par les dirigeants de l'Union de leur soumettre des propositions et composée des ministres des Finances et d'un membre de la Commission, a déjà raccourci son calendrier en annonçant qu'il s'acquitterait de cette tâche pour le sommet d'octobre, voire plus tôt. Et il n'a pas apprécié que Barroso annonce, jeudi dernier, une première série de propositions dès le 30 juin pour mettre en musique les premières mesures sur lesquelles le groupe Van Rompuy s'est déjà mis d'accord. *« Ce serait maladroit et peu efficace car nos propositions doivent former un tout »*, explique-t-on dans l'entourage du président du Conseil.

Barroso ne veut pas attendre

Pas question d'attendre, lui a rétorqué Barroso, qui craint, dans ce cas, de ne pouvoir mettre une proposition sur la table qu'en novembre et de ne pouvoir en débattre avec les Etats membres et les eurodéputés qu'en décembre. Pour lui, il faut avancer sur ce qui fait déjà consensus, si l'on veut mettre en place la réforme début 2011 pour l'examen des budgets 2012.

La Commission européenne entend donc présenter, d'abord, dès la fin du mois, des propositions sur l'obligation pour les pays européens de soumettre désormais les grandes orientations de leurs budgets nationaux à la Commission et au Conseil des ministres européens des Finances au premier semestre, avant même de faire voter leur projet de budget par leur Parlement.

Sur les sanctions à imposer aux pays laxistes, ensuite. Un gel des fonds structurels risquant d'avoir un impact très variable d'un pays européen à l'autre, Bruxelles travaille à une répartition « à la carte » de ce gel entre ces différents fonds (Fonds agricole européen, Fonds social européen, Fonds régional), selon les pays qui seraient concernés. En outre, plutôt que d'envisager des sanctions a posteriori, Bruxelles privilégie plutôt un mécanisme incitatif : un blocage des aides au moment où elles devraient être versées, en fonction de la situation budgétaire du pays bénéficiaire et des efforts qu'il déploie pour l'assainir. Autre idée : en cas de récidive d'un pays laxiste – si la Grèce rechutait dans un an, par exemple –, la Commission repartirait de l'étape où elle en était restée dans sa procédure de déficit excessif, pour ne pas perdre de temps.

Sur une meilleure prise en compte de la dette publique des Etats, trop longtemps reléguée au deuxième plan par le déficit public, enfin. L'évolution de la dette devrait faire l'objet d'un suivi tout autant que son niveau absolu. Pas question en revanche d'y mêler l'endettement privé, comme le souhaitait l'Italie.

ALEXANDRE COUNIS ET JACQUES DOCQUIERT

Bons points pour l'Espagne et la Grèce

Confiance. Le directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, s'est déclaré vendredi à Madrid *« très confiant dans les perspectives économiques de l'Espagne à moyen et à long terme »*, à condition que le gouvernement mène ses mesures à bon port. *« Je ne serais pas surpris que l'attitude des marchés envers l'Espagne change dans les semaines ou les mois à venir »*, a-t-il ajouté, qualifiant de *« décisives »* les mesures annoncées par le gouvernement Zapatero ces derniers jours.

La Grèce met en place les réformes conformément au plan d'aide destiné à sauver le pays de la faillite, a par ailleurs déclaré à la veille du week-end une délégation de l'Union européenne, du FMI et de la Banque centrale européenne, qui a jugé qu'Athènes maîtrisait ses dépenses et que son déficit était moins important qu'estimé fin mai.

BILATÉRAL

Danone, EDF, GDF Suez, Alstom, Arianespace… ont signé des accords à l'occasion de la visite de Nicolas Sarkozy, samedi, au forum économique de Saint-Pétersbourg.

Investissements français en Russie : essai transformé

« A ce rythme-là, on va rattraper l'Allemagne en Russie ! » A l'image de cet homme d'affaires français, l'optimisme était de mise, ce week-end au forum de Saint-Pétersbourg, dans la délégation de grands patrons accompagnant Nicolas Sarkozy au « Davos russe ». Une évolution des relations économiques jugée *« spectaculaire »* par le président, hôte d'honneur de Dimitri Medvedev. Alors que l'Allemagne reste le principal partenaire de la Russie, une vingtaine d'accords et de contrats ont été signés, représentant, selon l'Elysée, 5 milliards d'euros d'investissements croisés.

Un chiffre à prendre avec précaution. Certains projets avaient déjà été annoncés et les 2 milliards d'« investissements russes en France » couvrent le projet de tours à la Défense par une société française dont le financement dépend de banques étrangères (lire ci-dessous). De nouveaux accords commerciaux ont par contre été officialisés. Danone et le russe Unimilk ont signé un contrat pour la création d'une entreprise commune fusionnant leurs activités de produits laitiers (lire également page 21). Un investissement de 1,3 milliard d'euros pour Danone qui contrôlera 57,5 % du capital de la nouvelle entité. *« La Russie reste un pays de forte croissance »*, a rappelé aux « Echos » Franck Riboud, PDG du groupe Danone, qui a enregistré une hausse de plus de 20 % de son chiffre d'affaires en Russie l'an passé.

AFP

L'évolution des relations économiques franco-russes est « spectaculaire », selon Nicolas Sarkozy, hôte d'honneur du président russe, Dimitri Medvedev.

Les réticences se dissipent

« La Russie ne fait plus peur. Mais certains d'entre nous se plaignent des retards et des décalages entre les décisions au sommet et leur application », prévient l'un des dirigeants français. *« Depuis deux ans, les réticences russes se dissipent et nos relations s'accélèrent. Les autorités à Moscou veulent multiplier les collaborations »*, a, pour sa part, confié Gérard Mestrallet, PDG de GDF Suez. En mars, le groupe avait signé un protocole pour devenir actionnaire à 9 % de Nord Stream, gazoduc construit par le géant gazier Gazprom sous la mer Baltique. A Saint-Pétersbourg, il a finalisé cette participation. Le « closing » financier doit suivre en juillet.

Autre projet déjà annoncé et confirmé à Saint-Pétersbourg : la participation d'EDF dans South Stream, projet de gazoduc via la mer Noire de Gazprom. *« Nous aurons au moins 10 % »*, a expliqué le PDG, Henri Proglio, qui a signé un simple protocole d'accord. *« Les Russes veulent nous faire monter au capital. C'est bon signe ! Cela dépendra des contreparties »*, a-t-il prévenu, sans plus de détails. *« Plus large sera cette participation, mieux cela sera »*, a confié aux « Echos » Igor Setchine, l'influent vice-Premier ministre russe. *« 20 %, c'est possible. Nous continuons à discuter »*, a ajouté Alexeï Miller, PDG de Gazprom.

L'accord sur la « collaboration élargie » entre EDF et Rosatom, le géant nucléaire russe, a été pareillement signé mais, paradoxalement, ne figurait pas sur la liste de l'Elysée. *« Il y a de fortes pressions du concurrent Areva pour limiter ce rapprochement »*, ironise une source chez Rosatom.

La vingtaine d'autres accords couvrent la création d'un centre franco-russe sur l'efficacité énergétique (avec une coentreprise entre GDF Suez et Gazprom), la fourniture de locomotives par Alstom en Russie et au Kazakhstan, mais aussi l'achat par Arianespace de 10 fusées Soyouz pour des lancements à partir de la base guyanaise de Kourou, fruit d'un accord franco-russe de 2003. *« Un projet complexe avec, au début, beaucoup d'obstacles culturels. Mais la collaboration, aujourd'hui, fonctionne très bien »*, se réjouit Jean-Yves Le Gall, PDG d'Arianespace.

B. Q.

Un Russe veut construire deux tours à la Défense

Fort de soutiens politiques français et russes, Emin Iskenderov promet un financement de 2 milliards d'euros. Un projet qui a suscité jusque-là le scepticisme des professionnels.

Hermitage Plaza, le projet de tours jumelles à la Défense de l'homme d'affaires russe Emin Iskenderov, commence à voir le jour. *« Un projet pour relancer le marché immobilier »*, s'est félicité Nicolas Sarkozy à Saint-Pétersbourg. Ajouté au dernier moment à la liste des accords signés en présence du président français, le protocole d'accord entre Hermitage (société française d'Emin Iskenderov) et l'Epad (Etablissement public d'aménagement de la Défense) prévoit un complexe offrant logements, bureaux, résidence d'étudiants, commerces, restaurants, hôtel, salle de spectacle, galerie d'art…

« Cela sera une destination loisirs ouverte au public », a expliqué aux « Echos » Emin Iskenderov. Culminant à 323 mètres de haut, les tours conçues par Foster + Partners devraient être inaugurées fin 2015.

Contactés à Saint-Pétersbourg, plusieurs hommes d'affaires russes et européens s'interrogent sur le financement de ce projet de 2 milliards d'euros à un moment où des tours plus petites peinent à se confirmer. *« Entre 250 et 300 millions viennent de nos fonds propres »*, répond Emin Iskenderov, l'un des deux actionnaires d'Hermitage. L'autre est le groupe russe Mirax, dont les grands chantiers à Moscou ont été gelés pendant la crise.

160.000 m² de logements

« Nous travaillons projet par projet, avec chacun son financement. Les difficultés à Moscou n'affectent pas le projet à la Défense », prévient Emin Iskenderov. D'ici à la fin de l'année, il doit signer un contrat de financement couvrant 750 millions d'euros avec un pool de banques. Un échange de lettres d'intention a eu lieu en février. Il ne s'agit pas de banques russes ou françaises, mais de banques européennes. *« Le deuxième milliard sera financé par la cession progressive des mètres carrés »*, précise Emin Iskenderov. Il compte sur une vente des appartements à 12.000-13.000 euros le mètre carré, un prix sans doute sous-estimé pour un marché résidentiel de luxe aujourd'hui inexistant dans ce quartier d'affaires.

FOSTER + PARTNERS

Le projet Hermitage Plaza devrait être inauguré fin 2015.

Outre 160.000 m² de logements, les deux tours incluront 30.000 m² d'espaces commerciaux, mais aussi un hôtel de luxe et une salle de concerts de 1.300 places. Une mixité de fonction qui laisse sceptiques la plupart des professionnels de la place : la réglementation incendie française drastique sur les immeubles de grande hauteur rend le mélange des genres complexe et très coûteux. Les dépôts de permis de construire doivent intervenir avant la fin juillet. Sur le site, trois immeubles devront être détruits. *« Plus de la moitié des 250 familles concernées ont été relogées. Et nous allons trouver des solutions pour les autres »*, s'engage Emin Iskenderov.

BENJAMIN QUÉNELLE ET CATHERINE SABBAH

COOPÉRATION

La coopération Sud-Sud vient « combler les lacunes » des pays du Nord, mais continue aussi « d'aggraver la situation de l'Afrique », selon le rapport de la Cnuced.

Afrique : l'envol des échanges avec le Sud incite à la prudence

Le Sud vole au secours de l'Afrique. A la faveur de la crise, Chine, Inde, Brésil, Corée et autres pays en développement accroissent leur présence sur le continent. *« Avec l'affaiblissement des perspectives de croissance des économies avancées, on peut s'attendre à voir les relations économiques entre l'Afrique et les autres régions en développement gagner en importance »*, affirme la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) dans son rapport annuel, publié vendredi et consacré à « la coopération Sud-Sud ». L'augmentation des échanges entre l'Afrique et les pays en développement est *« prodigieuse »*, se réjouit le responsable de la section Afrique de la Cnuced, Norbert Lebale. Ils sont passés de 34 milliards de dollars en 1997 à 283 milliards en 2008. La Chine rafle la mise devant l'Inde et le Brésil. Les investissements chinois ont grimpé en flèche entre 2001 (470 millions de dollars) et 2008 (4,5 milliards de dollars). De quoi offrir *« de nouvelles possibilités de transformer les économies africaines »*, se félicite la Cnuced en évoquant projets d'infrastructures et transferts de technologies.

Pourtant, elle met en garde l'Afrique qui est, selon elle, en train de reproduire les mêmes erreurs qu'avec le Nord : exporter des matières premières et importer des produits manufacturés. Le commerce avec le Sud *« continue d'aggraver la situation de l'Afrique »*, déplore la Cnuced. Autre ombre au tableau : ce commerce est limité à quelques pays africains – cinq d'entre eux représentent 68 % des échanges avec les pays en développement. En matière d'investissement, les perspectives sont a priori plus réjouissantes, le Sud venant *« combler les lacunes des pays du Nord »*, souvent critiqués pour s'être désintéressés des secteurs productifs au profit du domaine social. Les pays du Sud investissent dans les infrastructures, l'agriculture, le secteur financier ou les télécoms. Mais n'est-ce pas cher payé lorsque des investissements se font en contrepartie de matières premières ? *« Les produits de base partent… mais en laissant une infrastructure »*, tente de rassurer Norbert Lebale.

MARIE-CHRISTINE CORBIER

MONÉTAIRE

Samedi soir, la banque centrale chinoise a solennellement annoncé que le régime de change du yuan allait être progressivement assoupli. Les économistes n'anticipent toutefois qu'une poussée graduée de la devise chinoise.

Avant le G20, Pékin admet une appréciation limitée du yuan

DE NOTRE CORRESPONDANT À PÉKIN.

A 18 heures, samedi soir, le ministère des Affaires étrangères chinois a solennellement informé plusieurs ambassadeurs occidentaux basés à Pékin que le pays était sur le point de dévoiler une réforme politique d'importance capitale pour la planète. Une heure plus tard, la banque centrale révélait que le régime de change du yuan allait être progressivement assoupli et laissait même entendre que la monnaie chinoise allait abandonner, pour la première fois depuis près de deux ans, son ancrage à l'évolution du dollar. A compter de ce matin, la monnaie chinoise pourra voir sa valeur évoluer chaque jour sous le contrôle permanent des autorités autour d'un panier de devises étrangères de référence.

Pour justifier ce virage stratégique que les Etats-Unis et plusieurs grands partenaires commerciaux du pays réclament depuis des mois, Pékin a expliqué qu'il avait en partie confiance dans la qualité de sa reprise et pouvait dès lors mettre un terme à la *« politique exceptionnelle »* d'indexation sur le dollar mise en place à la mi-2008 pour protéger la croissance domestique de la crise financière mondiale.

Pékin, qui avait gelé l'appréciation de sa monnaie, après lui avoir laissé gagner 21 % sur le dollar entre juillet 2005 et juillet 2008, avait tenté, en stabilisant la valeur du yuan, de défendre ses exportateurs déjà violemment touchés par la baisse de la demande mondiale. *« C'est le début d'une nouvelle ère »*, a assuré Li Daokui, l'un des conseillers de la banque centrale. Si plusieurs dirigeants étrangers ont salué, au fil du week-end, l'annonce de Pékin (voir ci-dessous), les analystes s'interrogeaient, eux, sur les conséquences exactes de ce retour à un système de *« taux de change flottant administré »*. Hier, tous s'entendaient pour exclure une réévaluation forte et rapide de la monnaie chinoise dans les prochains mois. Ils notaient d'ailleurs que la banque centrale avait, elle-même dans un communiqué, mis en avant la réduction récente de ses surplus pour écarter l'hypothèse *« d'une appréciation de grande envergure »*.

Mesure préventive

Dans une note à ses clients, Andy Rothman, un économiste de CLSA, anticipait, ce week-end, une appréciation d'à peine 0,2 % par mois jusqu'à ce que la situation en Europe se soit réellement stabilisée. *« Ensuite, nous pouvons envisager le retour à une appréciation annuelle de 5 % à 7 % comparable à la période 2005-2007 »*, assure-t-il. *« Cette annonce ouvre la voie à une petite réévaluation dans un avenir proche »*, a confirmé Jin Dehuan, un économiste du Shanghai Securities and Futures Institute, qui remarque que la décision intervient à une semaine d'un sommet du G20, annoncé houleux pour les défenseurs de la politique monétaire chinoise. *« C'est une mesure préventive contre les pressions auxquelles la Chine pourrait être confrontée au G20 »*, assure l'expert.

Cherchant à modérer le probable enthousiasme des marchés financiers, les économistes rappellent que les récentes appréciations du yuan face au dollar n'ont jamais enclenché de véritable mouvement de rééquilibrage des grands flux commerciaux mondiaux et n'ont eu que des impacts restreints sur les performances des grandes multinationales domestiques ou étrangères. Les autorités communistes prennent d'ailleurs elles-mêmes plaisir à rappeler que le déficit commercial américain avec la Chine avait continué à se creuser entre 2005 et 2008 alors qu'elles avaient orchestré, sur la même période, l'une des plus spectaculaires hausses de la valeur de leur monnaie.

YANN ROUSSEAU

Pour la première fois depuis près de deux ans, la monnaie chinoise devrait abandonner son ancrage à l'évolution du dollar.

Satisfaction en Europe et aux Etats-Unis, critiques voilées en Chine

Plusieurs capitales étrangères ont salué ce week-end la décision de Pékin de flexibiliser sa politique de change. Dans le pays, les commentaires étaient parfois plus dubitatifs et les censeurs sont intervenus pour contrôler les propos les plus critiques publiés sur des forums Internet.

● Les dirigeants occidentaux et asiatiques sont satisfaits

A Washington, le président américain, Barack Obama, a déclaré que *« la décision de la Chine d'augmenter la souplesse de son taux de change est une avancée constructive qui peut aider à soutenir la relance et contribuer à une économie mondiale plus équilibrée »*. Son secrétaire au Trésor, Timothy Geithner, a également salué cette annonce, soulignant qu'*« une mise en œuvre dynamique* [de cette décision] *apportera une contribution positive à une croissance mondiale forte et équilibrée »*.

Pour la Commission européenne, *« la mise en œuvre de cette décision va aider à soutenir la relance économique et à renforcer la stabilité du système monétaire et financier international. C'est un signal de confiance pour la reprise »*.

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, a, quant à lui, qualifié le geste de Pékin de *« très encourageant »*. Cette orientation devrait permettre d'augmenter les revenus des ménages chinois et favoriserait l'investissement dans *« des secteurs qui servent le consommateur chinois »*.

Dans un communiqué, Yoshihiko Noda le ministre japonais des Finances, a souhaité que l'initiative chinoise *« contribue à une croissance stable et équilibrée en Chine, en Asie et dans le monde »*.

● Des commentaires chinois moins positifs

Si la presse officielle s'est contentée de relayer l'annonce de la banque centrale, quelques commentaires ayant échappé à la censure accusaient hier, sur des sites Internet, Pékin d'avoir cédé à la pression des Etats-Unis. La perspective d'une appréciation du yuan a fait beaucoup débat ces derniers mois en Chine, où les partisans d'une hausse, qui espèrent qu'une monnaie plus forte permettra au pays de contenir l'inflation, de doper une demande intérieure amorphe et de réorienter les investissements vers des secteurs non tournés vers l'export, se sont régulièrement opposés aux industriels défendus par le ministère du Commerce.

Hier, les lecteurs du « Global Times », un quotidien réputé pour ses prises de position parfois nationalistes, reprochaient ainsi aux autorités de s'être « rendues ». *« Pourquoi la Chine est-elle si effrayée par les Etats-Unis ? »*, s'interrogeait ainsi un internaute. *« Nous sommes si bien élevés, faisant tout ce que les Etats-Unis nous demandent »*, écrivait un autre.

Y. R.

Une lettre d'Obama aux membres du G20 : « Priorité à la reprise »

A quelques jours du sommet de Toronto, Barack Obama a mis en garde les autres membres du G20 contre le risque de freiner la relance en optant pour des mesures d'austérité excessives.

DE NOTRE BUREAU DE NEW YORK.

L'Europe aurait tort de compromettre la reprise mondiale par une politique d'austérité précipitée. C'est, en substance, le message qu'a voulu faire passer Barack Obama dans une lettre adressée à ses partenaires du G20 à quelques jours du sommet de Toronto. Tout en exhortant ses alliés européens à ne pas freiner prématurément l'effort de relance, le président américain a insisté sur la nécessité de réaffirmer une *« unité d'objectif »* face à un éventuel ralentissement de l'activité économique et un fléchissement de la confiance. Une manière de réaffirmer la priorité absolue à la croissance face au risque de fragmentation du consensus au sein du G20. En revanche, Barack Obama a qualifié d*« étape constructive »* la décision de la banque centrale chinoise, annoncée ce week-end, d'assouplir le taux de change du yuan en mettant fin à son indexation sur le dollar.

« Nous devons être flexibles pour ajuster le rythme de la consolidation en tirant les leçons des erreurs importantes du passé où le retrait prématuré des plans de relance s'est traduit par de nouvelles épreuves économiques et une récession », souligne Barack Obama dans sa lettre publiée vendredi par la Maison-Blanche.

Cadrage

Sans nier la nécessité de poursuivre une politique fiscale crédible *« à moyen terme »*, en réaffirmant notamment son intention de réduire de moitié (de 10 % à 5 % du PIB) le déficit budgétaire américain d'ici à 2013, et à 3 % du PIB en 2015, le président américain estime que *« notre priorité absolue à Toronto doit être de sauvegarder et de consolider la reprise »*.

La lettre de cadrage de Barack Obama vise à mettre en garde les Européens sur l'impact de leurs politiques de coupes budgétaires excessives. Elle reflète certaines divergences potentielles sur l'agenda de Toronto. Alors que Paris, Berlin et Londres ont tous opté pour des plans de réduction du déficit, l'administration Obama milite encore pour l'adoption au Sénat d'un nouveau plan de relance bis de 55 milliards de dollars pour l'emploi. Une priorité justifiée dans la lettre de Barack Obama par la nécessité de ne pas laisser la croissance *« faiblir ou perdre de la vigueur »*. Sur la réforme financière, il réaffirme la nécessité d'adopter de nouveaux ratios de capitaux plus contraignants pour les banques et de renforcer la régulation des marchés dérivés, mais sans faire allusion à la taxe sur les transactions et les activités bancaires défendues par Berlin et Paris.

AFP

Barack Obama.

Sans cacher sa préoccupation face à *« la faiblesse de la demande du secteur privé »*, Barack Obama s'inquiète aussi de la forte dépendance aux exportations de certains pays, qui affichent de larges excédents extérieurs. Son appel en faveur de taux de change « flexibles » déterminés par le marché semble, dans un premier temps, avoir été entendu par Pékin. Tout en se félicitant de cette décision, qui a été communiquée à l'avance à Washington, le secrétaire au Trésor, Timothy Geithner, a insisté sur sa *« mise en œuvre vigoureuse »*. Une manière de souligner que Washington ne se contentera pas de promesses verbales en la matière.

PIERRE DE GASQUET

ASIE

Le Premier ministre japonais, Naoto Kan, trace son sillon entre l'ultralibéralisme de Koizumi et la relance par la dépense publique des derniers gouvernements. Le Japon affiche l'ambition d'une croissance de 2 % par an jusqu'en 2020, sans déflation. Avec l'objectif de ramener le taux de chômage à « 3 % ou 4 % », contre 5 % actuellement.

Le plan du Japon pour relancer durablement sa croissance

DE NOTRE CORRESPONDANT À TOKYO.

Deux semaines à peine après son installation, le gouvernement japonais a dévoilé en fin de semaine dernière son plan de croissance à moyen terme qui doit permettre au PIB de croître de 2 % au moins par an d'ici à 2020.

L'équipe de Naoto Kan (centre gauche) veut aller vite et décline en plusieurs chapitres son slogan « Une économie forte, des finances publiques robustes et un système de sécurité sociale solide ». S'il souhaite sortir le pays de la déflation d'ici à mars 2012, Naoto Kan part en même temps en croisade contre le chômage. Actuellement à 5 %, il espère ramener ce taux à *« 3 % ou 4 % »*, indique le gouvernement dans son rapport. La croissance, il va surtout la chercher dans 7 secteurs clairement identifiés dont l'environnement, un domaine dans lequel l'Etat japonais et le secteur privé investissent depuis plusieurs années. Le plan s'articule autour de secteurs aussi différents que l'accueil des touristes étrangers (25 millions attendus en 2020 contre 6,7 millions l'an dernier) et, plus nouveau, celui de patients étrangers. L'Archipel dispose d'équipements médicaux et de personnels très bien formés et entend bien attirer une nouvelle clientèle qui recherche hygiène et sécurité.

De l'oxygène pour les entreprises

Si, au total, Naoto Kan table sur la création de 5 millions d'emplois, il compte en même temps donner un coup de pouce à la compétitivité des entreprises en abaissant à 25 % au lieu des 40 % actuels leur taux d'imposition. L'Archipel se mettrait ainsi au niveau de la majorité des pays industrialisés. Ce volet, comme celui d'un relèvement de la taxe à la consommation, n'est pas encore arrêté. Le Premier ministre a tout de même indiqué qu'un relèvement de 5 % à 10 % de la taxe à la consommation permettrait d'aider au financement des prestations sociales pour les personnes âgées.

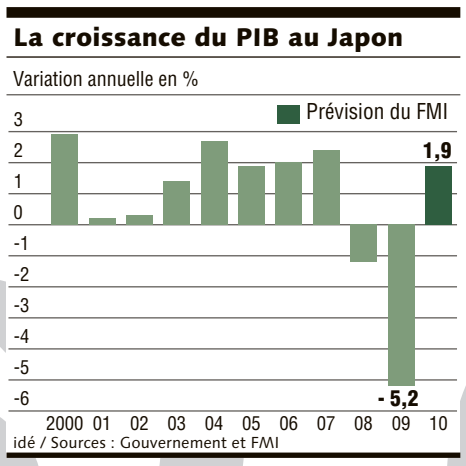

Afin de combler son énorme endettement, le gouvernement prépare un volet budgétaire séparé qu'il présentera à la fin du mois.

Avec la publication de ce programme, Naoto Kan poursuit deux stratégies. D'une part, il cherche à effacer aussi vite que possible l'effet désastreux laissé par son prédécesseur, Yukio Hatoyama. Il veut mettre toutes les chances de son côté pour remporter les élections sénatoriales du 11 juillet et espérer gouverner à l'issue de ce scrutin sans avoir à former une coalition.

Naoto Kan poursuit un autre but, celui d'imprimer sa propre marque à mi-chemin entre l'ultralibéralisme de Junichiro Koizumi, Premier ministre de 2001 à 2006, et la politique des dernières années de la relance par la dépense publique. Le pari n'est pas encore gagné. Il l'est d'autant moins que le niveau d'endettement public record du Japon réduit considérablement sa marge de manœuvre.

MICHEL DE GRANDI

Les Echos SUR radio classique
AVEC NOS CORRESPONDANTS DANS LE MONDE
« LES ECHOS DE L'ÉTRANGER »
DU LUNDI AU VENDREDI À 7H10 SUR 101.1
Toutes les fréquences sur www.radioclassique.fr

ALORS QUE LES SITES DE STREAMING SE MULTIPLIENT DANS LE MONDE

Musique en ligne : Spotify, le petit site qui monte

En Suède, le site de musique en ligne connaît un véritable succès, dix-huit mois seulement après son lancement. Après s'est étendu dans plusieurs pays européens, dont la France, il s'apprête à relever son grand défi : percer aux Etats-Unis. Sur les terres du géant iTunes.

Au cours des dernières décennies, le royaume du Suède a fait beaucoup pour la musique. Le groupe Abba dans les années 1970, considéré là-bas comme une fierté nationale au même titre que le tennisman Björn Borg ou le cinéaste Ingmar Bergman. La Suède est aussi le pays natal du site de téléchargement The Pirate Bay, créé dans les années 2000, et devenu au fil des années un tel cauchemar pour les majors du disque et du cinéma que les poursuites pénales qu'elles ont engagées ont abouti l'an passé à la condamnation de ses responsables à un an de prison ferme. Depuis, le mouvement « pirate » s'est transformé en un parti politique, comptant même depuis l'an dernier un député au Parlement européen ! Pas étonnant, donc, que ce pays ait vu naître aussi Spotify. L'une des initiatives récentes les plus intéressantes dans le domaine de la musique en ligne. Dans le foisonnement des acteurs visant à faire leur trou dans le nouveau monde « numérique » de la musique, Spotify affiche des ambitions allant bien au-delà de ses frontières d'origine. Il veut jouer dans la cour des grands. Et pourquoi pas venir titiller la star du secteur, le site de téléchargement iTunes de l'américain Apple. « *Notre rêve est de rassembler toute la production musicale mondiale, et de la rendre accessible à tous.* » Sur son site Internet, Spotify donne le ton, avec une rhétorique proche de celle de Google qui veut, lui, rendre « *l'information accessible à tous* ».

Créé à Stockholm en 2006 par deux Suédois, Daniel Ek et Martin Lorentzon, Spotify tire son nom de « spot » (repérer) et « identify » (identifier). Tout est dit. Son modèle : une écoute en ligne, sans téléchargement. Grâce à la technologie « pear to pear » qu'il utilise, il économise de la bande passante, et permet à l'internaute d'écouter la chanson choisie sans aucun délai, même pas une seconde, après avoir cliqué sur un lien.

Martin Lorentzon et Daniel Ek ont lancé le site à Stockholm à l'automne 2008. Spotify permet une écoute en ligne, sans téléchargement.

« Freemium »

Montant de l'investissement initial : 8 millions d'euros. Depuis, les levées de fonds se succèdent, même si, côté Spotify, c'est le silence absolu sur ce thème. Le chiffre d'affaires n'est pas communiqué. La société dissémine quelques chiffres au gré des conférences professionnelles données par ses dirigeants, et les derniers connus portent sur le nombre d'abonnés au modèle payant (320.000) et sur le nombre d'utilisateurs (7 millions). Spotify dit recruter sans cesse de nouveaux abonnés et faire entrer de la publicité. On n'en saura pas plus. Au début de l'année, le site TechCrunch valorisait la société 200 millions d'euros, en se basant sur les levées de fonds ayant eu lieu récemment. Mais la musique ne joue pas plus quand on aborde la question de la rentabilité. « *Le problème ne se pose pas encore. Nous sommes en pleine phase d'investissement* », consent à lâcher Jim Butcher, le directeur de la communication du groupe. Spotify est en fait très gourmande en cash : en plus de déployer des équipes importantes (90 salariés à Stockholm, 30 à Londres) elle développe toutes ses solutions en interne.

Son modèle ? Ce que les spécialistes appellent le « freemium » : une partie du site permet d'écouter de la musique gratuitement mais avec de la publicité, c'est le « free ». L'autre option est payante : moyennant l'équivalent de 10 euros par mois, l'abonnés a accès à une musique avec un son de meilleure qualité et sans publicité, c'est le « premium ». Comme pour de nombreux sites, le débat gratuit-payant ne se pose plus : le modèle est mixte. En fait, le premier est censé constituer une base pour le second. Le but de tous les opérateurs de musique : attirer les internautes via une offre gratuite et légale, et transformer une partie d'entre eux en abonnés payants. C'est le modèle vertueux, destiné à s'établir, pour les sites de streaming, aux côtés du téléchargement.

La « carte musique jeunes » sera lancée après l'été

Fin août ? C'est « le » dispositif censé faire véritablement décoller le marché de la musique en ligne en France. Proposé par Patrick Zelnik dans le cadre de la mission que lui avait confiée le gouvernement, le dispositif a été validé par les pouvoirs publics. Vendredi dernier, à l'issue d'une ultime réunion au ministère de la Culture et de la Communication, le directeur de cabinet du ministre a indiqué que le lancement de la « carte musique jeunes » interviendrait après l'été. Initialement, la date du 21 juin avait été proposée, mais le calendrier s'est vite révélé intenable. La filière musicale plaide pour un lancement fin août, juste avant la rentrée scolaire, car la période est riche en sorties de nouveaux albums.

Le dispositif sera financé à hauteur de 25 millions d'euros par l'Etat, qui s'est engagé sur une période de trois ans. Il concerne la population des 12-24 ans et permettra d'injecter 50 millions d'euros dans le marché de la musique en ligne, soit l'équivalent des ventes de musique sur Internet pour l'année 2009. Les plates-formes de musique en ligne (iTunes, Fnacmusic, Virginmega, Deezer, Spotify...) vont mettre en place des offres spécifiques sur leurs sites. Deux zones d'incertitude demeurent : l'agrément de la mesure par la Commission européenne de Bruxelles, et son financement, dont les modalités précises n'ont toujours pas été fixées. G. P.

A Stockholm, les locaux sont flambants neufs – trois étages d'un bel immeuble en plein centre de la capitale suédoise – et on y retrouve tous les codes qui font depuis dix ans la marque de fabrique d'une start-up digne de ce nom : une cuisine par étage, un billard, un baby-foot, des cibles de fléchettes et même un lit dans une pièce. « *Les développeurs travaillent beaucoup* », déclare l'un d'eux. Les salariés sont plutôt jeunes, en majorité de sexe masculin. On est encore dans l'univers des « geeks ». A Stockholm, où est basé le site de recherche et de développement de Spotify, 40 d'entre eux sont uniquement consacrés à cette tâche. Leur mission : mettre à jour de façon continue le site, et surtout penser au Spotify de demain. Dès son lancement, la société a en effet bâti une solution globale, en donnant la possibilité à ses clients – payants – de transférer leur musique sur leur téléphone mobile et de l'écouter quand ils ne sont pas connectés, en avion par exemple. « *On a inventé ce modèle "off line"* », revendique Gustav Söderström, vice-président en charge de tous les développements produits.

Intégration avec les réseaux sociaux

Autre innovation dont Spotify est fier : l'intégration aux réseaux sociaux, FaceBook en tête. « *Spotify a beaucoup d'éléments d'un réseau social. Les Facebook et Twitter sont les plus importants apporteurs de trafic sur Internet pour nous* », précise Andres Sehr, en charge de l'animation de toute la communauté créée autour de Spotify.

La démonstration est convaincante : d'un clic, le client de Spotify peut faire découvrir à ses « amis » sur Facebook un titre qu'il a aimé. Si ces derniers sont également inscrits sur Spotify, ils sont immédiatement prévenus et n'ont qu'à cliquer sur le lien qui leur a été envoyé. En marketing, cela s'appelle du viral, et c'est sur ce principe que Spotify a bâti son succès. « *Les réseaux sociaux nous apportent trois avantages. Nos utilisateurs sont connectés à leurs amis. Ils peuvent aller chercher chez eux la musique qu'ils souhaitent. C'est ce qui a fait le succès de Napster par le passé ; ensuite, cela permet d'envoyer la musique qu'on aime, le tout de façon légale. On peut envoyer 1.000 chansons via un seul clic ; enfin, ils sont une source éternelle de recommandations entre internautes* », poursuit Gustav Söderström.

Ambitions américaines

A la différence d'un Deezer qui s'est bâti sur les fondations du site pirate Radioblog et qui a du mal à se défaire d'une réputation quelque peu sulfureuse, les fondateurs de Spotify ont mis plus de deux ans pour lancer une première version de leur bébé. Le temps de signer des accords avec les maisons de disques et de parfaire une interface technologique afin de la rendre la plus agréable possible pour l'internaute. Depuis son lancement en Suède à l'automne 2008, Spotify va très vite. Le site a essaimé vers la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Norvège et la Finlande, et, tout récemment, les Pays-Bas. En France, il veut profiter du lancement de la « carte musique jeunes » pour accroître sa notoriété et passer à la vitesse supérieure.

Prochaine étape : les Etats-Unis. Le lancement est programmé pour cette année, mais sur ce sujet également, les dirigeants de Spotify sont muets ou presque. « *On peut vous confirmer qu'on y travaille* » est la seule réponse que l'on entend quand la question est posée. Les sites spécialistes sur Internet parlent eux déjà d'un partenariat avec un géant du secteur, type Google, Facebook ou encore Microsoft. La concurrence s'annonce rude outre-Atlantique : selon le site Cnet, Google devrait lancer son site de musique à la rentrée. De son côté, Apple entretient savamment l'attente sur un site de streaming, qui viendrait compléter son iTunes Music Store. Le groupe de Cuppertino a racheté, puis fermé, le site Lala.com, sur lequel la rumeur dit qu'il se basera pour construire son offre en streaming. La taille du marché américain fait rêver les dirigeants de Spotify, tout comme l'idée d'aller se frotter aux géants locaux.

Le rêve caché ? Rééditer le même succès que Spotify a connu dans son pays d'origine. Dans ses frontières, Spotify est un véritable succès, un défi réussi alors que la popularité de The Pirate Bay avait fait des ravages auprès des Internautes suédois. « *Pour les principales maisons de disques, la Suède était considérée comme un pays perdu* », estime Gustav Söderström. Spotify revendique deux millions d'utilisateurs en Suède, soit exactement un habitant sur cinq. Le portefeuille des 320.000 abonnés payants serait constitué à moitié de Suédois. « *C'est une réalité, Spotify est vraiment populaire ici* », admet Andreas Hultgrin, un militant du Parti pirate croisé dans la principale artère commerçante de Stockholm. Succès de Spotify et de son offre légale ou pas, le Parti pirate suédois continue sur sa lancée et milite pour l'abandon de la législation anti-piraterie adoptée il y a tout juste un an par le gouvernement suédois. Après son succès aux élections européennes, le Parti pirate suédois vise déjà la prochaine étape : être représenté au Parlement, dans le cadre des élections prévues en septembre prochain. « *D'ici à septembre, nous prévoyons de venir distribuer des tracts tous les mercredis, peut-être même plus souvent* », poursuit le jeune homme au look de « geek », étudiant en web design quand il ne milite pas. Le Parti Pirate revendique aujourd'hui 16.000 adhérents, contre plus de 40.000 il y a un an, au moment de sa percée électorale. Impossible de dire avec certitude combien d'entre eux ont succombé aux sirènes de Spotify. Au risque d'abandonner la lutte.

GRÉGOIRE POUSSIELGUE

Les Echos

COMMUNIQUÉ RÉALISÉ PAR VOX MEDIA PARTNER

Région Frioul-Vénétie Julienne

L'attrait de la différence

Loin des clichés sur l'Italie, le Frioul-Vénétie Julienne, à la frontière de la Slovénie et de l'Autriche, cultive une identité à part. Son territoire, sur lequel vit une importante minorité slovène, constitue un tremplin idéal vers le monde slave. La région entend devenir une plate-forme logistique de premier plan entre Adriatique et Baltique et servir de porte d'accès aux marchés internationaux pour les entreprises situées le long de cet axe nord-sud. Un projet prévoit des investissements de plus de 1 milliard d'euros dans les ports de Trieste et Monfalcone pour manutentionner 4 millions de conteneurs à l'horizon 2020. « Nous avons l'ambition de devenir un moteur économique au service de l'internationalisation de tout le nord de l'Italie. A terme, nous souhaitons créer une euro-région transnationale capable de négocier avec Bruxelles des projets d'importance communautaire », explique Federica Seganti, ministre régionale de la Planification territoriale, des Collectivités locales et de la Sécurité. La Région cherche à se rapprocher de l'Europe de l'Est en établissant des relations directes avec certains gouvernements. « Nous avons par exemple signé un protocole d'accord avec la Serbie, une première en Italie au niveau régional », précise Federica Seganti, chargée des relations internationales et avec l'Europe. Le Frioul-Vénétie Julienne est l'une des cinq régions autonomes que compte l'Italie et jouit de compétences élargies. Ses dirigeants ont obtenu le soutien financier de Rome pour l'ajout d'une troisième voie à l'autoroute Venise-Trieste. Les appels d'offres pour 4 des 5 tronçons concernés ont déjà été lancés. D'ici 2013, tout cet ouvrage sera en chantier. « L'autoroute fonctionnera en synergie avec nos infrastructures portuaires et nous permettra de tirer parti de notre situation au croisement du corridor pan-européen V, qui relie le Portugal et à l'Ukraine en passant par Lyon et Trieste, et de l'axe Adriatique-Baltique. En ce qui concerne le transport aérien, la Région veut prendre le contrôle de l'aéroport de Trieste, afin d'en relancer l'activité. Nous entendons développer conjointement tous les modes de transport pour bâtir une offre logistique gagnante », affirme Riccardo Riccardi, ministre régional de la Mobilité et des Infrastructures de transport. Les télécommunications ne sont pas en reste, avec le déploiement d'un réseau de fibres optiques, au coût de 120 millions d'euros. « Nous sommes en train de mettre le haut débit à la portée de tous. Le projet Ermes prévoit le raccordement des 218 communes de la région en 2011 et des zones industrielles en 2013. La rapidité des télécommunications sera un atout supplémentaire pour nos entreprises. La gestion du réseau sera confiée à un opérateur privé sélectionné sur appel d'offres », ajoute Riccardo Riccardi.

La Région parvient à dégager les ressources financières nécessaires grâce à un programme de rationalisation de ses dépenses. « Nous avons revu et corrigé le fonctionnement de toute la machine administrative et pris des mesures pour contrôler les dépenses de santé. Parallèlement, nous avons signé un accord avec le gouvernement national pour une meilleure répartition des impôts. Nous avons pu mettre plusieurs centaines de millions à la disposition de nos entrepreneurs en mal de liquidités », déclare Sandra Savino, ministre régional du Budget, des Ressources économiques et financières, du Patrimoine et des Services généraux. Son gouvernement a dans la foulée baissé d'un point l'impôt régional sur les activités productives (IRAP) pour les travailleurs indépendants et les PME. L'IRAP figure parmi les plus faibles de tout le pays. « Nous cherchons aujourd'hui à resserrer nos liens avec les pays voisins pour améliorer notre approvisionnement en énergie. La collaboration avec la Croatie dans le domaine nucléaire semble prometteuse, tout comme la future usine de regazéification de Zaule », poursuit Sandra Savino.

Riccardo Riccardi
Ministre régional de la Mobilité et des Infrastructures de transport

Le Frioul-Vénétie Julienne entend également consolider sa vocation touristique. Des plages de l'Adriatique aux sommets des Dolomites, il abrite une grande diversité de paysages et d'écosystèmes, une richesse de mieux en mieux protégée. « Prévention de la contamination des sols, stratégie d'amélioration de la qualité de l'air et promotion du tri sélectif des ordures figurent parmi nos priorités. Il s'agit de préserver l'environnement pour préserver le cadre de vie de nos concitoyens et encourager l'essor des formes de tourisme qui ont le vent en poupe aujourd'hui : randonnée, cyclisme, etc. », raconte Elio De Anna, ministre régional de l'Environnement et des Travaux publics et responsable des loisirs, qui entend faciliter le développement de tout l'intérieur de la région. « Je me suis longtemps battu pour que l'UNESCO inscrive les Dolomites sur sa liste des espaces protégés. Aujourd'hui que nous avons obtenu gain de cause, nous cherchons à faciliter l'ouverture de structures d'hébergement - chambres chez l'habitant ou refuges - compatibles avec ce milieu montagneux exceptionnel », reprend Elio de Anna.

Elio De Anna
Ministre régional de l'Environnement et des Travaux publics

La Région Frioul-Vénétie Julienne s'est dotée en 1998 d'une Agence régionale de Protection de l'Environnement (ARPA, acronyme italien). Cet organisme public met en œuvre différentes techniques pour surveiller et contrôler une batterie de paramètres environnementaux. Il effectue également des activités de recherche, participe à des missions scientifiques et réalise des analyses sanitaires. « L'ARPA, grâce à ses antennes réparties sur tout le territoire régional, suit efficacement l'évolution des 3 éléments que sont l'air, l'eau et la terre. L'Agence prélève des milliers de données qui, une fois exploitées, sont communiquées aux différentes collectivités locales - Région, Provinces et Communes - et déterminent les interventions nécessaires à la préservation du milieu naturel et du cadre de vie des populations », explique Lionello Barbina, directeur général de l'ARPA. L'Agence diffuse des informations vérifiées et indépendantes, garantissant aux citoyens un suivi sérieux de la qualité de l'environnement, selon une approche pluridisciplinaire qui intègre les principes du développement durable. « Notre activité de surveillance s'appuie sur plusieurs programmes de recherche telle que la modélisation des processus environnementaux. Nous cherchons par ailleurs à maintenir des relations serrées avec les entreprises. Nous les incitons à adopter de bonnes pratiques environnementales, ce qui peut leur permettre d'obtenir ensuite une certification écologique. Nous réalisons enfin des campagnes de sensibilisation, particulièrement en direction des jeunes générations », conclut Lionello Barbina.

Credits : Ville de Pordenone

Ville de Pordenone : un patrimoine architectural soigneusement entretenu et une vie culturelle intense.

Renzo Tondo : miser sur la géographie pour relancer l'économie

Trieste a été pendant plusieurs siècles l'un des principaux ports de l'Europe centrale. L'apparition du Rideau de fer au lendemain de la deuxième guerre mondiale l'a privé de son hinterland. Depuis la chute du communisme, la ville et tout le Frioul-Vénétie julienne voient leurs horizons s'élargir. Le président de la Région, Renzo Tondo, accélère la modernisation des infrastructures de transport pour brancher l'économie frioulane sur les pays voisins, afin de fournir de nouveaux débouchés aux entreprises locales et de développer le secteur des services logistiques. Président de la Région entre 2001 et 2003, il occupe à nouveau ce poste depuis 2008. Il a également siégé à Rome en tant que député. Rencontre avec un entrepreneur que n'a pas laissé pas la crise économique vaincre ses ambitions.

Question : Vous avez été porté à la tête de la Région au moment même où commençait la crise. La conjoncture a-t-elle bouleversé vos projets ?

Réponse : D'un point de vue économique, nous traversons la période la plus difficile depuis la guerre. Il est évident que nous avons dû nous adapter aux circonstances. Le soutien à l'emploi et aux familles frappées par le chômage est devenu la priorité absolue, mais nous maintenons nos projets les plus emblématiques, notamment l'ajout d'une troisième voie à l'autoroute qui nous relie à Venise. Je superviserai personnellement tous les travaux qui se dérouleront sur le territoire régional et je me tiens prêt à intervenir si un obstacle devait surgir. Les appels d'offres seront bien entendu ouverts aux investisseurs étrangers. Ce chantier va nous permettre de projeter notre région en direction de l'Europe centrale et d'accélérer l'internationalisation de nos entreprises. Nous sommes une région où coexistent plusieurs cultures et langues, un lieu de rencontre et de passage. La construction du périphérique de Venise a déjà facilité les échanges de tous ordres avec le reste de l'Italie et l'Europe de l'Ouest. L'arrivée des touristes s'en trouve simplifiée. Nous avons beaucoup à offrir : plages, montagne, lacs, patrimoine architectural de nos villes...

Q. : La rigueur budgétaire est le sujet du moment en Europe. Quelles sont les mesures adoptées par le Frioul-Vénétie julienne ?

R. : Le mot 'sobriété' a toujours fait partie de notre vocabulaire. Plus que jamais, nous rationalisons nos dépenses en réformant par exemple le système de santé, en coupant dans les frais de mission de nos fonctionnaires et en restructurant et fusionnant différents services administratifs. En deux ans, nous sommes même parvenus à diminuer de 289 millions d'euros la dette de la Région. Nous avons devancé l'appel du gouvernement national, qui demande aujourd'hui aux collectivités locales de gérer les finances publiques avec la plus grande prudence. Nous entendons maintenir intact notre crédibilité financière, qui conditionne dans une large mesure notre avenir. Nous maintenons cependant les investissements qui consolide le tissu industriel régional. Nous finançons les meilleurs programmes de recherche et développement de nos entreprises. Pour approfondir notre action, nous cherchons à obtenir de Rome les ressources financières que la Constitution nous accorde en tant que Région autonome. Nous voulons avoir les moyens de nous repositionner au centre de l'Europe.

Renzo Tondo
Président
Région Frioul-Vénétie Julienne

Tourisme : un territoire aux multiples saveurs

On apprend autant à aimer l'Italie en arpentant ses magnifiques paysages chargés d'histoire qu'en mangeant dans ses restaurants : le Frioul-Vénétie Julienne ne fait pas exception à cette règle. « Notre région compte 144 produits typiques, dont le vin blanc, avec une part de marché de 2 % au niveau national, le jambon cru San Daniele, le fromage Montasio, la truite, les pommes... Nous accordons la priorité à la mise en valeur de nos filières agroalimentaires traditionnelles en synergie avec le tourisme. L'avenir de notre agriculture, dans l'actuel contexte de concurrence internationale, passe par le développement des dénominations d'origine contrôlée et de labels de qualité tel qu'AQUA, qui identifie la meilleure viande de porc », explique Claudio Violino, ministre régional des Ressources agricoles, naturelles et forestières. La Région a dégagé un budget de 10 millions d'euros pour promouvoir ses vins en Italie et à l'étranger. « Nous travaillons avec la Région Vénétie à l'extension de la dénomination d'origine Prosecco à la province de Trieste et à l'homogénéisation de la production de vin à partir de la variété de raisin tocai friulano », ajoute Claudio Violino.

Le Frioul-Vénétie Julienne ne ravira pas seulement les gourmands. Les amateurs de plein air apprécieront les Dolomites frioulanes, des paysages montagneux que l'UNESCO a inscrits depuis peu sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité. « Les stations balnéaires de Grado et Lignano Sabbiadoro accueillent 80 % des touristes qui décident de nous visiter, mais nous voulons attirer davantage de voyageurs vers l'intérieur, où la grande qualité de vie et un environnement préservé garantissent un séjour avec zéro stress. Parallèlement, nous développons une offre culturelle puissante, avec par exemple les concerts estivaux organisés dans le cadre de l'initiative Music&Live du gouvernement régional. L'entrée est gratuite pour toutes les personnes séjournant dans la région. Des artistes de la taille de Cold Play et Madonna se sont produits l'année dernière », affirme Andrea Di Giovanni, directeur général de l'Agence régionale du Tourisme. L'Agence participe aux salons touristiques les plus en vue, tel que le BIT de Milan, avec cette année un stand de 1800 mètres carrés. « Autre argument promotionnel, le sport : avec l'initiative Sport&Competition, nous misons sur des événements tels que le Giro cycliste et les épreuves du championnat du monde de ski alpin pour projeter une image séduisante. Le golf représente un autre point fort. Nous comptons plusieurs parcours réputés », conclut Andrea Di Giovanni.

LE FRIOUL-VÉNÉTIE JULIENNE EN CHIFFRES

Président régional : Renzo Tondo
Capitale régionale : Trieste
Superficie : 7 845 Km²
Population : 1,234 million d'hab. (2009)
PIB : 32,89 milliards € (2008)

Sites Web :
www.regione.fvg.it ;
www.turismofvg.it ;
www.arpa.fvg.it ;
www.friulinnovazione.it ;
www.transpadana.org ;
www.csim.it ;
www.aussacorno.it ;
www.pn.camcom.it ;
www.univ.trieste.it ;
www.sissa.it
www.urbanhotel.it

COMMUNIQUÉ RÉALISÉ PAR VOX MEDIA PARTNER

RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT

Le pari de la matière grise

Credits: Université de Trieste

L'Université de Trieste, un établissement réputé qui attire chaque année un grand nombre d'étudiants étrangers.

Les initiatives du Frioul-Vénétie Julienne en matière d'innovation et d'enseignement universitaire font régulièrement l'objet d'études de la part du gouvernement national et sont copiées un peu partout dans le pays. « Nous concevons notre territoire comme un vaste laboratoire à ciel ouvert où toutes les entreprises privées et organismes publics actifs dans le secteur de la recherche collaborent et obtiennent de l'administration les financements nécessaires pour leurs travaux. Recherche pure ou recherche appliquée, nous avons injecté l'année dernière 20 millions d'euros dans différents programmes, grâce à une loi régionale qui encourage l'innovation », explique Renzo Tondo, président de la Région.
Le Frioul-Vénétie Julienne dispose de 4 technopôles : Area Science Park, Friuli Innovazione, Polo Tecnologico Pordenone et Agemont, la dernière née, qui entend dynamiser l'économie des zones montagneuses grâce à la diffusion des technologies de pointe. « Nous sommes également parvenus à organiser deux filières autour de compétences très poussées : l'industrie nautique et la médecine moléculaire. Deux constructeurs de bateaux français et slovène se sont récemment installés aux côtés du géant italien Fincantieri. Fait exceptionnel, la région a su conserver les techniques traditionnelles de construction nautique et reste capable de bâtir des navires en bois », ajoute Renzo Tondo.
Area Science Park, plus ancienne structure du genre et référence incontournable à la grandeur du pays, effectue un important travail de coordination des programmes d'innovation au niveau régional. Les 21 centres de recherche qui composent cette technopôle associent des entreprises privées - elles sont plus de 60 aujourd'hui - à leurs travaux. « Ces alliances se créent autour d'objectifs précis. Si les résultats sont là, nous renouvelons le partenariat. Dans le cas contraire, nous mettons fin à notre collaboration. Les sociétés se font une concur-

Giancarlo Michellone
Président
AREA Science Park

rence féroce pour décrocher un contrat avec nous », déclare Giancarlo Michellone, président d'Area Science Park, qui a enregistré en 2009 une croissance de son chiffre d'affaires, malgré la crise. La technopôle a multiplié ces dernières années les accords avec d'autres régions italiennes. « Il existe d'importantes réserves de matière grise dans le Mezzogiorno, d'où par exemple notre partenariat avec la Région Basilicate. Notre privilégions la recherche méthodologique, c'est-à-dire l'amélioration des techniques de recherche pour permettre aux entreprises d'aller de l'avant. Dans les régions méridionales, les capacités intellectuelles existent, mais pas toujours le savoir-faire pour en tirer parti », continue Giancarlo Michellone, qui affiche un curriculum vitae impressionnant: il a mis au point le système de freinage ABS à l'âge de 29 ans. Area Science Park reçoit 8 millions d'euros par an de l'Etat, mais ses revenus proviennent également des entreprises privées, de l'Europe et de la Région. « Nous rassemblons 2500 employés, dont une majorité de chercheurs. Au cours des prochaines années, nous avons l'intention d'accélérer notre internationalisation et de développer nos activités à l'étranger. Nous ouvrirons de nouveaux marchés avec l'objectif d'impliquer les entreprises locales dans des projets internationaux. Nous regardons notamment en direction des pays de l'Est », reprend Giancarlo Michellone.
L'internationalisation est déjà une réalité à l'Université de Trieste. Solidement installé au deuxième rang du classement des meilleures universités publiques d'Italie, l'établissement attire un grand nombre d'étudiants étrangers. « Plusieurs facteurs expliquent cet

Francesco Peroni
Recteur
Université de Trieste

engouement. D'abord, nos diplômes ouvrent plus facilement les portes du monde du travail. Ensuite, notre production scientifique est réputée au-delà de nos frontières dans des domaines aussi pointus que la chimie, les neurosciences et l'ingénierie navale. Enfin, le caractère multiculturel de la région séduit les jeunes », affirme Francesco Peroni, recteur de l'Université de Trieste. L'établissement envoie 60 de ses étudiants en France chaque année dans le cadre du programme Erasmus et reçoit une vingtaine de Français. Il a signé des accords de collaboration en matière de recherche scientifique et didactique avec 7 universités hexagonales. « Nous avons aussi déposé 2 brevets nés de notre coopération avec le CNRS dans le domaine pharmaceutique. Les relations avec la France sont denses », se réjouit Francesco Peroni. Depuis sa prise de fonction, il a lancé une restructuration complète de l'établissement, afin de rationaliser les dépenses : les départements sont passés de 41 à moins de 20.
Le Frioul-Vénétie Julienne abrite l'une des six écoles supérieures que compte l'Italie. Fondée en 1978, l'Ecole internationale supérieure d'Etudes avancées (SISSA) a récemment inauguré de nouveaux locaux. Elle offre des formations de troisième cycle et développe une intense activité de recherche en physique (astrophysique, physique des particules et théorie des solides), mathématiques, neurobiologie et neurosciences cognitives. «Nous collaborons avec des professeurs français en neurobiologie et physique. Nous avons adopté une approche résolument européenne de la recherche. Nos principaux partenaires italiens sont l'Université de Trente et l'Ecole polytechnique de Turin. Nous avons vu le jour comme centre de recherche fondamentale, mais depuis 5 ou 6 ans, nous optimisons les applications économiques de l'innovation. Nous déposons de l'ordre de 4 à 5 brevets par an. Une entreprise pharmaceutique vient d'acheter un médicament contre la douleur que nous avons mis au point », explique Stefano Fantoni, directeur de la SISSA. L'Ecole possède par ailleurs une filiale qui publie plusieurs revues scientifiques sur Internet. «Les écoles supérieures doivent occuper une place centrale dans le développement économique du pays et contribuer à résoudre les problèmes qui se posent à la société. Nous avons lancé une initiative dans le domaine de l'énergie, un secteur dans lequel l'Italie accuse un retard certain. Nous développons aussi des modèles mathématiques pour mieux planifier la circulation routière et comprendre la circulation sanguine. 35 % de nos étudiants sont étrangers et nous les préparons au travail en entreprise », souligne Stefano Fantoni. L'Université d'Udine pour sa part est un établissement fortement ancré dans la société qui l'a vu naître. « Notre création est intervenue deux ans après le tremblement de terre de 1976. Il s'agissait d'une revendication populaire et d'une étape importante de la reconstruction de la région. Nous

Cristiana Compagno
Rectrice
Université d'Udine

jouons depuis cette époque un rôle important de dynamisation de l'économie et d'internationalisation de nos entreprises. Développement industriel et transfert de technologie vers le secteur privé sont nos raisons d'être. Nous sommes à l'origine de la fondation de nombreuses sociétés », signale Cristiana Compagno, rectrice de l'Université d'Udine. L'établissement travaille en partenariat avec l'Université de Nice pour les formations en informatique, avec l'Université de Grenoble au niveau des doctorats - les diplômes sont alors reconnus des deux côtés de la frontière - et avec l'Université de La Sorbonne dans plusieurs disciplines audiovisuelles. « Nous fonctionnons en symbiose avec la technopôle Friuli Innovazione. Nous avons notamment créé un Institut de Génomique appliquée, afin de développer des défenses comme les maladies, par exemple chez les plantes. Là aussi, nous collaborons avec des chercheurs français et nous avons participé ensemble au déchiffrage du génome humain », raconte Cristiana Compagno.
La technopôle Friuli Innovazione est un centre de recherche et de transfert de technologie. « Nous nous sommes entretenus avec de nombreux chefs d'entreprise. Connaissances, compétences et innovation apparaissent une fois de plus comme le meilleur moyen de sortir de la crise. Nous aidons donc les PME, qui constituent l'armature industrielle du pays et de notre région, à augmenter la valeur ajoutée de leurs services et produits. Nous nous intéressons aussi bien aux secteurs matures telles que la mécanique et la métallurgie qu'aux filières technologiques de pointe. Nous jouons le rôle de pépinière pour les jeunes entreprises les plus innovantes », explique Fabio Feruglio, directeur de Friuli Innovazione. 15 sociétés informatiques ont ainsi vu le jour au cours des deux dernières années. La technopôle réussit le tour de force de s'autofinancer grâce aux services qu'elle fournit à certains grands groupes. Plu-

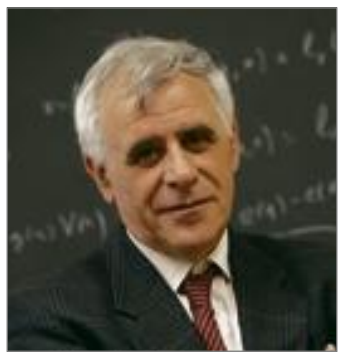
Stefano Fantoni
Directeur
SISSA

sieurs constructeurs automobiles renommés viennent y soumettre leurs modèles à des simulations. « Nous disposons d'installations pour étudier l'aérodynamisme des carrosseries et d'un laboratoire d'olfactométrie dynamique. Nous aidons les entreprises à établir un plan d'affaires viable et nous multiplions les partenariats avec des technopôles, des universités et des sociétés étrangères, surtout en Amérique du Nord et dans les Balkans », conclut Fabio Feruglio.

Transpadana : la grande vitesse ferroviaire de Lyon à Trieste

Les responsables politiques et décideurs économiques du Frioul-Vénétie julienne unissent leurs efforts pour que le Corridor européen V - un couloir de circulation intermodal reliant le Portugal à l'Ukraine via la plaine du Pô - devienne une réalité dans les meilleurs délais. Au niveau routier, une troisième voie sera bientôt ajoutée à l'autoroute Venise-Trieste. En matière ferroviaire, la construction d'une ligne à grande vitesse entre Lyon et la frontière slovène se trouve en projet. Un comité de promotion a vu le jour voilà plusieurs années. Baptisé Transpadana, il coordonne l'action des sujets privés et organismes publics qui le composent. « Nous favorisons une approche véritablement internationale de ce chantier. Nous sommes en contact avec nos homologues français et slovènes. Nous travaillons pour que la nécessaire dimension intermodale de cette infrastructure soit prise en compte. Il s'agit de créer autour de cette voie ferrée un réseau de transport intégré desservant aussi bien les villes, ports et zones industrielles que les plateformes logistiques », déclare Antonio Paoletti, président de la Chambre de commerce de Trieste et co-président de Transpadana. L'association compte deux présidents, l'un représentant le secteur privé et l'autre les organismes publics. Elle divulgue dans la classe politique et les milieux d'affaires les résultats d'études sur les retombées de ce projet et cherche à rassembler l'opinion publique autour de cette initiative. « Nous voulons que les citoyens s'approprient cette idée. Cette voie ferrée sera le patrimoine de tous. Elle permettra de franchir les Alpes à leurs extrémités ouest et est. L'expérience acquise lors de la construction du chemin de fer entre Lyon et Turin doit être mise à profit pour le tronçon entre Trieste et Diva a, en Slovénie. Nous cherchons à comparer et diffuser les savoir-faire nationaux et régionaux pour bâtir une infrastructure exemplaire », ajoute Antonio Paoletti. Transpadana facilite l'émergence d'un consensus international et crée un climat positif autour d'un grand projet qui accélèrera les échanges entre plusieurs pays européens.

AREA SciencePark

90 centres de recherche et entreprises innovatrices ont choisi AREA Science Park comme lieu privilégié où s'installer et accroître leur compétitivité.
Le **29 Octobre 2010** prochain ils rencontreront des chercheurs et des entreprises du monde entier dans le cadre du **Business Day**, afin de faire connaissance et de développer de nouvelles activités communes de recherche et de coopération.

www.areasciencepark.com/business

AREA Science Park Trieste - Tél : +39 040 3755111 ; Fax : +39 040 226142

COMMUNIQUÉ RÉALISÉ PAR VOX MEDIA PARTNER

TRIESTE-GORIZIA

Un pont vers l'Est

Les provinces de Trieste et Gorizia, aux confins de l'Italie et de la Slovénie, sont depuis la disparition du Rideau de Fer le lieu de rencontre des mondes latin et slave. Qu'il s'agisse de culture ou d'économie, elles vivent à l'heure internationale. « Notre condition de carrefour représente un atout. La population a fêté l'ouverture de la frontière et nous avons pu concrétiser des projets telle qu'une piste cyclable vers l'Est. Aujourd'hui, l'intense activité culturelle reflète notre vocation de pont entre l'Italie et l'Europe centrale. La présence d'églises de toutes les confessions traduit la diversité de notre population et nous récupérons ce patrimoine architectural », explique Maria Teresa Bossa Poropat, présidente de la Province de Trieste, qui organise plusieurs festivals de cinéma. La culture au sens large est conçue comme un outil de promotion sur la scène européenne, avec par exemple l'organisation d'une Foire de l'Huile d'Olive Vierge Extra. La production régionale d'huile est limitée, mais sa qualité est très appréciée des gourmets. « La culture est synonyme de richesse et fait partie des habitudes de vie de nos concitoyens. Notre théâtre est celui qui affiche le plus grand nombre d'abonnés - 16 000 - de toute l'Italie. Notre ville offre à ses habitants la meilleure qualité de vie de tout le pays, selon un grand journal national. Aujourd'hui, nous travaillons à la réhabilitation du quartier du Vieux-Port, 70 hectares qui disposeront bientôt d'un port de plaisance et d'hôtels », annonce Roberto Dipiazza, maire de Trieste.

Maria Teresa Bassa Poropat
Présidente
Province de Trieste

La ville, dont la vocation touristique s'affirme d'année en année, s'enorgueillit déjà à juste titre de plusieurs établissements hôteliers de prestige, dont l'avant-gardiste Urban Hotel, une adresse fréquentée par une clientèle exigeante à la recherche d'un cadre unique. L'établissement combine architecture classique, design, confort et technologie. Il se trouve au cœur de la vieille ville, dans une bâtisse du XVIIIe. A proximité de la charmante Piazza Unità et à un jet de pierre des principaux musées et du centre des congrès. Les espaces communs et les chambres où le blanc est la couleur dominante réussissent à marier de façon rationnelle l'Histoire avec le design italien et international le plus contemporain. La province de Gorizia (466 km²), deux fois plus grande que celle de Trieste, s'étend sur les confins septentrionaux de l'Adriatique. Elle abrite le port le plus nordique de cette mer, Monfalcone. « Nous nous trouvons sur une plaine au sortir des Alpes, en prise directe sur l'Europe centrale, un territoire idéal pour accueillir des entreprises à vocation internationale. Avec la chute du Rideau de Fer, nous sommes passés d'une situation périphérique à une position centrale enviable. Il s'agit d'un avantage comparatif indéniable auquel s'ajoutent l'un des taux de criminalité les plus faibles de tout le pays et une forte capacité d'intégration de la main d'œuvre étrangère », assure Enrico Gherghetta, président de la Province de Gorizia, qui rappelle que le taux de chômage local fait l'envie du reste de l'Italie.

Le tourisme constitue un autre axe privilégié d'internationalisation de l'économie provinciale. La station balnéaire de Grado génère à elle seule 20 % du PIB de Gorizia ! « Nous avons investi 4 millions dans la création de pistes cyclables et de structures d'accueil pour permettre aux visiteurs de découvrir nos vignobles. Notre vin Collio est réputé dans le monde entier. Nous créons parallèlement le Musée Carso 2014+, entièrement interactif, sur le thème de la Première guerre mondiale et des 12 batailles de l'Isonzo », ajoute Enrico Gherghetta.

Enrico Gherghetta
Président
Province de Gorizia

La Province, qui a créé le Fonds Gorizia pour soutenir l'implantation de nouvelles entreprises, investit également énormément dans la formation et l'enseignement supérieur. « La présence de jeunes diplômés facilite l'expansion des industries autour du port de Monfalcone, où les chantiers navals Fincantieri donnent du travail à de nombreux sous-traitants. Nous avons pour projet de creuser davantage le canal qui dessert les environs du port, afin de faciliter l'essor du trafic de conteneurs. Nous visons 2 millions d'unités par an », signale Emilio Sgarlata, président de la Chambre de Commerce de Gorizia, qui gère directement une partie du patrimoine foncier portuaire et souligne que l'emplacement stratégique de la province facilite l'essor des activités logistiques.

Monfalcone : investir en lieu sûr

Le Frioul-Vénétie julienne tout entier constitue de par sa situation géographique une base idéale pour pénétrer les marchés des Balkans et d'Europe centrale. Le port de Monfalcone, dans la province de Gorizia, a su tirer parti de cet avantage naturel en se dotant d'infrastructures exceptionnelles, ce qui lui vaut de recevoir régulièrement des investissements importants. « Nous combinons canaux navigables, autoroute, chemin de fer, aéroport et proximité de la mer, une offre logistique qui séduit les entreprises. Le constructeur nautique français Bénéteau s'est installé ici, près des chantiers navals Fincantieri. Nous avons l'ambition de devenir l'un des premiers pôles européens de nautisme sportif. Toutes les industries qui ont besoin d'un accès rapide aux voies maritimes trouveront ici des conditions optimales pour leur croissance », assure Giampaolo Fontana, directeur général du Consortium pour le Développement industriel de la Commune de Monfalcone. Cet organisme gère un total de 640 hectares sur lesquels 140 entreprises se sont déjà implantées. 60 hectares se trouvent en cours de viabilisation. « Nous disposons encore d'importantes réserves foncières, notamment de 500 000 mètres carrés d'arrière-port, tout près des quais. Nous améliorons en permanence notre offre de services, avec par exemple l'augmentation de la capacité de notre réseau de fibres optiques et la prochaine construction d'un héliport », conclut Giampaolo Fontana.

UDINE-PORDENONE

De l'industrie à la culture

A bien des égards, la province d'Udine fait figure de « poids lourd » du Frioul-Vénétie julienne. Elle occupe les trois cinquièmes du territoire régional et rassemble près de la moitié de la population totale. « Nous sommes le cœur économique de la région et ici se trouvent les industries les plus importantes, sidérurgie et fabrication de meubles autour de la ville d'Udine par exemple. Nous avons été durement frappés par la crise, mais nos atouts, telles que les infrastructures de transport de la zone industrielle d'Ausa-Corno, nous permettront de repartir de l'avant », explique Pietro Fontanini, président de la Province d'Udine, qui optimise ses dépenses de fonctionnement pour continuer à investir dans le réseau routier. La montée en puissance programmée du port de Monfalcone, dans la province de Gorizia, devrait se traduire par une augmentation du trafic ferroviaire à Udine, puisque la province est traversée par une voie qui ouvre les marchés allemand et d'Europe centrale. « Nous serons en mesure de concurrencer les ports d'Europe du Nord puisque nous ferons économiser plusieurs jours de navigation aux compagnies maritimes », précise Pietro Fontanini. La Province a par ailleurs créé le Parc industriel Luigi Danieli pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprises.

La province d'Udine compte une station balnéaire très fréquentée en été par les familles : Lignano Sabbiadoro. « Notre province offre bien plus que des plages. La culture constitue un argument efficace pour séduire les touristes. Nous avons organisé en mai dernier Les Journées de Jean-Baptiste Tiépolo, un hommage à ce peintre vénitien. Quelques semaines auparavant s'était déroulée la douzième édition du Festival de Cinéma Far East, qui présente les œuvres de réalisateurs asiatiques. De par notre histoire et notre géographie, nous sommes un condensé des cultures européennes. Aujourd'hui, nous voulons acquérir une dimension internationale », affirme Furio Honsell, maire d'Udine. La ville célèbre également un salon gastronomique - Friuli DOC, en septembre - et un semi-marathon qui attire des athlètes du monde entier.

La province de Pordenone constitue avec celle d'Udine le Frioul historique et tout comme sa voisine, elle a connu un développement industriel impressionnant. Les secteurs les plus représentatifs sont le meuble, les appareils électroménager, la plasturgie, la coutellerie et les pièces détachées automobiles. « Nous agissons pour accélérer l'essor des entreprises. Dans les zones de production, nous investissons pour désengorger les axes routiers. Nous allons ouvrir une Route du Meuble qui unira toutes les zones industrielles qui travaillent le bois. Nous mettons à la disposition des investisseurs des terrains viabilisés, par exemple dans la zone industrielle de Ponte Rosso. Nous favorisons parallèlement l'innovation : nous avons pris une participation dans la Technopôle de Pordenone, qui collabore avec les autres centres de recherche de la région », déclare Alessandro Ciriani, président de la Province de Pordenone, qui signale également l'existence d'un Table ronde de l'Innovation, un comité qui réunit représentants des principaux établissements financiers et entreprises industrielles. « Notre volonté est d'instaurer un partenariat public-privé capable de conduire une politique coordonnée de marketing de notre territoire. Nous voulons nous projeter à l'international pour attirer des investissements. En matière touristique, nous avons déjà créé une marque - Pordenone with love - pour mieux promouvoir la province », continue Alessandro Ciriani, qui est l'un des présidents de province les plus populaires du pays, selon une enquête du journal Il Sole 24 Ore.

Pietro Fontanini
Président
Province de Udine

Alessandro Ciriani
Président
Province de Pordenone

La ville de Pordenone, qui compte environ 50 000 âmes, s'est de son côté bâtie une réputation enviable de centre culturel dynamique. Elle vient d'inaugurer une toute nouvelle médiathèque autour d'un ancien cloître du XVIIIe siècle. « Cette institution abritera à terme 160 000 ouvrages. Il s'agit du point d'orgue d'une politique d'équipement commencée en 2001. Nous avons construit un théâtre de 1000 places, un musée archéologique et une extension du musée des beaux-arts et des sciences. Nous sommes toujours une ville industrielle, comme en témoigne la croissance du secteur des foires commerciales, mais nous avons ajouté une nouvelle facette à notre cité », se réjouit Sergio Bolzonello, maire de Pordenone, qui souligne que la ville organise également des événements culturels réputés, au premier rang desquels figure les Journées du Cinéma Muet, qui en sont en 2010 à leur 29e édition. « Cette manifestation est classée parmi les 10 festivals incontournables de la planète par le New York Times. Le Festival Dedica, consacré chaque année à un écrivain différent et son pays d'origine, et le Salon du livre Pordenone Legge ont aussi enregistré un essor spectaculaire », poursuit Sergio Bolzonello. Sous sa houlette, l'aspect physique de la ville a changé, grâce à une politique de ravalement des façades du centre-ville.

Un chiffre illustre l'extraordinaire compétitivité des industries de Pordenone : 50 % de la production locale prend le chemin de l'étranger. « La France constitue toujours avec l'Allemagne le principal débouché des fabricants de meubles haut de gamme. Nous participons au Salon Midest de Paris, consacré à la sous-traitance industrielle. Les industriels français ont démontré ces dernières années un intérêt croissant pour les sous-traitants de la province, en raison de la qualité et du design des produits fabriqués ici », affirme Giovanni Pavan, président de la Chambre de Commerce de Pordenone, qui abrite le Centre régional de la Sous-Traitance du Frioul-Vénétie Julienne, un organisme qui reçoit tous les jours des demandes de collaboration en provenance de l'Hexagone. La Chambre de Commerce a par ailleurs mis au service des industriels la plateforme logistique Centro Ingrosso, qui occupe une surface de 737 500 m² , dont 137 000 m² pour un entrepôt couvert. « Nous en sommes le principal actionnaire. La plateforme fonctionnera à plein régime en 2012. Elle peut encore accueillir de nombreuses entreprises et possède des chambres froides pour conserver les produits agroalimentaires », conclut Giovanni Pavan. Toujours dans cette optique, la Chambre de commerce s'est associée à la campagne de promotion touristique Pordenone with love. Malgré la distance, les Français constituent l'un des principaux contingents de touristes étrangers. Ils apprécient la variété des attraits de la province : montagne, plage et bonne table.

Aussa-Corno : terre fertile pour les entreprises

Les basses terres d'Aussa-Corno, dans la province d'Udine, abritent à proximité du littoral adriatique l'une des zones industrielles les plus dynamiques de tout le Frioul-Vénétie julienne, comme en témoigne la récente implantation de l'Huilerie San Giorgio. « Quatre autres entreprises ont annoncé leur intention de s'installer ici au cours des prochains mois. Il s'agit d'un résultat extraordinaire dans l'actuel contexte de crise économique, résultat qui s'explique par les investissements importants que nous avons effectués pour rendre notre site attrayant. Nous avons déjà injecté 174 millions d'euros », explique Cesare Strisino, président du Consortium pour le développement industriel de la zone d'Aussa-Corno. 80 entreprises sont déjà présentes. La surface totale disponible atteint 1200 hectares et se trouve reliée à la mer par un canal navigable. « Nous sommes classés Objectif 2 par l'Union européenne, ce qui permet de recevoir certaines aides. La Région, grâce à son statut d'autonomie, est de son côté en mesure d'accorder certains avantages fiscaux et n'hésite pas à prendre une participation dans les projets les plus prometteurs. Nous jouons un rôle bénéfique pour toutes les communes voisines, en termes d'emploi et de développement de l'appareil productif », ajoute Cesare Strisino. Les projets programmés - verrerie, sidérurgie, transport routier, chimie - devraient se traduire par des investissements de l'ordre de 290 millions et 350 postes de travail supplémentaires.

Dossier réalisé par Vox Media Partner
info@voxmediapartner.com
Dir. Projet: G. Fossati - Dir. Tech. : G. Dusio
Journaliste: L. Dittfeld - Rédacteur : G. Dufour - Maquette : GioPepe

CROISSANCE VERTE

Et si la moule était l'aliment de demain ?

Diététique, peu polluant, facile à cultiver et résistant aux maladies, le mollusque se révèle une source idéale de protéines.

C'est l'antistar des produits de la mer. On lui préfère l'huître, sur les tables de fête, les gourmets la snobent au profit des praires, des palourdes ou du homard. Elle ne défraie jamais la chronique des espèces menacées, aux côtés du thon rouge, du cabillaud, de l'anchois ou des requins. La moule ne goûte la popularité qu'appariée à son huileux binôme, la frite. Il faudra pourtant compter sur elle lors des premières assises de la conchyliculture, qui s'ouvrent demain à Paris. Elle pourrait apporter une solution durable ou transitoire à la crise que vit l'ostréiculture depuis trois ans déjà. Une terrible mortalité des essaims d'huîtres a décimé jusqu'à 80 % des juvéniles. Cette profession exsangue a imposé au gouvernement des assises pour remettre la culture des coquillages à flot. Les professionnels redoutent de revivre l'hécatombe de l'huître plate, dont la production est passée de 20.000 tonnes annuelles en 1980 à 1.500 tonnes aujourd'hui. Celle de l'huître creuse, qui culminait à 150.000 tonnes avant la crise, aurait déjà fortement régressé.

Une solution de diversification

La culture des moules, elle, traverse sans peine les crises sanitaires et se maintient au niveau de 64.000 tonnes. Comme tous les coquillages, sa récolte essuie de nombreux jours d'interdiction chaque année, en fonction des zones, du climat. Mais l'impact est sans commune mesure. *« C'est une solution intéressante de diversification pour la profession »,* juge Jean-Pierre Baud, responsable du programme « Aquaculture durable » à l'Institut francais de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

PHILIPPE ROY / PXP GALLERY

Pose des boudins de jeunes moules sur les bouchots en Charente-Maritime.

Cette aquaculture combine bien d'autres atouts, que ses professionnels tardent étonnamment à faire valoir. *«Nous avons essayé de mobiliser nos collègues sur le thème du développement durable avec l'impression de prêcher dans le désert »,* regrette Florent Tarbouriech, l'un des rares mytiliculteurs à agiter l'argument durable de cet aliment (lire ci-dessous).

Un bon bilan carbone

En aval de la filière, un gros consommateur et revendeur de moules a saisi l'opportunité. La chaîne de restaurants Léon de Bruxelles, qui en achète 3.000 tonnes par an, a carrément fait calculer le bilan carbone de cet aliment pour le comparer à celui de la viande. Une portion rassasiante de 800 grammes représenterait dix fois moins de gaz à effet de serre que 250 grammes équivalents de bœuf ou 40 fois moins qu'une escalope de veau. Au passage en caisse, le match est sans appel. A 2,20 euros le kilo à l'achat, ou à 10 euros le kilogramme de chair cuite et égouttée, les vendeurs de moules se frottent les mains.

Sur le pèse-personne, l'aliment diététique écrase tous ses rivaux : sa chair est très maigre, concentre les sels minéraux et offre aux adorateurs d'acides gras des omégas bien chiffrés.

Trouver de nouvelles zones

Le développement de cette filière ne manque pas de freins pour autant. Les aires de cultures ne sont pas infinies sur le rivage français. Une partie des ostréiculteurs pourrait convertir certains de leurs parcs, mais la rentabilité reste inférieure à celle des huîtres : il s'agit d'une activité de volume. Les cultures sur cordes devront donc se développer au-delà de la côte, vers le large, mais les quelques tentatives testées en Méditerranée ont échoué.

Car la moule a un ennemi bien outillé, la dorade. Ses dents en forme de marteau savent écraser la coquille et récupérer la chair convoitée. Pas étonnant que les parcs hauturiers aient subi de très fortes prédations, au détriment de leur productivité. *« Les amateurs de chasse sous-marine ont fait des pêches miraculeuses de dorade dans ces zones »,* sourit Florent Tarbouriech qui a dû abandonner l'exploitation d'une telle concession au large de Sète. Les professionnels n'excluent pas de tenter à nouveau l'aventure en testant des techniques de protection des parcs. Certains travaillent aussi sur l'implantation de zones de culture autour des futures fermes éoliennes marines.

MATTHIEU QUIRET

Les chiffres clefs

Coquillages
La conchyliculture française, 2e rang européen, produit 200.000 tonnes de coquillages par an sur 18.000 hectares.
Elle mobilise 3.750 entreprises, 10.000 emplois temps plein et réalise 774 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.
Moules
La France produit 64.000 tonnes de moules et en consomme 400.00 tonnes. L'Espagne est le leader européen avec 260.000 tonnes.
La distribution des moules s'effectue à 45 % en restauration et à 33 % en grandes surfaces.

Un animal rustique aux mutiples avantages

Les atouts de la mytiliculture proviennent de la biologie de la moule elle-même. *« C'est un animal rustique »*, résume Jean-Pierre Baud. Voici les arguments verts du mollusque et quelques limites à son développement.

● Végétarienne
Contrairement aux poissons, les moules sont végétariennes et se nourrissent de phytoplancton, ces algues situées en bas de la chaîne alimentaire marine. Une ressource abondante, dont le prélèvement ne perturbe pas l'écosystème. Les mytiliculteurs n'ont donc pas besoin de rajouter des farines animales ou de surexploiter le stock d'anchois, comme souvent en aquaculture. Cette habitude alimentaire se traduit très favorablement dans le bilan carbone de cette activité.

● Reproductrice active
C'est l'une des cultures les plus productives. La moule est gloutonne et croît donc vite, tout en se reproduisant à des taux élevés. Pour parfaire le tableau, l'élevage des moules est très autonome, puisque les essaims s'installent pratiquement tout seuls sur les filières d'élevage. *« Il suffit de plonger une corde dans le milieu pour qu'elle s'ensemence »,* explique Jean-Pierre Baud. Le mytiliculteur doit ensuite veiller à ce que les « bébés moules » s'installent correctement sur leur support.

● Rustique et résistante
La moule est moins fragile aux pollutions du milieu que d'autres animaux marins. Combiné à sa rusticité, cela en fait une espèce pour l'instant épargnée par les fortes mortalités que subissent d'autres coquillages. Sa résistance dispense de recourir aux traitements antibiotiques que l'aquaculture doit parfois employer dans les exploitations trop denses.

● Facile à vivre
En France et en Méditerranée, la mytiliculture utilise la technique du bouchot ou celle des filières. La première consiste à ficher un pieu sur l'estran (zone recouverte à marée haute et découverte à marée basse), la seconde à plonger des cordes dans l'eau de mer. Toutes deux sont respectueuses du milieu. Les Pays-Bas exploitent, eux, des gisements naturels au fond de l'eau qui imposent de le racler.

● Des limites
La gourmandise reste un péché, même chez les bivalves. Comme ils mangent beaucoup, ces goinfres produisent d'abondants produits de filtration biologiques, qui peuvent perturber le milieu et menacer la culture même. C'est pourquoi les mytiliculteurs doivent éviter de trop intensifier leurs parcs. Autre contrainte, dans les eaux chaudes estivales, la moule héberge parfois une microalgue, Dynophysis, qui ne la dérange pas mais peut provoquer des diarrhées chez l'humain.

Par ailleurs, les bouchots trop denses constituent un piège à sédiments capables de modifier le milieu. Enfin, la moule est toujours vendue crue. Si on la consomme loin de son lieu de production, cela impose une logistique rapide et réfrigérée, donc peu écologique.

M. Q.

Médithau joue la carte d'une production durable

L'entreprise, qui produit 1.000 tonnes de coquillages par an dans l'Hérault, a investi dans le traitement de ses eaux de lavage et la valorisation des déchets.

C'est déjà un peu la mer, l'eau est salée, un plongeur sort de l'eau bouteille à la main et les élevages d'huîtres font paysage avec les moules. L'étang de Thau, dans l'Hérault, connaît même, dit-on, des tempêtes furieuses quand la tramontane se vexe. Des hippocampes, blennies, loups, gobies soupent généreusement dans les herbiers de posidonie qui ceinturent la lagune, par quelques mètres de fond. Ces milieux exceptionnels, Florent Tarbouriech a souhaité les ménager en agrandissant sa petite usine de traitement des huîtres et des moules, posée sur la grève de Marseillan. La société familiale, Médithau, qui voisine avec les 600 conchyliculteurs de l'étang, joue depuis quelques années la carte d'une production durable.

La société est l'un des plus gros fournisseurs français auprès de revendeurs aussi importants que Carrefour (20 % de son chiffre d'affaires), la chaîne de restauration spécialisée Léon de Bruxelles, Casino, etc. C'est sous la pression des deux premiers qu'elle a structuré ses démarches environnementales, affirmant aujourd'hui figurer parmi les meilleurs fournisseurs audités par Carrefour.

Extraction des déchets

Florent Tarbouriech estime que l'impact le plus polluant de cette culture, par ailleurs écologique, tient aux déchets s'accumulant sur les cordes qui fixent les bivalves. Contrairement aux cultures de bouchot, la technique des cordes immergées du bassin de Thau ne profite pas des marées qui découvrent et nettoient deux fois par jour les élevages. Une multitude d'organismes parasites s'y développent et agglomèrent d'autres matériaux, qui finissent par gêner la croissance des coquillages. Avant la récolte, Médithau sort donc trois à cinq fois les cordes jusqu'à son usine pour y extraire les déchets. Naturels, ils ne sont pas polluants en eux-mêmes, mais leur rejet en mer modifie la transparence de l'eau et perturbe la vie des posidonies.

L'impact de Médithau est d'autant plus important que la société traite beaucoup plus de déchets que ses cultures locales n'en produisent. Sur les 4.000 tonnes de coquillages qu'elle commercialise chaque année, elle ne produit sur l'étang de Thau que 500 tonnes de moules et 500 tonnes d'huîtres. Selon la saison, la société importe donc moules d'Italie, de Grèce ou d'Espagne qui arrivent par camions, directement sur leurs cordes. Partis en fin de matinée, les produits atteignent l'usine dans la nuit. Des traitements, mécaniques et partiellement manuels, extraient les moules de leurs supports et de leurs déchets, puis les séparent une par une. Ils rejoignent ensuite la plate-forme francilienne de Rungis avant d'atteindre leurs lieux de consommation, souvent situés dans le Nord. Tous ces détours, générateurs d'effet de serre, restent la principale ombre noire au tableau vert du bivalve.

Médithau a investi dans une station de traitement des déchets qui permet de trier les macrodéchets puis d'assainir, avant rejet, l'énorme quantité d'eau (300 m³ par heure) utilisée dans le procédé de séparation. L'eau de lavage est d'abord tamisée pour récupérer des boues organiques. Celles-ci sont décantées et séchées au soleil. Les producteurs de l'étang ont mutualisé un système de collecte de ces boues par le prestataire Coved, qui les revend comme amendement agricole très calcaire dans le nord de la France – une valorisation lointaine qui ne satisfait pas Médithau. L'eau de lavage tamisée est ensuite stérilisée à l'ozone avant rejet.

DR

L'usine de l'étang de Thau traite 4.000 tonnes de coquillages par an.

D'autres progrès envisagés

D'après Florent Tarbouriech, 99 % des producteurs de la lagune rejettent leurs eaux sans traiter, alors que la loi sur l'eau est censée encadrer ces pratiques.

L'industriel souhaite encore progresser sur plusieurs points. Il cherche un débouché économiquement viable pour les cordes en polypropylène, pour le moment jetées en décharge. Selon l'entreprise, les autres déchets industriels sont recyclés à 80 %, alors qu'ils ne l'étaient pas du tout il y a deux ans. Médithau a notamment remplacé ses emballages PVC par du polypropylène, plus recyclable. Il travaille également sur la méthanisation des déchets de coquilles ainsi que la transformation de son millier de tonnes de coquilles d'huîtres en un ciment de colle. Jean-Jacques Thibaut, directeur du développement, explique chercher également à transformer le byssus, ces fibres que sécrètent les moules pour s'agripper à leur support (et que nous abhorrons dans nos assiettes). Ces développements dépendront de la capacité de financement de l'entreprise. Medithau vient d'investir 4 millions d'euros dans son usine ces trois dernières années, pour un chiffre d'affaires de 8 millions environ.

M. Q. (À MARSEILLAN)

Les Echos

SCIENCES

Un saut en parachute depuis les frontières de l'espace

Deux projets sont en préparation pour réaliser l'une des dernières conquêtes humaines : passer le mur du son vêtu d'une simple combinaison.

Les projets de vols commerciaux sur l'orbite terrestre viennent d'ouvrir une nouvelle compétition scientifique : battre le record de chute libre détenu depuis 1960 par le capitaine Joseph Kittinger, à 31.300 mètres d'altitude. Un Français, Michel Fournier, travaille sur ce projet insensé depuis vingt ans pour évaluer les conditions d'évacuation de spationautes depuis la strato-s-phère en cas de détresse. Il a depuis peu un concurrent, l'Autrichien Félix Baumgartner, doté de moyens considérables : le fabricant de boissons énergisantes Red Bull a promis de mettre tout en œuvre pour réussir ce défi.

L'exploit attendu va au-delà de la simple chasse au record. *« On pénètre sur le même terrain exploratoire que les apnéistes d'après-guerre,* explique Jonathan Clark, responsable médical de la mission autrichienne. *On pensait à l'époque que la cage thoracique imploserait sous la pression au-delà de 50 mètres. Depuis, l'expérience a montré que l'être humain peut s'aventurer sans bouteilles à plus de 210 mètres de profondeur. »*

En ouvrant sa cabine pressurisée sur le vide, Félix Baumgartner découvrira la planète comme la contemplent les astronautes à travers le hublot de la station orbitale : un horizon courbe, d'un bleu profond sur fond d'infini spatial. Trente secondes plus tard, il passera le mur du son, puis Mach 1,5 (environ 1.800 km/h) encore vingt secondes après. Il traversera ensuite plusieurs couches froides (dont la tropopause, à – 90° C), avant d'être suffisamment ralenti par la masse volumique de l'air (490g/m³ à 9.000 mètres contre 1,8 g/m³ à 36 km). L'ouverture du parachute est prévue à 600 mètres du sol, après 7 longues minutes de chute.

DR

Vol préparatoire au saut de Félix Baumgartner.

200 paramètres recueillis

L'équipe de Red Bull Stratos va profiter des avancées déjà réalisées par celle du Grand Saut, la mission concurrente de Michel Fournier, dont les sponsors ont déjà investi près de 12 millions d'euros pour lever plusieurs verrous scientifiques et techniques. Envoyé en reconnaissance, un mannequin bardé de capteurs a par exemple prouvé « l'innocuité » des contraintes physiques liées au passage du mur du son, préalable indispensable à l'aventure. La phase préparatoire a aussi soulevé beaucoup d'autres questions. *« Le Grand Saut doit nous apporter une meilleure connaissance des capacités d'adaptation physiologique de l'homme dans des conditions extrêmes »*, résume le professeur Paul Vanuxem, directeur scientifique du projet et chef de service du laboratoire de physiologie respiratoire à l'Hôpital Sainte-Marguerite de Marseille.

Plus de 200 paramètres de vol, techniques et médicaux, doivent être enregistrés pendant le saut. Le recueil des données intéresse plusieurs disciplines : l'hypobarie, la cryogénie, la cinétique des grandes vitesses, ou encore la microgravité cardiovasculaire, neurosensorielle et psychologique… Quelles conséquences auront par exemple, sur l'organisme d'un astronaute en perdition, la diminution brutale de la pression atmosphérique et son retour rapide à la normale ?

Pour les spécialistes de la médecine hyperbare c'est aussi l'occasion d'approfondir les connaissances actuelles : en caisson, Michel Fournier a déjà prouvé qu'on pouvait respirer de l'oxygène pur pendant dix heures alors qu'on croyait qu'après trois heures, les poumons subissaient des dégâts irréversibles. Le sauteur en inhalera pendant plus de 6 heures pour éliminer de son organisme 90 % de l'azote, le gaz responsable des accidents de décompression en plongée.

« On attend autant de ces 7 minutes que les scientifiques qui avaient suivi les premières apnées profondes de Jacques Mayol », compare un spécialiste de la Comex, où se sont tenus les essais en caisson.

Reportée à deux reprises, le Grand Saut espère réaliser une nouvelle tentative cette année s'il trouve les sponsors nécessaires. Red Bull, lui, n'a pas annoncé de date. La fenêtre météo est étroite : au-dessus de l'Ouest canadien repéré comme un des sites de lancement les plus favorables, la troposphère connaît une brève accalmie avant et après l'été qui annule pour quelques jours les puissants jet-streams qui y soufflent habituellement à des vitesses dépassant parfois 600 km/h.

PAUL MOLGA

Trois défis techniques

En plus des inconnues scientifiques, la réalisation du saut doit relever plusieurs défis techniques :

1. Atteindre la stratosphère
Michel Fournier a échoué à deux reprises à cause de ce problème. Il s'agit de concevoir un ballon géant (187 mètres de long, 116 de diamètre pour une contenance de 600.000 mètres cubes d'hélium) pour acheminer 1 tonne de matériel. Celui du projet Red Bull Stratos sera en polyéthylène haute résistance de 0,02 mm d'épaisseur.

2. Protéger le sauteur
Une société américaine ayant fabriqué des équipements de protection pour la Nasa a conçu un prototype de la tenue pressurisée qui protégera Felix Baumgartner du froid, des variations de pression et de la vitesse supersonique.

3. Atterrir en douceur
L'équipe de Red Bull Stratos a mis au point un stabilisateur constitué d'un petit parachute capable de fonctionner à une vitesse supersonique et de déclencher automatiquement l'ouverture du parachute principal si le sauteur subit 3,5 G pendant plus de 6 secondes.

MANAGEMENT

Démarrage timide pour la gestion prévisionnelle des emplois

Même si la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est obligatoire depuis 2005 pour les entreprises de plus de 300 salariés, dans les faits, bien peu ont engagé une démarche d'envergure.

C'est en constatant qu'un tiers de ses effectifs allaient partir en retraite anticipée en l'espace de trois ans que le Crédit Agricole Centre-Ouest a décidé de mettre en place un accord de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). *« Avec les nouveaux dispositifs gouvernementaux, au lieu de 15 départs par an, nous avons dû en gérer plus d'une centaine, entre 2006 et 2008. Et réaliser, par conséquent, quasiment autant d'embauches. C'était le moment d'effectuer une cartographie de nos emplois et de nous assurer que les bonnes compétences étaient au bon endroit »*, remarque Michel Augé, secrétaire général du Crédit Agricole Centre-Ouest.

Mais lorsque la situation n'a pas un tel caractère d'urgence, les entreprises ont tendance à saisir le dossier GPEC avec beaucoup moins d'entrain, même si celle-ci est obligatoire depuis cinq ans. La raison ? C'est une démarche longue, qui nécessite en général plusieurs mois de négociations avec les syndicats, et son déploiement se fait ensuite souvent pas à pas, métier par métier. *« Le but est d'adopter une gestion dynamique des emplois. Or pour cela, il faut identifier, en fonction de la stratégie de l'entreprise, les compétences qui seront nécessaires demain, et prévoir un plan d'action adapté, construire des parcours de carrière et permettre à chaque salarié d'évoluer et de renforcer son employabilité, autrement dit sa valeur vis-à-vis d'un employeur »*, souligne Diane Van Hove, responsable pour la France, de SHL, un cabinet qui aide les entreprises à évaluer justement les compétences de leurs salariés.

Voilà pour le cadre général. Car dans les faits, les entreprises adaptent surtout ce dispositif à leurs problématiques internes. Chez Accor, par exemple, l'accord de GPEC, signé fin 2008 et qui concerne les 18.000 employés des hôtels du groupe, a pour objectif en particulier de réduire la pénibilité de l'emploi chez certains salariés. En l'occurrence, les femmes de chambre de plus de 45 ans. Elles sont 1.300 au total, soit 40 % des effectifs à ce poste. Pour les aider à se reconvertir, plusieurs mesures ont été initiées : accès à un programme d'alphabétisation, à un congé de mobilité, à des formations, avec priorité d'embauche si elles ont acquis les compétences nécessaires et enfin, la possibilité de bénéficier du droit individuel à la formation (DIF) par anticipation.

Chez SGS, le numéro un mondial de la certification et de l'inspection industrielles (2.350 salariés en France, répartis en 18 sociétés), la GPEC a surtout été mise en place pour faciliter la mobilité interne. *« Nos collaborateurs ont tendance à n'évoluer que dans leur secteur. Il y a peu de mobilité d'un pôle à l'autre. Si bien qu'à partir d'un certain niveau, sur les postes de management notamment, ils finissent par nous quitter car ils ont l'impression de ne plus avoir de perspectives »*, résume Francis Bergeron, DRH de SGS France. Pour retenir ses talents, l'entreprise a clarifié et simplifié les conditions de mutation et de formations.

Identifier les métiers « sensibles »

Dans le même esprit, la société américaine 3M (3.000 salariés en France) utilise depuis un an et demi la GPEC pour identifier une quarantaine de métiers *« stratégiques »* et *« sensibles »*, autrement dit dont les effectifs risquent de diminuer dans les trois ans. *« Notre objectif étant de doubler notre chiffre d'affaires d'ici à 2013, il faut renforcer leurs capacités à générer des parts de marché »*, analyse Valérie Guichard, directeur développement des compétences chez 3M. Cela passe par la mise en place de formations adaptées ou, pour les fonctions « sensibles », par des bilans de compétences et des parcours certifiants. Un millier de salariés sont concernés. *« Très vite, nous leur avons expliqué comment nous allions accompagner ces transformations. Il faut être transparent car cela peut générer beaucoup de craintes »*, poursuit Valérie Guichard.

Au-delà des problématiques spécifiques, la GPEC permet surtout aux entreprises de formaliser et de systématiser certains process. Chez SGS, les entretiens annuels sont désormais obligatoires, alors qu'ils n'avaient lieu que dans certains pôles d'activité. Chez Accor, c'est l'entretien professionnel, destiné à faire tous les deux ans un point sur l'évolution de carrière, qui est de rigueur. La GPEC permet aussi de rappeler aux collaborateurs les outils dont ils disposent : bourse d'emploi, observatoire et guide des métiers, avec pour chacun les aptitudes nécessaires et les étapes pour y arriver…

CAROLINE MONTAIGNE

Ce que dit la loi

L'article 79 de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale prévoit, pour les **entreprises de plus de 300 salariés**, une obligation de négociation triennale sur la **gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences** (GPEC).
La GPEC peut se définir comme la conception, la mise en œuvre et le suivi de **plans d'action** visant à anticiper des écarts entre les besoins et les ressources humaines d'une entreprise en fonction d'**objectifs identifiés** et en impliquant le salarié dans le cadre d'un **projet d'évolution professionnelle**.
L'idée est de faciliter la mise en place par les entreprises d'une **politique d'anticipation**, tout en donnant aux salariés une visibilité sur leur avenir.

ENSEIGNEMENT LE PALMARÈS

Les prix de la communication de l'enseignement supérieur

Faire, mais aussi faire savoir : pour les universités et les grandes écoles, la communication est en train de devenir un enjeu majeur – en France comme à l'international. Résultat, les initiatives en la matière se multiplient, sous les formes les plus diverses (Internet, vidéo, édition, presse…), et les services communication se renforcent à grande vitesse. C'est la raison pour laquelle l'Arces (Association des responsables communication de l'enseignement supérieur) vient, pour la première fois, de désigner les meilleures actions de l'année, dans 5 catégories.
– Communication numérique : premier prix à Télécom Bretagne, pour son système de « codes 2D », qui enrichissent l'imprimé par des vidéos ; prix « coup de cœur » à l'Enass, pour son « portail des formations en assurance ».
– Campagne de presse : premier prix à l'Insa-Lyon, pour l'opération « L'Insa-Lyon fait son cinéma ».
– Action de communication : premier prix à l'université d'Angers (création d'une carte collector pour la médecine préventive) ; « coup de cœur » à l'Insa-Lyon pour son film « Les coulisses de l'Insa-Lyon ».
– Edition : premier prix à l'UT Compiègne pour son magazine « Interactions » ; « coup de cœur » à l'université de Bretagne Sud pour son agenda étudiant.
– Communication corporate : premier prix à l'université d'Angers pour sa semaine du développement durable.

L'Insa-Lyon a obtenu le premier prix dans la catégorie Campagne de presse.

J.-C. L.

LE CURSUS

Une « école d'été » de la création

Créer de nouvelles activités, développer l'innovation : la problématique est aujourd'hui omniprésente dans les entreprises. C'est précisément sur ce thème qu'HEC Montréal organise une « summer school » internationale. Dédiée au management de la créativité, elle se déroulera du 2 au 17 juillet, d'abord à Montréal, puis à Barcelone, en collaboration avec l'université de Barcelone et sous l'égide de MosaiC, un centre de recherche et de transfert sur le management dans la société de l'innovation. Le cursus, entièrement en anglais, permet notamment de comparer les pratiques de créativité utilisées dans les mondes scientifique, industriel ou artistique, et d'acquérir de nouvelles méthodes en la matière. L'opération rassemblera des participants venus d'horizons divers (universitaires, industriels, étudiants…). Au programme : visites de sites, ateliers, conférences de haut niveau, rencontres avec de grands créateurs…

J.-C. L.

L'INITIATIVE

Les diplômés d'HEC incités à s'engager dans le service civique

Responsabilité et solidarité sont des valeurs de plus en plus présentes sur les campus – et la crise ne fait que renforcer la tendance. Dans ce domaine, HEC vient de prendre une initiative forte : l'école encourage ses élèves à s'engager dans une mission de « service civique », avant leur entrée dans la vie professionnelle, avec un dispositif inspiré de ce qui se pratique dans certaines universités d'outre-Atlantique. Concrètement, les étudiants d'HEC pourront, dès cette année, signer un contrat auprès d'une association, pour 6 à 12 mois, en même temps que leur contrat de travail avec une firme partenaire. Pour cela, l'école a créé un club qui regroupe des entreprises (Crédit Agricole, Danone, Ernst & Young, L'Oréal, Michelin, Orange, PricewaterhouseCoopers…) et des associations.
Le programme, baptisé « SolidariFrance », bénéficiera d'un site spécifique présentant les offres d'emplois et les missions de service civique liées.
Durant sa mission, l'étudiant percevra une aide financière de 540 à 640 euros par mois, dont 440 pris en charge par l'Etat, auxquels s'ajoutent la couverture maladie et les cotisations retraite. Le dispositif permet ainsi au jeune d'ajouter à son bagage l'expérience d'une action « solidaire », valorisée comme une qualification supplémentaire.

Le dispositif est inspiré de ce qui se pratique dans certaines universités d'outre-Atlantique.

L'entreprise, de son côté, recrute un diplômé conscient des enjeux sociaux et environnementaux.
« Nous espérons que cette initiative d'une grande école réputée inspirera des engagements d'autres organismes de formation », **indique Martin Hirsch, président de l'Agence du service civique.**
« Nous avons le devoir d'être exemplaires au regard du rôle que doivent endosser nos futurs diplômés dans notre société », **rappelle de son côté Bernard Ramanantsoa, directeur général d'HEC.**

J.-C. L.

Les Echos SUR France info
AVEC JEAN-MARC VITTORI
DU LUNDI AU JEUDI À 19H24

ENTREPRISES

SERVAIR
Patrick Alexandre
Patrick Alexandre est reconduit dans ses fonctions de PDG de Servair (lire son portrait dans « Les Echos » du 24 octobre 2007).
Patrick Alexandre, cinquante-cinq ans, diplômé de l'IEP Paris, commence en 1981 comme attaché de direction à la banque Sudameris. Entré l'année suivante à Air France, il est nommé deux ans plus tard directeur commercial pour l'Italie. Devenu en 1988 assistant du président d'Air France, il est muté en 1992 à Genève. En 1994, il se voit confier la direction générale déléguée du centre de résultats Europe puis la direction générale. Promu en 1996 directeur général adjoint d'Air France Europe, en charge des ventes internationales, il prend en 1998 le poste de directeur général commercial international. C'est en 2008 qu'il est appelé au poste de PDG de Servair.

ADISSEO
Jean-Marc Dublanc
Jean-Marc Dublanc devient PDG d'Adisseo. Il succédera le 1er juillet à Gérard Deman, qui prend la présidence du conseil d'administration du groupe.
Jean-Marc Dublanc, cinquante-six ans, a débuté à la Banque Indosuez puis a rejoint la direction financière de Rhône-Poulenc, qui le nomme en 1996 directeur d'une filiale dans le domaine de l'alimentation humaine. Recruté en 2006 par Adisseo, il était jusqu'ici directeur innovation, marketing et ventes.

BNP PARIBAS PRIVATE EQUITY
Nicolas Schwindenhammer
Nicolas Schwindenhammer est nommé directeur d'investissement de BNP Paribas Private Equity.
Nicolas Schwindenhammer, vingt-neuf ans, diplômé de l'ESCP Europe, a débuté chez Deloitte Finance avant de devenir en 2008 chargé d'affaires au sein de l'équipe d'investissement direct de BNP Paribas Private Equity.

ROC-ECLERC
Sandrine Thiéfine
Sandrine Thiéfine prend la présidence de Roc-Eclerc. Elle succédera le 1er juillet à Hervé Racine, qui prend sa retraite.
Sandrine Thiéfine, quarante-trois ans, entre en 2005 chez Roc-Eclerc au poste de directeur commercial. Devenue en 2008 directeur général adjoint, en charge du développement et des opérations, elle occupait, depuis l'an dernier, le poste de directeur général.

AIGLE AZUR
François Hersen
François Hersen a été nommé président du directoire d'Aigle Azur.
François Hersen, cinquante-neuf ans, ancien élève de l'Estaca, débute en 1977 à la direction technique d'Air Inter puis exerce comme directeur général d'Aéromaritime. Appelé en 1992 en tant que directeur des affaires aériennes d'AOM, il prend ensuite le poste de président du directoire d'Aéris. Nommé en 2001 PDG d'Air Caraïbes Industries, il est promu en 2003 président d'Air Caraïbes Atlantique.

HOTTINGER & CIE
Edouard Gueudet
Edouard Gueudet est nommé vice-président d'Hottinger & Cie et entre au capital de la maison de banquiers privés.
Edouard Gueudet, trente-quatre ans, a exercé chez Gueudet Frères avant d'intégrer en 2007 le groupe Hottinger comme chargé d'affaires et fondé de pouvoir.

ÉCOLE

ECOLE ALSACIENNE
Alain Grangé-Cabane
Alain Grangé-Cabane est élu à la présidence de l'Ecole alsacienne dirigée par Pierre de Panafieu.
Alain Grangé-Cabane, soixante-quatre ans, diplômé de l'IEP Paris, titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques, ancien élève de l'ENA (promotion Charles de Gaulle), fut auditeur puis maître des requêtes au Conseil d'Etat. Nommé en 1975 directeur général adjoint d'Antenne 2, il prend dix ans plus tard le poste de vice-président directeur général de l'Union des annonceurs (UDA). Il préside, depuis douze ans, la Fédération des entreprises de la beauté.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE

SACEM
Claude Lemesle
Claude Lemesle prend la présidence du conseil d'administration de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem).
Claude Lemesle, soixante-cinq ans, entre à la Sacem en tant qu'auteur en 1967. Secrétaire général de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique depuis 1991, il fut président du conseil d'administration de 2005 à 2007.

PORTRAIT

Hugues Hourdin *Un proche de Balladur à la tête d'ATMB*

C'est un peu un retour aux sources. Lycéen, Hugues Hourdin, sur les conseils de son père, fuyait sa Normandie natale, où s'était propagé le tumulte de Mai 68, pour finir sereinement ses études secondaires à l'Ecole internationale de Genève. *« Pour un petit Français venu de l'Ouest profond se retrouver dans un internat où se côtoyaient 60 nationalités différentes et où l'on parlait anglais fut plutôt une bonne chose »*, note-t-il rétrospectivement. Quatre longues décennies et bien des épisodes politico-administratifs plus tard, le voici qui retrouve la Haute-Savoie. Pas celle des rives du lac Léman mais, à l'autre bout de la vallée de l'Arve, celle de Chamonix, point d'entrée du côté français de ce tunnel du Mont-Blanc dont il a désormais la responsabilité.

DR

Féru d'histoire et « wagnérien impénitent »
S'asseoir dans le fauteuil de président de la société des Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB) est d'autant plus un honneur pour ce conseiller d'Etat de cinquante-six ans que ce même siège a été occupé douze ans durant, jusqu'en 1980, par Edouard Balladur. Edouard Balladur, « le » grand homme d'Hugues Hourdin, qui fut son conseiller pour les affaires sociales à Matignon de 1993 à 1995 et est son principal collaborateur depuis lors. Il a notamment été, dans un passé récent, la cheville ouvrière des deux comités dont Nicolas Sarkozy confia la présidence à l'ancien Premier ministre : le comité de réflexion sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions, dont les travaux aboutirent à la loi constitutionnelle du 21 juillet 2008, et celui pour la réforme des collectivités locales, autre important chantier toujours en cours d'examen par les deux Chambres. Ces fonctions de rapporteur général lui ayant redonné de la visibilité, Hugues Hourdin en a profité pour manifester son désir de s'éloigner du Palais-Royal. Une respiration bienvenue après quinze ans de bons et loyaux services au sein de la section des finances : depuis sa nomination au tour extérieur en 1995, il a examiné quantité de projets de loi sous le prisme de la fiscalité, qui était déjà sa spécialité quand, jeune énarque de la promotion Droits de l'homme, il œuvrait comme conseiller au tribunal administratif puis à la cour administrative d'appel de Paris.

Parallèlement à ses activités au Conseil d'Etat – il y exerçait depuis 2007 les fonctions d'assesseur à la section du contentieux –, Hugues Hourdin, chaque jeudi, siégeait avec les membres du collège de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Outre des dossiers passionnants, ce féru d'histoire et *« wagnérien impénitent »* y a trouvé, ou plutôt retrouvé, un vieux compagnon de route : le président de la CRE, Philippe de Ladoucette. Au début des années 1990, les deux hommes planchaient ensemble au sein des états généraux de l'opposition sur ce que serait l'action d'un gouvernement de droite dans le cas d'une victoire aux législatives de 1993. Ladoucette, cornaqué par Alain Madelin, y représentait l'UDF ; Hourdin, sous la houlette de Nicolas Sarkozy, y exprimait le point de vue du RPR.

Un brin de nostalgie
C'est à cette époque que s'est nouée la relation avec Edouard Balladur. A cette époque aussi qu'il s'est spécialisé dans les questions sociales, lesquelles deviendront ensuite son pain quotidien à Matignon, parfois avec succès (réforme des retraites, exonération de charges sur les bas salaires…), parfois avec moins de bonheur (CIP). *« Les deux plus belles années de ma vie professionnelle à ce jour »*, résume, avec un brin de nostalgie, l'ancien conseiller ministériel.

YANN VERDO

ILS SONT NÉS UN 21 JUIN

François Baroin, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'Etat, 45 ans.
Shirin Ebadi, avocate iranienne, prix Nobel de la paix en 2003, 63 ans.
Luc Guyau, président du conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 62 ans.
Gérard Lanvin, acteur, 60 ans.
Ian McEwan, écrivain, 62 ans.
Pierre Omidyar, fondateur d'eBay, 43 ans.
Emmanuel Petit, PDG de MasterCard France, 54 ans.
Michel Platini, président de l'Union des associations européennes de football (UEFA), 55 ans.
Prince William d'Angleterre, 28 ans.

RÉDACTION :
MARIE-SOPHIE RAMSPACHER
msramspacher@lesechos.fr

ENTRACTE

La poésie du réel

OPÉRA

PELLÉAS ET MÉLISANDE de Claude Debussy

Direction musicale de John Eliot Gardiner. Mise en scène de Stéphane Braunschweig. Paris, à l'Opéra-Comique (08.25.01.01.23, www.opera-comique.com) jusqu'au 29 juin. 3 h 20 avec entracte. Diffusion en direct le 24 juin à 20 heures puis le 2 juillet à 17 heures et le 9 à 10 heures sur Mezzo et Mezzo Live HD.

COLETTE MASSON/ROGER VIOLLET

Phillip Addis prête son allure de jeune premier à un Pelléas qui joue à aimer Mélisande (Karen Vourc'h) mais comprend vite que le jeu devient sérieux.

Plutôt qu'un palais de vieilles pierres moyenâgeuses, j'imagine un lieu entièrement constitué de persiennes éternellement closes, où la lumière du dehors ne peut pénétrer », explique Stéphane Braunschweig dans une note d'intention. Il ne faut effectivement pas espérer voir la moindre allusion au royaume imaginaire d'Allemonde, à son vieux monarque Arkel et à ses deux petits-fils, les princes Pelléas et Golaud. La couronne du monarque, les costumes historiques, la fontaine, la forêt environnant le château ont cédé la place à un espace fermé souvent investi par un grand disque incliné et, parfois, un phare pour rappeler la proximité de la mer.

Mais, s'il a choisi des vêtements contemporains, uniquement noirs et blancs, et un décor gris, Stéphane Braunschweig ne détourne pas « Pelléas et Mélisande » : il suit au contraire au plus près les indications du livret jusque dans les moindres gestes. Qui découvre ce chef-d'œuvre singulier de l'art lyrique par cette production en saisira parfaitement les enjeux. Sobre, précise, rigoureuse, en laissant au vestiaire tout folklore médiéval qui ferait facilement sourire, cette mise en scène veut manifestement dissiper les brumes symbolistes pour mieux se concentrer sur la nature des personnages : si Mélisande reste une énigme, elle n'a rien d'une apparition.

Bouleversant d'humanité
A la tête de son Orchestre révolutionnaire et romantique, et de ses instruments d'époque, John Eliot Gardiner procède de même. Au flou impressionniste dans lequel se dilue trop souvent la musique de Debussy il préfère des lignes dessinées d'une main plus ferme soulignant ainsi les nombreux éléments descriptifs de la partition : le grondement du tonnerre, la chute d'une bague dans l'eau, l'évocation de la chasse. L'absence de vibrato systématique des cordes et la netteté d'émission des instruments à vent participent à cette entreprise salutaire de réappropriation du réel.

Paradoxalement pourtant, ce travail au cordeau permet de mieux apprécier la poésie infinie et ressentir plus intensément l'insondable douleur qui marquent cet opéra. Golaud perdu dans la forêt découvre Mélisande, enfuie et elle aussi *« perdue ! perdue ! Oh ! Oh ! perdue ici.. »*. Karen Vourc'h réussit merveilleusement le difficile exercice d'incarner l'absence. Elle parvient en effet à donner vie à cette jeune femme qui ne répond jamais aux questions, qui n'est pas heureuse et s'ennuie avec Golaud, à qui elle ment, et s'exprime toujours avec détachement et délicatesse (que de nuances dans son chant !). *« Elle est déjà trop loin de nous »*, dira Golaud quand elle agonise. Elle semble toujours « trop loin », ailleurs.

Impressionnant de violence quand il s'emporte après Mélisande qu'il soupçonne d'aimer son demi-frère Pelléas, le Golaud de Marc Barrard est bouleversant d'humanité, désorienté face à cette créature qu'il aime mais ne comprend pas. Le baryton canadien Phillip Addis prête son allure de jeune premier à un Pelléas naïf qui joue à aimer Mélisande mais comprend vite que le jeu devient très sérieux. « La lumière du dehors » ne peut effectivement « pas pénétrer » et elle oblige alors les êtres à se révéler.

PHILIPPE VENTURINI

L'été en scènes à Paris

THÉÂTRE

Les réservations pour Avignon (04.90.14.14.14), c'est parti ! Ce n'est pas pour autant que la saison théâtrale est terminée à Paris. Certaines pièces durent encore, d'autres commencent…

Dans les grandes institutions, il faut se dépêcher pour voir les succès du printemps : **« Combat de nègre et de chiens »** de Koltès dans la mise en scène choc de l'Allemand Michael Thalheimer à la Colline (01.44.62.52.52), c'est jusqu'à vendredi. **« L'Impardonnable Revue »** de Michel Fau et **« 22 h 13 »**, la **« visite »** de l'atelier de Pierrick Sorin, au Rond-Point (01.44.95.98.22) sont présentés jusqu'au dimanche 27 juin. **« Les Ames mortes »** de Nicolas Gogol, mises en scène par le Russe Anton Kouznetov, sont données à la MC93 de Bobigny (01.41.60.72.72) jusqu'au 29 juin. A la Comédie-Française, bonne nouvelle, on joue les prolongations jusqu'au 11 juillet, au Studio Théâtre (01.44.58.98.58), avec un petit bijou de la saison passée, **« Le Mariage forcé »** de Molière, signé Pierre Pradinas.

Certains grands théâtres profitent du mois de juin pour organiser des festivals. Ainsi l'Odéon (01.44.85.40.40) propose dans ses deux salles **Impatience**, sept spectacles de jeunes compagnies, jusqu'à dimanche 27. Le Théâtre de la Ville (01.42.74.22.77) présente pour sa part à partir d'aujourd'hui, jusqu'au 2 juillet, ses **Chantiers d'Europe-Italie** – pas moins d'une quinzaine de spectacles au menu. Le festival reçoit en ouverture le prestigieux Piccolo Teatro de Milan : **« La Belleza e l'infierno »** de et avec Roberto Saviano, ce soir, et **« Giusto la fine del mondo »** de Jean-Luc Lagarce mis en scène par Luca Ronconi, les 23 et 24 juin.

Le Théâtre de la Cité internationale (01.43.13.50.50) orchestre les 26 et 27 juin un **« Week-end la Cité »**, mélange de propositions théâtrales singulières, de performances et d'art visuel. Les Amandiers de Nanterre se recentrent sur Paris pour tout l'été : Jean-Louis Martinelli monte au Théâtre de la Madeleine (01.42.65.07.09), **« Le Solitaire »** d'Eugène Ionesco avec François Marthouret, à partir du mercredi 23 juin, jusqu'au 31 juillet. Peter Brook revient aux Bouffes du Nord (01.46.07.34.50) pour y présenter son spectacle en allemand **« Warum Warum »**, réflexion historique sur le théâtre du XXe siècle, du 22 juin au 3 juillet.

Le fantôme de Sacha Guitry hantera le 14e arrondissement. Jusqu'au 10 juillet, le Théâtre 14 Jean-Marie-Serreau (01.45.45.49.77) propose **« Je t'aime »** comédie en cinq actes mise en scène par Eric-Gaston Lorvoire. A partir du 22 juin, au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (01.43.22.16.18), Francis Huster se met dans la peau du dramaturge, avec **« Sacha le Magnifique »**. Côté comédies musicales, un drôle d'ovni est présenté au théâtre de l'Œuvre (01.44.53.88.88) : **« Les Indifférents »** de Camille Turlot et Eric Szerman, mélodrame sur la différence, oscillant entre Broadway, cabaret et sitcom, joliment mis en scène et interprété.

Enfin, dans le cadre de **Paris Quartier d'été** (01.44.94.98.00), deux rendez-vous à ne pas manquer au Monfort : La reprise de **« La Dame de chez Maxim »** de Feydeau, « ressuscitée » par Jean-François Sivadier (du 15 au 31 juillet) ; et **« Baïbars, le mamelouk qui devint sultan »**, une épopée arabe proposée par les Comédiens-Voyageurs et Marcel Bozonnet, également (du 3 au 7 août).

PHILIPPE CHEVILLEY

Muses en fête

FÊTE DE LA MUSIQUE

De la musique classique au rock, du débutant au professionnel confirmé : on entend de tout à la fête de la Musique. Un choix (trop ?) vaste. L'indigestion auditive n'est parfois pas loin. Pour y échapper, le ministère de la Culture esquisse une thématique qu'on pourra s'amuser à discerner ce soir au milieu de ce « souk » musical. «Musique au féminin» est le fil rouge de cette 29e édition (www.fetedelamusique.culture.fr). Frédéric Mitterrand accueille ainsi divers artistes féminins pour un concert au Palais-Royal à partir de 19 heures.

Les amateurs apprécieront Madjo, chanteuse française qui s'est fait connaître avec la reprise de « Where Did You Sleep Last Night », chanson folk mythique, ou encore Buika, artiste espagnole mélangeant les sonorités, soul, jazz, funk, à la voix chaude et suave. Ce thème se décline à tous les styles, comme « Jazz au féminin » dans les bars fameux de la rue des Lombards dès 21 h 30. Côté classique, l'église de la Madeleine propose un concert de l'ensemble vocal féminin du conservatoire Claude-Debussy, à 20 heures. A Lyon, place aux rockeuses, avec « Rock'o'féminin » sur deux scènes, place de la Croix de Brousse et place Ambroise Courtois. A Nantes, l'énergique Cindy enflammera la scène avec son groupe Ladylike Dragons. Et pour ceux à qui cela n'inspire rien, il leur reste encore le choix de vadrouiller au hasard des concerts « masculins » qui ponctueront leur balade – comme le Ricard S.A. Live music à Paris, place Denfert-Rochereau qui convoque Jill is lucky, Hugh Coltman et le rappeur controversé Orelsan…

C.S.

Les Echos

SINGAPORE PRESS HOLDINGS

JEAN TODT

Pour le nouveau président de la Fédération internationale de l'automobile, si la compétition emblématique qu'est la formule 1 doit se réformer, la passion pour l'automobile ne se dément pas à travers le monde.

« L'automobile n'est pas rejetée partout dans le monde »

Vous êtes à la tête de la Fédération internationale de l'automobile depuis sept mois après une carrière sportive bien remplie. La compétition ne vous manque pas ?
Je crois pouvoir dire que j'ai assouvi ma passion pour la compétition. Au cours de ma carrière sportive, qui se sera étalée sur près de quarante ans, j'ai eu la chance de tout gagner. Que ce soit en rallye ou en formule 1. Je crois qu'il était temps de rembourser ma dette à la société. Et puis, présider une institution comme la FIA c'est aussi découvrir une nouvelle forme de compétition.

Quel regard portez-vous sur cette institution ?
Quand on parle de la FIA, on pense souvent d'abord à la formule 1. Mais il faut rappeler que la formule 1 n'est qu'une toute petite partie de la FIA. La FIA c'est aussi de nombreux automobiles-clubs à travers le monde. Nous comptons 226 clubs et fédérations sportives membres, dont 166 clubs dont la vocation est la mobilité automobile. Nous sommes organisés en deux sites, le siège de la place de la Concorde, où travaille 20 personnes, et Genève, où une soixantaine de personnes s'occupent plus particulièrement du sport automobile. Mobilité et sport sont régis chacun par un conseil mondial spécifique. La FIA a la particularité d'être une fédération internationale qui n'exploite pas elle-même ces compétitions.

Allez-vous gouverner différemment de Max Mosley, votre prédécesseur ?
Chacun a son style, mais je respecte sa fidélité et son sens du devoir. J'estime que Max Mosley a dû répondre à des provocations inappropriées. Je suis, moi, un homme de compromis et de dialogue. Sur le plan de l'organisation, j'ai l'intention de revoir les statuts et de nommer un directeur général. Je me considère, moi, comme un PDG.

La FIA a vendu en 2001 les droits commerciaux de ses compétitions. Ne le regrettez-vous pas aujourd'hui, notamment quand vous voyez les ressources que procure la Coupe du monde de football à la Fifa ?
Loin de moi l'idée de critiquer ce qui a été fait avant moi. La décision de céder ces droits tient surtout à des problèmes liés à la Commission européenne pour éviter des conflits d'intérêts entre la partie technique et de la partie commerciale. Lorsque la FIA a vendu ses droits commerciaux dans le cadre d'un « accord de cent ans », entré en vigueur en janvier 2001, ils sont tous passés sous l'égide de Bernie Ecclestone et du fonds de « private equity » CVC pour 300 millions de dollars. Cette somme a été placée dans une association caritative basée en Grande-Bretagne, la FIA Foundation, qui a contribué à la création d'une autre entité, FIA Institute, qui gère principalement les actions liées au développement et à l'amélioration de la sécurité du sport automobile dans le monde.

Bernie Ecclestone est un homme relativement âgé. Vous préoccupez-vous déjà de l'avenir de ces droits ?
Bernie Ecclestone a fait un travail remarquable pour porter la formule 1 là où elle est aujourd'hui. Vous vous doutez qu'un fonds d'investissement comme CVC a un intérêt très fort sur le sujet. Lorsqu'un changement surviendra, je n'ai pas de souci pour le management et l'organisation de la F1 sur le plan commercial. D'autant que la FIA dispose d'un droit de veto sur l'identité de l'acheteur en cas de revente.

La formule 1 n'est-elle pas de plus en plus déconnectée des préoccupations qui concernent l'automobile en général, notamment sur le plan de l'environnement ?
On est vraiment actuellement à la croisée de chemins, aussi bien en termes de compétition automobile qu'en termes de mobilité. Un exemple, tous les constructeurs ne parlent que de nouvelles technologies, de moteurs hybrides ou électriques. Il est inacceptable qu'un constructeur qui étale sa technologie dans les Salons automobiles de Genève, Francfort ou Paris, refuse de l'installer à bord des formule 1. Max Mosley avait par exemple imposé le KERS (système de récupération de l'énergie du freinage). Certaines écuries l'ont adopté, avant que la Fota (organisation qui regroupe les équipes) décide que personne ne l'utiliserait en 2010. Mais, pour l'an prochain, et bien que ce ne soit pas obligatoire, j'ai bon espoir que la plus grande partie des voitures adoptera ce dispositif. Il faut se montrer responsable.

Quelles sont vos priorités pour ce sport très médiatique ?
La réduction des coûts (pour la F1 mais aussi pour toutes les autres disciplines), l'amélioration du spectacle, la mise en œuvre de nouvelles technologies et parvenir à des synergies plus fortes entre le sport et la mobilité, en général, pour pouvoir promouvoir la sécurité routière dans le monde. Les champions automobiles sont des ambassadeurs, leur message est plus fort que celui d'un ministre des Transports.

On dit souvent qu'il y a trop d'argent dans la F1. Le vrai problème n'est-il pas plutôt l'écart énorme des budgets entre grandes et petites écuries ?
Je suis souvent impressionné de voir ce qu'arrivent à ramasser comme argent celles que vous appelez les « petites écuries ». Trouver des sponsors aujourd'hui, dans une crise économique mondiale, c'est très difficile. Mon message doit donc donner envie aux sponsors de s'engager dans les disciplines sportives. Quant aux écarts entre écuries, cela a toujours été le cas. Plus généralement, depuis la création de la Fota, les équipes ont accepté un certain nombre d'accords. Les budgets des plus grandes équipes, qui étaient devenus ridiculement élevés, ont été baissés d'environ 30 % sur un période de trois ans. Pour l'instant, tout le monde semble satisfait. Je ne trouverais pas opportun de faire une action supplémentaire.

N'y a-t-il rien à faire pour limiter la course à la technologie ?
A partir de janvier 2013, il y aura des règlements fondamentalement différents. Notamment au niveau des moteurs, qui tiendront compte de l'évolution de la technologie. On va probablement passer d'un moteur 2,4 litres V8 aspiré à un moteur 1,6 litre, quatre cylindres turbocompressé à injection directe, avec système de récupération au freinage. C'est le projet sur lequel nous travaillons. Aujourd'hui, il y a un rôle à mes yeux démesuré de l'aérodynamique, il faut qu'on déplace les coûts ailleurs, dans d'autres domaines de recherche, plus proches de ce dont on a besoin. Aujourd'hui, la sophistication est telle que l'on adapte les voitures à chaque virage de chaque circuit. Il faut arriver à avoir quelque chose de plus général, ce qui donnerait un rôle plus important au pilote, une voiture plus imprévisible. Et ça coûterait moins cher.

Sur le calendrier des épreuves, on assiste à une délocalisation des Grands Prix, notamment vers l'Asie. Est-ce un mouvement inéluctable ?
Dans la plupart des pays émergents, l'automobile suscite de la passion et, a fortiori, la formule 1. Ce qui relativise d'ailleurs l'idée que l'automobile en tant que telle est rejetée dans le monde. Mais, aujourd'hui, il reste encore dix Grands Prix en Europe et neuf ailleurs. Cela ne me semble pas être un problème pour un championnat planétaire. Ce qui est dommage, en revanche, c'est qu'il n'y ait pas une course aux Etats-Unis.

Etes-vous partisan d'un retour du Grand Prix de France, comme l'a déjà suggéré François Fillon ?
Il y a des actions vigoureuses à mettre en œuvre si l'on veut que cela se fasse. En tant que français, j'adorerais qu'il y ait un Grand Prix en France. Malheureusement, les règles du jeu sont claires : pour pouvoir proposer une candidature, il faut que la Fédération française de sport automobile (FFSA), avec les autorités locales et un promoteur, passent un accord avec le représentant des droits commerciaux de la F1, à savoir Bernie Ecclestone. Si un tel projet devait exister, il est clair que la FIA l'encouragerait dans la mesure du possible. Mais il y a beaucoup d'éléments à réunir avant.

L'argent tient une grande place dans la compétition automobile. Cela ne vous pose-t-il pas un problème ?
En la matière, ce qui me choque ce sont les polémiques autour du salaire des patrons d'entreprise. Dès lors que ces sommes sont acquises honnêtement dans le cadre d'un marché ouvert, je ne vois pas le problème. La question ne me paraît pas différente pour un pilote très bien payé. Je suis plus gêné en revanche par le fait qu'un grand professeur de médecine soit si peu rémunéré. C'est le sens de mon engagement bénévole au sein d'ICM (Institut du cerveau et de la moelle épinière) afin de lever des fonds pour soutenir l'effort de recherche médicale.

La FIA se préoccupe également des questions de sécurité routière. S'agit-il d'un sujet important pour vous ?
Aujourd'hui, le pôle sportif m'occupe beaucoup plus que la mobilité, même si la FIA gère uniquement le règlement sportif. Mais ma priorité c'est la sécurité routière. On ne s'en rend plus forcément compte en Europe, mais les accidents de la route sont un des grands fléaux du XXIe siècle avec la malaria et le sida. En 2009, il y a eu à travers la planète 1,3 million de personnes tuées dans des accidents qui impliquaient des voitures, dont, d'ailleurs, beaucoup de piétons. Si nous ne faisons rien, en 2030, il aura plus que doublé. Il est important d'agir.

Que fait la FIA pour endiguer ce fléau ?
La FIA s'est engagée très fortement sur ce sujet. C'est à notre initiative que l'ONU a proclamé la période 2011-2020 « Décennie en faveur de la sécurité routière », avec pour objectif de sauver 5 millions de vies d'ici là. Nous comptons bien y contribuer grâce à l'action des automobiles-clubs, en matière d'éducation ou d'amélioration des infrastructures routières. C'est le sens de notre opération « Make Roads Safe », un slogan qui s'affiche notamment sur la voiture de sécurité en formule 1. Je pense aussi que les pilotes de F1 peuvent être d'excellents ambassadeurs en matière de sécurité routière. Dans de nombreux pays, ils ont un impact considérable. Ma propre épouse est engagée dans cette action. Une grande partie des budgets de la FIA Foundation, qui a reçu en capital l'argent de la vente des droits de la formule 1, sont investis dans ces actions.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE BERTRAND, DENIS FAINSILBER ET FRANÇOIS VIDAL

Son parcours

Né en 1946 dans le sud du Cantal, Jean Todt se passionne très jeune pour le rallye automobile. Conscient de la limite de ses talents de pilote, il devient copilote. En 1981, il devient vice-champion du monde au côté de Guy Fréquelin. Mais il obtiendra ses plus grands succès en tant que manager. D'abord, chez Peugeot Sport de 1982 à 1993, avec les 205 Turbo 16 d'Ari Vatanen, puis les 905 du Mans. Il passe ensuite à la formule 1 à la tête de la Scuderia Ferrari, constructeur dont il restera administrateur jusqu'en 2009. C'est la saga Schumacher.

Son actualité

Jean Todt est élu en octobre 2009 à la présidence de la Fédération internationale de l'automobile, face à son ancien pilote, Ari Vatanen… Il prend alors la succession du controversé Max Mosley, qui a fait le succès planétaire de la formule 1 avec Bernie Ecclestone. A l'heure de la crise, le Français doit repenser le modèle économique du sport auto, tout en défendant la mobilité automobile attaquée de toutes parts.

Les Echos

ÉDITORIAL PAR **DAVID BARROUX**

La facture du Net

Qui doit payer pour l'Internet du futur ? A l'heure où l'explosion du volume de données échangées sur le réseau menace de faire imploser le Net, la nécessité d'investir massivement dans de nouvelles infrastructures ne fait plus guère de doute. Si l'on veut éviter les bouchons, il va falloir rajouter des routes et des bretelles d'accès sur l'autoroute de l'information du XXIe siècle. Est-ce aux opérateurs de télécommunications, au client final ou aux services comme Google et YouTube, portés par l'essor du Web, de régler la note ?

Ce débat qui aurait dû n'être que technique et financier est devenu quasi idéologique. Défendant la « neutralité du Net » comme on s'opposerait à une dictature, les pionniers du «.com » tentent de nous faire croire que les géants des télécoms sont de nouveaux tortionnaires cherchant à étouffer la liberté. En voulant faire payer ceux qui vivent du Web, ils brideraient l'innovation.

La critique est facile mais manque de fond. Conçu au départ comme un réseau des réseaux, le Net est basé sur le principe de l'échange, du troc de données. Ce système pouvait fonctionner tant que les échanges étaient symétriques. Ils ne le sont plus. Certains émettent de plus en plus sans assumer le coût économique de cette diffusion de masse. Il semble normal, moral même, que ceux qui utilisent le plus ces routes numériques en assument au moins partiellement les conséquences financières. Il ne s'agit pas d'instituer un quelconque « racket », mais plutôt une sorte de droit de passage raisonnable. Sur autoroute, les poids lourds et les motos ne payent pas le même prix et les tarifs peuvent varier aux heures de pointe. Dans le monde « digital », les start-up qui ouvrent leur porte-monnaie pour leur électricité ou leurs bureaux peuvent bien payer pour le Net. Et les géants riches à milliards ne peuvent-ils contribuer un peu plus à la facture ?

Mais s'il est légitime que les opérateurs différencient entre les « gros » et les « petits », il convient évidemment d'éviter qu'ils sombrent dans la discrimination pure et simple. Pas question, en clair, qu'ils fassent payer un YouTube, par exemple, mais pas un service de diffusion vidéo dont ils seraient propriétaires. Il faut également qu'ils restent soumis au jeu de la concurrence afin qu'ils ne cèdent pas à la tentation de faire payer peu au départ mais à terme beaucoup aux acteurs du Net.

Le consommateur ne doit en tous les cas pas être le seul à assumer la modernisation du Net. On lui propose déjà de passer de la classe « éco » à la classe « affaires » en passant de l'ADSL à la fibre. On peut difficilement lui en demander plus.

Lire nos informations page 26.

ÉDITORIAL PAR **FRANÇOIS VIDAL**

Le choix de Berne

Chaque pays a sa ou ses spécialités. En Suisse, on le sait, c'est le chocolat et la banque. Pourtant, à en croire le patron d'UBS, les deux premières banques du pays, la sienne et Credit Suisse, sont l'objet d'une véritable vindicte de la part des autorités de Berne. Non contentes de leur imposer désormais des contraintes prudentielles parmi les plus élevées au monde, elles leur demandent d'ici à cinq ans de se scinder afin d'isoler les activités réalisées à l'étranger de celles conduites en Suisse. Une exigence qui doublerait les besoins en fonds propres des deux banques et les obligerait à de lourds sacrifices. Nos voisins auraient-ils perdu la tête ?

C'est évidemment tout le contraire. Si la Confédération est si sévère avec ses deux fleurons c'est qu'elle veut précisément préserver la réputation bancaire du pays mise à mal par les turpitudes d'UBS aux Etats-Unis (« subprime », fraude fiscale massive). Au moment où la concurrence des places financières asiatiques se fait de plus en plus pressante, il est urgent pour Berne de rétablir l'idée que la Suisse reste un refuge inviolable pour les plus fortunés.

Pour y parvenir, les autorités mènent deux combats. Le premier, à l'interne, est donc dirigé contre UBS et Credit Suisse, qui font peser un risque systémique sur le pays. Leurs engagements cumulés représentent quatre fois le PIB du pays. Une charge que la Suisse ne veut plus avoir à supporter. D'où l'idée de provoquer une scission. Et si, au passage, les deux mastodontes y perdent leur banque de marché, ce n'est pas si grave. L'essentiel étant de défendre les activités de gestion de fortune avant tout.

L'autre combat est dirigé vers l'extérieur. Il concerne la défense du secret bancaire, contesté par de grands voisins. Berne n'a évidemment pas fait son deuil de cette spécificité locale et tente d'en maîtriser le toilettage en donnant des gages de bonne volonté (assistance administrative, projet de retenue à la source anonyme). Pour le moment, l'issue de cette bataille reste incertaine. Mais une chose est sûre, la Suisse n'est pas prête à renoncer à la plus rentable de ses deux spécialités.

Lire nos informations page 29.

LE BILLET DE **FAVILLA**

La Belgique et la raison

Les péripéties récurrentes de la Belgique sont quasi indéchiffrables si on les réduit, par commodité, à une sorte de haine linguistique. L'impression se dégage alors que cette « question belge » défie la raison. L'illustrent les excès des extrémistes flamands du Vlaams Belang, l'interdiction du français dans les documents officiels en Flandre, la suppression des versions françaises des noms de lieux sur les plaques indicatrices. On a peine à réaliser que cela se déroule à nos frontières, et non en Irak ou au Kirghizistan – les morts en moins… Le récent succès électoral du Flamand Bart De Wever, qui appelle à l'*« évaporation »* de la Belgique, inspire néanmoins des commentaires alarmistes.

A y regarder de près, pourtant, cet habile manœuvrier a su se servir des exaspérations flamandes pour obtenir près de 30 % des suffrages, mais a adopté dès son élection un langage modéré en appelant à *« changer ensemble »*. Et en acceptant immédiatement la perspective d'un Premier ministre wallon, le socialiste Elio Di Rupo, à la tête du groupe de députés le plus important. Cette posture toute politique est de nature à canaliser l'accumulation des ressentiments exacerbés des Flamands, depuis que la Wallonie n'est plus le moteur économique du pays sans que ses prérogatives historiques aient été sérieusement remises en cause. Le rapport de richesse s'est inversé, et ils supportent une part substantielle des transferts sociaux au bénéfice des Wallons, dont les taux de chômage et de natalité alourdissent la facture.

Quand de telles réalités matérielles viennent épauler de si anciennes frustrations de « colonisés », il est raisonnable d'envisager de ne pas prolonger la fiction d'une nation unitaire. Pour gérer cette transition, il y faudra le moment venu un négociateur raisonnable. Heureusement cet homme existe. Il se nomme Van Rompuy. Il lui suffira de repasser d'un Bruxelles à l'autre.

L'ANALYSE DE **CÉCILE CORNUDET**

Nicolas Sarkozy et les fantômes de ses prédécesseurs

De Gaulle célébré, Mitterrand admiré et critiqué, Chirac moqué. Dans son accession au pouvoir, en 2007, Nicolas Sarkozy avait voulu faire de certaines icônes de l'histoire – Jean Jaurès, Léon Blum, Guy Môquet… – des symboles de sa capacité à s'*« ouvrir »*. Depuis son arrivée à l'Elysée, il s'attarde de manière récurrente sur la figure de ses prédécesseurs, qu'il invoque ou réfute selon les circonstances, embellit ou égratigne. Valéry Giscard d'Estaing, sans doute le plus proche de lui, est curieusement le seul absent de cette visite à travers l'histoire. Il est vrai que c'est le seul à n'avoir fait qu'un seul mandat présidentiel. Invoquer le passé n'est jamais tout à fait sans arrière-pensées.

Si le président de la République a célébré en grande pompe l'appel du 18 juin ce week-end, il s'était jusqu'ici référé au général de Gaulle avec parcimonie – *« c'est une référence un peu morte, il y a toujours un risque de ridicule »*, explique Dominique Reynié, directeur de la Fondation pour l'innovation politique (proche de l'UMP). Mais il l'a toujours fait à dessein. *« Le gaullisme, c'est l'action »*, a-t-il plusieurs fois répété, pour souligner ses propres qualités. Sitôt élu à la présidentielle, en juillet 2007, il se pose en héritier du général pour lancer la réforme des institutions. Au moment des premières difficultés dans les sondages, en février 2008, il rappelle combien Charles de Gaulle avait lui-même essuyé de critiques : *« La droite lui reproche d'être trop à gauche et la gauche d'être trop à droite. »* Et au moment des tensions pré-olympiques avec la Chine, il confie à Jean-Pierre Raffarin le soin d'offrir au président Hu Jintao une biographie du général, très populaire dans l'opinion chinoise.

Tour à tour modèles et contre-modèles,les anciens présidents alimentent Nicolas Sarkozy dans sa réflexion sur l'exercice du pouvoir.

Avec Jacques Chirac, c'est exactement l'inverse : aucune révérence, des piques périodiques. Sauf quand il s'agit de faire passer dans l'opinion une image de bonne entente. Nicolas Sarkozy a déjeuné la semaine dernière avec le couple Chirac, à trois jours du lancement du mouvement politique de Dominique de Villepin, l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac. A part quelques rares parenthèses, les critiques n'ont jamais cessé, toujours autour de l'immobilisme supposé de l'ancien président. Si la crise économique a quelque peu éloigné Nicolas Sarkozy de la « rupture » promise dans la campagne présidentielle (notamment en termes de pouvoir d'achat), il s'est toujours servi de la figure chiraquienne pour montrer que la gouvernance, elle, avait bel et bien changé. *« Je préfère qu'on me dise omniprésident que roi fainéant »*, avait-il même lancé en janvier 2009. Ce qui n'a pas empêché Nicolas Sarkozy de s'inscrire de fait dans certains pas de Jacques Chirac, sur la régulation financière notamment.

La figure de François Mitterrand est sans doute la plus complexe. Nicolas Sarkozy, soucieux de ressouder son camp, l'a vivement fustigé pour avoir porté de façon *« indigne »* l'âge de la retraite à 60 ans. Il est aussi très critique sur son action européenne, lui qui estime avoir remis l'Europe en marche depuis son élection présidentielle. Mais le chef de l'Etat reste de toute évidence fasciné par l'image du président socialiste. *« Il aime sa posture de sphynx, son sang-froid »*, dit un proche, qui lui a conseillé de s'exposer un peu moins que dans le passé. Depuis son affiche bucolique de campagne qui rappelait le clocher choisi par François Mitterrand en 1981, l'actuel président a toujours tenté de s'approprier les symboles mitterrandiens, en faisant venir à lui des figures comme Jacques Attali, Jacques Séguéla, Georges-Marc Benhamou, Frédéric Mitterrand, Jack Lang, Michel Charasse. Au moment de l'anniversaire de la chute du mur de Berlin, il a conçu l'image qu'il formait avec Angela Merkel avec en tête celle du couple Mitterrand-Kohl. De même qu'il invoque fréquemment son exemple lorsqu'il cherche à promouvoir une nouvelle génération de responsables politiques.

Tour à tour modèles et contre-modèles, les anciens présidents alimentent Nicolas Sarkozy dans sa réflexion sur l'exercice du pouvoir, sans doute davantage que ne l'ont fait ses prédécesseurs dans le passé. *« Il faut dire que les circonstances économiques et politiques ne sont pas du tout les mêmes, que les marges de manœuvre sont limitées, et que Nicolas Sarkozy a besoin de dire aux anciens : "Je fais ce que je peux, mais vous ne m'avez pas laissé grand-chose" »*, indique Dominique Reynié.

Tout comme il aime à le dépeindre plongé dans la littérature classique et passionné de cinéma, son entourage véhicule en tout cas l'image d'un président lecteur assidu d'histoire de France. Ces derniers mois, il aurait passé du temps avec « Le Dernier Jour du général de Gaulle », de François Broche, et, sur l'époque Mitterrand, les biographies de Jacques Pilhan (François Bazin) et de François de Grossouvre (Raphaëlle Bacqué). Le tout, pour réfléchir autour de la question du « choix » en politique, et surtout du « bon » choix : pourquoi et comment Charles de Gaulle a-t-il fait le « bon choix » en 1940, et Georges Mandel (sur lequel Nicolas Sarkozy a écrit un livre) le mauvais ? Et tant pis si l'histoire n'offre pas tous les jours des « 18 juin 40 » : gouverner restera toujours choisir.

Cécile Cornudet est grand reporter aux « Echos »

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Après la crise, le fast-food continue

La « grande récession » n'a pas échappé à la règle : le fast-food pas cher résiste mieux à la crise que le reste des restaurants. Aux Etats-Unis, selon « The Economist », le chiffre d'affaires des restaurants traditionnels a chuté en 2009 de 6 % alors que les ventes de McDonald's, le numéro un mondial du fast-food, se sont stabilisées. Au Japon, en France, en Grande-Bretagne, les dépenses de « junk-food » ont même progressé. Reste que toutes les chaînes de restauration rapide n'ont pas fait aussi bien que McDonald's et certaines ont même été sérieusement affectées. Mais surtout la sortie de crise, selon l'hebdomadaire, va obliger les grands du fast-food à revoir leur stratégie. Géographiquement, le cap est mis de plus en plus sur la Chine mais aussi l'Inde. Pour « The Economist », l'heure est également aux consolidations. Wendy's et Arby's, qui ont fusionné en 2008, pourraient être rachetés. Sur le front des produits, la grande innovation post-crise c'est, après le double cheeseburger à 1 dollar de la « grande récession », l'introduction de produits nettement plus chers comme les travers de porc à 7 dollars. L'autre tendance est de vendre plus d'un produit à la fois, y compris des boissons. Le « McCafé » se vend bien depuis quelques mois aux Etats-Unis. La dernière idée, c'est d'avoir des clients à tous les repas, y compris au petit déjeuner. L'après-crise voit ainsi l'arrivée du porridge, la bouillie d'avoine, dans les chaînes de fast-food. Une façon d'éviter les produits gras et de lutter contre l'obésité due à la malbouffe. Et, sur ce point, conclut « The Economist », il reste apparemment beaucoup à faire encore.

The Economist

Les Echos

16, rue du 4-Septembre, 75112 Paris Cedex 02
Tél : 01.49.53.65.65 - Fax : 01.49.53.68.00
Site Web : http://www.lesechos.fr

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION **Henri Gibier**
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DÉLÉGUÉ **Nicolas Barré**
RÉDACTEURS EN CHEF **David Barroux** (Industrie-High-Tech, Régions) **François Bourboulon** (Web) **Daniel Fortin** (Enquêtes) **Arnaud Le Gal** (Dossiers spéciaux et actualité entrepreneuriale) **Dominique Seux** (France et International) **François Vidal** (Finance-Marchés, Services)
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Sophie Laurent Lefevre**
RÉDACTEUR EN CHEF TECHNIQUE **Didier Boileau**
RÉDACTEUR EN CHEF INFOGRAPHIE **Philippe Hoyau**
EDITORIALISTES **Philippe Escande, Jacques Hubert-Rodier, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Sabine Delanglade, Laurent Flallo** (Entreprises et Marchés).

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **Nicolas Beytout**

PUBLICITÉ **Les Echosmédias**
Tél. : 01.49.53.65.65. Fax : 01.49.53.68.22
DIRECTEUR GÉNÉRAL **Nicolas Wattinne**
DIRECTRICES GÉNÉRALES DÉLÉGUÉES **Véronique Jacqueline, Cécile Colomb**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT **Hervé Noiret**
PUBLICITÉ FINANCIÈRE **Roberto Zerbini**
PUBLICITÉ DE RECRUTEMENT **Julie Le Corre**

DIFFUSION
DIRECTRICE **Sophie Gourmelen**
SERVICE ABONNEMENTS LES ECHOS
22, rue René Boulanger, 75472 Paris Cedex 10
Tél. : 01.70.37.61.36 Fax : 01.55.56.70.38
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

FABRICATION PHOTOCOMPOSITION-PHOTOGRAVURE **Boétie Compo** IMPRESSION Ivry (Le Monde) Rennes (Ouest-France) Montpellier (Midi Libre), Mulhouse (L'Alsace)

TIRAGE DU 18 JUIN 2010 : **196.039 exemplaires**
Membre de OJD-Diffusion contrôle CPPAP : 0411 C 83015
Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur (loi du 11 mars 1957)
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 €
RCS 582 071 437
Les Echos est une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ Ufipar (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Nicolas Beytout**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ **Mathieu Cosson**
DIRECTEUR GÉNÉRAL PRESSE ÉCONOMIQUE **Nicolas Desbois**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**

LE POINT DE VUE DE **CHRISTINE LAGARDE**

Pour une régulation européenne des marchés de dérivés de matières premières

L'extrême volatilité des prix des matières premières constitue un frein à la stabilité financière et à la reprise. Elle renchérit le coût de l'assurance contre les risques de marché et décourage les investissements. Alors que les produits dérivés ont été conçus au départ comme des instruments de couverture du risque, ils sont aujourd'hui une des causes de la forte volatilité des prix des matières premières. Il existe des effets de contagion de la sphère financière à la sphère physique : ce ne sont plus seulement les variations des « fondamentaux » qui gouvernent les prix des matières premières mais bien les mouvements observés sur les marchés dérivés.

Les marchés de matières premières et assimilés (pétrole, gaz, métaux, matières agricoles, quotas de CO_2) sont de plus en plus financiarisés : les volumes échangés sur les marchés financiers du pétrole sont trente-cinq fois supérieurs à ceux échangés sur les marchés physiques. Or ces marchés dérivés spécifiques sont insuffisamment contrôlés. C'est pourquoi le G20 de Pittsburgh, en septembre 2009, s'est engagé dans la voie de la régulation de ces marchés.

Alors que les produits dérivés ont été conçus au départ comme des instruments de couverture du risque, ils sont aujourd'hui une des causes de la forte volatilité des prix des matières premières.

Le 15 avril dernier, je soulignais déjà la nécessité d'une régulation des marchés d'instruments financiers dérivés de matières premières. Sur la base des rapports de M. Chevalier sur la volatilité des prix du pétrole et de M. Prada sur la régulation des marchés du CO_2 qui m'ont été remis en début d'année, je proposais d'avancer au niveau européen sous la forme, par exemple, d'une directive d'encadrement ad hoc.

Je voudrais ici détailler quelques idées sur le sujet qui pourront faire l'objet d'une discussion approfondie avec les régulateurs français (Autorité des marchés financiers, Commission de régulation de l'énergie), puis d'un document de réflexion à transmettre à la Commission européenne à l'été.

Un principe, d'abord : l'Europe doit s'engager dès maintenant dans la régulation de ces marchés.

Certains marchés de matières premières ont une dimension européenne, comme par exemple le marché européen du CO_2 ou celui de l'électricité. En ce qui concerne le marché pétrolier qui est mondial, des efforts utiles peuvent aussi être faits au niveau européen : aucun cadre européen n'existe qui prévoit l'échange systématique d'informations sur les marchés concernés entre les régulateurs financiers et les régulateurs sectoriels. Sur ce sujet, les Etats-Unis ont d'ores et déjà mis en œuvre des règles opérationnelles sous la supervision d'une autorité dédiée.

Au niveau européen, les travaux en matière de régulation financière (sur les instruments financiers, sur les abus de marché) auront aussi des implications pour l'encadrement des marchés dérivés de matières premières. Mais leur complexité et leur spécificité requièrent un texte spécifique.

Cinq axes me semblent devoir guider la réflexion en vue d'un texte européen spécifique :

● Le champ d'application du texte devrait être large, et chercher à couvrir l'ensemble des dérivés de matières premières ou assimilés. Les quotas de CO_2, sans être des produits de base, partagent certaines de leurs caractéristiques.

● Le texte devrait assurer l'encadrement et la surveillance de tous les acteurs des marchés dérivés de matières premières. Certains acteurs ne sont aujourd'hui pas suffisamment surveillés. Certains traders spécialisés sur les marchés de produits de base ne sont pas couverts par la réglementation financière européenne.

● Le texte devrait définir un régime de sanction et de répression des abus de marché. Ce régime permettrait de lutter contre les conflits d'intérêts et confierait au régulateur la possibilité de définir des limites de position.

● Le texte devrait assurer la transparence du marché et l'encadrement des transactions de gré à gré.

● Le texte devrait enfin mettre en place une architecture de surveillance efficace des marchés dérivés de produits de base qui s'articule avec un suivi des marchés physiques. Lorsqu'il n'existe pas de régulateur sectoriel, les compétences des régulateurs financiers pourraient être étendues à la surveillance des transactions réalisées sur le marché au comptant. Lorsqu'il est possible de s'appuyer sur un régulateur sectoriel, une coopération forte avec le régulateur financier doit être instaurée. Une approche différenciée par marché est nécessaire pour fixer de manière adaptée la frontière entre la surveillance exercée par le régulateur sectoriel et le régulateur financier.

Ce sujet a aussi une portée internationale, au-delà des frontières de l'Europe. La plupart des marchés de matières premières ont une dimension mondiale. La France souhaite donc porter le sujet au G20. Un objectif de la présidence française, en 2010-2011, sera d'avancer de façon tangible et efficace sur la régulation des marchés de matières premières.

Christine Lagarde est ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

LE POINT DE VUE DE **J. BRADFORD DELONG**

La ruée vers les actifs financiers de qualité

Fin mai, le rendement du bon du Trésor américain à 30 ans était en baisse d'un demi-pour-cent de point par rapport au début du mois pour s'établir à 4,07 %. Cette évolution signifie une augmentation de son prix de 15 % en cash et de 30 % en actions, et démontre un changement remarquable dans la demande relative vers des actifs financiers de qualité.

Pourquoi ce mouvement est important ? Comme l'écrivait John Stuart Mill au début du XIXe, à une demande excessive de cash (ou des actifs très liquides) correspond une offre excessive de tout le reste. D'après le principe de l'équilibre général de la loi de Walras, n'importe quel marché sur lequel les investisseurs prévoient d'acheter plus qu'il n'y a à vendre doit être contrebalancé par un marché ou plusieurs marchés, dans lesquels ils prévoient d'acheter moins.

Ce principe est à l'œuvre depuis l'automne 2007, puisque la demande excessive croissante pour des actifs financiers sûrs, liquides, de première catégorie a entraîné dans son sillage une offre excessive croissante de biens et de services, produits par le travail humain. Cela est tellement vrai qu'il y a aujourd'hui un écart de 10 % entre la production actuelle de l'économie globale et ce qu'elle produirait si elle était dans une situation relativement saine de quasi-équilibre.

Et les marchés financiers mondiaux nous disent aujourd'hui que cette demande excessive pour des actifs financiers sûrs, liquides, de première catégorie est en augmentation.

D'une certaine façon, cette demande excessive pour des valeurs refuges pourrait correspondre à un changement d'attitude des investisseurs. Mais les récentes évolutions ne proviennent pas d'une augmentation de la demande pour ces valeurs de première catégorie, mais d'une diminution de l'offre : il y a six mois, les bons émis par les gouvernements du sud de l'Europe étaient considérés comme des actifs de première catégorie que l'on pouvait garder sans problème en toute sécurité. Ils ne le sont plus aujourd'hui.

Il y a six mois, l'argument était apparemment irréfutable : les émissions de dettes d'Europe du Sud étaient certes spéculatives et risquées ; mais la région fait partie de la zone euro et donc elles étaient « garanties » par la Banque centrale européenne (BCE), elle-même soutenue par la France et l'Allemagne.

Les choses ne sont plus aujourd'hui si certaines.

Lorsqu'il y a une demande excessive pour des valeurs de première catégorie, la règle pour déterminer la politique économique à suivre – si, bien sûr, vous voulez éviter une dépression plus profonde – est bien connue depuis 1825 : si le marché veut des actifs financiers plus sûrs et de meilleure qualité, donnez-lui ce qu'il veut !

Il existe un excès de 10 % entre ce qui est produit aujourd'hui dans le monde et ce qui devrait l'être dans une situation d'équilibre entre l'offre et la demande.

Après tout, comme le ferait un mécanisme de planification de ressources sociales, un marché nous dit ce qui est bon et nous donne donc le signal d'en faire plus. Les marchés sont donc en train de nous signaler que les bons du Trésor américains sont des actifs de bien plus grande valeur qu'ils ne l'étaient au début du mois. Donc les gouvernements dont le crédit n'est pas encore mis à mal et dont les actifs sont encore une référence de qualité pour l'économie mondiale devrait en émettre bien plus.

Les gouvernements solvables dans le monde peuvent créer plus d'actifs financiers sûrs, liquides, de première catégorie par différentes voies. Ils peuvent dépenser plus ou baisser les impôts et emprunter la différence. Ils peuvent garantir la dette des entités du secteur privé, et ce faisant transformer les actifs, aujourd'hui à risque, en or à nouveau. Leurs banques centrales peuvent emprunter et utiliser ces fonds pour acheter une partie du nombre important d'actifs à risque sur le marché.

Laquelle de ces mesures devraient prendre les gouvernements solvables du monde en réponse aux mouvements de prix des actifs pendant le mois de mai ? Toutes, parce que nous ne sommes pas certains qu'elle serait la plus efficace et la plus rentable pour absorber la demande excessive pour des actifs de première catégorie.

Jusqu'où doivent-ils aller ? Aussi longtemps qu'il y aura une offre excessive globale évidente de biens et de services – aussi longtemps que le chômage restera très élevé et que l'inflation décélère –, ils n'en feront pas assez. Et l'écart entre ce qu'ils devraient faire et ce qu'ils ont fait s'est élargi de façon marquée au cours du mois de mai.

Ce n'est pas très difficile. Ce n'est pas comme refermer une vanne d'un puits de pétrole en haute mer. Ce sont des problèmes que nous savons résoudre depuis longtemps.

Cet article est publié en collaboration avec Project Syndicate, 2010.

J. Bradford DeLong, ancien secrétaire assistant au Trésor, est professeur d'économie à l'université de Californie à Berkeley et chercheur au Bureau national de recherche économique.

L'Asie investit le sport roi

LE REGARD SUR LE MONDIAL DE **DOMINIQUE MOÏSI**

On attendait l'Afrique, ce fut jusqu'à présent l'Asie, dans une ouverture de Mondial de foot plus sérieuse, sinon ennuyeuse que flamboyante. La victoire du Japon sur le Cameroun, celle de la Corée du Sud sur la Grèce (en dépit de sa déconvenue devant l'Argentine) et plus encore peut-être l'héroïque défaite des Coréens du Nord face au Brésil confirment l'émergence du continent asiatique dans le domaine du sport roi. Mélange de discipline collective, d'appétit plus grand de réussite, de confiance en soi qui ne verse jamais dans la suffisance… parler de la réussite des équipes asiatiques n'est-ce pas déjà « en creux » expliquer les raisons de la déroute de la France ?

On attendait l'Espagne, ce fut la Suisse qui par sa victoire surprise « rend Guillaume Tell fier » pour reprendre la formule d'un journal anglo-saxon.

L'absence de l'équipe de Belgique peut-elle accélérer l'inévitabilité d'un scénario de divorce pacifique de ce pays, avec la Flandre et la Wallonie respectivement dans le rôle de la République tchèque et de la Slovaquie ? A l'inverse, la présence des deux équipes de Corée peut-elle préfigurer un scénario à l'allemande pour la péninsule coréenne ? Les Coréens du Nord, censure paranoïaque oblige, voient la compétition avec un confortable retard ; ils n'en vibrent pas moins aux performances de la Corée du Sud tout comme les Coréens du Sud vibrent aux « exploits » du Nord. Au fil des matchs, la division entre les deux nations apparaîtra toujours plus artificielle au « peuple coréen », même si la tension entre leurs deux gouvernements monte depuis quelques mois. Tous les calculs géopolitiques ne pourront s'opposer éternellement à la réalité de l'unité du peuple coréen. Ce sont bien des « frères » qui jouent sous des maillots différents. Hier, le coût financier de l'unification allemande avait conforté les réticences des dirigeants de la Corée du Sud devant l'« inévitabilité » d'un scénario d'absorption du Nord. Aujourd'hui, les « exploits du Petit Poucet du Nord », image paradoxale pour un pays dominé par une secte baroque et cruelle, loin de conforter le régime de Pyongyang le fragilisent en exposant l'artificialité de la division entre les deux Corées.

Accélérateur de l'histoire en Asie, le Mondial est un révélateur au sens chimique du terme en Europe. L'Union européenne peut être encore un modèle, sinon une source d'inspiration dans le monde. Ses citoyens ne vibrent pas aux exploits des autres équipes européennes. Bien au contraire. Une majorité de Français préférerait une victoire du Brésil ou de toute autre nation sans doute à celle de l'Allemagne. La supériorité économique de l'Allemagne passe encore, mais ajouter à cela, celle dans la maîtrise du ballon rond, c'en est trop. C'est le long d'un canal de Copenhague que j'ai assisté à la défaite de la France par le Mexique. Les Danois et les touristes italiens qui m'entouraient étaient tous pour le Mexique. On ne se jalouse bien qu'en famille.

L'Union africaine, contrairement à l'Union européenne, n'a pas (pas encore) de réalité bien concrète mais les Sud-Africains communient aux efforts des autres équipes africaines et sont prêts à s'enflammer pour les exploits du Ghana ou de la Côte-d'Ivoire, certains diraient par défaut, au vu des performances de leur équipe. Les Sud-Africains se sentent les porte-parole de tout un continent.

Accélérateur de l'histoire en Asie, le Mondial est un révélateur au sens chimique du terme en Europe.

Espoir en Asie, jalousie en Europe, solidarité en Afrique… quid du Maghreb ? Il s'est trouvé un « excité » au lendemain de la défaite de l'Algérie devant la Slovénie pour brûler le drapeau français et le remplacer par celui de l'Algérie sur la façade de la mairie de Villeneuve-Saint-Georges. Acte imbécile et isolé traduisant la confusion et l'intensité d'une quête identitaire. Cet individu se vengeait de l'humiliation de son équipe de cœur par un acte quasi rituel sur le drapeau de son pays d'accueil.

Quant à la France, son équipe se décompose sous les yeux d'un monde plus fasciné que chagriné. Il ne reste plus rien en 2010 de la réalité ou de l'illusion de l'équipe « multicolore » de 1998 et 2000. Le rêve est passé et le contraste entre les exploits d'hier et la grisaille humiliante d'aujourd'hui se traduit par un divorce émotionnel total entre le pays et son équipe.

Dominique Moïsi est conseiller spécial à l' ifri.

LE LIVRE DU JOUR

De l'utilité des littéraires en entreprise

Le projet. Pour embaucher des jeunes à des postes qualifiés, les grandes entreprises se tournent d'abord, voire seulement, vers les grandes écoles. Elles passent ainsi à côté du formidable réservoir que constituent les étudiants en sciences humaines. Le patron de PricewaterhouseCoopers, Serge Villepelet, lui-même ancien de l'Essec, raconte comment il est parti puiser dans ce gisement avec un associé, spécialiste (entre autres) d'Eschyle. A travers l'opération « Phénix », il a fallu convaincre les universités, les collaborateurs pointus de ce cabinet d'audit, et les étudiants eux-mêmes. Puis apprendre à ces recrues des techniques, comme… le maniement du tableur Excel. Mais ça marche. Le taux de démission est du même ordre que chez les diplômés d'écoles. L'entreprise est enrichie d'une diversité nouvelle. Une expérience passionnante, racontée d'une plume bien plus alerte que celle d'un rapport d'audit !

La réalité. En trois ans, 10 grandes entreprises ont embauché une centaine de diplômés de sciences humaines via « Phénix ». Ce n'est qu'un début…

La citation. *« Avoir fait des études littéraires, c'est se donner les moyens de connaître l'homme, sa psychologie, ses attentes. C'est savoir écouter – ce que les clients nous réclament ! – avant de proposer des solutions. »* **J. M. V.**

« Le patron qui aime les littéraires ! », par Serge Villepelet, éditions Lethielleux/Desclée de Brouwer, 152 pages, 11,90 euros.

Les Echos

LES CHIFFRES DE L'ÉCONOMIE
Budget 2009 : 290,9 mds d'euros.
PIB 2008 : 1.950,1 mds d'euros (à prix courant).
Plafond Sécurité sociale : 2.885 euros/mois à partir du 01-01-2010.
SMIC : 8,86 euros à partir du 01-01-2010.
Capitalisation boursière de Paris : 1.376 mds d'euros à fin avril 2010.

Les Echos

LUNDI 21 JUIN 2010

LES CHIFFRES DE L'ÉCONOMIE
Indice des prix (base 100 : 1998) : 121,39 en mai 2010.
Taux de base bancaire : 6,60 % à partir du 15-10-2001.
T4M : 0,3386 % en mai 2010.
Taux de conversion à l'euro : 1 euro = 6,55957 FF.

EN FRANCE

Chaos chez les Bleus

L'heure des règlements de comptes a commencé au sein de l'équipe de France de football. Après l'humiliante défaite face au Mexique et l'exclusion de Nicolas Anelka de l'équipe pour des insultes envers Raymond Domenech, la séance d'entraînement prévue à Knysna a viré hier au vaudeville. Une vive altercation a opposé le capitaine Patrice Evra et le préparateur physique Robert Duverne, avant que les footballeurs français refusent de s'entraîner. Pour « affirmer leur opposition à la décision prise par la Fédération française de football (FFF) d'exclure Nicolas Anelka », ont-ils fait savoir par communiqué, en accusant la FFF de n'avoir « a aucun moment tenté de protéger le groupe ». Un texte lu par un Raymond Domenech livide. « On est largement au-delà du ridicule », a tranché l'ex-champion du monde Emmanuel Petit. « Ecœuré », le directeur délégué de la FFF auprès de l'équipe de France, Jean-Louis Valentin, a annoncé sa démission, tandis que la fédération fustigeait un « comportement inadmissible » des joueurs. Les propos de Nicolas Anelka avaient été jugés « inacceptables » par Nicolas Sarkozy « si les événements (rapportés par "L'Equipe") sont exacts ». « Il y aura des leçons à tirer et nous les tirerons », a promis la ministre des Sports, Roselyne Bachelot. « Comment voulez-vous que des jeunes respectent leurs professeurs s'ils voient Anelka insulter l'entraîneur ? », a critiqué hier sur Radio J la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, tandis que le socialiste Jérôme Cahuzac voulait voir dans cette ambiance délétère la conséquence du « climat que Nicolas Sarkozy a exalté » depuis 2007 : « l'individualisme », « l'égoïsme », « le chacun-pour-soi » et « le chèque touché en fin de mois ». Au fait : les Bleus jouent demain contre l'Afrique du Sud…

Affaire Bettencourt : Eric Woerth contre-attaque

La révélation, la semaine dernière par Mediapart et « Le Point », des écoutes clandestines de Liliane Bettencourt a pris hier une dimension politique avant le procès, prévu du 1er au 6 juillet, de l'artiste François-Marie Banier. Ce photographe est accusé par la fille de Liliane Bettencourt, Françoise Bettencourt-Meyers, d'avoir profité de la fragilité de sa mère octogénaire pour obtenir près de 1 milliard d'euros de dons. Le ministre du Travail, Eric Woerth, a contre-attaqué et annoncé que sa femme porterait plainte contre le député PS Arnaud Montebourg, qui a mis en cause le couple. Mme Woerth est chargée depuis 2007 d'une partie de la gestion du patrimoine de Mme Bettencourt, sous l'autorité du gestionnaire Patrice de Maistre – ami d'Eric Woerth – au sein de la société financière Clymène. « Je ne connais pas les finances de Mme Bettencourt, je n'ai aucune information sur une quelconque évasion fiscale et je n'ai donné aucune instruction de quelque nature que ce soit à l'administration fiscale », s'est défendu le ministre dans le « Journal du dimanche », ajoutant que son épouse est « salariée et non pas dirigeante de cette société ». Sur Europe 1, il a ajouté que « ça fait déjà plus d'un an qu'elle souhaite en partir – bien sûr qu'elle va en partir – pour des raisons de mésentente personnelle ».

Sénatoriales : les Verts pour un accord avec le PS dès le 1er tour

Le parlement des Verts (CNIR) a donné mandat hier à la direction du parti et à celle d'Europe Ecologie pour ouvrir des négociations avec le PS en vue d'un rassemblement aux élections sénatoriales de 2011, dès le premier tour. « L'enjeu est fort car, à cinq ou six sièges, c'est le basculement du Sénat à gauche » qui se joue, ce qui « serait une première » sous la Ve République, a prévenu Jean-Louis Roumégas, porte-parole des Verts. Dans ces négociations, Europe Ecologie entend faire valoir son « poids en termeS de grands électeurs » qui désignent les membres de la haute Assemblée. Son objectif est de parvenir à un groupe Verts-EE (soit une quinzaine de sénateurs) à la Haute Assemblée où siègent actuellement 5 sénateurs Verts. Pour les cantonales de 2011, « il y aura l'affichage d'une présence maximum de candidats écologistes, toujours sous la bannière d'Europe Ecologie », a ajouté Jean-Louis Roumégas.

Les obsèques du général Bigeard aujourd'hui à Toul

« C'était un modèle pour la République » pour Nicolas Sarkozy, un « esprit libre et épris de la France » pour François Fillon. Les obsèques du général Marcel Bigeard, décédé vendredi à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, doivent être célébrées aujourd'hui à la cathédrale de Toul (Meurthe-et-Moselle), sa ville natale. Comme il l'avait demandé pour « rejoindre ses camarades tombés au combat », les cendres de cette grande figure du militaire à l'ancienne – qui fut aussi ministre et député – seront ensuite dispersées au-dessus de Dien Bien Phu, au Vietnam. Héros des maquis de l'Ariège, parachuté deux fois sur le camp de Dien Bien Phu, blessé cinq fois, Marcel Bigeard fut aussi montré du doigt pour avoir eu recours à la torture lors de la bataille d'Alger en 1957, lorsque son régiment de parachutistes participa au démantèlement des réseaux armés du FLN.

AFP

Humiliante sortie. Si Raymond Domenech (photographié dans le bus de l'équipe des Bleus) avait espéré qu'un bon résultat au Mondial redorerait son blason avant de passer le relais à Laurent Blanc, c'est raté. Dans la tourmente après la défaite contre le Mexique, insulté à la mi-temps du match, le sélectionneur a vu son autorité littéralement piétinée à terre hier, les joueurs refusant de s'entraîner à Knysna pour protester contre l'expulsion de Nicolas Anelka (lire ci-contre). Comble de l'ironie, le stade portait le doux nom de « champ des rêves »…

EN BREF

Grave accident de car dans les Pyrénées
Un accident de car a fait 2 morts et 2 blessés très graves hier lorsque le véhicule immatriculé en France, qui transportait 25 passagers, s'est couché dans la descente du col de Puymorens, dans les Pyrénées-Orientales.

Echauffourées à Mantes-la-Jolie
Des échauffourées ont opposé dans la nuit de samedi à dimanche dans le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines) des jeunes et des policiers, dont un véhicule a été dégradé. Les jeunes sortaient d'un concert de rap lorsqu'ils ont encerclé une patrouille de police et jeté des projectiles. Un jeune homme de seize ans a été placé en garde à vue.

Les troubles musculo-squelettiques très répandus
Près de sept salariés sur dix déclarent ressentir au moins une douleur liée aux troubles musculo-squelettiques (TMS), révèle un sondage CSA. Les TMS, qui représentent « 80 % des maladies professionnelles reconnues », affectent notamment le dos (50 %), l'épaule et la nuque (45 %).

Aung San Suu Kyi fête ses 65 ans sans liberté
L'opposante birmane et prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, dissidente la plus célèbre du monde, détenue pendant quinze des vingt et une dernières années, a fêté, samedi, ses 65 ans en résidence surveillée, pendant que les appels à sa libération se multipliaient dans le monde.

Enquête contre le cardinal-archevêque de Naples
Le cardinal Crescenzio Sepe, archevêque de Naples, fait l'objet d'une enquête pour corruption dans le cadre d'une vaste affaire d'irrégularités dans l'attribution de grands chantiers publics, dont l'organisation du G8 de juillet 2009, a annoncé, samedi, l'agence italienne Ansa.

Les Allemands, champions de l'inquiétude
Les Allemands sont des champions de l'inquiétude en Europe, consommant peu et épargnant tous azimuts : « Ils se font plus de souci que jamais », relève l'Institut GfK. La liste des craintes a « explosé », selon une enquête portant sur l'Europe de l'Ouest, la Pologne et la Russie.

L'HOMME DU JOUR

Kim Jong-il, un absent omniprésent

LA COUPE

AFP

DU MONDE 2010

Ne le cherchez pas dans les tribunes du Green Point Stadium au Cap cet après-midi. Kim Jong-il ne prend jamais l'avion, ne se déplace que très rarement à l'étranger et uniquement en train blindé. Le dictateur nord-coréen aux grosses lunettes fumées, au brushing seventies et à l'inimitable veste zippée aurait eu bien du mal à faire le trajet depuis Pyongyang. Pour autant qu'il en ait eu l'envie. Cinéphile et cinéaste à ses heures, amateur de bonne chère et de jolies femmes, le dirigeant communiste est plutôt fan de… basket. Américain de préférence ! Qualifiée pour la deuxième fois seulement de son histoire pour une phase finale de Coupe du monde, l'équipe de Corée du Nord ne jouera pas devant son « Cher Leader » en Afrique du Sud. Ni d'ailleurs devant ses supporters, contraints et forcés à rester au pays par le satrape stalinien qui craint toujours – non sans raison – qu'ils fassent défection et demandent l'asile politique. Soucieux de faire illusion, le « royaume ermite » a dû embaucher, dit-on, des Chinois pour brandir ses couleurs dans les stades sud-africains. Ce qui n'est pas pour déplaire à Kim Jong-il, habitué à réquisitionner des figurants à longueur d'année pour d'interminables défilés patriotiques. Absent des gradins, le maître de Pyongyang n'en sera pas moins présent aujourd'hui dans tous les esprits du côté nord-coréen, tant ses coups de sang sont redoutés. *« La Corée du Nord va remporter la Coupe du monde et c'est grâce à notre "Cher Leader" Kim Jong-il que notre équipe nationale réussira ce grand exploit »,* avait promis, avant le début de la compétition, le vice-président de la Fédération de football du nord de la péninsule, Son Kwang-ho, dans le magazine « So Foot ». Elle n'en prend malheureusement pas le chemin. Les « Chollima » ont perdu – avec les honneurs – leur premier match face au Brésil 2 buts à 1 la semaine dernière. Et ils ne sont pas donnés favoris cet après-midi contre le Portugal. Que se passera-t-il s'ils sont éliminés dès le premier tour, alors qu'ils avaient atteint les quarts de finale lors de leur première participation au Mondial en 1966 ? Certains experts n'excluent pas que le « Cher Leader », courroucé, ne se venge et fasse diversion à sa manière. En coulant par exemple une nouvelle corvette sud-coréenne. Ou en déclenchant un tir de missile dans le ciel japonais.

STÉPHANE DUPONT

Aujourd'hui : Portugal / Corée du Nord (13 h 30)
Chili / Suisse (16 h)

L'actualité du Mondial, les diaporamas, les quiz… sur lesechos.fr/mondial-2010

À L'ÉTRANGER

Gaza : Israël lève son embargo sur les biens « à usage civil »

Israël a décidé hier d'autoriser l'entrée de tous les « biens à usage civil » dans la bande de Gaza, tout en maintenant son blocus maritime pour empêcher l'importation de matériel de guerre dans ce territoire palestinien. « Nous nous engageons à permettre l'afflux de biens à usage civil à la population civile de la bande de Gaza », a indiqué le bureau du Premier ministre, Benyamin Netanyahu. « A partir d'aujourd'hui, il y a un feu vert pour que tous les biens puissent entrer à Gaza sauf les équipements militaires et le matériel susceptible de renforcer la machine de guerre du Hamas », a précisé ce responsable, alors que Benyamin Netanyahu rencontrait l'envoyé spécial du Quartette sur le Proche-Orient (Etats-Unis, Union européenne, Russie, ONU), Tony Blair. Le Premier ministre israélien avait auparavant rencontré les ministres du cabinet de sécurité pour discuter des « mesures pratiques » d'allégement du blocus de Gaza. Jeudi dernier, Israël s'était engagé à faciliter l'entrée des biens à usage civil dans la bande de Gaza, sous blocus depuis quatre ans, sans renoncer au contrôle de tout produit susceptible d'être employé à des fins militaires. Selon les médias israéliens, les nouvelles règles devraient prévoir l'établissement d'une « liste noire » de quelque 120 produits ou matériaux interdits, susceptibles d'utilisation à des « fins militaires », comme les matériaux de construction, dont les tuyaux, le ciment et le gravier, tandis que le reste serait libre d'entrée à Gaza.

Election présidentielle en Pologne : le libéral Komorowski en tête

Le candidat libéral Bronislaw Komorowski, 58 ans, est arrivé en tête au premier tour de l'élection présidentielle en Pologne, ce dimanche, d'après les sondages effectués à la sortie des urnes. Il devance son rival conservateur et eurosceptique Jaroslaw Kaczynski, 61 ans, frère jumeau de Lech Kaczynski, le président tué récemment dans une catastrophe aérienne en Russie. Crédité, selon les sondages, de 41 % à 46 % des suffrages, contre environ 33 % pour Jaroslaw Kaczynski, Bronislaw Komorowski n'obtient donc pas la majorité absolue. Un second tour de scrutin devrait par conséquent être organisé le 4 juillet prochain. Huit autres candidats étaient en lice, dont le socio-démocrate Grzegorz Napieralski, qui a obtenu environ 13 % des voix, alors que les sept autres ne dépassaient pas la barre des 3 %.

Turquie : douze soldats tués par le PKK en deux jours

Un soldat turc a été tué et un autre blessé dans la nuit de samedi à dimanche dans l'attaque de leur caserne près de Palu, dans l'est de la Turquie, ce qui porte à douze le bilan des soldats tués en deux jours par des rebelles kurdes, après l'attaque lancée par un groupe de plusieurs dizaines de rebelles contre un avant-poste militaire à la frontière avec l'Irak, dans l'extrême sud-est de la Turquie. La multiplication des attaques des rebelles kurdes et la réplique de grande ampleur des militaires turcs font redouter un échec définitif de l'« ouverture démocratique » lancée par le gouvernement pour tenter de mettre fin à vingt-six ans de conflit dans le sud-est du pays.

Double attentat suicide à Bagdad

Un double attentat suicide à la voiture piégée a fait au moins 26 morts et 53 blessés hier dans une rue bondée d'un quartier à majorité sunnite de Bagdad, alors que le blocage politique persiste en Irak sur la formation d'un nouveau gouvernement, plus de trois mois après les législatives. L'attaque visait une succursale de la Banque commerciale irakienne, un établissement public qui traite de nombreuses transactions entre le gouvernement et les investisseurs étrangers. Elle intervient une semaine après l'attaque audacieuse de la Banque centrale irakienne, revendiquée par Al-Qaida. La capitale a par ailleurs été le théâtre dans la nuit d'une série d'attaques qui ont fait 7 morts et 20 blessés.

Pays basque : Batasuna se rapproche d'un parti légal

Les indépendantistes basques radicaux de Batasuna, vitrine politique interdite de l'ETA, ont signé hier un « accord stratégique » avec le parti indépendantiste légal Eusko Alkatasuna (EA), a-t-on appris auprès d'EA. Cet accord, qui pourrait préfigurer un nouveau bloc indépendantiste en vue des prochaines élections locales basques de 2011, a pour objectif de développer un « pôle progressif en faveur de l'indépendance », selon le texte de l'accord publié sur le site Internet du journal basque « Gara ». Les deux partis ne font aucune référence au groupe armé ETA, mais réaffirment leur « engagement ferme et définitif à n'utiliser que les voies pacifiques et démocratiques » pour parvenir à l'indépendance du Pays basque (nord).

Les Echos

Les Echos
ENTREPRISES & MARCHÉS

LUNDI 21 JUIN 2010 lesechos.fr

À LA UNE

Danone

HAMILTON/REA

Le fançais s'endette de 1,3 milliard d'euros pour s'imposer en Russie.
Lire page 21 et « Crible » page 38

Football
Le naufrage des Bleus est aussi une mauvaise affaire. **Lire page 27**

Interview
Doris Leuthard, présidente de la Confédération suisse : « La Suisse contribue à l'attractivité de la place européenne. » **Lire page 29 et l'éditorial de François Vidal page 16**

L'ESSENTIEL

ENTREPRISES ET RÉGIONS
Bretagne
Cecab noue un accord avec le belge Pinguin-Lutosa. **Lire page 20**

INDUSTRIE
Pharmacie
Diabète : la Bourse s'inquiète pour Ipsen, Roche et Sanofi.
Lire page 22 et « Crible » page 38

Nucléaire
La Suède accepte de construire de nouvelles centrales. **Lire page 23**

COMMUNICATION
Presse
Amaury gagne une manche contre l'Autorité de la concurrence.
Lire page 24

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Internet

AFP

Nathalie Kosciusko-Morizet prône des règles pour la neutralité du Net.
Lire page 26 et l'éditorial de David Barroux page 16

SERVICES
Transports
La Chine s'affirme comme un acteur majeur de la grande vitesse ferroviaire.
Lire page 28

FINANCE
BNP Paribas
La banque veut doubler ses recettes en Amérique latine. **Lire page 30**

Groupama
L'assureur veut doubler de taille en Europe centrale et orientale.
Lire page 31

MARCHÉS
Gestion d'actifs
Le middle-office, activité délicate à sous-traiter. **Lire page 32**

Perspectives
Plusieurs indicateurs au menu de la semaine. **Lire page 33**

Les Echos SUR France inter
AVEC DOMINIQUE SEUX DANS « L'ÉDITO ÉCO »
À 7H20, DU LUNDI AU VENDREDI

TENDANCES

Courtage en ligne : les particuliers restent actifs malgré les turbulences

Les particuliers n'ont pas fui la Bourse avec la crise. Bien au contraire. L'activité dans le courtage en ligne montre une nette reprise des transactions ces dernières semaines. Depuis le début de l'année, quelque 5,2 millions d'ordres ont été exécutés sur les principaux sites, une hausse de 5 % par rapport à la même période en 2009, selon les données publiées cette semaine par l'Acsel (Association de l'économie numérique, regroupant les principaux acteurs). Et mai a été un très bon mois, avec plus de 1,2 million d'ordres exécutés, en croissance de presque 20 % sur un an.

« *On a constaté pas mal de ventes sur la première partie de mai, notamment dues aux effets des ordres de vente "stop" automatiques ou aux "ventes" panique » lors des grandes journées de baisse contribuant à la dynamique du nombre de transactions, avant une reprise des achats, plus récente »,* souligne Pascal Donnais, président du directoire de Fortuneo. « *La hausse de la volatilité est favorable à l'activité, en particulier pour les traders les plus actifs,* ajoute Fabien Vrignon, directeur Bourse de Cortal Consors, qui a lancé tout récemment un réseau social boursier Hopee, accueillant désormais plus de 13.000 membres. *Il existe des seuils psychologiques comme les 3.500 points. Lorsque le CAC 40 est descendu au-dessous, les investisseurs ont eu tendance à voir cela comme une opportunité d'acquérir des actions. »* Et ce, d'autant que d'autres placements, en particulier sur les monétaires, sont bien moins rémunérateurs.

Les nombreuses rumeurs intervenues sur les marchés ces dernières semaines ont aussi soutenu l'attention des particuliers, notamment des traders qui font des allers-retours fréquents, alimentant une bonne partie des volumes des sites. Toutefois, les professionnels ne constatent pas de vagues significatives d'ouvertures de compte et des volumes record de transactions, comme cela avait été le cas à l'automne 2008, peu après la faillite de Lehman Brothers. En octobre 2008, le nombre de transactions avait dépassé 1,5 million ! D'ailleurs, le nombre de comptes actifs n'est qu'en légère hausse depuis le début de cette année, atteignant 1,035 million.

Le courtage en ligne en France

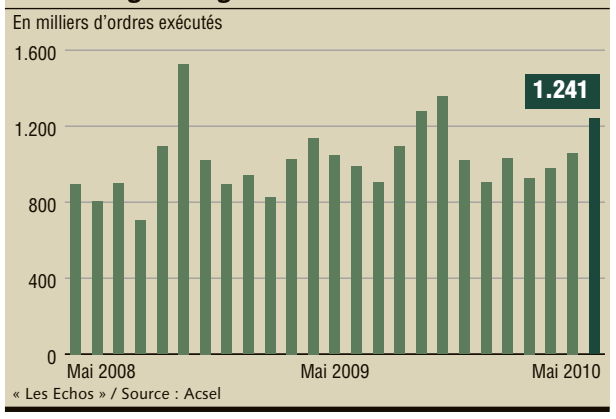

« Les Echos » / Source : Acsel

Un premier trimestre en demi-teinte

Le premier trimestre avait été beaucoup plus en demi-teinte : les ordres étaient ainsi passés au-dessous de la barre du million, en février et mars. « *La problématique des dettes souveraines et du risque systémique est relativement nouvelle pour les investisseurs, d'où une pause. Ils ont dû digérer la transition entre un marché directionnel haussier et un marché plus turbulent »,* souligne Fabien Vrignon. « *Les investisseurs ont été très réactifs : ils savent se dégager rapidement dans les phases de baisse »,* ajoute Pascal Donnais. Les professionnels soulignent que les internautes sont désormais beaucoup plus avertis et plus modérés que lors de la bulle Internet.

L'élargissement du SRD (système de règlement différé, permettant de prendre position sur le marché avec levier) à 93 valeurs supplémentaires depuis le 26 mai est, selon eux, un facteur positif pour l'activité. Le SRD peut représenter jusqu'à 30 % des volumes, en nombre d'ordres chez Cortal Consors.

MARINA ALCARAZ

DERNIÈRE HEURE

Le travail a repris à l'usine Toyota de Tianjin

Après deux jours d'arrêt, provoqués par une grève chez un fournisseur de pièces détachées, le travail a repris hier à l'usine Toyota de Tianjin, près de Pékin.

Jeudi dernier, une cinquantaine d'ouvriers de l'atelier n° 2 de Toyota Gosei, un sous-traitant local du constructeur automobile japonais, avaient décidé de cesser le travail dans l'après-midi pour réclamer des augmentations de salaire. Le mouvement, relayé par des appels à la grève sur Internet, s'était rapidement étendu à d'autres ateliers de cette zone de développement économique, où sont installés plus de 30 fournisseurs de Toyota, employant quelque 1.300 salariés, dont le salaire moyen, selon l'agence de presse Chine Nouvelle, avoisine les 1.500 yuans par mois (220 dollars).

Des dirigeants locaux et des directeurs de Toyota auraient alors engagé des négociations directes avec les ouvriers, qui auraient finalement abouti à un accord durant le week-end. Toyota aurait accepté une augmentation générale des salaires de 17 %

Les mouvements de grève se multiplient ces derniers temps en Chine. Outre Toyota, un site de Honda a également connu une grève fin mai, ainsi qu'une filiale de Carlsberg.

B. T.

UNE COMPAGNIE AÉRIENNE RIEN QUE POUR VOUS. NETJETS EUROPE EST L'AGENT DE MARKETING ET DE COMMERCIALISATION DE NETJETS TRANSPORTES AÉREOS S.A., UN TRANSPORTEUR AÉRIEN DE L'UE.

LA BOURSE À PARIS + 0,11 %

Huitième séance de hausse pour le CAC 40

Le CAC 40 a signé une huitième séance d'affilée de hausse, prenant 3,7 % sur la semaine. Les valeurs bancaires ont progressé.

Le CAC 40 s'est offert une huitième séance de hausse vendredi, mais sa progression s'essouffle. L'indice parisien a grappillé 0,11 %, à 3.687,21 points, porté notamment par le secteur bancaire. Sur la semaine, il est en hausse de 3,7 %. La journée de vendredi a vu un volume de transactions étoffé de 5,84 milliards d'euros au terme d'une séance très technique dite des « quatre sorcières ». Cela correspond à l'expiration simultanée, tous les trois mois, de quatre types d'options et de contrats à terme sur les actions et indices boursiers à Wall Street. Ces instruments financiers offrent le droit – mais pas l'obligation – d'acheter ou de vendre, à un prix convenu d'avance, avant une certaine échéance. La séance a donc été très volatile, l'indice phare n'arrachant une légère hausse qu'en toute fin de séance. « *Le marché n'est monté que grâce aux valeurs financières, ce qui était détesté il y a quinze jours est à présent adoré,* constate Arnaud de Champvallier, directeur de la gestion chez Turgot Asset Management. *Les investisseurs se détendent et achètent ce qu'ils considèrent comme pas cher.* » Les banques profitent ainsi du meilleur climat sur les marchés financiers et de l'espoir de la prochaine publication des « tests de résistance » imposés aux établissements européens. Cela pourrait lever les craintes sur la santé du secteur bancaire et diminuer les tensions qui perturbent les circuits monétaires. **Crédit Agricole SA** s'est adjugé 6,06 %. **Société Générale** a gagné 2,95 % et **BNP Paribas,** 2,28 %. Plus globalement, les bancaires ont pris la tête des performances sectorielles en Europe avec un gain de 1,79 % dans le Stoxx 600.

Le secteur automobile était également bien orienté. **Renault** a avancé de 2,51 %, **PSA** de 1,75 %. En revanche, le secteur pharmaceutique a terminé en net repli, en Europe et en France. **Sanofi-Aventis** a lâché 3,01 %, après avoir perdu jusqu'à 7,2 % en séance. Le titre a pâti de nouvelles craintes sur les effets secondaires d'un de ses médicaments vedettes, le Lantus, un antidiabétique.

Au sein du SRD, **Ipsen** a décroché de 15,27 %, alors que le partenariat avec le groupe suisse Roche a pris du retard dans le développement d'une nouvelle famille de médicaments antidiabétiques. **Oddo** a ramené son objectif de cours de 42 à 33 euros sur le titre.

Après la défaite de l'équipe de France de football contre le Mexique, qui compromet ses chances de qualification pour le deuxième tour de la Coupe du monde, **TF1** a perdu 0,85 %. Le principal diffuseur du Mondial devrait subir un important manque à gagner en termes de recettes publicitaires.

Enfin, **Danone,** qui a signé une alliance avec le russe Unimilk dans les produits laitiers frais, a cédé 0,23 %.

L'indice CAC 40

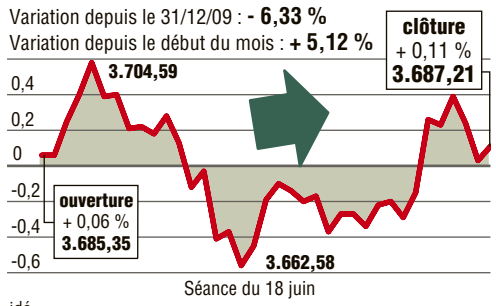

idé

L'ANALYSE COMPLÈTE DE LA SÉANCE SUR **lesechos.fr**

LA BOURSE DANS LE MONDE

LIRE PAGE 33

Les Echos SUR RTL
DANS « LA CHRONIQUE BOURSE »
Du lundi au vendredi à 7h40, 13h15 et 17h

TÊTE D'AFFICHE

Les Recycleurs Bretons s'attaquent aux bateaux de pêche

DE NOTRE CORRESPONDANT À RENNES.

Le spécialiste du recyclage des métaux, bois et cartons pour le compte de collectivités et d'entreprises industrielles se diversifie dans le démantèlement de bateaux de pêche en fin de vie, un marché naissant pour lequel il vient de créer une dizaine d'emplois et d'investir.

« Plaisancier depuis toujours, j'aime le monde de la mer où on ne peut heureusement plus aujourd'hui laisser au fond de l'eau les vieux bateaux. Un nouveau marché est donc sur le point de s'ouvrir », explique Pierre Rolland, le dirigeant des Recycleurs Bretons, qui entend être parmi les premiers à se développer sur ce créneau du démantèlement. Il a installé les 10 salariés qu'il dédie à la restructuration des bateaux de pêche sur le port du Légué à Saint-Brieuc, où la chambre consulaire a mis à sa disposition les équipements nécessaires, notamment pour le levage et les interventions en cale sèche.
« Nous avons déjà déconstruit 2 chalutiers pour le compte d'un armateur, trois autres sont en commande, chaque navire réclame entre quinze jours et un mois de travail en fonction de sa taille », dit encore Pierre Rolland.
Ses équipes se chargent de la dépollution complète de chaque navire avec le dégazage des soutes par exemple, puis elles démontent entièrement le bateau et valorisent la plupart des matériaux. *« Seulement 5 % ne sont pas recyclés »*, continue le responsable. Coût de l'opération ?
« C'est très difficile de donner un chiffre précis : tout dépend de la nature des matériaux à bord. Un bateau en bois a moins de valeur qu'un bateau en aluminium. Dans le premier cas, on peut être amené à facturer jusqu'à 30.000 euros à son propriétaire, dans le second, on vend pour 30.000 euros de matériels. »
Sur les 10 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel des Recycleurs Bretons (55 personnes), quelque 10 % sont réalisés dans ce secteur du démantèlement de navires.
« Mon objectif, poursuit Pierre Rolland, *est de doubler cette activité au cours des prochaines années ce qui va nécessiter une dizaine de recrutements supplémentaires »* et des investissements qui s'ajouteront aux 300.000 euros déjà engagés dans l'achat de machines.
Mais le dirigeant, âgé de quarante-trois ans, n'entend pas délaisser ses marchés initiaux pour lesquels il investit de l'ordre de 2 millions d'euros par an. Il restera un collecteur de ferrailles et gestionnaire de centres de tri notamment. Initialement installé dans le département du Finistère (son siège social est situé à Brest), il a d'ailleurs racheté en janvier 2010 une petite affaire située à Guingamp, dans le département des Côtes-d'Armor, qui intervient principalement dans la collecte de déchets agroalimentaires et d'autres agences sont envisagées ailleurs en Bretagne. *« Tous créneaux confondus, mon objectif est d'atteindre les 25 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2015 avec la création d'une cinquantaine de nouveaux emplois supplémentaires »*, assure le chef d'entreprise.

S. DU G.

BRETAGNE

Le groupe renforce ses investissements industriels en 2010 et s'apprête à entrer au capital du belge Pinguin-Lutosa pour développer ses activités de légumes surgelés en Europe.

Cecab noue un accord avec le belge Pinguin-Lutosa

DE NOTRE CORRESPONDANT À RENNES.

Après avoir engagé 32 millions d'euros d'investissements dans ses différents outils industriels en 2009, le groupe Cecab (1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2009), basé à Theix, dans le Morbihan, passe à un niveau supérieur en 2010.

Dans la partie surgelés de cette filière légumes, Cecab, spécialiste des œufs et des légumes surgelés et appertisés, entend devenir un acteur européen de premier plan, mais ses 8 usines (150.000 tonnes par an) ne suffisent pas. Le groupe a donc engagé un projet de partenariat avec le belge Pinguin-Lutosa (1.700 collaborateurs, 8 sites de production). *« L'objectif de cet accord qui devrait être entériné d'ici à la fin de l'année 2010,* explique Jean-Michel Jannez, directeur général, *consiste à confier à ce partenaire belge la commercialisation de nos différentes gammes. En contrepartie, nous entrerons dans son capital – d'abord à hauteur de 10 % – et il prendra à son tour une participation minoritaire dans nos usines. »* Les deux groupes représenteront un total de 410.000 tonnes de légumes surgelés, qui les placeront au second rang européen derrière le groupe Ardo (570.000 tonnes).

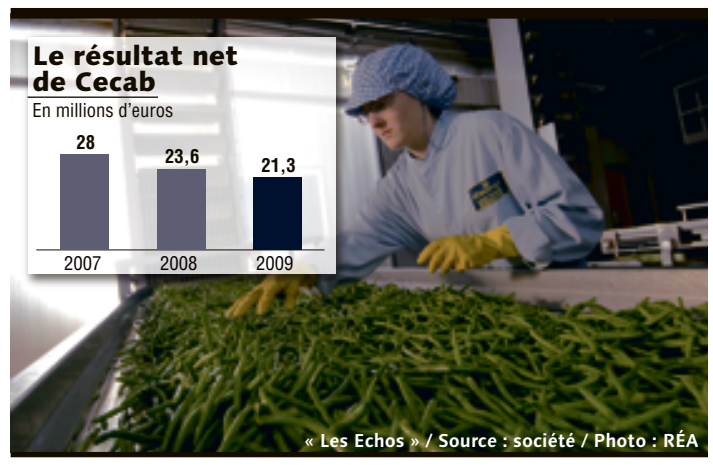

Les deux groupes représenteront un total de 410.000 tonnes de légumes surgelés, qui les placeront au second rang européen.

« L'adaptation de nos usines pour une plus forte productivité nécessite cette année 50 millions d'euros », continue le dirigeant. L'un des principaux dossiers est celui de la construction, en cours d'achèvement à Trémorel (Côtes-d'Armor), d'un centre de conditionnement des œufs frais dans lequel le groupe a engagé 10 millions d'euros pour une capacité de 350 millions d'œufs par an. Une extension est prévue d'ici à 2011 pour atteindre les 500 millions d'œufs.

Programmes industriels

« A côté des programmes industriels, nous investissons en Russie dans le commercial et la communication pour mieux positionner D'Aucy et Globus, nos deux marques de légumes en conserve », explique Jean-Michel Jannez. L'industriel possède dans ce pays une conserverie qui fabrique chaque année 35.000 tonnes de légumes.

Depuis quelques mois, le coopérateur Cecab, qui a dégagé un résultat net de 21,3 millions d'euros en 2009, en retrait de 8 %, a été rejoint par la coopérative Coop de Broons, qui lui apporte une usine d'aliments du bétail et la société Delmotte (30 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel) de fabrication de desserts surgelés.

STANISLAS DU GUERNY

RHÔNE-ALPES

Le fabricant lyonnais de profilés en aluminium a repris l'exploitation de l'ancienne unité de Metales à Barcelone. Il veut ainsi jouer à armes égales avec ses concurrents.

Installux acquiert une usine en Espagne

DE NOTRE CORRESPONDANTE À LYON.

Installux, spécialiste des profilés et accessoires en aluminium pour la fabrication de fenêtres, portes, etc., vient de reprendre l'exploitation de l'ex-usine de la firme espagnole Metales située à Barcelone. Cette unité de 5.000 mètres carrés est équipée d'une ligne de filage achetée dans des conditions qualifiées d'intéressantes par Christian Canty, PDG de l'entreprise forte de 421 salariés et basée à Saint-Bonnet-de-Mure (Rhône). Il argumente : *« Une presse neuve coûte entre 4,5 et 5 millions d'euros. Par ailleurs nous allons gagner du temps sur le démarrage programmé en septembre avec une vingtaine de personnes au départ, des anciens salariés du site. En 2011 les effectifs passeront à 50. »*

Plus compétitive

Cette opération répond à la volonté d'intégration industrielle de l'entreprise. En 2003 celle-ci avait déjà pris possession de l'isérois France Alu Color intervenant dans le laquage des profilés. La récente acquisition lui apporte une maîtrise supplémentaire de l'activité amont avec l'achat direct des billettes d'aluminium pour les transformer. Installux entend ainsi jouer à armes égales avec ses concurrents, *« dont la plupart contrôlent la totalité du process et propose ainsi à leurs clients des gammes de composants ciblés à des prix "direct usine" »*.

L'an prochain Installux Extruidos Service, l'entité de Barcelone, devrait produire 6.000 tonnes et satisfaire une partie des besoins de la PME française, qui continuera à s'approvisionner auprès de Metales, doté de nouvelles installations à Valladolid. Parallèlement, Installux a cédé à ce partenaire ibérique de longue date la moitié du capital qu'il détenait dans leur filiale de distribution commune Metales Extruidos France afin de la rendre plus compétitive, la pression étant vive sur les tarifs.

Suite à ce désengagement, Christian Canty table en 2010 sur un maintien de son chiffre d'affaires de 2009. En consolidé il s'est établi à 96,8 millions d'euros, en retrait de 3,5 % sur 2008 tandis que le bénéfice net de 4,7 millions a reculé de 14,6 %, conjoncture oblige. L'activité qui a le plus souffert est celle liée à l'agencement d'espaces tertiaires directement dépendante du marché du bureau. A l'étranger, son entité de Bahreïn (à 51 %) a engrangé de belles commandes relatives, entre autres, à la deuxième tranche de l'université du Koweït, un hôtel sur Palm Island à Dubaï et un immeuble de bureaux en Inde.

MARIE-ANNICK DÉPAGNEUX

TÉLÉGRAMME

EUROGERM. Le numéro un français des ingrédients pour la filière blé-farine-pain Eurogerm, implanté en Côte-d'Or, a conclu une alliance capitalistique avec le nippon Nisshin Seifun pour se développer en Asie.

EN BREF

API Restauration s'installe à Reims

Le numéro quatre de la restauration collective (245,6 millions d'euros de chiffre d'affaires), API Restauration, investit 2,4 millions d'euros pour construire une nouvelle cuisine centrale sur la zone d'activités de la Croix-Blandin à Reims. Créatrice de 25 emplois, cette unité opérationnelle fin 2010 devrait produire entre 4.000 et 6.000 repas par jour, livrés dans un rayon de 150 kilomètres autour de Reims à destination des écoles, des crèches, des entreprises et des personnes âgées. Actuellement installés sur une grande artère commerçante de Reims, les 15 salariés de la direction régionale s'installeront dans ce nouveau bâtiment de 1.000 m². Cette arrivée est la 62e implantation réussie par l'agence de développement Invest in Reims.

Nord : deux projets primés pour 180 emplois

Le Comité interministériel à la localisation d'activités a accordé deux primes d'aménagement du territoire à deux dossiers industriels dans le Nord. La société Adekoat, propriété du groupe Finergy, va développer à Valenciennes une unité d'industrialisation d'éléments préfabriqués pour des logements sociaux, étudiants ou même des programmes hôteliers. L'investissement, appuyé à hauteur de 600.000 euros par l'Etat, porte sur 6 millions au total. Il doit générer à lui seul 120 emplois dans les trois ans. Le second projet soutenu est le regroupement d'activités de Sipa Menuiseries à Raillencourt-Sainte-Olle, près de Cambrai, en vue de réduire les coûts logistiques et améliorer la compétitivité. L'investissement de la société, filiale du groupe Madinvest, atteint cette fois 19 millions d'euros, aidé à même hauteur et porteur de 60 emplois nouveaux à l'horizon de trois ans.

Les Echos Abonnez-vous!
RENVOYEZ CE BULLETIN sous enveloppe affranchie à : Service Abonnements Les Echos / 22, rue René Boulanger / 75472 Paris Cedex 10
OU TÉLÉPHONEZ AU 01 70 37 01 36 OU PAR FAX AU 01 55 56 70 98 OU SUR www.lesechos.fr
UKJP10
OUI, je m'abonne aux Echos + Enjeux-Les Echos + Série Limitée + l'accès illimité à l'espace abonnés du site lesechos.fr pendant 1 an, au tarif de 526 €TTC soit 44 € par mois et j'accepte les conditions générales de vente/utilisation**
Je choisis de régler :
par Carte Bleue Visa / Eurocard / Mastercard
N° Date de validité : Cryptogramme
Date et signature (obligatoire) :
par chèque bancaire à l'ordre de LES ECHOS
Merci de compléter vos coordonnées pour valider votre commande
Nom : Prénom :
Société :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. : Fax :
E-mail : @
Je souhaite recevoir Les infos Groupe Les Echos + partenaires OUI NON

LORRAINE

Le groupe Manuloc rachète Amonite

DE NOTRE CORRESPONDANT À NANCY.

Premier concessionnaire français des chariots élévateurs Hyster, Amonite, holding regroupant Philippe Manutention et Amonite Sud Est (Hyster Disribution), vient d'être cédé, pour un montant non communiqué, au groupe Manuloc à Metz. Amonite, qui emploie 500 salariés et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 120 millions d'euros, est présent dans les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Normandie, Ile-de-France, Centre, Rhône-Alpes et Paca).

Manuloc, créé en 1985, est dirigé par Catherine Barthélemy, qui a repris la société Sermat, fondée par son père vingt ans plus tôt. Le groupe est spécialisé à l'origine dans la location et la maintenance de matériel de manutention au sol (chariots élévateurs). Tout en évoluant par croissance externe, il a élargi progressivement son panel de prestations à la vente et au financement, en passant par le conseil et l'externalisation des fonctions de logistique industrielle.

Manuloc emploie 700 salariés et gère un parc de 20.000 chariots élévateurs (dont 9.000 en propriété) dans des secteurs aussi variés que l'agroalimentaire, l'automobile, la chimie, le transport et la logistique. Il a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 180 millions d'euros. *« Ce rachat constitue un grand tournant pour Manuloc, qui devient, ainsi, un des acteurs incontournables du marché de la manutention »*, déclare Catherine Barthélemy.

Développement à l'international

Pour sa part, Philippe Fontanel, responsable de la communication, souligne que, avec cette acquisition, le groupe Manuloc, prestataire de services logistiques multimarques, devient partenaire du constructeur américain, Hyster, filiale du groupe Nacco, basé à Cleveland (Ohio), qui emploie 10.600 personnes à travers le monde et se positionne comme l'un des tout premiers acteurs sur le marché de la manutention mondiale, avec environ 730.000 chariots installés.

Déjà fortement implanté sur l'ensemble du territoire national au travers d'un réseau de 25 agences régionales, le groupe familial Manuloc, à Metz (Moselle), a engagé fin 2009 son développement à l'international en ouvrant deux filiales, en Pologne et en Roumanie. Chacune emploie une vingtaine de collaborateurs et l'ouverture prochaine d'une nouvelle filiale, en Slovaquie, est à l'étude.

PASCAL AMBROSI

PACA

Les compotes Charles Faraud misent sur l'emballage

DE NOTRE CORRESPONDANT À MARSEILLE.

Lassé d'alimenter les poubelles françaises de cartons inutiles, le premier fournisseur de compotes de pomme pour la restauration hors foyer Charles Faraud vient de proposer l'appellation « Ecopotes 1.0 » pour baptiser la première gamme économe en emballage de sa nouvelle marque Alice Faraud, espérant *« engager un dialogue direct avec les consommateurs pour faire évoluer le concept »*.

L'entreprise vauclusienne a fait appel pour cela à l'université de Nîmes, qu'elle a chargée d'une étude d'ampleur sur *« la sociologie de l'emballage »*. Une trentaine d'étudiants organiseront dans ce cadre des « alter-animations » en proposant aux sorties de caisses des supermarchés d'échanger deux pots d'Ecopotes 1.0 contre autant de suremballages cartons présents dans leur chariot. L'opération sera relayée sur Internet. *« En supprimant tous les suremballages du marché de la compote en pot individuel en France, on peut soulager les poubelles de plus de 1.700 tonnes de déchets par an et préserver environ 30.000 arbres »*, défend la marque.

La démarche touche également la matière première. *« Les économies réalisées en supprimant le carton, les dépenses marketing associées et en s'approvisionnant exclusivement avec des pommes de Provence et des Alpes nous permettent de proposer un produit de qualité à un coût très compétitif »*, poursuit le porte-parole de l'entreprise.

Un menu 100 % bio

Le même concept lui permet de fournir depuis quelques mois aux tarifs des collectivités et de la restauration commerciale un menu 100 % bio. Plus d'un million de ces repas ont déjà été servis en 2009. Dynamisé par sa reprise par la Banque de Vizille il y a presque trois ans, Charles Faraud, créé il y a soixante-quinze ans, a investi 5 millions d'euros l'an passé pour accroître d'un tiers ses capacités de production à 300 millions de pots par an. Elle compte aujourd'hui près de 350.000 consommateurs quotidiens de ses desserts de fruits essentiellement dans les cantines scolaires et la restauration rapide et d'entreprise. Depuis 2007, l'entreprise a presque doublé de taille, passant de 27 à plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et un tiers d'effectifs supplémentaires (aujourd'hui 150 employés).

PAUL MOLGA

AGROALIMENTAIRE

En mettant la main sur Unimilk, le groupe compte devenir le leader des produits laitiers frais dans l'ex-Union soviétique, un marché prometteur. Encore faut-il que le groupe ne rencontre pas les mêmes problèmes qu'en Chine. Selon le français, le rôle de chacun a cette fois été bien défini et des options de sortie des partenaires ont été prévues.

Danone s'endette de 1,3 milliard d'euros pour s'imposer en Russie

Franck Riboud n'a pas froid aux yeux. Malgré sa douloureuse expérience en Chine et le long bras de fer qui l'a opposé à son ex-partenaire Wahaha, le patron de Danone a décidé de conclure à nouveau un grand mariage avec un partenaire local dans un pays *« compliqué » :* la Russie. Une opération qui va amener le groupe à s'endetter de 1,3 milliard d'euros, et doit en faire le numéro un des yaourts et autres produits laitiers frais dans l'ancienne Union soviétique.

En Russie, Danone est déjà présent depuis des années sous sa propre bannière, et détient 18 % du leader actuel du secteur, Wimm-Bill-Dann. Ce ticket limité ne satisfaisait pas totalement le groupe. La perspective d'un changement au capital d'Unimilk, l'autre grand acteur russe du secteur, qui envisageait d'entrer lui aussi en Bourse, a donc incité Franck Riboud à changer son fusil d'épaule. Danone va probablement céder ses parts dans Wimm-Bill-Dann, pour mieux convoler avec Unimilk.

L'accord signé vendredi prévoit une fusion complète entre Unimilk et les activités de Danone dans l'ex-URSS. En plus des actifs qu'il apporte, le groupe tricolore déboursera 120 millions d'euros, pour détenir 57,5 % du capital du nouvel ensemble. Et un système d'options est déjà prévu pour permettre aux actionnaires actuels d'Unimilk de sortir au bout de quatre ans.

Au total, l'opération valorise Unimilk 1,3 milliard d'euros. Un prix non négligeable pour une société encore légèrement déficitaire l'an dernier. La direction de Danone, elle, souligne qu'Unimilk est un groupe récent, constitué à partir de 2002 en réunissant une série de laiteries de l'ex-empire soviétique. Il était alors dans l'orbite de l'oligarque Roman Abramovich. Aujourd'hui, l'affaire, qui compte 14.000 personnes et 28 usines, est pratiquement *« remise au carré »,* dit-on au siège de Danone. Le prix payé représente 10,5 fois son excédent brut d'exploitation de l'an dernier.

Eviter un nouveau Wahaha

Surtout, grâce à cette acquisition, Danone va tripler de poids sur un marché laitier russe en plein essor. Après plusieurs années de forte croissance, le groupe détient 7 % de ce marché, avec des positions particulièrement solides dans les yaourts. L'intégration d'Unimilk, qui contrôle 14 % du marché, va permettre à la nouvelle entité de dépasser Wimm-Bill-Dann pour monter à 21 % du total. Son chiffre d'affaires devrait atteindre 1,5 milliard d'euros, dont 44 % dans les yaourts et 22 % dans le lait.

« Une grande partie de notre activité a été construite via des sociétés communes de ce type, avec la plupart du temps de grands succès, commente un porte-parole de Danone. *Avec Unimilk, le rôle de chacun est clairement défini d'emblée. Son patron Andreï Beskhmelnitsky, sera président, mais la nouvelle entité sera dirigée opérationnellement par un homme de Danone. Et ici, on a prévu d'emblée les options de sortie de nos partenaires. »*

Promis juré, Unimilk ne sera donc pas un nouveau Wahaha.

DENIS COSNARD

Lire « Crible » page 38.

Les leaders mondiaux des produits laitiers

Ventes de produits laitiers, en milliards d'euros, en 2009

1	**Nestlé** *(Suisse)*	18,5	10	**Unilever** *(Pays-Bas, GB)*	4,6
2	**Danone** *(France)*	10,6	11	**Meiji Dairies** *(Japon)*	3,7
3	**Lactalis** *(France)*	9,1	12	**Saputo** *(Canada)*	3,6
4	**Friesland Campina** *(P-B)*	8	13	**Parmalat** *(Italie)*	3,5
5	**Fonterra** *(Nouv.-Zélande)*	7,3	14	**Morinaga** *(Japon)*	3,5
6	**Dean Foods** *(Etats-Unis)*	7	15	**Bongrain** *(France)*	3,3
7	**Arla Foods** *(Dan., Suède)*	6,2	16	**Mengniu** *(Chine)*	2,7
8	**Dairy Farmers** *(Etats-Unis)*	5,8	17	**Yili** *(Chine)*	2,5
9	**Kraft Foods** *(Etats-Unis)*	4,9	18	**Land O'Lakes** *(E-U)*	2,3

idé / Source : Radobank / Photo : RIA NOVOSTI, AFP

Les industriels des pays émergents entrent dans la danse

Deux groupes chinois figurent désormais parmi les 20 principaux fabricants mondiaux de produits laitiers.

L'alliance annoncée entre Danone et Unimilk en constitue une preuve : dans les produits laitiers comme dans bien d'autres secteurs, c'est dans les pays émergents que se joue l'avenir de l'industrie. Et, ici aussi, les groupes issus des pays occidentaux se retrouvent bousculés par la montée en puissance de quelques acteurs plus exotiques à leurs yeux. Témoin, le classement mondial des fabricants de yaourts, crèmes, fromages, etc., que vient de publier la banque néerlandaise Rabobank.

Dans ce métier, les industriels occidentaux continuent à dominer solidement. Avec une position particulièrement forte pour les groupes de la vieille Europe : le leader mondial Nestlé, suivi de ses deux rivaux tricolores Danone et Lactalis. En ajoutant Bongrain et Bel, la France compte 4 de ses pupilles parmi les 20 champions mondiaux, indique ce classement annuel, qui fait référence. Et un 5e français pourrait les rejoindre sous peu, si Sodiaal finit comme prévu par avaler Entremont.

Groupe coopératif au Brésil

Mais plus bas dans le tableau figurent désormais deux groupes chinois : Mengniu, avec lequel Danone avait tenté de s'allier il y a quelques années, qui se situe désormais au 16e rang, et Yili, qui fait son entrée dans le classement cette année. Un mexicain devrait aussi logiquement être mentionné parmi les 20 leaders, reconnaissent les experts de Rabobank : Grupo Lala, qui a mis la main l'an dernier sur l'américain National Dairy Holdings, jusqu'alors filiale de Dairy Farmers of America. Seul le manque de données financières fait que Lala n'apparaît pas.

Un autre acteur latino-américain est en passe d'entrer dans le club. Cinq coopératives laitières brésiliennes, à savoir Itambé, Centro Leche of Goiás, Confepar, Mineiras Cemil et Mines Milk, sont en effet en négociations en vue de fusionner leurs activités. Leur mariage donnerait naissance au premier groupe coopératif du secteur laitier en Amérique latine, avec un chiffre d'affaires estimé à 4 milliards de dollars.

D. C.

barcap.com

NOTRE PLUS BELLE RÉUSSITE, C'EST LA VÔTRE.

Nous sommes entièrement dédiés à la réussite de vos projets. Avec Barclays Capital, votre banque d'investissement et partenaire privilégié, vous disposez de solutions intégrées de premier ordre. Avec notre approche, vous bénéficiez de prestations de conseil en stratégie, d'un savoir-faire dans la gestion des risques et d'une gamme de produits et services financiers aux moments les plus opportuns. Parce que notre réussite se mesure à la vôtre.

Earn Success Every Day

BARCLAYS CAPITAL

Publiée par Barclays Bank PLC, autorisée et réglementée par la Financial Services Authority (F.S.A.) et membre de la Bourse de Londres. Barclays Capital est la division "banque d'investissement" de Barclays Bank PLC, et intervient sur la Marché Américain des titres à travers sa filiale détenue à 100% Barclays Capital Inc, membre du SIPC et de la FINRA. © 2010 Barclays Bank PLC. Tous droits réservés. Barclays Capital est une marque de Barclays Bank PLC.

PHARMACIE

Une étude, critiquée par le champion tricolore de la pharmacie, a fait état d'un risque accru de cancer pour les patients traités par l'insuline Lantus. Ipsen et Roche ont été sanctionnés pour le retard pris par leur molécule taspoglutide.

Diabète : la Bourse s'inquiète pour Ipsen, Roche et Sanofi

En matière de diabète, la roche Tarpéienne est proche du Capitole. Toute annonce concernant cette maladie en forte progression suscite des réactions à la mesure de la taille du marché. Sanofi-Aventis, Ipsen et Roche en ont fait les frais vendredi.

Sanofi-Aventis a ainsi perdu jusqu'à 7,2 % dans la matinée, après des inquiétudes sur son insuline Lantus, devenue l'an dernier le premier produit du groupe avec plus de 3 milliards d'euros de ventes. Les courtiers londoniens Hobart Capital Market ont en effet relayé une étude italienne parue dans la revue « Diabetes Care », portant sur 1.533 patients, selon laquelle les malades sous Lantus présenteraient un risque accru de cancer. Une étude toutefois contestée par l'entreprise. *« Cette nouvelle étude épidémiologique présente des carences méthodologiques. Le nombre de patients cancéreux est surreprésenté et les ajustements statistiques en sont absents. Ce n'est qu'une étude non conclusive supplémentaire »*, explique Pierre Chancel, le patron de l'activité diabète chez Sanofi-Aventis.

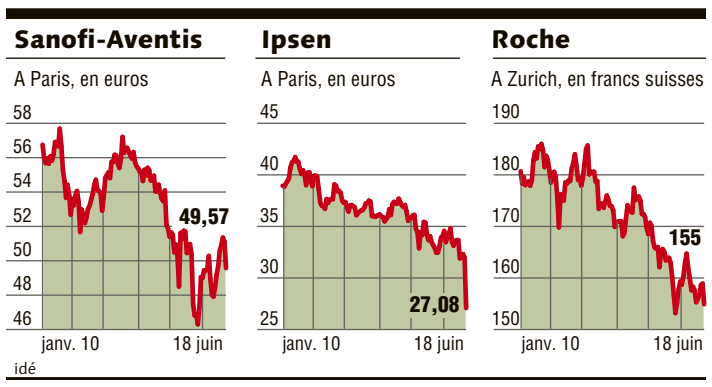

idé

Le champion tricolore de la pharmacie avait connu une alerte du même type il y a un an, et son titre avait perdu en Bourse plus de 12 % en deux jours, avant que des experts n'invalident les analyses en question. Depuis, il conduit un ensemble de trois études, incluant plus de 1 million de patients, aux Etats-Unis et en Europe. Leurs résultats sont attendus entre 2011 et 2014.

Ipsen a souffert davantage. En Bourse, le groupe contrôlé par la famille Beaufour a chuté de plus de 15 %, après que son partenaire Roche a annoncé un retard sur le taspoglutide.

Effets secondaires

Cette molécule est actuellement en phase III d'études cliniques, la dernière avant la commercialisation, mais aussi la plus coûteuse pour les laboratoires. Le taspoglutide est issu de la recherche d'Ipsen, mais développé par Roche. Ce traitement du diabète ne nécessiterait qu'une injection hebdomadaire contre une piqûre par jour pour le Victoza de Novo Nordisk et deux par jour pour le Byetta d'Eli Lilly. Mais son administration a entraîné davantage d'effets secondaires (réactions cutanées, symptômes gastro-intestinaux, cardio-vasculaires et respiratoires) qu'attendu. En conséquence, Roche a décidé de revoir la façon dont il mène ses études, ce qui va entraîner un retard de douze à dix-huit mois dans le développement du produit.

Une décision sanctionnée par le marché, qui a également fait perdre 4 % à l'action du laboratoire bâlois. Le retard pris par le taspoglutide a conduit les analystes à revoir leurs prévisions. Pour Rodolphe Besserve, de la Société Générale, ce contretemps pèsera à hauteur d'environ 5 % sur le résultat d'exploitation et le bénéfice par action d'Ipsen en 2011 et de 10 % en 2012 et 2013. **L. BO.**

Lire « Crible » page 38.

ÉNERGIE

BP voudrait lever 50 milliards de dollars pour régler la facture de la marée noire

Alors que des millions de litres de pétrole continuent de s'échapper en mer, BP s'efforce de donner des gages supplémentaires aux autorités américaines et aux marchés. A l'intention des premières, le président du conseil d'administration, Carl-Henric Svanberg, a annoncé samedi que le suivi des opérations sur le puits endommagé ne serait plus assuré par le très controversé directeur général britannique Tony Hayward, mais par le directeur exécutif américain de BP, Robert Dudley. Une mise à l'écart partielle qui intervient au lendemain de l'audition désastreuse de Tony Hayward par le Congrès américain et des vives critiques suscitées par sa participation, samedi, à une régate de yachts en Grande-Bretagne.

Depuis le début de la crise, le patron de BP a en effet accumulé les gaffes, au point de pouvoir aujourd'hui concourir pour le titre d'homme le plus haï d'Amérique.

Vente d'actifs

La deuxième information, donnée hier par la presse dominicale britannique mais non confirmée par le groupe, s'adresse davantage aux marchés. Selon le « Sunday Times », BP s'apprêterait à lever 50 milliards de dollars sur deux ans, pour faire face aux conséquences financières de la marée noire, ainsi qu'aux longs procès à venir. La presse britannique estime en effet que BP, qui s'est engagé à verser 20 milliards de dollars aux victimes de la marée noire, va *« probablement »* poursuivre en justice son associé américain Anadarko, copropriétaire de la licence du gisement, auquel il a demandé en vain de participer aux frais.

La première phase de cette gigantesque levée de fonds devrait débuter dès la semaine prochaine, par une émission d'obligations pour un montant total de 10 milliards de dollars. Parallèlement, le groupe négocierait actuellement avec ses banques des nouvelles lignes de crédit pour un montant total de 20 milliards de dollars. Enfin, 20 milliards supplémentaires pourraient être réunis dans les deux ans à venir grâce à la vente d'actifs, indique le « Sunday Times ». Le groupe avait déjà annoncé qu'il allait vendre pour 10 milliards de dollars d'actifs sur les douze mois à venir, afin de financer le fonds marée noire. Selon « The Independent », BP pourrait ainsi vendre des actifs en mer du Nord, ainsi que ses intérêts dans des dizaines de projets d'exploration et de production où il n'a pas la majorité, comme sa participation de 1,4 % dans le russe Rosneft, acquise en 2006 pour 1 milliard de dollars.

BP espère ainsi consolider sa situation financière, en prévision d'une probable inflation de la facture de la marée noire. BP dispose, certes, de 5 milliards de dollars en cash ainsi que d'une ligne de crédit de 10,5 milliards de dollars. Mais la dégradation de sa note financière a rendu plus onéreux l'accès au crédit. A la suite de Fitch mardi, qui avait abaissé de 6 crans d'un coup la note de la dette à long terme de BP, les agences Standard & Poor's et Moody's ont déjà réduit les leurs de respectivement 2 et 3 niveaux. Moody's estime en effet que l'ensemble des coûts liés à la marée noire aux Etats-Unis *« seront probablement plus élevés que ce qui était attendu auparavant »*. **E. G. ET B. T.**

INTERVIEW

FRITZ OESTERLE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE CELESIO

« En France, nous ne croyons pas à la vente de médicaments sur Internet »

Celesio, l'un des principaux grossistes européens en médicaments, sort de deux années de crise marquées par des performances en net recul. Mais le groupe allemand, connu en France via sa filiale OCP, leader du marché, redresse actuellement la tête. Et repart à l'offensive, comme le montre son alliance, la semaine dernière, avec son compatriote Phoenix pour créer une grande chaîne de pharmacies aux Pays-Bas. Son patron Fritz Oesterle explique ses ambitions aux « Echos ».

Après deux années de recul des profits, allez-vous redresser la tête cette année ?

Oui. Jusqu'en 2007, nous avons été en mesure d'afficher vingt et une années de croissance significative de nos résultats. Nous avons traversé la crise mondiale avec des chiffres en berne, mais sommes revenus sur le chemin de la croissance. Les performances réalisées au premier trimestre nous permettent de maintenir notre pronostic pour l'année en cours, à savoir une hausse du résultat d'exploitation par rapport à 2009. Nos prévisions s'entendent cependant toujours « sous réserve de mesures étatiques non encore connues ». Notre activité concerne surtout les médicaments prescrits sur ordonnance et soumis à remboursement, des produits dont le prix est en grande partie tributaire des décisions de l'Etat. Cela représente de 80 % à 90 % de notre activité. Dans le cadre de notre stratégie à l'horizon de 2015, nous voulons réduire la part de notre activité liée à des marchés dont l'Etat a la mainmise.

Comment analysez-vous les difficultés sur le marché français, où vous êtes leader via l'OCP ?

Les grandes coopératives régionales se livrent actuellement une concurrence acharnée pour avoir une présence nationale. Malgré les surcapacités existantes, nous ne pouvons pas rester immobiles. Notre part de marché est de l'ordre de 35 % et nous voulons la maintenir à ce niveau en même temps que notre profitabilité. Voilà pourquoi, pour montrer notre détermination, nous allons prochainement ouvrir deux nouvelles succursales à Poitiers et à Orange.

Roche a lancé un appel d'offres pour sélectionner un nombre restreint de répartiteurs. Êtes-vous toujours dans la course ?

Roche est un partenaire important qui occupe une part de marché proche de 3 %. Notre force est de pouvoir livrer n'importe quelle pharmacie du territoire en moins de deux heures. Ce qui nous place très bien dans la compétition.

La Grande-Bretagne va plus loin, avec des industriels qui livrent directement les pharmacies. Est-ce une menace pour votre métier ?

Ceci est une spécificité britannique qui n'est pas, selon moi, transposable en Europe continentale. Il me semble par exemple difficile d'imaginer en France un millier de producteurs décidant de se passer de répartiteurs pour livrer eux-mêmes un réseau de 22.000 pharmacies. Ceci manquerait de pertinence du point de vue tant économique qu'écologique.

> Dès que notre filiale brésilienne se sera bien intégrée, nous serons en position de relever de nouveaux défis à l'international.

En dehors de votre présence en Europe, pourquoi avoir jeté votre dévolu sur le Brésil ?

Les marchés les plus intéressants en dehors de l'Europe se trouvent dans les pays émergents. Nous avons examiné de près les opportunités et pondéré les risques que présentent ces pays. Notre choix s'est finalement porté sur le Brésil parce qu'on y accorde une grande importance aux soins médicaux et cosmétiques. Le Brésil a beau être un marché encore très atomisé dans le domaine pharmaceutique, sa croissance n'en reste pas moins nettement supérieure à la moyenne européenne et c'est un marché qui est encore peu réglementé. Dès que notre filiale brésilienne se sera bien intégrée, nous serons en position de relever de nouveaux défis à l'international.

CELESIO

Fritz Oesterle.

Comment vous positionnez-vous face à l'émergence du commerce en ligne de médicaments ?

Chaque pays a ses particularités. En Allemagne, nous sommes fortement présents dans la vente par correspondance, surtout pour ce qui est des médicaments délivrés sur ordonnance. C'est un commerce autorisé en Allemagne et en Grande-Bretagne, mais pas encore en France. En France, le débat est engagé pour éventuellement autoriser la distribution en ligne de médicaments délivrés sans ordonnance. Ce n'est pas un modèle attractif à nos yeux. Alors que le prix des produits grand public est faible, il faudrait un volume énorme pour récupérer les coûts de transport.

Vous n'avez pas obtenu l'autorisation d'ouvrir vos propres pharmacies Doc Morris en Allemagne. Est-ce un coup d'arrêt à votre expansion ?

Non. Doc Morris, que nous avons acheté en 2007, est un bon prestataire dans la vente par correspondance en Allemagne. Nous voyons aujourd'hui de bonnes opportunités de réussir avec Doc Morris dans d'autres pays européens, tant par le biais de nos propres pharmacies, comme la loi le permet en Suède et en Irlande, que par un système de franchisés comme c'est le cas en Allemagne. Cette marque a un gros potentiel de croissance.

Tous les Etats cherchent à réaliser des économies en matière de dépenses de santé. Que peut-on faire ?

Bien des économies pourraient être réalisées si le travail des médecins, pharmacies et caisses de santé était coordonné de sorte à accompagner le patient tout au long de son traitement, en l'aidant à respecter les prescriptions et en lui rappelant la bonne posologie. De même, la prise de médicaments à domicile, par perfusion par exemple, pourrait éviter au patient de se déplacer à l'hôpital, ce qui contribuerait à la baisse des coûts. C'est une solution actuellement testée en Grande-Bretagne.

De grossiste, vous vous voyez devenir un prestataire complet en systèmes de santé. Comment vous y préparez-vous ?

Il faut réunir plusieurs compétences au-delà de l'acheminement des médicaments. L'élément primordial est l'accompagnement du patient pour tout ce qui a trait à la médication. Nous devons aider les pharmaciens à la mise en œuvre de leurs nouvelles missions. Nous proposons, par exemple, des formations classiques ou en ligne pour mieux préparer les pharmaciens officinaux à leurs tâches futures. Si nous voulons mettre en place un service complet pour les personnes souffrant de maladies chroniques, nous devons resserrer nos rangs en matière de compétences et de partenariats avec les pharmacies, les caisses d'assurance-maladie et les médecins. Et nous avons besoin du soutien du monde politique.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-PHILIPPE LACOUR (À FRANCFORT)

TÉLÉGRAMME

BASF. Le numéro un mondial de la chimie devrait signer demain le rachat l'allemand Cognis pour 3,2 milliards d'euros, selon le « Financial Times Deutschland ». Cognis est actuellement détenu par un fonds d'investissement et la banque Goldman Sachs.

EN BREF

Le patron de Porsche pourrait être nommé directeur de la production de Volkswagen

Michael Macht, le président du directoire de Porsche, est le candidat favori pour succéder à Jochem Heizmann en tant que directeur de la production de Volkswagen, selon l'agence Bloomberg. Agé de quarante-neuf ans, Michael Macht dispose d'une longue expérience à la tête de la production de Porsche, avant sa nomination comme patron du groupe de Stuttgart l'été dernier. Matthias Müller, directeur de la stratégie produits de VW, est pressenti pour prendre la succession de Michael Macht. Le constructeur de voitures sportives a fait état d'une perte nette de 700 millions d'euros sur neuf mois, comparé à un bénéfice de 4,2 milliards l'an dernier. Des résultats « influencés significativement par des facteurs techniques liés à l'intégration dans Volkswagen », selon Frank Schwope, analyste chez NordLB.

Lee Cooper : deux candidats à la reprise

Le tribunal de commerce d'Amiens a prolongé jusqu'au 2 juillet la période d'observation de Lee Cooper France (122 salariés), qui semblait voué à la liquidation. Deux candidats à la reprise se sont manifestés. Selon les syndicats, l'un serait chinois, l'autre français. La direction de Lee Cooper n'a apporté aucune précision sur ces candidats. Selon une porte-parole, la direction « se félicite qu'un délai ait été accordé par le juge pour permettre d'explorer des solutions alternatives à l'arrêt de l'activité ». Lee Cooper France, filiale du fabricant britannique de jeans, a été placé en redressement judiciaire en mars, après la faillite de la maison mère. Sun Capital Partners est le propriétaire de la marque, qui a sa plate-forme de distribution européenne près d'Amiens et les équipes de création à Paris.

Communiqué

SEREP

SYNERGIE ÉPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE

Association Loi 1901 & Article L. 141-7 du Code des Assurances

Siège Social :
19, rue Romain-Desfossés, 29200 BREST

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Le quorum ayant été atteint lors de la première assemblée qui s'est tenue le 17 juin 2010, la seconde réunion convoquée le 24 juin 2010 ne se tiendra pas.

Le Conseil d'Administration

Les Echos

ÉNERGIE

Le Parlement a adopté un projet de loi annulant l'interdiction de construire de nouveaux réacteurs nucléaires. La loi autorisera la construction des tranches sur des sites existants à partir du 1er janvier prochain.

Nucléaire : la Suède accepte de construire de nouvelles centrales

Loin de sortir du nucléaire, la Suède envisage de construire de nouvelles centrales. Seize mois après la décision du gouvernement suédois de revenir sur sa décision de fermer progressivement les dix réacteurs nucléaires du pays, le Parlement a adopté jeudi un projet de loi annulant l'interdiction de construire des réacteurs nucléaires. La loi autorisera la construction sur des sites existants, à partir du 1er janvier prochain, de tranches appelées à remplacer les réacteurs vieillissants qui produisent environ 40 % de l'électricité du pays.

Signe que le sujet reste sensible dans le pays scandinave, le projet a été adopté par 174 voix contre 172 à l'issue d'un débat qui conjuguait la défense des sources d'énergie faibles en carbone et les craintes qu'inspire le nucléaire pour l'environnement. D'après des sondages récents, la plupart des Suédois sont favorables au maintien des centrales nucléaires.

Mais le vote de jeudi ne garantit pas nécessairement l'avenir des réacteurs du pays. L'opposition de centre gauche, actuellement au coude-à-coude avec le centre droit au pouvoir dans la perspective des élections prévues en septembre

La part du nucléaire dans la production d'électricité

En %, en 2009

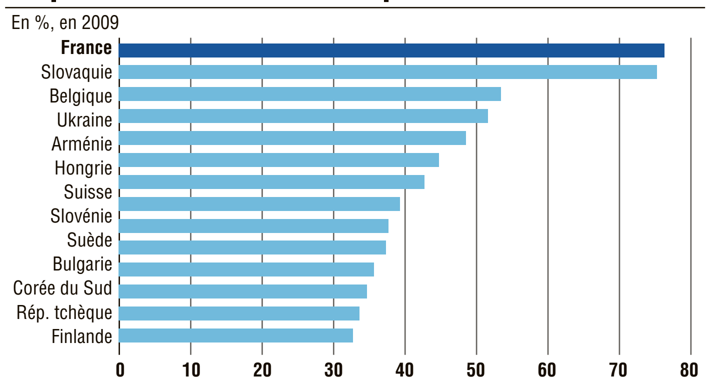

« Les Echos » / Source : IAEA PRIS Note : La Lituanie a fermé son unique centrale nucléaire fin 2009.

prochain, abrogera la nouvelle loi si elle sort victorieuse des urnes, a déclaré Tomas Eneroth, porte-parole social-démocrate pour les questions énergétiques. *« Bien entendu, nous la déchirerons en morceaux »*, déclarait-il jeudi avant le vote.

Catastrophe pétrolière

En 1980, les Suédois s'étaient prononcés par référendum pour l'abandon progressif des réacteurs vers 2010. La catastrophe de Tchernobyl (1986) devait renforcer les craintes liées à l'atome.

La lutte contre le réchauffement climatique a provoqué un regain d'intérêt pour cette énergie qui émet beaucoup moins de CO_2 que les centrales à charbon ou à gaz. Outre la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Finlande prévoient de construire de nouveaux réacteurs. *« Voici quelques mois, la menace climatique dominait le débat sur l'environnement,* a déclaré le ministre de l'Environnement, Andreas Carlgren. *A présent, c'est la catastrophe pétrolière du golfe du Mexique qui retient l'attention du monde en lui inspirant de l'horreur... Ce sont les deux faces d'une même pièce, c'est-à-dire que nous devons laisser derrière nous la dépendance à l'égard du pétrole et des énergies fossiles. »*

THIBAUT MADELIN

Le chantier de l'EPR finlandais franchit une étape clef

Retards. Le chantier du réacteur EPR finlandais a franchi une étape clef, vendredi dernier, avec l'installation de la cuve, de plus de 400 tonnes. Alors que le chantier accuse près de quatre ans de retard, la pose de la cuve était la dernière étape majeure des travaux de génies civils, achevés à plus de 90 %, selon Jean-Pierre Mouroux, responsable du chantier pour le groupe nucléaire français Areva, qui s'efforce de souligner les progrès accomplis. Entamée en septembre 2005, la construction du troisième réacteur de la centrale d'Olkiluoto, dit OL3, devrait initialement être réalisée en quatre ans. Mais, d'après le dernier calendrier, annoncé le 7 juin par Areva, le démarrage du réacteur ne devrait pas intervenir avant fin 2012.

AUTOMOBILE

Fiabilité des voitures : Toyota en disgrâce aux Etats-Unis

La disgrâce de Toyota continue sur le marché américain. La marque japonaise à la réputation d'ordinaire irréprochable s'est écroulée à la 21e place au classement annuel du cabinet spécialisé JD Power, qui mesure, aux Etats-Unis, le nombre de problèmes constatés par des clients, lors des trois premiers mois d'utilisation d'une voiture neuve. Au total, 82.000 clients de 33 marques différentes ont été sondés. L'an dernier encore, Toyota pointait à la 6e position.

Pis, pour le père de la Prius et de la berline Camry, c'est la première fois depuis la création de cette étude, voilà vingt-quatre ans, qu'il passe sous la moyenne générale du marché américain (109 défauts pour 100 voitures), avec 117 problèmes pour 100 modèles. Quant à sa filiale haut de gamme Lexus, elle émarge certes au 4e rang, mais elle était à la première place l'an dernier.

« Nous sommes déçus, mais pas vraiment surpris », a indiqué Jim Lentz, le président de Toyota USA. Car cette étude a été menée entre février et mai dernier, en pleine campagne de rappels massifs chez les concessionnaires, et alors que le PDG de Toyota était sommé de s'expliquer au Congrès sur ses problèmes de qualité.

Ford en net progrès

Selon JD Power, les problèmes incriminés par les clients sont souvent ceux faisant précisément l'objet des rappels, sur les pédales d'accélérateur et les tapis de sol. Il faudra donc encore un certain temps avant de redresser l'image du groupe.

A contrario, Ford est en net progrès dans cette étude, entrant pour la première fois dans le Top 5. Une place d'autant plus enviable qu'il y est le seul généraliste : les quatre premiers sont en effet des labels haut de gamme (Porsche, Acura, Mercedes-Benz et Lexus) qui passent plus de temps à peaufiner la finition des véhicules. Les autres marques purement américaines, en revanche, ne brillent pas particulièrement.

Les 4 blasons conservés par GM sont tous sous la moyenne nationale, qu'il s'agisse de Cadillac (13e), Chevrolet (14e), Buick (18e), ou GMC (25e). Mais la maison Chrysler, désormais adossée à Fiat, fait bien pire : Chrysler finit en 23e position, Jeep en 27e et Dodge en 28e place. Pourtant, l'absence de nouveaux modèles aurait normalement dû jouer en sa faveur, car les incidents sont en théorie moins fréquents sur les autres véhicules.

D. F.

Le classement des marques aux Etats-Unis

Nombre de problèmes rapportés par des clients sur des voitures lors des trois premiers mois d'utilisation (pour 100 véhicules)

1	Porsche	83
2	Acura	86
3	Mercedes-Benz	87
4	Lexus	88
5	Ford	93
6	Honda	95
7	Hyundai	102
21	**Toyota**	**117**
31	Volkswagen	135
32	Mitsubishi	146
33	Land Rover	170

« Les Echos » / Source : JD Power

BIENS DE CONSOMMATION

Après l'achat d'Ambi Pur auprès de Sara Lee, autorisé vendredi par Bruxelles, le groupe américain fait des désodorisants un axe stratégique. Avec sa marque Febreze, il se lance sur le marché des bougies parfumées.

Procter & Gamble accélère sur le marché des désodorisants

Procter & Gamble va accélérer dans le secteur des désodorisants. Bruxelles a donné, vendredi, son feu vert au géant américain pour l'achat d'Ambi Pur, la filiale européenne de Sara Lee, spécialisée dans les désodorisants et les parfums d'intérieur. P&G avait annoncé cette opération en décembre pour 470 millions de dollars.

Avec Ambi Pur, Procter vise la deuxième place du marché mondial des désodorisants, derrière SC Johnson et au coude-à-coude avec Reckitt Benckiser. Il va peser près de 7 milliards de dollars dans ce domaine, et en fait une priorité. *« Les désodorisants ont une croissance en moyenne de 12 % à 14 % par an, c'est plus que celle de Procter qui atteint, elle, 10 %*, souligne Isabelle Neveu, chef de groupe soins de la maison dans la filiale française. *Nous allons conduire ce développement à travers des innovations produit et la conquête de nouveaux pays.* »

C'est avec sa marque Febreze, connue pour ses sprays qui éliminent les mauvaises odeurs des vêtements, ou ses aérosols pour la maison, que le groupe américain va mener cette offensive. Discrète en France (6 % de part de marché), elle affiche près de 900 millions de dollars de chiffre d'affaires au niveau mondial (+ 15 % en 2009) et doit devenir à court terme l'une des nouvelles marques « milliardaires » de P&G.

Fort potentiel

Pour tenir ce pari, Febreze entre sur un nouveau marché, celui des bougies parfumées. Un retour aux sources, puisqu'à l'origine William Procter, l'un des fondateurs du groupe, fabriquait des bougies, une activité stoppée en 1920. Après l'Allemagne et l'Angleterre, le lancement d'une gamme avec 5 parfums est prévu en septembre en France.

Sur ce secteur très bagarré, Febreze mise sur la technologie pour faire la différence. *« Nos bougies permettent, grâce à des capteurs, de neutraliser les mauvaises odeurs, et ensuite de diffuser un parfum »*, souligne Jean-Mathieu Lagarde, chef de la marque Febreze. Seul son concurrent Air Wick (Reckitt) propose déjà sur le marché une bougie antitabac. Le prix de vente recommandé s'établit à 6 euros, soit quasiment le double de ce qui existe.

Procter estime que les bougies parfumées disposent d'un fort potentiel, car leur taux de pénétration est faible (12 %) comparé aux aérosols (63 %). L'an dernier, le marché a pourtant reculé de 5 %. *« L'utilisation de bougies parfumées est une vraie tendance liée au fait de recevoir plus ses amis à la maison, et de vouloir créer une ambiance*, analyse Jean-Mathieu Lagarde. *Déjà les ventes sont reparties ces derniers mois. »*

Pour dynamiser le rayon, Procter va aussi revoir l'emballage de sa gamme d'aérosols Plaisir d'Air. Avec ces initiatives, le groupe compte relancer le marché des désodorisants qui, après quatre ans de croissance (+ 23 % entre 2004 et 2008), a connu une baisse de 3 % l'an dernier, à 303 millions d'euros, selon Nielsen. Une campagne télévisée va soutenir ces lancements, avec l'objectif d'attirer de nouveaux consommateurs : plus d'un tiers des foyers français n'achètent aucun produit pour lutter contre les mauvaises odeurs. Ceux qui le font limitent leurs achats à 4 par an, soit un panier moyen de 15 euros.

DOMINIQUE CHAPUIS

Le marché des désodorisants

Evolution des ventes 2009/2008

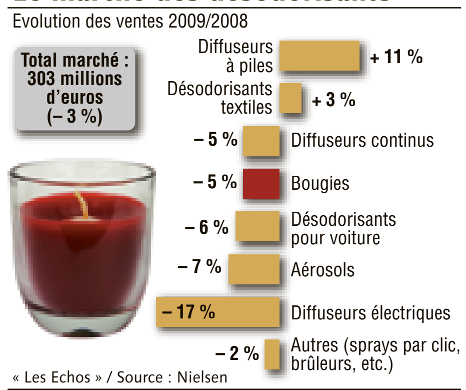

« Les Echos » / Source : Nielsen

TÉLÉGRAMMES

THALES. Le tribunal de Nanterre rendra son jugement le 8 juillet dans l'affaire opposant la CGT de Thales Avionics à la direction de l'entreprise sur un projet de délocalisation à Singapour. Présenté en juillet 2009, il se traduirait par 117 suppressions de postes sans licenciement sur les sites de Meudon et du Haillan, tandis que 77 emplois seraient créés à Vendôme et 41 à Singapour.

ROLLS-ROYCE. Le motoriste britannique a procédé vendredi au premier essai en usine de son dernier-né, le moteur Trent XWB, destiné à équiper l'A350, le futur long-courrier d'Airbus. Rolls-Royce est pour l'heure le seul motoriste à équiper l'A350, dont le premier exemplaire doit être livré en 2013.

EN BREF

La boisson anti-ébriété fait profil bas

La société luxembourgeoise qui commercialise depuis vendredi une boisson censée diminuer l'alcoolémie a finalement fait disparaître de son site Internet toute référence à ses vertus supposées, comme l'en avait enjoint la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Perçue comme une incitation à l'alcoolisme, cette boisson vendue uniquement sur Internet était au centre d'une vive polémique. Le secrétaire d'Etat à la Consommation, Hervé Novelli, avait saisi la DGCCRF, estimant que les vertus anti-ébriété de l'Outox ne reposaient sur une aucune preuve scientifique.

ESPACE

Eumetsat, l'agence qui distribue les images météo aux Etats membres, et l'Agence spatiale européenne doivent entériner le choix des industriels d'ici à la fin du mois de juin, sauf imprévu. L'enjeu : un contrat de 1,5 milliard d'euros pour 6 satellites. Le projet MTG avait donné lieu à une féroce bataille de leadership entre la France et l'Allemagne.

Satellites météo : dernière ligne droite pour Thales Alenia et OHB

Tout auréolé du mégacontrat remporté avec Iridium pour la construction des 81 satellites de la future constellation de l'opérateur américain, Thales Alenia Space (TAS) devrait accrocher une autre médaille à son tableau de chasse prochainement. En Europe cette fois-ci. C'est aujourd'hui et demain en effet que le conseil d'Eumetsat, l'agence qui fournit les images météo aux Etats membres, met au vote l'ouverture du budget de MTG, le projet de satellites météo de troisième génération.

La semaine prochaine, le 30 juin précisément, l'Agence spatiale européenne soumettra à son comité de politique industrielle la proposition contractuelle de TAS et d'OHB, retenue face à l'offre d'EADS Astrium. Evaluée à 1,5 milliard, cette proposition porte sur la construction des 6 satellites de MTG. Si l'on ajoute les volets lancements et stations au sol notamment – qui restent à attribuer –, la facture totale du projet grimpe à un peu plus de 2,5 milliards.

Sauf imprévu, la filiale du français Thales et de l'italien Finmeccanica et son allié allemand peuvent donc espérer signer le premier contrat cet été. Reconduit jeudi dernier pour quatre ans à la tête de l'Agence spatiale européenne, Jean-Jacques Dordain pourra alors refermer l'un des dossiers qui lui aura donné le plus de migraines depuis son entrée en fonction, en 2003.

« Arbitrage à très haut niveau »

Projet de très haute technologie, MTG a en effet donné lieu à une féroce bataille de leadership entre la France et l'Allemagne, via leurs champions industriels respectifs, Thales Alenia Space et EADS Astrium respectivement. Fin 2008, lors de la dernière conférence ministérielle de l'agence, les deux pays s'étaient mis d'accord sur une parité de financement du projet, à hauteur de 34 % chacun. Mais depuis, les rumeurs de favoritisme ont empoisonné la procédure d'appel d'offres. Thales et OHB l'ont finalement emporté, mais pour balayer tout soupçon, l'agence a dû lancer un audit indépendant, lequel n'aurait rien mis au jour d'irrégulier (« Les Echos » du 22 mars).

« Les choses semblent aplanies entre l'Allemagne et la France, et surtout en Allemagne, entre le ministère des Transports et de l'Economie. Il y a eu un arbitrage à très haut niveau, mais cela a été pénible », commente-t-on de source proche. Fin mars, des négociations exclusives ont donc été ouvertes avec le tandem TAS-OHB. Reste, pour les conclure, à passer les deux dernières haies : le vote du budget par le conseil d'Eumetsat et l'approbation des termes contractuels envisagés par celui de l'ESA.

ALAIN RUELLO ET ALEXANDRE COUNIS (À BRUXELLES)

Les Echos SUR iTELE
AVEC NICOLAS BARRÉ ET MARIE-SOPHIE CARPENTIER DANS « **LES ECHOS DE L'ÉCO** »
À 21h15 DU LUNDI AU VENDREDI

PRESSE

La cour d'appel a annulé une procédure de l'Autorité de la concurrence lancée contre le groupe Amaury dans le cadre de la guerre entre les quotidiens « Aujourd'hui Sport » et « Le 10 Sport ». L'Autorité se pourvoit en cassation.

Amaury gagne une manche contre l'Autorité de la concurrence

L'arbitrage a été rendu un an après la fin du match nul entre les deux quotidiens sportifs « Aujourd'hui Sport » et « Le 10 Sport » : la cour d'appel de Paris a rendu le 17 juin une ordonnance susceptible d'enrayer une procédure de l'Autorité de la concurrence lancée à l'encontre du groupe Amaury. L'éditeur de « L'Equipe » était soupçonné d'avoir abusé de sa position dominante pour évincer « Le 10 Sport ». Lancé en novembre 2008 par Michel Moulin, ce nouveau titre venait chasser sur le terrain du grand quotidien des sports. Amaury avait alors contre-attaqué avec « Aujourd'hui Sport », un quotidien basé sur le même concept low cost que « Le 10 » (tabloïd à 50 centimes). S'en était suivie une guerre sans merci entre les deux titres marquée par les accusations de plagiat et de concurrence déloyale de Michel Moulin. Le patron du « 10 Sport » avait fini par jeter l'éponge en mars 2009 en repliant son journal en hebdomadaire… mais sans oublier de déposer plainte contre Amaury pour « entrave à la libre concurrence ».

L'Autorité de la concurrence avait alors diligenté le 12 mai 2009 une série de perquisitions spectaculaires dans les locaux de « L'Equipe », du « Parisien » et d'« Aujourd'hui Sport ». Les enquêteurs cherchaient des documents pouvant corroborer les accusations de Michel Moulin à l'encontre d'Amaury : pressions sur des kiosquiers pour ne pas diffuser « Le 10 », couplages publicitaires entre « Aujourd'hui Sport » et « L'Equipe » visant à évincer le nouveau venu, etc.

Mais Amaury avait fait appel pour faire annuler la décision de justice autorisant ces perquisitions. Jeudi dernier, le président de la chambre de régulation de la cour d'appel de Paris a donc purement et simplement annulé l'ordonnance du juge qui avait autorisé le gendarme de la concurrence à visiter les bureaux d'Amaury. Il a estimé que les présomptions de l'Autorité de la concurrence n'étaient pas suffisantes pour justifier ces perquisitions, le juge ne pouvant se satisfaire de *« probabilités de présomptions »*.

« En droit de se défendre »

Et à la grande satisfaction du groupe Amaury, il a jugé que le lancement d'« Aujourd'hui Sport » n'était pas un acte anticoncurrentiel : *« Une entreprise disposant d'une position dominante est en droit de défendre ou développer sa part de marché lorsqu'elle est confrontée à l'arrivée d'un concurrent »* dès lors que son comportement est *« loyal »* et légitime. Ce qui était le cas selon la cour d'appel. En conséquence, les opérations de perquisitions menées par l'Autorité de la concurrence ont été annulées et les documents saisis devront être restitués. Selon le cabinet d'avocats Willkie Farr & Gallagher qui conseille Amaury, *« cette annulation anéantit la procédure diligentée à la hâte contre le groupe Amaury quasi exclusivement sur la base des déclarations du plaignant »*.

Mais l'Autorité de la concurrence n'a pas apprécié ce coup de sifflet de la cour d'appel : elle va se pourvoir en cassation contre cette décision, estimant apparemment avoir trouvé de quoi continuer son enquête contre Amaury. Elle devrait arguer que l'argument de la sensibilité particulière des entreprises de presse aux perquisitions au regard du débat sur la protection des sources des journalistes ne tient pas dans ce dossier purement concurrentiel. Une analyse partagée par Alain Ronzano, juriste à la CCIP. En autorisant ces perquisitions, *« le juge n'a cherché en aucun cas à attenter à la sacro-sainte liberté de la presse et encore moins aux droits des journalistes de protéger le secret des sources »*.

Cette décision intervient alors qu' « Aujourd'hui Sport » a disparu des kiosques depuis un an. Amaury a arrêté les frais le 1er juillet 2009, trois mois après le forfait du « 10 Sport ». Les ventes des deux quotidiens low cost n'ont jamais dépassé les 30.000 exemplaires. Ironie de l'histoire, « Le 10 » est redevenu quotidien à l'occasion de la Coupe du monde. Quant au groupe Amaury, il a aujourd'hui d'autres soucis : il vient d'annoncer son intention de céder « Le Parisien-Aujourd'hui en France » pour se recentrer sur « L'Equipe ». Un projet de cession qui suscite l'inquiétude des salariés : une assemblée générale est prévue ce lundi à 16 heures au « Parisien ». JEAN-CHRISTOPHE FÉRAUD

A l'occasion de la Coupe du monde « Le 10 » est redevenu quotidien.

Les Echos
VOYAGE
CHOISISSEZ VOTRE DESTINATION ET DÉCOUVREZ
TOUS LES DÉTAILS PRATIQUES POUR PRÉPARER VOTRE VOYAGE

NOUVEAU SITE WEB
Accédez au site voyage.lesechos.fr
EN PARTENARIAT AVEC HSBC Votre banque, partout dans le monde

PRESSE

« Le Monde » : Orange et Prisa s'allient à Perdriel

Deux offres vont s'affronter pour la reprise du « Monde ». Alors que la date butoir est fixée à aujourd'hui midi, Stéphane Richard, le directeur général d'Orange, a annoncé hier dans un entretien au « Journal du dimanche » que l'opérateur s'était associé à Claude Perdriel, le propriétaire du « Nouvel Observateur » et au groupe espagnol de médias Prisa. Il devait présenter le projet à son conseil d'administration hier soir.

La participation d'Orange était attendue depuis que Claude Perdriel en avait fait état la semaine dernière. Stéphane Richard confirme que l'opérateur apportera au total *« de 50 à 60 millions d'euros »*. Cet investissement comprendra le rachat au groupe Lagardère de ses 34 % dans Le Monde Interactif (LMIA), la filiale du groupe qui édite Lemonde.fr et LePost. Claude Perdriel avait annoncé mercredi que la participation d'Orange à la recapitalisation du « Monde » serait comprise entre 20 et 25 millions d'euros, sur un total de 80 millions pour les deux associés. Les 34 % de Lagardère dans LMIA sont donc, en toute logique, valorisés entre 25 et 40 millions d'euros.

Une offre plus « industrielle »

L'arrivée de Prisa (« El País ») n'est qu'une demi-surprise. Comme nous l'avions annoncé, le groupe dirigé par Juan Luis Cebrian avait fait part à Calyon de son intention de remettre une offre aujourd'hui. Selon nos informations, l'accord a été conclu avec Orange et Perdriel vendredi en fin de journée. On ne savait pas précisément hier quelle somme serait investie par Prisa, mais une bonne source indiquait aux « Echos » que le groupe espagnol apporterait 35 % de l'investissement total, tandis que Claude Perdriel en fournirait 45 % et Orange 20 %. Prisa étant déjà actionnaire du « Monde » à hauteur de 15 % (qui seront dilués après la recapitalisation), sa participation totale dans le groupe ne serait pas au final très éloignée de celle de Claude Perdriel si leur offre l'emportait. Mais il serait prévu que ce dernier en soit l'opérateur.

Les membres du conseil de surveillance vont donc devoir se prononcer entre l'offre Orange-Prisa-Perdriel et celle du trio formé par le mécène Pierre Bergé, le banquier d'affaires Matthieu Pigasse et le fondateur de Free, Xavier Niel, prête depuis au moins deux semaines. Si l'offre Orange-Prisa-Perdriel peut être considérée comme plus « industrielle » que la seconde, puisqu'elle émane de deux groupes de presse, elle devra surmonter la suspicion d'avoir été poussée par l'Elysée. Car Eric Fottorino, président du directoire du « Monde », a reconnu que Nicolas Sarkozy lui avait indiqué que l'offre Bergé-Pigasse-Niel ne trouvait pas grâce à ses yeux. On sait aussi qu'Alain Minc, un proche du chef de l'Etat, œuvre en coulisse auprès de Prisa. Claude Perdriel avait jugé cette idée *« insultante »* et Stéphane Richard a défendu son intérêt pour le dossier. *« Nous sommes motivés par une logique économique et industrielle. Je sais qu'on y voit une intervention d'en haut. C'est faux ! »*, a-t-il insisté auprès du « JDD ».

Stéphane Richard, directeur général d'Orange.

Les représentants des deux offres vont désormais devoir défendre leur dossier auprès des personnels du « Monde », et notamment de la SRM (Société des rédacteurs du « Monde ») dont la voix sera déterminante : les deux candidats ont indiqué qu'ils ne maintiendraient pas leur offre contre les journalistes du « Monde ». Ceux-ci se prononceront lors de l'assemblée générale de la SRM ce vendredi 25 juin, avant le vote final du conseil de surveillance du 28 juin. ANNE FEITZ

Le journal « Les Echos » a adopté sa charte éthique

A l'heure où tant d'interrogations se portent sur l'avenir des médias et sur le travail des journalistes, le quotidien « Les Echos » adopte une charte éthique définissant les grands principes déontologiques qui doivent régir son fonctionnement.

Cette charte énumère les droits mais aussi les devoirs des actionnaires et des journalistes dans l'exercice de leur métier. Un comité d'indépendance éditorale (CIE) veillera au respect de cette charte qui fixe les principes garantissant l'indépendance de la rédaction et les règles qui, sous l'autorité du directeur de la rédaction, s'appliquent au traitement de l'information. La charte éthique explicite les relations entre les actionnaires et les journalistes et met en place les procédures par lesquelles les éventuels conflits doivent être résolus, notamment les conflits d'intérêts.

Cette charte est le fruit de longues réflexions : autour de nous, administrateurs indépendants du journal « Les Echos », ont travaillé des représentants de la Société des journalistes « Les Echos » et de l'actionnaire LVMH, ainsi que le PDG du Groupe Les Echos. L'équilibre entre droits et devoirs est, dans toute organisation humaine, un dosage complexe. Il l'est plus encore dans un journal, où coexistent et se confrontent parfois la liberté d'expression, l'indépendance des rédactions et le souhait légitime pour l'actionnaire de développer son journal en assurant son équilibre financier et son rayonnement dans le respect de sa tradition.

Le résultat auquel nous sommes parvenus nous paraît garantir que le journal « Les Echos » aura les moyens de continuer à s'affirmer comme la référence de la presse économique et financière en France et à figurer parmi les grands quotidiens nationaux.

ANDRÉ LÉVY-LANG,
président du conseil de surveillance
NICOLAS MOLFESSIS,
administrateur indépendant
ALAIN VERNHOLES,
administrateur indépendant

PRÉAMBULE

L'association la Société des journalistes de la société Les Echos (ci-après « SDJ ») que composent les journalistes titulaires d'une carte de presse ainsi que les documentalistes de la société souhaitant y adhérer, à l'exception des membres de la direction et des directions des rédactions, a pour objet, conformément à l'article 2 de ses statuts, de veiller à la défense de l'indépendance et du respect des règles déontologiques au sein des journaux de la société.

De son côté, LVMH tient à réaffirmer, dans le respect des valeurs traditionnelles des « Echos », son attachement aux exigences de qualité et d'objectivité du journal, ainsi qu'aux principes d'indépendance et aux règles déontologiques nécessaires à l'élaboration d'un journal économique et financier du meilleur standard de qualité.

Dans le cadre de la présente charte, qui aura force obligatoire entre les parties et à laquelle les statuts de la société Les Echos se réfèrent expressément, la SDJ, LVMH, les directeurs des rédactions, la société Les Echos (ci-après « les parties ») entendent rappeler leur profond attachement aux principes essentiels d'indépendance, liberté, fiabilité, transparence et de qualité de l'information.

La pérennité de ces principes est indispensable pour garantir l'indépendance éditoriale et la qualité d'une information crédible et rigoureuse qui font la valeur des publications de la société.

DÉONTOLOGIE

Les parties rappellent leur attachement à l'ensemble des principes contenus dans la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes des 24 et 25 novembre 1971 (voir annexe sur Internet).

Tout journaliste de la société (y compris les directeurs de la rédaction et leurs adjoints) et chacune des parties signataires peuvent saisir le comité d'indépendance éditoriale s'ils sont confrontés à un problème d'ordre déontologique.

L'INDÉPENDANCE ET LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Principes généraux

1. Les journalistes de la société Les Echos proclament leur attachement à leur indépendance vis-à-vis de ses actionnaires, annonceurs et de tous les pouvoirs notamment politiques, économiques, industriels et idéologiques.

Ils s'interdisent à ce titre toute dénaturation ou censure de la réalité aux seules fins de privilégier ou de pénaliser l'image d'une entité ou d'un particulier. Dans l'exercice de leur métier, les journalistes s'interdisent de servir des intérêts particuliers ou ceux de groupes, syndicats ou partis politiques.

Les journalistes s'interdisent toute situation susceptible de créer un doute sur leur impartialité. Le directeur de la rédaction doit être informé de tout risque de conflit d'intérêts.

2. Les journalistes s'engagent à présenter les faits avec rigueur et honnêteté, ce principe s'appliquant également sans réserve lorsque ces faits sont directement ou indirectement liés à leurs actionnaires et/ou dirigeants ou à leurs concurrents. Ils s'engagent à n'accepter aucun avantage, présent, ni aucune promesse qui pourrait porter atteinte à leur indépendance professionnelle.

Les journalistes s'engagent à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière d'utilisation d'informations privilégiées. Ils s'interdisent également d'écrire à propos d'entreprises dans lesquelles eux-mêmes ou leurs proches détiennent des participations significatives, c'est-à-dire de nature à créer des conflits d'intérêts. Il est recommandé aux journalistes détenant un portefeuille de valeurs mobilières de mettre en place un mandat de gestion.

Les journalistes s'obligent à appliquer le droit au respect de la vie privée ainsi que la présomption d'innocence.

3. Les actionnaires du Groupe Les Echos proclament leur attachement à la qualité des contenus et à l'indépendance des journalistes. Ils rappellent leur attachement à ce que, dans la tradition libérale et non partisane du journal « Les Echos », celui-ci demeure favorable à l'économie de marché et à la liberté d'entreprendre.

Le directeur de la rédaction est le responsable éditorial de la ligne et du contenu du journal dans le respect de la tradition de la publication. Il décide des éditoriaux et de leur contenu.

Les actionnaires, leurs représentants et les dirigeants des Echos s'interdisent d'intervenir dans le contenu éditorial des publications du groupe (y compris dans le cadre de suppléments, partenariats, organisations de conférences, études ou autres).

4. Le président du Groupe Les Echos ne fait pas partie de ses rédactions. Il a naturellement le droit de s'exprimer dans les médias soit en tant que PDG du Groupe Les Echos, soit à un autre titre. Il doit veiller à faire apparaître clairement à quel titre il intervient publiquement.

Dans la plupart des cas (introduction d'un débat, conférence…), il apparaît en tant que « PDG du Groupe Les Echos ». S'il intervient dans une situation de type journalistique, il le fait sans mention de sa fonction au Groupe Les Echos, simplement sous son nom. Il doit veiller à éviter toute situation de conflit d'intérêts.

Dans chaque cas, il décide en quelle qualité il intervient. Il prend l'avis des administrateurs indépendants si cela lui semble nécessaire. Les administrateurs indépendants peuvent en toute hypothèse exprimer leur position ; ils en informent le Comité d'indépendance éditoriale.

Par ailleurs, les journalistes du Groupe Les Echos ont vocation à intervenir au nom du journal dans les différents médias (débats télévisés notamment). Ils y sont encouragés par la direction.

5. Les actionnaires et dirigeants des Echos s'engagent à signaler au comité d'indépendance éditoriale toute modification au capital du Groupe Les Echos.

Pratiques rédactionnelles

1. Traitement de l'actionnaire et de ses sociétés :
Toute référence, sauf quand elle est non-significative, au groupe LVMH, sa ou ses maisons mère, ses filiales, et son ou ses actionnaires principaux, actuellement Bernard Arnault, doit faire apparaître la mention « propriétaire des "Echos" » ou, dans le cas de filiales, « Groupe LVMH, propriétaire des "Echos" ». Et le cas échéant « propriétaire d'"Enjeux" », « propriétaire de "Capital Finance" » ou toute autre publication du groupe. Avant publication, le directeur de la rédaction apprécie in fine le caractère significatif ou non de cette référence.

Les journalistes du Groupe Les Echos réserveront à LVMH, aux sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement, ainsi qu'aux dirigeants et personnel de ces différentes entités, dans la relation des faits comme dans leur appréciation, le même traitement que celui dont sont assurées de bénéficier les personnes et entités tierces.

2. Citations :
Les journalistes peuvent s'accorder avec les personnes interrogées sur la faculté de relire les citations.

3. Interviews :
« Les Echos » acceptent la relecture des interviews, par précaution, pour éviter toute erreur d'interprétation. La relecture n'a pas pour objet la modification substantielle des propos tenus. Les questions ne peuvent être modifiées.

Si la personne interrogée modifie substantiellement son propos, le ou les auteurs de l'interview peuvent, avec la direction de la rédaction, refuser de publier l'entretien.

4. Droit de réponse :
Les droits de réponse doivent respecter la législation en vigueur. Tout journaliste concerné par la publication d'un droit de réponse doit en être informé avant sa publication et doit être en mesure d'apporter ses éventuels commentaires. Ceux-ci pourront être publiés dans le journal avec l'accord du directeur de la rédaction, après consultation du directeur de la publication.

5. Rectificatif :
Tout journaliste concerné par la publication d'un rectificatif doit être informé de son contenu avant sa publication.

6. Signature :
Tout journaliste peut refuser de signer un article.

7. Publicité, promotion, partenariats :
Publicité, promotion ou publi-rédactionnels doivent être clairement identifiés de façon à ce que le public ne puisse les confondre avec le contenu rédactionnel (y compris photographies, graphiques ou vidéos). Tout article résultant d'un partenariat doit le mentionner de façon explicite et visible. Les impératifs de publicité, de promotion et de partenariat ne peuvent influencer les écrits des journalistes.

8. Voyages de presse :
Les voyages de presse ont une finalité professionnelle. La mention « envoyé spécial » ne peut être utilisée, en cas de publication d'un article, que dans l'hypothèse où les frais du voyage ont été pris en charge par le journal. Dans l'hypothèse contraire, il ne peut être fait mention que du lieu où ont été collectées les informations.

9. Collaborations extérieures :
Sans préjudice des interdictions et limitations résultant de leur contrat de travail, les journalistes ne peuvent prendre part à des opérations commerciales ou de communication pour le compte de tiers.

Il n'en va autrement que s'ils interviennent en qualité de spécialistes, au nom des « Echos ». Ils doivent alors y être expressément autorisés par le directeur de la rédaction.

10. Prêt de matériel :
Dans le cadre de la rédaction d'un article portant sur des tests, la mise à disposition de produits ou matériels ne doit pas dépasser une durée de trois mois.

11. Cadeaux :
Les journalistes s'engagent à refuser tout cadeau qui apparaîtrait inapproprié ou excessif, ou qui serait de nature à mettre en cause leur indépendance.

Respect de la charte

1. Outre sa mission de protection de l'indépendance éditoriale des journalistes, le CIE veille au respect de la charte éthique et rédige un rapport d'activité annuel, sur le fondement du point 4 de l'accord sur l'indépendance éditoriale.

2. A cet égard, le CIE ne peut être saisi que de questions relatives au respect de la charte éthique. Il n'a pas compétence pour se prononcer sur le contenu d'un article. Il est tenu au respect des dispositions légales visant à la protection des sources.

3. Le CIE peut être saisi par un journaliste des « Echos », le directeur de la rédaction, la SDJ, un membre indépendant du conseil de surveillance, le directeur de la publication ou l'actionnaire des "Echos" (le groupe LVMH) sur un sujet le concernant ou concernant directement sa ou ses maisons mère, ses filiales, son ou ses actionnaires de contrôle. Sa saisine est confidentielle.

4. La saisine du CIE doit faire état de la ou des questions relatives au respect de la charte éthique qui justifient son intervention. Le CIE refuse d'instruire et déclare irrecevable toute demande étrangère à l'application de la présente charte.

5. Le CIE émet un avis, adressé au directeur de la rédaction, à l'auteur de la saisine, et à l'intéressé. Les membres du CIE sont tenus au respect du secret des délibérations. Le CIE n'a pas compétence pour prononcer des sanctions à l'encontre des journalistes.

6. Le rapport annuel rend compte sous forme anonyme des questions dont le CIE a été saisi et des avis rendus. Pourront y être suggérées des adaptations de la présente charte éthique.

7. La présente charte est remise à chacun des membres des rédactions et aux dirigeants des "Echos". Elle est publiée sur le site des Echos".

8. Tout nouvel actionnaire, dirigeant de la société Les Echos ou membre des directions des rédactions devra expressément manifester son adhésion aux principes de la présente charte.

9. A cet égard, LVMH et Groupe Les Echos s'engagent à subordonner tout transfert de tout ou partie de leur participation au capital du Groupe Les Echos, à l'adhésion et à la signature de la présente charte par le cessionnaire de leur participation.

PUBLICITÉ

La présente charte sera publiée dans le quotidien « Les Echos » le jour de son entrée en vigueur.

Elle sera disponible à tout moment sur le (ou les) site(s) Internet de la société Les Echos.

SDJ LVMH
GROUPE LES ÉCHOS
LES DIRECTEURS DES RÉDACTIONS

INTERNET

Selon le secrétariat d'Etat chargé de la Prospective et du Développement de l'économie numérique, la consultation publique a permis de dégager quelques pistes pour mettre d'accord opérateurs et fournisseurs de services.

Nathalie Kosciusko-Morizet prône des règles pour la neutralité du Net

Ce ne sont pas encore des propositions concrètes, mais des « pistes ». Jusqu'ici plutôt abstrait, le débat sur la neutralité du Net prend forme avec la publication, ce lundi, des contributions recueillies par le secrétariat d'Etat chargé de la Prospective et du Développement de l'économie numérique. Ce sont 120 avis qui ont été émis durant la consultation, un tiers provenant de professionnels, le reste de particuliers. Et, selon Nathalie Kosciusko-Morizet, *« ces contributions ont permis de se mettre d'accord sur certains principes. Ceux d'un Internet ouvert : la gestion des flux peut éventuellement se faire mais de manière ponctuelle et transparente, et le régulateur doit avoir davantage de poids. Là où les points de vue divergent franchement, c'est sur l'équité économique entre les acteurs. »*

DENIS/REA

Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique.

La régulation pourrait prendre la forme d'une procédure de résolution des litiges, faisant intervenir plusieurs organismes (Arcep, Autorité de la concurrence, etc.). *« Dans ce domaine, il faut simplifier les mécanismes, les renforcer et instaurer un guichet unique pour traiter en amont les litiges entre opérateurs et fournisseurs de services »*, précise la secrétaire d'Etat. La position de l'Arcep en sortirait renforcée.

Sur la question de l'équité économique, les positions paraissent plus compliquées à infléchir. La tendance serait de faire participer les fournisseurs de services au financement des réseaux, comme les opérateurs télécoms le demandent. L'explosion de la vidéo sur Internet et sur mobile menacerait de saturer les réseaux des opérateurs. Un argument réfuté par les fournisseurs de services, regroupés notamment au sein de l'Asic (Association des services Internet communautaires). Certains acteurs, comme Google, Microsoft ou Amazon, font aussi valoir qu'ils investissent déjà dans leurs propres réseaux. Pour arbitrer ce problème, Nathalie Kosciusko-Morizet appelle à une analyse poussée du marché de l'interconnexion entre opérateurs et fournisseurs de services. L'idée est d'y voir plus clair sur l'apport de chacun aux réseaux aujourd'hui.

Autre volonté de la secrétaire d'Etat : élargir le débat aux moteurs de recherche et aux terminaux. Pour NKM, *« opposer opérateurs de réseau et fournisseurs de services serait réducteur. Quand on parle d'Internet non discriminatoire, il faut aussi qu'aucun "gros" fournisseur de service n'interdise l'accès aux petits »*. Des problèmes de référencement sur les moteurs auraient en effet été soulevés lors de la consultation.

Pas de loi ?

Enfin, il n'est pas certain que le rapport de la secrétaire d'Etat, qui doit être remis au Parlement début juillet, ne débouche sur une loi. *« Ce serait un signe plus fort, mais cela voudrait aussi dire plus de lourdeur et des délais supplémentaires dans la mise en œuvre. »* Les prochains débats seront en tout cas particulièrement attendus, d'autant que la Commission européenne va, elle aussi, se pencher sur le sujet. Un Livre blanc sur la neutralité du Net devrait ainsi sortir à l'automne.

NICOLAS RAULINE

Lire l'éditorial de David Barroux page 16.

L'interview vidéo de NKM sur lesechos.fr/tv

INFORMATIQUE

Le patron de Tata Consultancy Services croit au potentiel du marché européen dans les services informatiques. La SSII indienne accélère les investissements en France, où son chiffre d'affaires est encore marginal.

L'indien TCS veut se renforcer en Europe

Pour Tata Consultancy Services (TCS), le chemin de la croissance passe par l'Europe. De passage à Paris, jeudi dernier, Natarajan Chandrasekaran, le patron de la société de services informatiques indienne, a réaffirmé aux « Echos » sa volonté d'ancrer la filiale du conglomérat Tata dans le paysage des SSII sur le Vieux Continent, et notamment en France. *« Le marché européen représente 27 % de notre chiffre d'affaires actuellement. Nous souhaitons le faire progresser à 35 % d'ici trois à cinq ans. Et nous allons réaliser les investissements nécessaires pour cela. »* Le Royaume-Uni, marché de prédilection historique pour les sociétés indiennes, représente encore les deux tiers de l'activité de TCS en Europe. Mais la proportion devrait s'inverser également dans les prochaines années pour basculer à un tiers. La France, qui représente seulement 2 % du chiffre d'affaires européen, sera, avec l'Allemagne, une destination d'investissement privilégiée.

« La France et l'Allemagne sont à la fois des marchés importants mais aussi singuliers, dans lesquels il est nécessaire d'avoir une présence locale forte pour rassurer les clients et remporter des contrats. » C'est dans cette perspective que TCS a officiellement nommé, au début du mois, une direction bicéphale pour son activité française composée d'un directeur général indien et d'une responsable des ventes et du développement française. Depuis environ six mois, la filiale de Tata est passée dans une phase d'expansion rapide des effectifs dans l'Hexagone, avec par exemple le triplement des forces de vente et de conseil. La production des services reste en majorité réalisée par des opérateurs indiens. *« Il y a une vraie demande pour les solutions offshore* [NDLR : externalisées] *en France. Mais il y a aussi un besoin de contact local. »* Un raisonnement qui corrobore les résultats d'une étude Ifop commandée en mai par un autre leader indien des services informatiques, HCL. Cette étude concluait que plus de la moitié des PME françaises rechignent encore à faire confiance aux acteurs indiens. L'un des blocages réside notamment dans cette complexité à gérer un prestataire à distance.

Croissance à deux chiffres

L'essentiel de la croissance sur le continent européen devrait se faire de manière organique. *« Historiquement, c'est ainsi que le groupe s'est construit. »* Mais Natarajan Chandrasekaran n'exclut pas de réaliser quelques acquisitions en France dans les années à venir. *« Il n'y a pas de cibles précises. L'important, c'est de renforcer notre crédibilité et notre légitimité sur ce marché. »*

Pour l'instant, le patron de TCS reconnaît que la reprise de l'activité dans les services informatiques est plus lente en Europe qu'aux Etats-Unis, où le groupe réalise 53 % de son chiffre d'affaires, ou dans les pays émergents, autre axe stratégique d'investissement. *« Mais les opportunités existent. »* Natarajan Chandrasekaran compte sur une présence croissante sur le continent européen pour alimenter la croissance à deux chiffes, prévue sur l'exercice en cours (clos le 31 mars 2011). L'an dernier, la SSII indienne avait subi le ralentissement de l'économie mondiale et la suspension de certains projets d'infrastructures informatiques, notamment dans les télécoms. Conséquence : le chiffre d'affaires avait « seulement » augmenté de 5 %, à 6,3 milliards de dollars. En revanche, TCS avait réussi à faire progresser ses marges, grâce à une bonne adaptation de la structure de coûts. L'activité est bien repartie depuis le dernier trimestre 2009. *« La situation s'améliore tous les mois. La crise a fait émerger une industrie des services informatiques plus forte, car les clients ont besoin de davantage d'efficacité dans leur architecture informatique pour retrouver la croissance. »*

ROMAIN GUEUGNEAU

Dans le Top 10 mondial

Fondé en 1968, Tata Consultancy Services est le pionnier des sociétés indiennes de logiciels et de services informatiques. Il avait été créé à l'origine pour servir les autres filiales du conglomérat indien. Aujourd'hui, il fait partie des leaders du secteur en Inde, avec Infosys, Wipro et HCL, et a intégré le Top 10 des SSII mondiales. Son chiffre d'affaires s'est élevé à **6,3 milliards de dollars** à l'issue de l'exercice 2009-2010, en hausse de **5,4 %.** Malgré la crise, le groupe a réussi à faire progresser sa marge opérationnelle de près de 3 points, à **26 %** du chiffre d'affaires. Le résultat net a bondi de **30 %** pour se hisser à **1,4 milliard de dollars.** Bien implanté aux Etats-Unis **(54 % des revenus)** et dans la finance **(44 %),** TCS profite de la reprise plus nette de l'activité sur cette zone géographique et ce secteur en particulier. La société prévoit d'embaucher environ **30.000 ingénieurs** cette année. Aujourd'hui, 93 % des **160.000 employés** du groupe sont indiens.

INFORMATIQUE

Devant le recul de sa part de marché sur les antivirus grand public et la concurrence des logiciels gratuits, la firme californienne déploie sa stratégie multisupport. Elle vient de lancer une nouvelle gamme de produits visant à protéger notamment les « smartphones », les tablettes ou les téléviseurs connectés.

Symantec tente de se diversifier au-delà du PC

Les virus sont attendus depuis plusieurs années sur les téléphones portables, mais, pour le moment, peu d'attaques ont encore touché le grand public. C'est sans doute ce qui explique que les sociétés de sécurité ayant tenté de se diversifier au-delà du PC n'ont jamais réussi à imposer leurs produits. A commencer par Symantec, dont la version mobile de Norton n'a jamais atteint les chiffres de sa version PC. La firme californienne reste pourtant convaincue que les appareils connectés sont un marché à fort potentiel. *« Le marché des PC tend à la stabilité, mais la protection des téléphones mobiles, par exemple, va considérablement se développer dans les années à venir »*, explique Dan Nadir, chef de produit Norton Everywhere. Le chiffre d'affaires de la société a reculé de 3 % sur l'ensemble de l'année fiscale 2010, à 6 milliards de dollars. Et, depuis peu, ce sont les activités de stockage et de management des données qui tirent son activité. L'antivirus grand public Norton n'est plus le principal gisement de croissance, d'autant qu'il n'est plus systématiquement embarqué par défaut dans Windows. Sa part de marché s'érode (de 52 % aujourd'hui, elle pourrait tomber à 47 % d'ici à cinq ans, selon Trefis). Le marché des antivirus grand public, dans son ensemble, rentre dans le rang : selon Gartner, la croissance mondiale s'est établie à 4 % en 2009 après des années de progression à deux chiffres. Les logiciels de sécurité pour mobile pourraient, eux, peser pour un quart des revenus du marché à l'horizon 2014 (selon Infonetics).

Segmentation de l'offre

Symantec a donc revu sa stratégie et sa gamme pour téléphones, tablettes et autres téléviseurs connectés, en la segmentant en trois produits : l'un destiné à protéger les « smartphones », un autre positionné sur les nouveaux appareils connectés (lecteurs Blu-ray, téléviseurs…) et le dernier visant à protéger tous les appareils utilisant un navigateur dans le foyer (iPad, ordinateur) et qui sécurise l'accès aux sites via l'adresse IP de l'utilisateur (« Norton DNS »). Dans le domaine du mobile, la priorité n'est pas encore de détecter les virus et les attaques. *« On parle beaucoup des virus sur mobile, mais les téléphones évoluent dans un environnement encore assez contrôlé,* affirme Dan Nadir. *La vraie préoccupation des gens, aujourd'hui, c'est de pouvoir bloquer leur téléphone en cas de perte, pour protéger leurs données. »* Symantec a donc lancé en version bêta une application Android, il y a deux semaines, qui bloque le téléphone perdu par l'envoi d'un e-mail. L'utilisateur a aussi la possibilité de bloquer un contact, en l'empêchant de l'appeler ou de lui envoyer un SMS. Certaines applications peuvent également être bloquées, exactement de la même manière qu'une pièce jointe sur un e-mail. *« Les virus ne sont pas encore perceptibles sur mobile, mais ce n'est qu'une question de temps,* ajoute Dan Nadir. *Les plates-formes sont de plus en plus ouvertes. »* Android, qui fonctionne de manière ouverte, serait ainsi plus exposé à de futures attaques qu'iTunes. En une semaine, l'application a été téléchargée 10.000 fois.

Ce positionnement s'accompagne aussi d'un changement de modèle pour la société. L'application mobiles est ainsi proposée gratuitement en version bêta. *« Nous n'avons pas encore décidé de la politique tarifaire et d'un éventuel coût par la suite »*, précise Dan Nadir. Même stratégie pour l'offre Norton DNS, elle aussi gratuite. Objectif de ces produits d'appel : populariser les pratiques de sécurisation sur les nouveaux appareils connectés et faire basculer les utilisateurs vers les logiciels payants.

N. R.

TÉLÉGRAMMES

SNEP. Denis Ladegaillerie, le président de Believe Digital, a été élu président du syndicat regroupant les principales maisons de disques françaises. Il sera assisté d'un vice-président, Olivier Montfort, le président d'EMI France.

OI. Le président brésilien, Lula, aurait promis au patron de l'opérateur Oi qu'il s'opposerait à un rachat par un groupe étranger, selon « O Estado de São Paulo ». Portugal Telecom pourrait vendre sa participation dans Vivo, un autre opérateur brésilien, et se tourner vers Oi afin de garder un pied dans ce marché en forte croissance.

EN BREF

Wyser-Pratte conteste le vote de l'AG de Lagardère devant l'AMF

Guy Wyser-Pratte (photo) a écrit à l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour demander une enquête sur le décompte des voix sur ses résolutions présentées lors de l'assemblée générale de Lagardère fin avril, a révélé le site de « L'Expansion ». « Mon client a des doutes sérieux quant aux résultats affichés », écrit l'avocat du financier dans son courrier. D'ajouter : « Il est quasiment certain que les résultats annoncés ne reflètent pas la réalité des votes exprimés. » Guy Wyser-Pratte, qui détient 0,53 % du capital du groupe Lagardère, estime que le teneur de compte n'a pas pu prendre en compte des bulletins exprimés en sa faveur « pour des raisons techniques. Les deux résolutions déposées par le financier ont été rejetées par les actionnaires lors de l'assemblée générale de Lagardère. Guy Wyser-Pratte fait campagne pour un changement de gouvernance à la tête du groupe Lagardère et le lancement d'une revue stratégique des actifs.

Les opérateurs mobiles saisissent le Conseil d'Etat au sujet de la copie privée

L'Association française des opérateurs mobiles (Afom) s'est jointe au recours des constructeurs de matériels électroniques devant le Conseil d'Etat à l'encontre de la décision prise par la commission en charge de la rémunération pour copie privée. Cette décision, effective depuis le 1er janvier 2009, assujettit la grande majorité des terminaux mobiles à la redevance pour copie privée et non plus les produits en fonction de leur capacité de stockage numérique. L'Afom « réfute l'inclusion des téléphones mobiles dédiés à la seule lecture d'œuvre, alors que seuls les supports dédiés à l'enregistrement doivent être pris en compte au titre de la rémunération pour copie privée ». En outre, « de nombreux forfaits proposés par les opérateurs incluent aujourd'hui le téléchargement de fichiers musicaux, s'acquittant de facto du paiement de droits d'auteur », fait valoir l'association.

Alcatel-Lucent envisage de loger ses activités services en Inde

Alcatel-Lucent envisage de localiser le siège de ses activités logiciels et services en Inde. La décision devrait être prise « au cours des prochaines semaines ou prochains mois », a indiqué Ben Verwaayen, le directeur général de l'équipementier télécoms. Une telle décision impliquerait un investissement de l'ordre de 500 millions de dollars pour le groupe franco-américain. « Si vous regardez l'environnement concurrentiel, vous devez vendre vos produits et services dans le monde entier. C'est la première obligation pour être compétitif », a expliqué Ben Verwaayen. « Le niveau des coûts est la seconde obligation et la flexibilité, la troisième », selon le directeur général d'Alcatel-Lucent. « Sur ces trois points, je pense que l'Inde a un rôle important à jouer », a-t-il continué.

Motorola injecte de l'argent dans sa filiale mobile

Motorola est en passe de racheter la majeure partie de sa dette et s'apprête à injecter des liquidités dans la filiale de combinés mobiles. Le fabricant de téléphones mobiles a l'intention de scinder en deux ses activités, avec d'un côté la branche terminaux mobiles et Motorola gardant les équipements de télécommunications. Selon le « Wall Street Journal », entre 3 et 4 milliards de dollars devraient être investis dans cette nouvelle entité, Motorola Solutions, qui sera dégagée de certaines de ses obligations, notamment en matière de retraites. Cette scission, longtemps retardée, sera effectuée au premier trimestre 2011, a promis le groupe de Chicago le 11 février dernier. L'opération semble désormais possible avec les bonnes ventes des « smartphones » de Motorola, notamment du Droid (photo), équipé du système d'exploitation Android, de Google.

Les Echos

SPORT

La défaite de l'équipe de France face au Mexique et l'« affaire Anelka » mettent à rude épreuve les sponsors. La Fédération française de football s'est toutefois prémunie contre les risques financiers.

Football : le naufrage des Bleus est aussi une mauvaise affaire

Etrillée de toute part par les critiques, l'équipe de France de football est dos au mur. Son match calamiteux contre le Mexique, suivi du psychodrame sur les injures prononcées par Nicolas Anelka, a fait bien plus que raviver la polémique à propos de ses performances, de son sélectionneur sur le départ, Raymond Domenech, et de l'arrogance de ses joueurs. Elle ébranle tout l'édifice français du football.

En première ligne, la Fédération française de football (FFF) pourra difficilement échapper, cette fois-ci, à sa remise en cause. Son président, Jean-Pierre Escalettes (soixante-quinze ans), qui a soutenu, contre vents et marées, Raymond Domenech, aura fort à faire pour aller au terme de son mandat en 2012. Déjà critiqué pour l'absence d'une gouvernance transparente et pour la manière dont il a désigné Laurent Blanc comme successeur de Raymond Domenech, il pourrait être remplacé par Fernand Duchaussoy, le président de la Ligue du football amateur. *« Pour faire bouger le système, il faut que l'Elysée s'en mêle »*, observe toutefois un proche de la FFF.

A contrario, son directeur financier peut dormir sur ses deux oreilles, son financement, assuré entre 60 % et 65 % à travers l'équipe de France, est verrouillé. Les contrats de parrainage ont été renouvelés récemment pour quatre ans. Pour la seule saison 2010-2011, les Bleus représentent 18,5 millions d'euros de revenus au titre des nouveaux contrats de sponsoring, qui s'appliquent pour quatre ans une fois achevée la Coupe du monde. A cela s'ajoutent les droits de retransmission à la télévision. Enfin, avec les 42,6 millions d'euros par an assurés par l'équipementier Nike, qui remplace Adidas à partir de janvier 2011, Gilles Dumas, directeur de l'agence de marketing Sportlab, calcule que la FFF compterait sur *« plus de 70 millions d'euros par an »* sur quatre ans contre environ 25 millions par an pour la période précédente ! Pour les sponsors, comme pour TF1, la situation n'est évidemment guère confortable. Hier, l'enseigne de restauration rapide Quick a annoncé qu'elle retirait ses publicités avec le footballeur Nicolas Anelka. Le spot télévisé diffusé depuis mercredi dernier avec le joueur était censé marteler les écrans jusqu'à la fin du mois… L'équipementier Adidas, dont le contrat s'arrête à la fin de l'année, pourrait notamment subir un *« manque à gagner de 200.000 à 300.000 maillots »*, juge Gilles Dumas. Mais Nike peut se mordre les doigts d'avoir misé une telle somme sur une équipe que les Français n'aiment plus.

AFP

Jean-Pierre Escalettes, président de la Fédération française de football.

Au-delà, le retour sans gloire de l'équipe de France fera d'autres déçus. Les parieurs en ligne, le quotidien sportif « L'Equipe », mais aussi un grand nombre de cafés et brasseries. Même les livreurs de pizzas se désolent. *« L'élimination, probable, de l'équipe de France n'est pas une bonne nouvelle »*, admet Frantz Lallement, patron du réseau La Boîte à Pizza, et d'expliquer : *« La Coupe du monde constitue notre plus gros apporteur d'activité. Un match à 20 h 30 de l'équipe de France représente de 50 % à 100 % de chiffre d'affaires en plus. Plus on avance dans la compétition, plus l'impact augmente. Pour les autres équipes, l'effet induit est de 20 à 30 % si elles sont de premier plan. »*

CHRISTOPHE PALIERSE

lire aussi en dernière page.

Défaits mais quand même bien rémunérés

5 millions. Même défaits, les Bleus, grassement payés par leur club respectif, ne partiront pas les mains vides du Mondial. Si la prime de 390.000 euros en cas de victoire en finale relève du doux rêve, ils seront rémunérés pour leurs matchs. Les joueurs et l'encadrement de l'équipe de France perçoivent une partie des recettes de sponsoring perçues par la Fédération française de football. Pour la saison 2009-2010, qui s'achève avec la Coupe du monde, le montant à répartir s'élève à 5 millions. Selon « L'Equipe », les joueurs toucheraient jusqu'à 300.000 euros selon leur participation.

Une défaite de l'équipe de France pourrait réduire la rentabilité de l'investissement pour TF1

Pour la Une, qui a déboursé 87 millions d'euros pour diffuser le Mondial, l'élimination probable de l'équipe de France entraînera un manque à gagner en recettes et en résultat.

Les mauvaises performances de l'équipe de France de football donnent des sueurs à la première chaîne et à son cours de Bourse. Vendredi après la défaite des Bleus 2 à 0 contre le Mexique jeudi, l'action TF1 a cédé 0,84 % après avoir perdu en cours de séance près de 3 %. Ce, bien que le match ait permis à la Une de réaliser sa meilleure audience de l'année avec 15,2 millions de téléspectateurs pour une part d'audience de 56 %, selon Médiamétrie, et lui ait rapporté un chiffre d'affaires publicitaire brut de 5,7 millions d'euros, selon Yacast. Pour la Une, la rencontre qui se jouera demain à partir de 16 heures représente d'importants enjeux financiers. La rentabilité de son investissement ne sera pas la même suivant le résultat des courses. Au cas où l'équipe de France serait éliminée, le manque à gagner en termes de recettes publicitaires pour la Une *« pourrait tourner autour d'une dizaine de millions d'euros, peut-être la moitié de cette somme s'ils s'arrêtaient en quart de finale »*, selon un analyste financier, qui ajoute : *« L'estimation raisonnable n'était de toute façon pas que les Bleus jouent en finale. »* Quelle qu'elle soit, la perte financière sera identique ou presque au niveau du résultat opérationnel.

L'audience des derniers matchs des Bleus

En milliers de téléspectateurs, en France

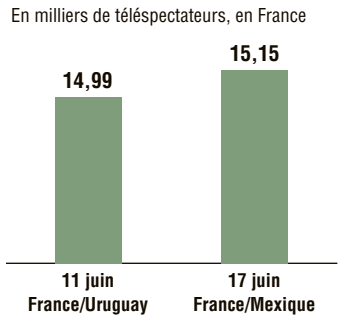

« Les Echos » / Source : Médiamétrie

Déficitaire

Le prix des spots publicitaires vendus par la chaîne aux annonceurs sera moins élevé si les Bleus ne sont plus présents dans la compétition que s'ils jouent.

Ainsi, selon la grille tarifaire mise en ligne par TF1, un spot de 30 secondes pour match de soirée (20 h 30) des huitièmes de finale vaut 90.000 euros brut et hors taxes (à la mi-temps) sans les Bleus. En revanche, il grimpe à 160.000 euros, s'ils jouent. Pour la finale, le 11 juillet, à 20 h 30, il était prévu que le spot soit commercialisé 260.000 euros avec l'équipe nationale, contre deux fois moins sans eux.

Selon les analystes, le Mondial de football ne permettrait à TF1 d'engranger que 50 à 60 millions d'euros de recettes publicitaires pour un investissement de 87 millions d'euros. La filiale audiovisuelle de Bouygues a dépensé 120 millions d'euros pour acquérir les droits de retransmission de l'intégralité des matchs de la Coupe du monde, mais a déjà récupéré 33 millions d'euros de la cession de 37 des 64 matchs à France Télévisions et Canal+. L'événement sera donc de toute façon déficitaire pour la chaîne qui l'aurait déjà provisionné dans ses comptes 2009 à hauteur de 17 millions d'euros.

NATHALIE SILBERT

DISTRIBUTION

L'épicier en ligne anglais Ocado vise un prix record en Bourse

DE NOTRE CORRESPONDANT À LONDRES.

L'épicier en ligne Ocado, dont les camions ravitaillent en fruits frais et en saumon fumé sauvage l'Angleterre cossue, devrait annoncer en ce début de semaine qu'il prévoit de s'introduire en Bourse avant le 20 juillet, si l'on en croit le « Financial Times ».

Fondé par trois anciens banquiers de Goldman Sachs, qui pourraient empocher environ 160 millions de livres à cette occasion, Ocado est considéré comme un grand succès, même si les 427 millions de chiffre d'affaires dégagés en 2009, en hausse de 22 %, ne lui permettent pas encore de réaliser de profits avant impôts. Quelque 350 millions ont déjà été investis depuis sa fondation, le distributeur déclare environ 1,3 million de clients enregistrés, et certains connaisseurs estiment que sa capitalisation boursière pourrait atteindre le milliard de livres…

Si Ocado parvient à se faire coter en ce début d'été, ce sera un test intéressant non seulement pour les professionnels de la distribution, mais aussi pour le milieu financier. A Londres comme partout, la fébrilité des marchés a annulé de nombreuses introductions en Bourse. Le détaillant de prêt-à-porter New Look, le spécialiste du voyage Travelport et Merlin, le propriétaire du musée de cires Madame Tussauds, ont par exemple renoncé à entrer au London Stock Exchange ces derniers mois. Les grands investisseurs britanniques encourageraient fortement l'épicier en ligne, qui compte aussi proposer des actions à ses clients les plus fidèles, soit ceux qui ont déboursé plus de 300 livres de produits cette année.

Partenariat avec Waitrose

Sa forte croissance a permis à Ocado de signer un partenariat de dix ans avec la chaîne de supermarchés haut de gamme Waitrose pour continuer à distribuer ses produits, un accord qui rassure les investisseurs. Outre les fondateurs Jonathan Faiman, Tim Steiner et Jason Gissing, c'est le fonds de pension de la coopérative John Lewis Partnership, propriétaire des grands magasins John Lewis et de Waitrose et qui détient 26,5 % d'Ocado, qui gagnerait beaucoup d'argent avec cette entrée en Bourse. Goldman Sachs, JPMorgan Cazenove et UBS seront les banques conseils de l'opération.

NICOLAS MADELAINE

TÉLÉGRAMMES

IMMOBILIER. Le fonds souverain du Qatar pourrait monter de 24 à 100 % dans le capital de la société foncière qui possède 69 % du quartier d'affaires londonien de Canary Wharf, pour plus de 700 millions de livres, a révélé le « Times ». La société foncière, Songbird Estates , a nié, mais ses actions ont bondi de 4,86% à 151 pence à la Bourse de Londres.

DESSALINISATION. Le gouvernement israélien a approuvé dimanche la construction de la plus grande usine au monde de dessalement d'eau de mer pour combler ses besoins en eau potable. Elle sera construite à Sorek au sud de Tel-Aviv et devrait produire quelque 300 millions de mètre cubes par an.

ELIOR. Le graphique paru dans « Les Echos » des 18 et 19 juin comporte une coquille. Le chiffre d'affaires estimé du groupe de restauration sous contrat et de services associés pour l'exercice 2009-2010 est de 4,022 milliards d'euros et non pas de 4,22 milliards.

EN BREF

La Commission européenne donne son feu vert à la société Eurostar

La Commission européenne a approuvé vendredi sous condition la transformation du consortium Eurostar en entreprise dotée du nouveau statut juridique de « société européenne ». L'opération permettra à la SNCF, avec 55 % du capital, de prendre le contrôle de l'unique fournisseur de services de transport ferroviaire de passagers entre Londres, Paris et Bruxelles. L'opérateur ferroviaire britannique London Continental Railways en aura 40 % et le belge SNCB 5 %. Afin de répondre aux inquiétudes de la Commission au regard du droit de la concurrence, les trois actionnaires ont proposé une série d'engagements visant à garantir aux nouveaux entrants un accès effectif aux services offerts dans les gares de Londres St Pancras, Paris-Nord et Bruxelles-Midi (billetterie…) ainsi qu'aux services de maintenance légère dans les dépôts qu'ils contrôlent en France, au Royaume-Uni et en Belgique. Ils se sont aussi engagés à leur céder un certain nombre de créneaux horaires si les nouveaux entrants ne peuvent les obtenir dans les conditions normales d'allocation telles qu'elles sont mises en œuvre par les autorités gestionnaires d'infrastructures – en France RFF.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Au gré d'une prise de participation de PPR au capital, le site qui permet aux consommateurs d'acheter directement leurs meubles design auprès des usines asiatiques et la chaîne de distribution vont nouer un partenariat qui vise des synergies aussi bien industrielles que commerciales.

Myfab et Conforama vont enrichir mutuellement leurs offres

C'est, en réalité, l'alliance d'une enseigne traditionnelle et d'un site de e-commerce innovant. Le 16 juin (lire « Les Echos » du jour), Myfab.com a annoncé l'arrivée dans son capital du groupe PPR, pour une participation un peu inférieure, selon nos informations, à 25 %. Une forme de reconnaissance pour le site créé en 2008 par le Français Stéphane Setbon avec trois associés et qui propose, selon le principe de l'achat groupé, à des consommateurs d'acheter des produits d'ameublement directement auprès des fabricants asiatiques. Moyennant au passage, bien sûr, un prix défiant toute concurrence par rapport à celui d'un produit similaire acheté dans un point de vente en France (de 50 % à 80 % moins cher). *« Nous travaillons avec une centaine d'usines en Chine, en Inde et au Vietnam et les clients reçoivent leur produit deux à trois mois après la commande. Pour résumer, il faut un mois pour faire fabriquer, car il n'y a jamais de stock, et un mois de transport »* explique Stéphane Setbon qui s'est lancé dans l'aventure avec le soutien de plusieurs investisseurs dont BV Capital, Advent et Dassault. Myfab ne publie pas de chiffre d'affaires mais revendique 160.000 clients.

Autre particularité de Myfab : ce sont les internautes qui choisissent les collections, ce qui fait que le site s'est peu à peu affirmé également pour la qualité ou l'originalité du design de ses productions. C'est notamment cela qui a intéressé PPR. Au-delà de l'accord capitalistique, le rapprochement se double d'un partenariat industriel et commercial avec Conforama, la filiale du groupe spécialisée dans la distribution de meubles (239 magasins en Europe et 2,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2009). *« Les modalités du partenariat sont en cours de discussions »* précise un porte-parole de l'enseigne. *« Mais il y aura des produits Myfab dans les magasins et un onglet Myfab sur le site Conforama.fr »*? poursuit-il. Chez Myfab, on poursuit en expliquant que c'est bien l'offre des deux entités qui sera enrichie mutuellement. Il est aussi question de mutualiser les livraisons et les bases de données clients.

Les parties n'évoquent pas explicitement des synergies en termes de fabrication, mais on peut imaginer qu'il y en aura. Stéphane Setbon parle *« d'optimiser les processus »*.

Pour Myfab, l'opération *« permet de franchir un cap supplémentaire pour atteindre ses objectifs de croissance et de rentabilité »*… Pour Conforama, *« elle s'inscrit dans un contrat de modernisation de l'enseigne »*. Si l'on comprend bien, l'enseigne établie de commerce en dur s'offre une bouffée de jeunesse et le site innovant un partenaire aux reins financiers solides.

P. B.

Lancement de LeTrader.fr, un site pour les commerçants indépendants

Offres préférentielles. Le 16 juin, un nouveau site de e-commerce est arrivé sur les écrans français. LeTrader.fr propose, à Paris d'abord, puis en septembre à Lille, Marseille et Lyon, deux offres préférentielles à valoir chez un commerçant local. Ces offres durent 48 heures et ne sont valables, sur le principe de l'achat groupé, que si au moins 15 personnes, y ont succombé. De la couturière « hype » à l'excellent patissier en passant par des clubs de sport ou des spas, le but est de permettre à des commerçants indépendants d'avoir une présence promotionnelle sur le Net. Même si, à terme, les fondateurs du site - dont Jean-Claude Bernard, à la tête de la société de services informatiques Astek et du holding Robinson actionnaire du site de réductions Igraal - veulent travailler avec des enseignes nationales.

Les Echos

TRANSPORTS

Depuis décembre dernier, la Chine bat tous les records mondiaux avec son TGV reliant Canton à Wuhan à une vitesse moyenne de 312,5 km/h au mieux, et des pointes à plus de 350 km/h. Les 320 km/h du TGV français sont oubliés. Le pays commence déjà à projeter sa puissance à l'étranger, où il devient un concurrent redoutable pour les appels d'offres.

La Chine s'affirme comme un acteur majeur de la grande vitesse ferroviaire

Il faut lever la tête bien haut pour apercevoir le point culminant de la façade. Grande cathédrale de verre et de béton, la gare de Canton-Sud accueille depuis décembre dernier la plus grande ligne ferroviaire à grande vitesse chinoise. Rien n'est trop beau pour accueillir le TGV : 28 quais alignés, des zones d'attente immenses où trônent des centaines de sièges sous la verrière... Le bâtiment est à l'échelle du pays. Qu'importe si la gare est encore à moitié vide, et est perdue en zone périurbaine : bientôt la ville l'entourera, et des milliers de voyageurs se presseront pour emprunter une des rames qui relient Canton à Wuhan.

Est-ce la plus grande ligne à grande vitesse du monde ? C'est ce qu'affirment les autorités chinoises, évoquant une longueur totale de 1.069 kilomètres. Un chiffre démenti par les groupes français, Alstom et SNCF en tête, qui entendent défendre le leadership hexagonal et ses 1.067 kilomètres de voies reliant Calais à Marseille. En vérifiant les chiffres, on aboutirait plutôt à une longueur chinoise de 952 kilomètres. Ouf, l'honneur est sauf. Ce qui n'empêche pas Guillaume Pepy, le président de la SNCF, de reconnaître la performance à sa juste valeur. *« Les Chinois peuvent ambitionner être les numéros un mondiaux de la grande vitesse, vu leur performance»,* explique le dirigeant, venu juger sur pièce des ambitions du pays.

Les TGV qui circulent sur cette ligne – des dérivés du Shinkansen japonais et du Velaro allemand – atteignent, pour les plus rapides, une vitesse moyenne de 312,5 km/h. Inimaginable en France, où le record est plus proche des 270 km/h, et sur des distances bien plus courtes. Mieux, le TGV chinois pousse des pointes de plus de 350 km/h – sous les flashs des voyageurs, qui photographient le compteur affiché dans les rames –, contre 320 km/h au maximum en France.

IMAGINECHINA

La gare de Canton-Sud accueille depuis décembre dernier la plus grande ligne ferroviaire à grande vitesse chinoise.

Concurrence en Arabie saoudite

On est véritablement dans un autre monde, ce que confirment les ambitions du gouvernement chinois. Celui-ci entend construire rien moins que 45.000 kilomètres de lignes à grande vitesse d'ici à 2020, en y investissant 400 milliards d'euros. *« C'est inimaginable du point de vue européen. Le pays a clairement fait le choix de la très grande vitesse ferroviaire pour se développer »,* constate Guillaume Pepy. La France est pour l'instant à l'écart de ce marché. La SNCF y vend seulement son expertise d'ingénierie et de conception de gares. Quant à Alstom, il est tout simplement absent : le constructeur de matériel ferroviaire a refusé tout net les transferts de technologie exigés par les autorités chinoises. Qui se sont donc rabattues sur les Allemands et les Japonais...

Ces transferts de technologie pourraient se retourner très vite contre les groupes occidentaux. Les Chinois apprennent vite : au début du printemps, ce sont eux qui apparaissaient les mieux placés pour remporter l'appel d'offres géant en Arabie saoudite d'une ligne TGV devant relier les lieux saints. *« On ne peut pas comparer trente mois d'expérience avec trente ans d'expérience. Cela donne encore quelques arguments à la maison France »,* veut croire Guillaume Pepy.

RENAUD HONORÉ (À CANTON)

Le prix des billets est vivement critiqué par les clients chinois

Si les Occidentaux s'extasient devant la performance technologique de ce nouveau TGV, les clients chinois, eux, sont plus critiques devant les nouveaux tarifs induits par cette grande vitesse. Les autorités chinoises insistent sur l'importance stratégique de cette nouvelle infrastructure.

DE NOTRE CORRESPONDANT À PÉKIN.

Depuis l'ouverture de la ligne Canton–Wuhan en décembre ,les autorités n'ont jamais réussi à faire taire le débat. Si les observateurs chinois saluent tous la performance technique des trains reliant désormais les deux villes en moins de trois heures, tous ont stigmatisé la politique de prix imposée par le pouvoir et pointé le peu de popularité de la ligne à très grande vitesse. *« Sur cette ligne comme sur les autres lignes à très grande vitesse, les prix sont déraisonnables. Il est normal que les passagers ne les utilisent pas »,* s'emporte l'avocat Dong Zhengwei, qui a pris la tête, en avril dernier, d'une croisade contre la cherté des tickets, qui a un goût de déjà-vu pour les habitués français du TGV.

Pas de changement de stratégie

Pour lui et trois autres collègues du cabinet pékinois Zhongwin, les travailleurs et même les cadres chinois vont continuer de préférer les trains plus lents où les sièges les moins chers sont facturés seulement 68 yuans pour un voyage de près de dix heures entre Canton et Wuhan aux tickets vendus entre 490 yuans (environ 60 euros) et 780 yuans (96 euros) dans les trains circulant à 350 kilomètres-heure. *« Selon nos calculs, le billet ne devrait pas excéder les 300 yuans sur cette ligne à très grande vitesse. C'est une bonne moyenne qui permettrait en plus aux compagnies de rentrer dans leurs frais en générant du trafic »,* explique l'avocat, qui a officiellement accusé en mai dernier, devant les autorités centrales, le ministère des Chemins de fer d'avoir abusé de son pouvoir monopolistique sur les lignes chinoises pour flouer les passagers.

Le gouvernement a officiellement rétorqué qu'il allait se pencher sur ces problèmes tarifaires mais ne semble pas encore décidé à revoir en profondeur sa stratégie. Le régime communiste, qui s'est lancé dans un vaste plan de modernisation de ses lignes de chemins de fer, ne travaille en effet pas que dans un objectif de rentabilité. En réponse aux critiques sur le coût de construction des nouveaux tracés, le professeur Wang Mengshu, qui a été l'un des architectes du plan de modernisation des chemins de fer chinois, a rappelé, il y a quelques semaines, que la construction de 18.000 kilomètres de nouvelles lignes à très grande vitesse contribuerait à créer jusqu'à 6 millions d'emplois et renforcerait la *« sécurité nationale »* en permettant au pouvoir central de se projeter plus rapidement, en cas de troubles, dans les provinces réputées instables du Tibet ou du Xinjiang.

YANN ROUSSEAU

TOURISME

Tombé dans les mains d'un spécialiste des restructurations d'entreprises en difficulté, le groupe espagnol envisage de fermer la moitié de son réseau de 500 agences de voyages.

Le voyagiste espagnol Marsans va réduire ses effectifs et ses agences de moitié

DE NOTRE CORRESPONDANT À MADRID.

Arrivé au secours du voyagiste espagnol Marsans, le 10 juin dernier, Posibilitumm Business, un spécialiste des restructurations d'entreprises en difficulté, envisage un plan social drastique. Vendredi, la société qui a repris à son compte les quelque 600 millions d'euros de dettes supportées par un ensemble comprenant Viajes Marsans, placé dans la foulée sous la protection de la loi sur les faillites ; la firme de services aéroportuaires Newco ; le transporteur Air Comet, actuellement en cessation de paiements ; et la chaîne hôtelière Hotetur, a annoncé qu'il envisageait le licenciement de près de la moitié de l'effectif du groupe (2.079 salariés). Le repreneur compte aussi fermer 250 des 500 agences de voyage de Viajes Marsans et vendre des actifs jugés non stratégiques pour lesquels des acheteurs se seraient déjà manifestés.

Sans cette restructuration, la compagnie ne sera pas « viable » préviennent les nouveaux propriétaires de Marsans, qui disent avoir pris contact avec des tours-opérateurs et l'Iata, l'Association internationale du transport aérien, pour que soit rétablie la licence de vente de billets d'avions retirée à la société le 20 avril dernier. L'objectif affiché est *« d'activer les ventes et de récupérer l'activité commerciale »* explique Posibilitumm Business. Le syndicat UGT a de son côté prévenu qu'il ne négocierait aucun plan social avant de connaître tous les détails du plan de viabilité.

Depuis le début, le syndicat voit derrière l'opération une manœuvre des anciens propriétaires de Marsans, au premier rang desquels figure Gerardo Diaz Ferran, l'actuel président de la CEOE, l'organisation patronale espagnole, pour éviter d'avoir à rendre des comptes sur la gestion d'un groupe affichant un chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros. Le « patron des patrons » et son associé Gonzalo Pascual ne se trouvent plus aujourd'hui qu'au volant des sociétés de transport en autocars de leurs débuts, avant qu'ils ne reprennent il y a vingt-cinq ans Viajes Marsans, alors dans les mains de l'Etat. S'en était suivie une diversification dans les croisières avec Pullmantur, cédé depuis, et le transport aérien entre les créations de Spanair et d'Air Comet et la reprise de Aerolinas Argentinas que Buenos Aires a renationalisé en 2008.

Les banques aux aguets

Les banques créancières, au rang desquelles figure tout le gratin de la finance espagnole (Santander, La Caixa, Caja Madrid, etc.) semblent avoir apprécié très moyennement d'avoir été tenues à l'écart de la transaction, alors qu'elles soutenaient le groupe à bout de bras. En mars dernier, elles avaient encore avancé 30 millions d'euros aux propriétaires de Marsans, portant à 240 millions leurs engagements totaux, en prenant en garantie les actions de Newco et Hotetur. Elles vont donc suivre de près les opérations de restructuration menées par Posibilitumm, d'autant que leur prêt de 30 millions arrive à échéance le 1er août prochain.

G. S.

AÉRIEN

Air France, victime de fauches en tout genre

Près de 10 millions d'euros : c'est ce qu'ont coûté à Air France les vols de biens destinés au service à bord entre avril 2008 et mars 2009, selon une étude de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) consacrée à la délinquance à Roissy-CDG. Air France, qui préfère le terme de *« spoliation »* à celui de *« vols »* pour éviter la confusion avec son activité, doit en effet faire face à toutes sortes de rapines, tant à bord de ses avions que dans les aéroports et notamment à Roissy, portant sur à peu près tout ce qui est chargé à bord d'un avion.

LAURENT GRANDGUILLOT/REA

Air France préfère le terme de « spoliation » à celui de « vols » pour éviter la confusion avec son activité.

Les biens les plus couramment *« spoliés »* sont les couvertures, les nappes et les taies d'oreiller. Selon la compagnie, la moitié du linge sortie de l'inventaire serait en fait volée, probablement par les passagers. Il lui en aurait ainsi coûté pour 1,9 million d'euros sur l'exercice 2008-2009. Les collectionneurs de petites cuillères et autres articles de table réutilisables auraient également fait disparaître pour 357.000 euros de couverts et 626.351 euros de vaisselle en porcelaine.

Les « trolleys » très appréciés

Mais le deuxième poste le plus important, qui ne doit probablement pas grand-chose à l'indélicatesse des passagers, est celui des bouteilles de champagne. La compagnie estime qu'une bouteille sur dix n'est pas bue par les passagers, soit une perte sèche de 1,145 million d'euros. Autre objet très convoité : les trousses de toilettes, offertes aux passagers, mais dont près d'une sur neuf n'arrive jamais à ses destinataires, pour un coût estimé de 948. 485 euros. Quant aux plateaux-repas, leur taux de spoliation est faible en pourcentage (0,4%), mais rapporté au nombre total de repas servis, ces 0,4 % il représente une perte de 822.000 euros. Les journaux, non plus, n'échappent pas à la fauche, avec un taux de spoliation de 5 % pour un montant de 478. 650 euros.

Malgré les précautions, les articles destinés aux ventes à bord subissent également d'importants *« prélèvements »* à la source. La comparaison entre les recettes et la valeur du stock inventorié laissait ainsi apparaître une perte de 800.000 euros en 2008-2009. Même les trousses de secours n'échappent pas à la convoitise : il s'en est volé pour 345.000 euros l'an dernier. Mais le plus étonnant est peut-être le taux de spoliation des « trolleys », les petits chariots servant à faire le service dans les avions, estimé à 70 % des matériels « sortis », pour une valeur de 632.703 euros. Fabriqués entièrement en aluminium, les trolleys seraient la cible de bandes spécialisées dans la récupération des métaux, qui sévissent apparemment aussi dans les aéroports.

B. T.

L'étude de l'Observatoire national de la délinquance sur lesechos.fr/document

INTERVIEW

DORIS LEUTHARD PRÉSIDENTE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE

« La Suisse contribue à l'attractivité de la place européenne »

La présidente de la Confédération suisse évoque avec « Les Echos » les dossiers qu'elle souhaite aborder demain avec Nicolas Sarkozy. Il sera question de la nouvelle architecture financière mondiale à dessiner au sein du G20, du recul commercial des entreprises françaises outre-Jura et de l'avenir de l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Elle explique aussi comment Berne a réagi aux pressions de ses voisins dans le domaine fiscal, se montre confiante dans la solidité de la place financière suisse et se réjouit de l'accord européen sur la stabilisation de la zone euro.

Vous rencontrez demain à Paris Nicolas Sarkozy, quels seront les sujets les plus importants à l'agenda ?

D'abord les questions d'architecture financière. Comme vous le savez, la France va présider le G20 l'an prochain et nous souhaitons contribuer au débat sur les nouvelles règles de gouvernance de la sphère financière. Je pense que nous avons aujourd'hui une fenêtre pour réformer. Cette fenêtre risque de se refermer d'ici un ou deux ans. Si les banques recommencent à gagner beaucoup d'argent, alors l'intérêt pour le sujet va s'émousser et la pression politique retomber. Nous devons donc agir maintenant, sortir de l'incantatoire et passer au stade de la décision concrète.

Le président Sarkozy et la chancelière Merkel se sont dits favorables, le 7 juin, à une taxe mondiale sur les transactions financières. Etes-vous sur la même ligne ?

Le problème, c'est que tous les pays n'ont pas les mêmes vues sur l'affectation de cette nouvelle taxe. La Suède voudrait financer un fonds pour préparer l'avenir. Les Etats-Unis, eux, souhaiteraient réduire directement leur dette publique. Tant qu'on n'a pas de vision commune sur la destination de ce nouvel impôt, je ne vois pas comment le mettre en place. Cela dit, je vous rappelle que nous avons, en Suisse, un droit de timbre. Les banques nous ont souvent demandé de le supprimer pour mieux affronter la concurrence internationale, mais nous l'avons conservé.

> Nous avons beaucoup de peine à accepter qu'on nous traite de « paradis fiscal » comme certaines îles des Caraïbes.

Comment expliquer le recul de la France de la deuxième à la troisième place, derrière l'Allemagne et l'Italie, dans le commerce avec la Suisse ?

J'en ai déjà parlé avec le président Sarkozy au téléphone. Nous devons trouver un moyen de donner une nouvelle impulsion aux flux commerciaux entre nos pays. A mon sens, il y a un problème d'établissement des entreprises françaises en Suisse alémanique. La Suisse romande et le Tessin, qui représentent ensemble 30 % de la population, accueillent la majorité des entreprises françaises établies en Suisse. Il semblerait que, de là, ces dernières aient de la peine à partir à la conquête du marché alémanique. Pour avoir du succès sur le plan national, ces entreprises doivent franchir la barrière culturelle et linguistique qui les sépare de la Suisse alémanique. D'autre part, les Italiens sont plus concurrentiels que les Français dans leurs coûts. Nous exportons toujours plus vers la France et importons toujours moins !

Quels sont les dossiers ponctuels qui vous semblent particulièrement importants ?

Je m'intéresse beaucoup à l'aéroport binational de Bâle-Mulhouse. Il a un gros potentiel, car il dessert trois régions très dynamiques, l'Alsace, la région de Fribourg dans le Bade-Wurtemberg, et le nord de la Suisse. Il y a aujourd'hui un vrai besoin de préserver l'attractivité, les activités et l'emploi de l'aéroport et des entreprises suisses qui y sont présentes. La convention qui garantit le fonctionnement de l'aéroport date de 1949. Elle doit être adaptée à la réalité actuelle, en particulier dans les domaines du droit fiscal et du droit du travail. Il s'agit notamment de sauvegarder l'emploi. L'aéroport et les entreprises suisses sur le site sont, avec 6.000 employés, principalement français, le deuxième employeur de la région derrière PSA. Les investisseurs, eux, sont suisses à 80 %.

Parlerez-vous aussi fiscalité ? L'OCDE a placé, en avril 2009, la Suisse sur sa liste grise des pays qui ne respectent pas ses standards d'information. Comment avez-vous réagi ?

Nous avons beaucoup de peine à accepter qu'on nous traite de « paradis fiscal » au même titre que certaines îles des Caraïbes, parce que nous assurons une entraide administrative depuis longtemps à ceux qui le demandent. Encore faut-il que nos partenaires utilisent les instruments qu'ils ont ratifiés avec nous ! Seules l'Espagne et l'Allemagne nous ont signalé des cas dans le cadre de l'Accord sur la lutte contre la fraude… Vous comprenez que nous étions un peu surpris de la violence des attaques auxquelles nous avons dû faire face… Pour répondre à votre question : le 13 mars 2009, la Suisse a décidé d'accorder l'assistance administrative internationale, conformément au standard OCDE. Nous avons depuis signé, au total, 25 nouvelles conventions dites de « double imposition », dans lesquelles nous ne faisons plus de distinction entre la fraude fiscale, c'est-à-dire la falsification des données fiscales, et la soustraction d'impôt, c'est-à-dire l'omission de déclaration. Nous nous sommes focalisés sur des pays « importants », je veux dire par là des poids lourds de l'économie mondiale. Le Parlement a jusqu'ici voté tous les mandats qui lui ont été soumis. Je ne crains pas de blocage suite à des référendums populaires, car le peuple suisse accepte le principe de fournir plus d'aide. Nous avons prouvé notre détermination politique à agir rapidement. Et l'OCDE nous a retirés depuis de sa liste grise.

YOSHIKO KUSANO

Doris Leuthard.

La crise financière, qui a mis à mal les finances publiques de beaucoup de pays, a-t-elle accru la pression des Européens sur la Suisse ?

Naturellement, c'est logique et légitime. D'autant plus que notre dette publique se limite à 40 % du PIB environ, un ratio enviable pour beaucoup de nos voisins.

Etes-vous inquiète pour la place financière suisse ?

Jusqu'ici, non. Malgré la crise, nous avons défendu notre rang de septième place financière mondiale. Et c'est bon pour l'Europe dans son ensemble. Je dis souvent à mes homologues européens : si vous affaiblissez la place suisse, croyez-vous que Paris ou Berlin en profiteraient ? Non ! Londres, peut-être, un peu. Mais avant tout Singapour, Dubaï, Hong Kong ! La Suisse contribue à l'attractivité de la place européenne, avec ses services qualifiés, ses produits crédibles, son professionnalisme. On nous dit souvent que nous attirons de l'épargne uniquement grâce au secret bancaire. Mais ces derniers mois, nous avons observé un afflux de milliards d'euros en provenance d'épargnants inquiets de la crise de l'euro, qui voyaient dans la Suisse un pôle de stabilité.

Quel regard avez-vous porté sur la crise de l'euro, et sa gestion parfois chaotique et désordonnée par l'UE ?

Ce n'est pas à la Suisse de porter un jugement sur le management de cette crise. Nous avons salué le mécanisme de soutien à la zone euro, pour un total de 750 milliards d'euros. Et notamment l'implication du FMI. Pour nous, c'est lui qui a la compétence, la crédibilité, la neutralité nécessaires à la surveillance des plans d'austérité négociés en contrepartie de l'aide octroyée. La Suisse a un intérêt à un euro stable et crédible. Au travers du FMI, justement, elle apporte sa contribution.

PROPOS RECUEILLIS PAR KARL DE MEYER (À BERNE)

Retrouvez l'entretien complet sur lesechos.fr/interview

UBS et Credit Suisse auront besoin de 100 milliards de francs suisses de capitaux frais

Dans un entretien, vendredi, au « Tages Anzeiger », le directeur général d'UBS a estimé à 100 milliards de francs suisses les besoins en capital nécessaires, d'ici à cinq ans, pour sa banque et son rival Credit Suisse afin de répondre aux nouvelles exigences du régulateur.

Le régulateur suisse veut serrer la vis à ses deux grands établissements nationaux, Credit Suisse et UBS, pour lui avoir causé de grosses frayeurs pendant la crise financière. Mais leur projet de réforme risque de coûter près de 100 milliards de francs suisses (72,6 milliards d'euros) aux deux leaders du pays. C'est le chiffre donné vendredi par Oswald Grübel, le directeur général d'UBS, dans un entretien au « Tages Anzeiger ». Il y réagissait notamment à une demande du régulateur de diviser les activités bancaires en une branche suisse et des filiales étrangères.

« Les filiales à l'étranger ne devront plus, à l'avenir, compter sur une garantie de la Suisse mais devront être suffisamment dotées en capital », a-t-il expliqué. Pour le dirigeant, qui espère bénéficier d'un délai de cinq ans avant la mise en application de cette réforme, cela signifierait un doublement du niveau de capital d'UBS. Au 31 mars, cette dernière avait fait état d'un ratio Tier-1 de 16 % et d'un ratio de fonds propres durs (core Tier-1) de 12,5 %. Un niveau déjà nettement supérieur à la moyenne européenne.

Les investisseurs n'ont toutefois pas réagi à cette perspective vendredi, les titres des deux banques clôturant en hausse dans un marché il est vrai très favorable aux valeurs bancaires. *« Les investisseurs ont du mal à réaliser que les autorités puissent demander deux fois plus de fonds propres à des établissements qui sont déjà surcapitalisés et qui génèrent un niveau de fonds propres très supérieur à la moyenne européenne chaque année*, explique Jean Sassus, analyste chez Raymond James Euro Equity. *« Il n'y a rien de vraiment nouveau dans tout cela*, ajoute un autre spécialiste. *En outre, ces 100 milliards peuvent être générés en cinq ans sans problème avec les cash-flows. »*

Avantage concurrentiel

De manière générale, les analystes semblent sereins sur l'impact des diverses réformes engagées en Suisse. Le modèle bancaire des deux géants nationaux, avec une banque privée forte qui alimente en fonds propres les activités de banque d'investissement, ne devrait pas être remis en question. *« C'est un modèle qui marche très bien*, estime le même analyste. *Les banques suisses pourraient même trouver à l'avenir un avantage concurrentiel dans ces réformes réglementaires, car les clients veulent travailler avec des établissements qu'ils savent solides. »* Plus que sur les cessions d'actifs ou même d'éventuelles augmentations de capital, l'impact se situerait d'abord sur l'absence persistante de dividendes.

R. R.

Lire aussi l'éditorial de François Vidal page 16.

BANQUE

Le champion espagnol a confirmé vendredi être candidat au rachat des 300 agences bancaires britanniques mises en vente par Royal Bank of Scotland. Il reconnaît aussi discuter avec M&T aux Etats-Unis, détenu à 22,5 %. par le groupe Allied Irish Banks, qui doit par ailleurs céder prochainement sa filiale polonaise Zachodni.

Banco Santander en piste pour de nouvelles acquisitions

DE NOTRE CORRESPONDANT À MADRID.

Après avoir racheté récemment à Bank of America les 25 % qu'il ne détenait pas dans sa filiale mexicaine pour 2,5 milliards de dollars (« Les Echos » du 10 juin), Banco Santander prépare de nouvelles acquisitions. Vendredi, le champion ibérique de la banque a ainsi reconnu être en lice pour la reprise des 300 agences britanniques mises en vente par Royal Bank of Scotland (RBS), dans le cadre de son plan de restructuration. Selon les rumeurs, la transaction avoisinerait 1,8 milliard de livres, soit 2,1 milliards d'euros.

Dans un communiqué à la Bourse de Madrid, la banque espagnole précise qu'il n'est pas possible *« en ce moment »* de déterminer quand sera finalisé le processus d'adjudication. Après les retraits de plusieurs candidats, parmi lesquels BBVA, dont le président, Francisco Gonzalez, se dit plus intéressé par des développements aux Etats-Unis et en Asie, Santander serait seul en lice. L'opération pourrait donc être dénouée en juillet avec une finalisation fin 2010-début 2011.

Vers une introduction en Bourse

Car la transaction devrait mobiliser les autorités de la concurrence britanniques. Après avoir débarqué en 2004 au Royaume-Uni avec le rachat d'Abbey National pour 8,2 milliards de livres, Banco Santander y a renforcé sa position en 2008 avec la reprise quasi simultanée de Alliance & Leicester pour 1,3 milliard de livres et de Bradford & Bingley moyennant 700 autres millions. Au final, le taux de pénétration de Santander UK serait de 12 % et l'introduction en Bourse de l'ensemble pourrait être envisagée dans la foulée. Comme Banco Santander l'a fait l'an dernier avec sa filiale brésilienne.

Plus centrées sur les PME, l'une des faiblesses de Santander UK, dont la part de marché n'est que de 3 % dans ce domaine contre 10 % en banque de détail, les agences de RBS collent *« stratégiquement »* avec les activités du groupe espagnol en Grande-Bretagne, expliquait la semaine dernière Matias Rodriguez Inciarte, son directeur général. Elles disposent d'un portefeuille total de 23 milliards de livres de crédits et 22 milliards de dépôts.

Santander ne devrait pas s'arrêter là. D'autres opérations de croissance externe sont au menu. Matias Rodriguez Inciarte a reconnu des *« discussions »* avec M&T, une banque opérant dans le nord-est des Etats Unis avec 68 milliards de dollars d'actifs et 750 agences. L'union avec Sovereign, sa filiale américaine basée dans le Sud-Est, donnerait naissance à une entité comptant 150 milliards de dollars d'actifs et 1.500 agences situées tout le long de l'arc atlantique. Si un accord était trouvé, le groupe espagnol rachèterait les 22,5 % d'Allied Irish Banks dans M&T. De là à penser que Santander pourrait également faire affaire avec le groupe irlandais dans le cadre de la cession de sa filiale polonaise Zachodni…

G. S.

Lire « Crible » page 38.

BLOOMBERG

Santander mise sur la croissance externe à l'international.

Les principaux achats du groupe

2004. Acquisition d'Abbey, la 6e banque du Royaume-Uni, pour 8,2 milliards de livres.
2007. Un consortium réunissant Santander, Royal Bank of Scotland et Fortis prend le contrôle d'ABN AMRO. Santander récupère le brésilien Banco Real.
2008. Achat d'Alliance & Leicester, du réseau de Bradford & Bingley et de Sovereign Bancorp pour un total de 5 milliards d'euros.
2010. Banco Santander prend le contrôle à 100 % de sa filiale mexicaine pour 2 milliards d'euros environ.

Les « impayés » au plus haut depuis 1996 en Espagne

Immobilier. Alors que les marchés s'interrogent sur la solvabilité de la finance espagnole, la Banque d'Espagne a chiffré vendredi à 99,9 milliards d'euros le montant des crédits douteux supportés par les banques, les caisses d'épargne et les établissements de crédit à fin avril. Cela représente 5,49 % du total des crédits, soit un taux record depuis mars 1996. En mars, la proportion était de 5,33 %. Le taux moyen d'impayés est de 5,51 % (soit 48,7 milliards d'euros) dans les caisses d'épargne et de 5,40 % (42,7 milliards) dans les banques. Le taux d'impayés du secteur immobilier est, en moyenne, de 10,85 %, dont 11,2 % dans les banques et 10,6 % dans les caisses d'épargne. Le poids des crédits douteux et l'augmentation conjointe des provisions ont commencé à se faire sentir, particulièrement dans les comptes des caisses d'épargne au premier trimestre de cette année. Outre Caja Castilla La Mancha (202 millions de pertes) et Cajasur (116 millions de déficit), dont le sauvetage a été initié par la Banque d'Espagne, une dizaine de caisses d'épargne ont accusé une chute de leurs résultats trimestriels de plus de 60 %.

Les Echos

BANQUE

Washington tente de boucler la réforme financière avant le G20

DE NOTRE BUREAU DE NEW YORK.

Les discussions ont été bon train ce week-end, alors que les parlementaires réunis au sein d'une conférence qui doit unifier les textes de la Chambre et du Sénat sur la réforme de la régulation financière abordent leur dernière semaine de négociations. Ils espèrent avoir achevé leurs travaux pour le 24 juin, date à laquelle Barack Obama leur a demandé un rapport, à la veille du G20 de Toronto. Le président veut un texte fort – qui pourrait être signé avant le 4 juillet – qui marque une rupture aussi importante que celle du Glass-Steagall Act dans les années 1930. Et qui pose la position américaine face aux pays du G20 alors que la réforme des services financiers est sur la table. A quelques mois des élections de mi-mandat, les démocrates, majoritaires au Congrès, sont disposés à satisfaire le sentiment anti-Wall Street de l'électorat. C'est donc une semaine cruciale pour les banques, dont la liberté d'action et la capacité à réaliser des profits peuvent être considérablement modifiés.

Plusieurs points très importants achoppent encore : le niveau de capitaux à requérir des banques, le courtage de produits dérivés, le financement du processus de liquidation d'un établissement financier posant un risque systémique ou la structure d'une agence de protection des consommateurs.

Le premier point est devenu éminemment politique – au plan national comme international. L'amendement de la sénatrice Susan Collins, qui veut que seules les actions ordinaires soient comptabilisées dans le capital d'une banque et qui est soutenue par la présidente de la Federal Deposit Insurance Corporation, obligerait les banques à se renflouer à nouveau. Parce que Susan Collins est la seule républicaine à avoir voté en faveur de la loi au Sénat, les démocrates semblent prêts à vouloir sécuriser son vote. Or les critiques de cet amendement estiment qu'il faut laisser davantage de champ au régulateur et ne pas déterminer les niveaux de capitaux dans la loi. Au niveau international, les Américains veulent faire pression en arrivant à Toronto avec cette question réglée, alors que les désaccords sur ce sujet sont nombreux, en particulier avec les Européens. Entre les législations locales, les prochaines règles Bâle 3 attendues pour novembre et les décisions du G20, le sujet est loin d'être clos.

Intense lobbying

D'autres questions provoquent un lobbying intense à Washington : les grandes banques devront-elles ou non financer en amont un fonds de 50 milliards de dollars pour payer la liquidation de l'une d'entre elles ? Les commissions qu'elles obtiennent des marchands sur les cartes de crédit vont-elles être revues ? Devront-elles filialiser – et sous quelles conditions – leur courtage de produit dérivés ? Faudra-t-il qu'elles se séparent de leurs fonds de « private equity » et de leurs fonds spéculatifs pour appliquer la règle Volcker, qui veut interdire aux banques de dépôt de faire du courtage sur fonds propres ?

En ce qui concerne la refonte de l'organisation des régulateurs, elle est finalement minime. Il ressort des travaux de la conférence que le rôle de la Réserve fédérale – qui a été très critiquée pour ne pas avoir vu venir la crise financière – a finalement été préservé. Un audit sur sa gouvernance est prévu, mais pas sur sa politique monétaire, et le président de la Fed de New York ne sera pas nommé par la Maison-Blanche, comme cela avait été un temps envisagé. Surtout, la banque centrale a gagné la supervision de tout type d'établissement financier risquant de poser un risque systémique et disposant de plus de 50 milliards d'actifs. Cela lui donnera l'autorité qu'elle n'avait pas eue sur une banque d'investissement comme Lehman Brothers.

VIRGINIE ROBERT

TÉLÉGRAMME

BÂLE 3. Le Comité de Bâle a annoncé qu'il allait accorder une période de transition de deux ans, après la mise en œuvre prévue fin 2011 de ses recommandations, aux banques qui utilisent un système de notation interne pour leur portefeuille de trading et qui doivent calculer une charge couvrant les risques de défaut et de migration des notations.

BANQUE

La filiale brésilienne va s'associer avec un courtier local et cherche un partenaire bancaire pour Cetelem. Elle veut aussi multiplier par deux son volume de gestion d'actifs en trois ans.

BNP Paribas compte doubler ses recettes en Amérique latine

DE NOTRE CORRESPONDANT À SÃO PAULO.

« Le dynamisme d'une start-up. » L'expression revient presque comme un leitmotiv dans la bouche de Louis Bazire, le président de la filiale de BNP Paribas au Brésil. La banque française s'y est implantée il y a une quinzaine d'années seulement, et la bonne santé de l'économie locale semble l'inciter à développer ses activités au-delà de ses activités traditionnelles de banque d'investissement. Courtage, crédit à la consommation, conservation de titres pour investisseurs étrangers… La banque veut accélérer sa croissance sur plusieurs fronts, en dehors cependant des activités de banque de détail, déjà bien couvertes par les institutions locales et plusieurs concurrents étrangers.

L'enjeu est de taille. Louis Bazire, également en charge des opérations de la banque d'investissement pour l'Amérique latine, vise à doubler les recettes du groupe (300 millions d'euros l'an dernier) dans la région *« en trois ou quatre ans »*. Dans cette *« stratégie d'accélération »*, le Brésil constitue un *« point d'ancrage »*.

Premier métier à devoir décoller : les activités de courtage. Cela devrait être chose faite dès la fin de l'année. *« Il nous manque un courtier »*, constate Louis Bazire, qui affirme suivre *« deux pistes très sérieuses »*. Il s'agit de partenaires locaux avec lesquels BNP Paribas négocie des accords de coentreprise. Une solution préférable pour gagner du temps et profiter ainsi du rebond attendu des introductions en Bourse et des grandes fusions-acquisitions. Mais, dans ce domaine, la concurrence est vive : UBS et Caixa Geral de Depositos ont récemment annoncé des acquisitions. Au-delà de la clientèle institutionnelle, BNP Paribas envisage également d'opérer sur le marché des « home brokers » (courtage en ligne pour les particuliers), sur le modèle de Cortal Consors.

FRANÇOIS PERRI/RÉA

Le Brésil constitue un point d'ancrage pour la banque.

Un deuxième coup d'accélérateur doit être donné dans le domaine du crédit à la consommation. Après l'acquisition de BGN, un établissement de taille moyenne, BNP Paribas souhaite allier Cetelem à une grande banque locale pour pallier le manque de réseau de distribution sur le terrain. Des rumeurs, que BNP Paribas ne souhaite pas commenter, font état de pourparlers avec la Caixa Economica Federal, la caisse d'épargne brésilienne, qui est déjà en coentreprise avec la CNP dans l'assurance. Sur ce marché, *« les marges ont été divisées par quatre au cours des dernières années. Il faut atteindre la taille critique pour trouver un équilibre entre la production et la distribution »*, souligne Louis Bazire.

Nouveau créneau

Enfin, la gestion d'actifs va être développée. Philippe Marchessaux, le responsable de BNP Paribas Investment Partners, estime pouvoir doubler le volume des opérations au Brésil en trois ans. La banque française vient d'ailleurs d'annoncer le début de ses opérations de conservation de titres pour tiers via sa filiale BNP Paribas Securities Service. *« Nous sommes déjà les leaders en Europe. Nous le faisions jusqu'ici en interne au Brésil par le biais de la division de gestion d'actifs. Le projet vise à pouvoir accueillir d'autres opérateurs »*, explique Louis Bazire. Un nouveau créneau, déjà occupé localement par Citibank et Banco Santander, mais sur lequel BNP Paribas, qui figure dans le Top 10 des banques au Brésil, entend tirer son épingle du jeu.

THIERRY OGIER

La banque cherche à accroître sa clientèle en Allemagne

Le directeur des activités allemandes, Joachim von Schorlemer, compte sur l'intégration de Fortis pour se développer sur les 150 à 180 entreprises réalisant entre 1 et 3 milliards d'euros.

DE NOTRE CORRESPONDANT À FRANCFORT.

BNP Paribas affiche son ambition en Allemagne d'être un banquier de référence auprès d'un cercle élargi de grandes entreprises. *« Nous servons déjà une quarantaine de clients qui font partie des plus grandes entreprises cotées. Avec l'intégration de Fortis, nous sommes dans la situation de pouvoir atteindre entre 150 et 180 clients additionnels parmi les grosses "mid-caps"»*, déclare aux « Echos » Joachim von Schorlemer, directeur Allemagne de BNP Paribas. Il s'agirait concrètement de conquérir des cibles réalisant entre 1 et 3 milliards d'euros.

La banque, implantée depuis 1947 outre-Rhin, y compte pour le moment environ 120 clients, dont une quarantaine où elle peut faire jeu égal aux côtés d'autres établissements prêteurs de la place. En ayant racheté l'an dernier les activités de Fortis en Allemagne, BNP Paribas, basé à Francfort, consolide sa présence géographique dans plusieurs grandes métropoles économiques du pays. *« Grâce à notre présence renforcée en Europe, nous pouvons ainsi accompagner nos clients, qu'ils soient ou non d'origine européenne, qui souhaitent se développer en Europe »*, explique Joachim von Schorlemer.

A l'instar d'autres établissements implantés en Allemagne, BNP Paribas espère profiter d'un appel du pied d'une clientèle un peu désorientée devant les évolutions du paysage bancaire local. A part Deutsche Bank, qui en est le leader incontesté, Commerzbank doit digérer la fusion avec Dresdner Bank, tandis que plusieurs banques régionales publiques sont contraintes de réduire drastiquement leur activité sous le diktat de Bruxelles.

Pas de nouvelle acquisition

Dernièrement, le directeur général de la banque, Baudouin Prot, avait exclu de nouvelles acquisitions en Allemagne, l'intégration de Fortis mobilisant déjà les équipes à plein-temps. Ainsi, la fusion juridique vient d'être bouclée dans la gestion d'actifs. Reste à régler le sort d'un portefeuille de crédits aux PME détenu par l'ex-banque belgo-néerlandaise. *« Ce portefeuille doit être ajusté »*, explique Joachim von Schorlemer. Ces créances n'entrent pas dans la stratégie de la banque française. Car, à l'opposé de l'Italie par exemple, BNP Paribas n'a aucune activité de banque de détail en Allemagne qui pourrait justifier de poursuivre sur ce type de clientèle.

Conseillant de grandes entreprises, le groupe s'intéresse en revanche, par extension, aux revenus et aux patrimoines de leurs dirigeants. D'où la création l'an dernier d'une activité de gestion de fortune implantée à Francfort et à Munich et qui occupe 16 salariés à ce jour. Selon la banque, elle connaît une progression satisfaisante sur un marché très concurrentiel.

JEAN-PHILIPPE LACOUR

BANQUE

L'ancien président de la Société Générale, Daniel Bouton, sera le dernier témoin entendu demain, à la demande d'actionnaires parties civiles.

Le procès Kerviel entame sa dernière ligne droite

C'est Daniel Bouton, l'ancien président de la Société Générale, qui clôturera demain le bal des témoins au procès de Jérôme Kerviel, le trader qu'il avait traité de *« terroriste »* après la perte de 4,9 milliards d'euros, début 2008. Les parties civiles plaideront mercredi, le parquet prendra ses réquisitions jeudi et les débats s'achèveront vendredi, avec la plaidoirie de la défense conduite par Me Olivier Metzner. Le tribunal mettra alors sa décision en délibéré.

Aujourd'hui, la séquence risque d'être pénible pour la banque. Ce sont les N+1, N+2 et N+3 de Jérôme Kerviel qui sont appelés à témoigner. Depuis le début de son procès, l'ancien trader, qui encourt cinq ans de prison et 375.000 euros d'amende, affirme que ses supérieurs hiérarchiques ne pouvaient pas ignorer les opérations pour lesquelles il est jugé seul. Mais il peine à en apporter la preuve. Le tribunal entendra donc Eric Cordelle, le supérieur direct de Jérôme Kerviel. Quand il est nommé à la tête du desk Delta One, il n'a jamais fait de trading. Il le dira lui-même dans une interview au « Figaro », en 2008 : *« Je pense qu'un chef de desk expérimenté aurait probablement pu déceler les fraudes de Jérôme. Moi, je suis ingénieur financier. Je ne suis pas trader* […]. *Quand j'ai été nommé* [à la tête du desk de Jérôme Kerviel, NDLR] *après cinq années passées à Tokyo en ingénierie financière, j'avais une expérience de management, mais pas de trading. Je n'avais pas de feuille de route, pas de formation, pas d'informations »*, indiquait-il.

Les « valeurs » de Daniel Bouton

Après que l'affaire a éclaté, la Société Générale s'était vu infliger une amende de 4 millions d'euros par la Commission bancaire pour les défaillances de ses systèmes de contrôle. Eric Cordelle a été licencié. *« Personne ne m'arrêtait, j'avais un boulevard »*, répète Jérôme Kerviel à l'audience. Sa défense s'emploie aussi à démontrer qu'il n'y avait pas eu *« abus de confiance »*, puisqu'il n'existait pas de réelles *« limites »* à son mandat.

La présence de Daniel Bouton n'a pas été demandée par la défense mais par cinq salariés ou retraités actionnaires de la banque, parties civiles au procès. Leur avocat, Me Daniel Richard compte ainsi lui demander *« quelles valeurs »* la Société Générale *« enseigne à ses traders »* et évoquer *« les années Bouton, qui ont été les années fric »*. Après onze ans à la tête de la Société Générale, Daniel Bouton, très critiqué, y compris par le chef de l'Etat, avait démissionné fin avril 2009, après une série de scandales liés notamment aux rémunérations des dirigeants de la banque.

Le dernier volet du dossier étudié par le tribunal sera, demain, le « débouclage » (la liquidation) des positions prises par Jérôme Kerviel, qui frôlaient les 50 milliards d'euros en janvier 2008. Cette opération s'était soldée par la perte historique de près de 5 milliards d'euros, dont l'ancien trader refuse d'endosser la responsabilité, affirmant qu'elle a été conduite dans les plus mauvaises conditions.

VALÉRIE DE SENNEVILLE

Tout sur le procès Kerviel sur lesechos.fr/dossier

BANQUE

La réforme du crédit à la consommation en passe d'être adoptée

Plus d'un an après le début de son examen au Parlement, la réforme du crédit à la consommation devrait enfin voir le jour. Le Sénat, qui examine le projet de loi en seconde lecture, doit en effet le voter conforme ce soir. La commission spéciale de la Chambre haute a recommandé l'adoption en l'état du texte transmis par l'Assemblée nationale, reconnaissant ainsi les apports des députés, comme la consultation annuelle du fichier des incidents de paiement, l'examen de la solvabilité des emprunteurs tous les trois ans ou encore la réduction à un an du délai de remise du rapport de mise en œuvre du fichier positif.

Certes, une vingtaine d'amendements ont été déposés par Nicole Bricq (PS) et Odette Terrade (groupe communiste). Ils visent le calcul du taux de l'usure, l'interdiction du démarchage en dehors du lieu de vente, l'interdiction du retrait d'espèces d'un crédit renouvelable, le plafonnement des réserves d'argent, le découplage du crédit et des cartes de fidélité ou la création d'une taxe bancaire annuelle pour financer les commissions de surendettement. Des amendements s'attachent aussi à protéger la diffusion aux banques des informations du fichier, qui sera centralisé à la Banque de France, via notamment l'autorisation écrite du souscripteur, voire un code d'accès. Mais, dès ce matin, Christine Lagarde tient une conférence sur l'entrée en vigueur du texte.

Des mesures effectives dès août

Le temps presse. Pour respecter les délais de transposition, il aurait dû être adopté le 12 mai dernier. Certaines mesures seront rapidement effectives. Dès août, pour la souscription des crédits immobiliers, les banques ne pourront plus imposer leur assurance maison. C'est aussi le cas de celles sur le microcrédit et le regroupement de prêts. Et si la réforme est adoptée aujourd'hui, l'essentiel des dispositions du texte sera en vigueur en avril 2011. L'échéancier de publication des 30 décrets attendus doit être divulgué aujourd'hui. Certains, importants, nécessitent des réglages du gouvernement, comme le montant de l'amortissement minimum ou la fixation des taux de l'usure. Si le texte est adopté ce soir, la réforme des taux plafonds, qui vise à favoriser le recours au crédit personnel facturé autour de 9 % plutôt qu'au crédit renouvelable (20 %), sera effective le 1er janvier.

A. DR.

ASSURANCE

Mutuelles : la MNT plaide pour une caisse de compensation des risques

Les retraités pèsent lourd dans le système de santé. Les dépenses des 60-80 ans sont de deux à deux fois et demie plus élevées que celles des 40-49 ans. L'allongement de l'espérance de vie met donc à mal les traditionnels mécanismes de solidarité intergénérationnelle. Parallèlement, le passage à la retraite induit souvent une rupture en matière de couverture complémentaire. Selon une enquête Ifop réalisée pour la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), 24 % des retraités décident de changer de « mutuelle » et ce changement – motivé dans la majorité des cas par des questions de prix – est en général plus subi que choisi. Quant à ceux qui conservent leur complémentaire, ils sont 57 % à faire face à une augmentation de tarif, de l'ordre de 24 % en moyenne.

Pour la MNT, qui compte plus de 30 % d'agents de la fonction publique territoriale dans son portefeuille, il est donc urgent de trouver une solution pour préserver une solidarité intergénérationnelle mise à mal par l'hyperconcurrence qui règne aujourd'hui sur le marché de la complémentaire santé. *« La concurrence encourage les opérateurs à pratiquer une sélection des risques au détriment des retraités »*, dénonce le président de la mutuelle, Jean-Pierre Moreau. Sa solution est simple : il faudrait instaurer une caisse de compensation nationale, à laquelle chaque opérateur d'assurance santé complémentaire contribuerait, *« payant en fonction du nombre d'actifs assurés et recevant en fonction du nombre de retraités couverts »*.

La MNT a un intérêt direct dans l'affaire. Le décret d'application à la fonction publique territoriale de la loi du 2 février 2007 se fait attendre. Or ce texte doit définir comment les collectivités locales pourront participer financièrement à la protection sociale de leurs agents – comme le font les employeurs du privé. Et le vide juridique actuel pousse certaines collectivités à faire des consultations auprès d'organismes assureurs, mais uniquement pour les actifs. La fonction publique hospitalière est confrontée à la même situation. Interrogée sur la question, la Mutualité française ne s'est pas déclarée hostile, a priori, à l'idée d'un fonds de compensation pour les contrats collectifs obligatoires, mais s'est refusé à ce stade à prendre une position politique.

G. V.

TÉLÉGRAMME

« STRESS TESTS ». Le comité des régulateurs bancaires européens a confirmé vendredi l'existence d'une nouvelle batterie de « stress tests » européens qui « ont débuté en mars et sont actuellement en train d'être finalisés ». Ils concernent les plus grands établissements transfrontières.

EN BREF

L'Etat condamné à indemniser les victimes du CREF

La cour administrative d'appel de Paris a rendu, le 17 juin, un arrêt condamnant l'Etat à indemniser les épargnants du CREF, le régime de retraite complémentaire des fonctionnaires, rebaptisé Corem en 2002. 6.000 adhérents avaient porté plainte en 2001 contre l'Etat pour défaut de contrôle du CREF, après que les 450.000 adhérents ont vu leur droit à rente viagère fortement diminués. La mutuelle n'avait pas les provisions requises pour faire face à ses engagements : il manquait 1,6 milliard d'euros dès 1997. L'Etat avait en outre laissé se développer un régime devenu illégal à partir de 1989. Le 12 juillet 2006, le tribunal administratif de Paris l'avait condamné pour faute lourde, mais avait estimé que le lien entre cette faute et le préjudice des adhérents n'était pas suffisamment établi. La cour administrative d'appel a condamné l'Etat à indemniser les plaignants à hauteur de 20 % de leur préjudice. La somme totale est évaluée à 100 millions d'euros par leurs avocats.

ASSURANCE

L'assureur français vise 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2016 dans la région, via notamment ses accords de bancassurance. Il envisage également de s'implanter en Russie.

Groupama veut grandir en Europe centrale et orientale

Groupama attend que le vent tourne en Europe centrale et orientale (Peco). Si la crise économique y est très sévère, l'assureur français fonde toujours de gros espoirs sur une région où il est présent depuis peu. D'ici à 2016, il vise un volume de primes de 1 milliard d'euros, soit près du double du chiffre d'affaires réalisé l'an dernier par ses quatre filiales (Hongrie, Roumanie, Bulgarie et Slovaquie). En 2009, le groupe a dû ronger son frein avec une baisse de 6 % de l'activité, à 535 millions d'euros.

En Hongrie, il a limité la casse (– 2,2 %, à 310 millions d'euros), en profitant même pour devenir le troisième assureur du pays, derrière Allianz et Generali, mais devant Aegon. Une résistance attribuée aux fruits de l'accord exclusif de bancassurance en assurance-vie avec OTP Bank, le premier établissement du pays. *« Le marché hongrois reste rentable »*, se félicite surtout Yann Ménétrier, le directeur général de Groupama Garancia Biztosito, qui a réalisé 24 millions de résultat net en 2009 et dont l'activité se partage à 50-50 entre l'assurance-vie et la non-vie.

Ce qui n'est pas le cas de la filiale roumaine, en perte de 10 millions d'euros l'an dernier. Après avoir fusionné trois sociétés rachetées entre 2007 et 2008, l'assureur doit maintenant redresser leurs opérations. *« Nous visons l'équilibre en 2011 et nous devrions dégager un profit significatif en 2012. La Roumanie, c'est un potentiel à moyen terme »*, promet Denis Rousset, le directeur général de Groupama Asigurari. L'an dernier, l'activité s'est repliée de 10,9 %, à 210 millions d'euros. Alors qu'elle réalise 72 % de son chiffre d'affaires en assurance automobile, cette filiale veut doubler ses positions en assurance-vie et percer en multirisque habitation. Numéro trois en Roumanie, Groupama joue un rôle encore anecdotique en Bulgarie (7 millions d'euros de primes l'an dernier) et en Slovaquie (7,6 millions d'euros).

Espérant rafler une part de marché de 5 % dans la zone, l'assureur estime bénéficier d'un avantage concurrentiel en matière de distribution. Suite à ces différentes acquisitions, il a en effet hérité de réseaux d'agents sans équivalent, pour ne pas dire pléthoriques (2.200 agents en Hongrie, 6.000 agents actifs en Roumanie). L'heure est aujourd'hui à la professionnalisation et à la rationalisation de ces réseaux.

Carte blanche

Le groupe mutualiste a fait de la bancassurance l'autre pierre angulaire de sa stratégie, qui lui apporte aujourd'hui 31 % de son chiffre d'affaires. Le partenariat le plus emblématique, celui signé en 2008 avec OTP Bank pour une durée de vingt ans, lui ouvre l'accès aux 9 pays dans lesquels opère la banque hongroise. En Roumanie, où OTP est un acteur mineur, Groupama peut compter sur trois autres partenaires bancaires (CEC Bank, Banca Transilvania et BRD, la filiale de la Société Générale). *« Pour l'instant, nous nous focalisons sur ces quatre implantations, sachant que nous avons carte blanche pour travailler dans les 5 autres pays [de la zone] »*, explique Erik Nagy, le directeur des activités de Groupama dans les Peco. Une arrivée en Ukraine n'est pas à l'ordre du jour, assure-t-il. L'assureur n'entend pas davantage débarquer en Serbie, en Croatie ou au Monténégro, des marchés jugés *« trop restreints »*. Un pays en revanche fait l'objet de toutes ses attentions : *« Il y a une forte probabilité pour que le groupe aille en Russie. Nous n'avons pas encore tranché la manière dont nous le ferons, en partant de zéro ou en rachetant un acteur local »*, glisse Jean-François Lemoux, le directeur général International, sans donner de calendrier.

LAURENT THÉVENIN
(À BUDAPEST ET BUCAREST)

Groupama dans les Peco

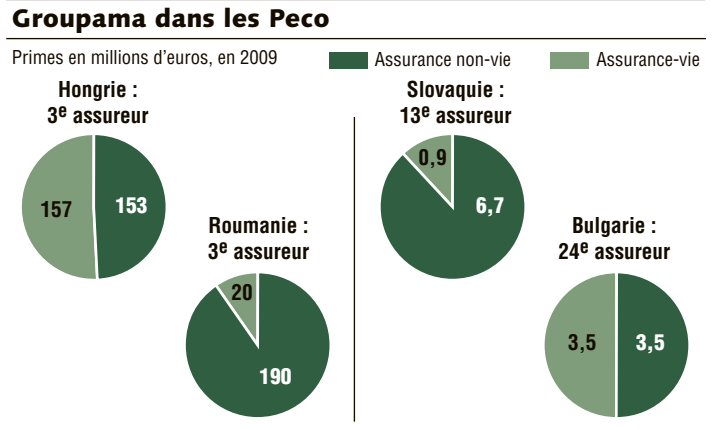

« Les Echos » / Source : société

Le groupe étudie le dossier Denizbank

Rupture. Depuis le 1er janvier, Groupama a perdu son partenaire bancaire sur le marché turc, où il est le deuxième acteur en assurance-vie et le cinquième en dommages. Ziraat Bankasi a rompu leur accord pour créer sa propre filiale. Pour l'assureur français, cette défection est un coup dur puisqu'il réalisait plus de 75 % de son chiffre d'affaires en assurance-vie par ce biais-là. Il est donc à la recherche d'un remplaçant, *« ce qui n'est pas facile à l'heure actueelle »*, explique Jean-François Lemoux, son directeur général International. Groupama indique regarder le dossier Denizbank, la filiale bancaire turque de Dexia, le groupe franco-belge aujourd'hui engagé dans un processus de restructuration. Il y aurait, à sa connaissance, entre 8 et 9 candidats sur les rangs. A fin mai, l'activité de Groupama à l'international était en hausse de 2 %, une croissance bridée par la rupture de l'accord de bancassurance en Turquie, précise Jean-François Lemoux.

Les banques et les assureurs vont être durement taxés en Hongrie

Budapest va imposer une taxe exceptionnelle de 200 milliards de forints (720 millions d'euros) au secteur financier pour réduire son déficit budgétaire. Les groupes étrangers sont en première ligne.

Les institutions financières opérant en Hongrie n'échapperont pas à la taxe exceptionnelle que Budapest veut leur faire payer cette année. *« Elle est gravée dans le marbre »*, a déclaré la semaine dernière Gyorgy Matolcsy, le ministre de l'Economie et des Finances hongrois, dans une interview à l'hebdomadaire « Figyelo ». Le tout nouveau gouvernement conservateur de Viktor Orban, qui veut ramener son déficit budgétaire à 3,8 % du PIB, espère lever ainsi 200 milliards de forints (720 millions d'euros).

A l'exception notable d'OTP Bank, la première banque du pays par le nombre de clients, le marché est trusté par les groupes étrangers – côté français, on retrouve Groupama, AXA, BNP Paribas ou le Crédit Agricole pour leurs activités de banque d'investissement. Le gros de la taxe – aux alentours de 120 milliards de forints, selon les chiffres qui circulent – sera supporté par les banques. L'italienne UniCredit a fait part de *« son mécontentement »*. *« Notre compagnie va probablement payer le montant le plus important »*, déclarait la semaine dernière, lors d'une rencontre avec la presse française, Laszlo Bencsik, le directeur financier d'OTP Bank, qui a réalisé un profit de 120 milliards de forints en Hongrie l'an dernier.

Mauvais timing

Pour le reste du secteur financier, la charge devrait s'élever à 80 milliards de forints. Selon leur fédération professionnelle, les assureurs seraient prêts à s'acquitter d'une facture de 20 milliards de forints, une ponction qui représenterait 25 % du profit dégagé par le secteur l'an dernier. *« Nos fondamentaux restent solides, mais un effort supplémentaire serait difficilement supportable pour des acteurs de taille plus modeste, dont la solvabilité pourrait être menacée »*, commente Yann Ménétrier, le directeur général de Groupama Garancia Biztosito, le troisième opérateur hongrois (avec 10,6 % de part de marché et un résultat après impôt de 24 millions d'euros l'an dernier). Cette taxe survient au plus mauvais moment pour les assureurs, alors que la Hongrie vient de subir ses pires inondations depuis une vingtaine d'années. Selon les dernières estimations, cette catastrophe naturelle pourrait leur coûter 30 milliards de forints.

D'après un bon connaisseur des questions budgétaires hongroises, la taxe sur les institutions financières *« n'était pas une nécessité »* pour renflouer les caisses de l'Etat. *« L'objectif de déficit peut être atteint avec des mesures limitées »*, affirme-t-il.

L. T.

Les Entretiens FRIEDLAND
Les Entretiens FRIEDLAND
LES ENTRETIENS Friedland

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris et Les Echos
vous invitent à participer aux Entretiens FRIEDLAND

Banques et Entreprises : même combat ?

Le mardi 29 juin 2010

à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris
27 avenue de Friedland - Paris 8e

Entre raréfaction du crédit et /ou augmentation de son coût, y aura-t-il, ou non, un problème de financement de la reprise économique ?
Quel nouvel équilibre trouver, intégrant à la fois l'évolution du secteur bancaire et les contraintes qui lui sont propres comme les normes prudentielles (Bâle II et bientôt Bâle III) et la satisfaction des besoins de financement de l'économie ?

Avec, en particulier, Gérard Rameix, médiateur du crédit ; **Ariane Obolensky,** directrice générale de la Fédération Bancaire Française ; **Jean-François Roubaud,** président de la CGPME... des chefs d'entreprise et des personnalités françaises et européennes

Conférence animée par François Vidal, rédacteur en chef, Les Échos

Inscrivez vous aux prochains Entretiens FRIEDLAND
http://www.etudes.ccip.fr

Contact : Corinne Pigeon - cpigeon@ccip.fr

CCIP/ERMES/PAO Les Echos 602-2010 / Juin 2010

La chute des Bourses en mai provoque des sorties des fonds investis en actions

La chute enregistrée par les marchés boursiers au mois de mai s'est traduite par des sorties de 1,8 milliard d'euros de l'ensemble des fonds français investis en actions, selon les statistiques établies par EuroPerformance-SIX Telekurs. Toutefois ces sorties représentent seulement autour de 1 % des actifs des fonds placés en actions et évalués à 187 milliards d'euros à fin mai. Durant ce mois, un produit investi à la Bourse de Paris avait cédé 5,24 % et un fonds d'actions internationales 2,7 %, alors qu'un fonds placé à Wall Street résistait encore bien mieux avec une baisse de 1,65 %. Sur les cinq premiers mois de l'année, un produit investi en actions de la zone euro perd 7,3 % et un fonds placé en titres français 5,1 %.
Les fonds monétaires traditionnels ont enregistré des rachats de 4 milliards d'euros en un mois, les ex-produits dits « monétaire dynamique » de 1,13 milliard d'euros. A l'inverse, les investisseurs ont acheté pour près de 1 milliard d'euros des fonds diversifiés à l'international. Les « hedge funds » (multigérants et gérants « directs ») ont encore accusé des retraits, certes toujours modestes au mois d'avril (statistiques livrées avec un mois de décalage par rapport aux fonds classiques). Les performances décevantes des « hedge funds » au mois de mai ne devraient guère inciter les investisseurs à revenir vers ce segment du marché sinistré qui éprouve toujours de grandes difficultés à repartir de l'avant et ne s'est jamais vraiment remis de la crise.
En termes de performances, une sicav monétaire traditionnelle a rapporté 0,16 % sur les cinq premiers mois de l'année et une sicav obligataire euro 1,7 %. Un produit diversifié en euro sur plusieurs classes d'actifs a cédé 2,9 %.
Sur longue période (10 ans), tous les fonds investis en actions sont dans le rouge, alors qu'un produit monétaire en euro a enregistré une performance cumulée de 31,1 % et un fonds obligataire de 53 %.

L'indicateur de la semaine : statistiques EuroPerformance SIX Telekurs

Statistiques mensuelles sur l'encours des OPCVM français (mai 2010) — **Indices EuroPerformance**

Classification EuroPerformance	Décembre 2009 Nombre	Décembre 2009 Encours (en mds €)	Mai 2010 Nombre	Mai 2010 Encours (en mds €)	Mai 2010 Souscriptions (en mds €)	Mai 2010 Encours Var./1 mois	Mai 2010 Encours Var./début année	Performances en mai 2010 (en %) 1 mois	Début d'année	12 mois	36 mois	60 mois	120 mois
Trésorerie	**685**	**405,07**	**653**	**391,64**	**– 5,29**	**– 1,0 %**	**– 3,3 %**	**0,02**	**0,16**	**0,53**	**7,18**	**13,19**	**31,18**
Euro	669	404,2	636	390,7	– 5,27	– 1,1 %	– 3,3 %	0,02	0,16	0,52	7,25	13,20	31,16
dont - régulière	*413*	*383,29*	*397*	*367,84*	*– 4,04*	*– 1,0 %*	*– 4,0 %*						
- dynamique	*149*	*16,63*	*137*	*18,73*	*– 1,13*	*– 2,3 %*	*12,6 %*						
- dynamique plus	*107*	*4,28*	*102*	*4,13*	*– 0,1*	*– 3,3 %*	*– 3,5 %*						
Internationale	16	0,88	17	0,94	– 0,02	5,6 %	6,8 %	8,31	17,26	15,04	15,08	15,44	– 1,58
Obligations	**676**	**72,06**	**688**	**76,86**	**– 0,44**	**– 0,2 %**	**6,7 %**	**0,22**	**1,95**	**7,80**	**15,53**	**16,87**	**53,67**
Euro	525	61,85	533	65,86	– 0,04	0,3 %	6,5 %	0,28	1,72	7,02	16,18	16,25	52,92
Haut rendement	18	0,9	19	1,12	– 0,03	– 5,9 %	24,4 %	– 5,06	2,88	27,73	3,66	21,32	48,32
Internationale	133	9,31	136	9,88	– 0,36	– 2,6 %	6,1 %	0,94	4,70	14,44	16,14	20,22	56,85
Actions	**2.091**	**187,91**	**2.120**	**196,96**	**– 1,81**	**– 4,9 %**	**– 0,5 %**	**– 4,43**	**– 1,53**	**18,57**	**– 30,81**	**2,12**	**– 29,59**
dont - Françaises	280	43,61	286	39,86	– 0,2	– 6,3 %	– 8,6 %	– 5,24	– 5,11	14,50	– 32,68	1,66	– 27,05
- Euro	367	45,18	374	41,7	0,43	– 4,1 %	– 7,7 %	– 5,43	– 7,28	12,41	– 36,05	– 1,91	– 35,38
- Européennes	473	35,32	475	34,72	– 0,77	– 7,1 %	– 1,7 %	– 5,03	– 1,68	19,09	– 33,61	0,68	– 31,19
- Internationales	300	29,56	300	32,79	– 0,64	– 3,2 %	10,9 %	– 2,69	5,53	26,21	– 24,24	4,65	– 29,03
Diversifiés	**1.393**	**119,23**	**1.427**	**125,62**	**0,19**	**– 1,2 %**	**5,4 %**	**– 2,36**	**– 0,16**	**10,06**	**– 9,05**	**8,48**	**1,46**
Euro	248	27,06	254	25,8	– 0,03	– 3,0 %	– 4,7 %	– 2,79	– 2,89	8,67	– 13,52	4,81	2,73
Internationaux	808	63,47	822	70,22	1,02	1,0 %	10,6 %	– 2,43	0,55	11,08	– 12,79	4,26	– 2,73
Obli. convertibles	123	12,5	130	12,15	– 0,22	– 6,4 %	– 2,8 %	– 4,71	– 3,06	10,38	– 8,14	14,85	6,51
Absolute Return	214	16,19	221	17,45	– 0,59	– 3,5 %	7,8 %	– 0,49	0,42	4,09	4,24	13,87	39,64
TOTAL OPCVM *	**5.713**	**854,92**	**5.719**	**849,88**	**– 7,23**	**– 1,9 %**	**– 0,6 %**						

* dont OPCVM garantis ou formule, hors fonds alternat
Source : EuroPerformance - SIX Teleku

GESTION D'ACTIFS

Si la conservation de titres, la comptabilité, l'administration et la valorisation des fonds sont des activités largement sous-traitées dans l'industrie de la gestion d'actifs, c'est moins le cas pour le middle-office. Sa proximité avec le cœur du métier, la gestion, l'explique en partie.

Le middle-office, activité délicate à sous-traiter

Confier le middle-office à un tiers ne coule pas de source. Si l'externalisation des activités de back-office s'est imposée depuis vingt ans pour les sociétés de gestion, celle du middle-office n'est pas sans susciter quelques réserves. Celui-ci apparaît en effet stratégique pour leur cœur de métier, la gestion, pour lequel il constitue une zone tampon avec le back-office, aujourd'hui largement sous-traité.

Peut-être est-ce pour cela qu'il est si difficile de le cerner ? Chaque établissement a sa propre définition de son middle-office. En général, il couvre la transmission d'ordres, la vérification de l'exécution des ordres, le rapprochement des instructions avec le valorisateur et le dépositaire, le contrôle des limites de position par trader et d'engagement par contrepartie, l'envoi de confirmation à la contrepartie, la gestion du collatéral, du cash et des devises… Une collection de tâches qui pourraient être déléguées. *« A condition, toutefois, qu'elles puissent être exécutées industriellement »*, insiste Philippe Morel, directeur associé senior au Boston Consulting Group à Paris. Comme ce fut le cas avec la conservation de titres. *« Il y avait un effet de masse propice à l'application de processus industriels,* raconte Pierre Pilorge, associé chez Ernst & Young. *Ainsi, en déléguant cette activité aux dépositaires, le gérant a pu maîtriser ses coûts qui avaient tendance à augmenter à cause des contraintes réglementaires, technologiques et concurrentielles. Ces contraintes ont eu un autre effet, celui de pousser les acteurs à se concentrer. »* Là aussi pour faire naître des masses critiques et par conséquent hâter le développement des dépositaires.

Un véritable encerclement

« La ligne des métiers des titres se déplace », convient Jean-Christophe de Coninck, directeur général délégué de RBC Dexia en France, qui énumère les territoires conquis depuis près de vingt ans : la conservation des titres, l'administration et la valorisation des fonds. La complexité croissante des métiers de la gestion a aussi participé à ce mouvement. *« Il est plus judicieux de se tourner vers des établissements outillés pour valoriser des produits complexes,* suggère Marie-Christine Jetil, associé chez PricewaterhouseCoopers. *La spécialisation des produits suppose de mettre en place des systèmes et donc d'investir. »*

Les gros gestionnaires se sont laissé séduire (lire ci-dessous le retour d'expérience d'AXA), mais également les nouveaux venus. Pour des raisons évidentes d'économies, ils se lancent le plus « dépouillés » possible, pour se concentrer uniquement sur la gestion et le commercial. *« Nous avons envie d'amortir notre mise en place,* explique Rémi Leservoisier, directeur général de Mandarine Gestion, qui s'est lancé, il y a deux ans. *L'embauche d'une équipe suppose des coûts fixes que nous préférons éviter dans l'environnement actuel. En tout état de cause, nous conservons le suivi des opérations. Nous nous reposons alors sur la courbe d'expérience des prestataires. »*

« Dans le middle-office, on peut outsourcer ce que nous appelons le pilotage des flux, c'est-à-dire le traitement des opérations après l'exécution des ordres, un prérequis pour le calcul de la valorisation des fonds », déclare Jean-Marc Pasquet, responsable France de BNP Paribas Securities Services. Les dépositaires proposent de s'occuper de la confirmation des ordres des sociétés de gestion, de leur réconciliation avec les brokers, du réacheminement des instructions vers d'autres dépositaires, comme le réclament des clients investisseurs dans le cadre d'un mandat de gestion. Mais aussi des mesures et attributions de performance, du management des devises et du cash. Depuis deux ans, il y a également une demande pour les produits dérivés, listés ou négociés de gré à gré. Désormais, ils interviennent en aval avec une plate-forme de distribution de fonds. Un véritable encerclement des sociétés de gestion.

Gestion de coûts

« Nous n'encerclons pas les sociétés de gestion. Nous cherchons à les entourer, rétorque Philippe Legrand, directeur général de RBC Dexia. *Le marché domestique est fortement compétitif, avec 600 sociétés de gestion. Leur valeur ajoutée est avant tout dans la gestion. Pour ces acteurs, par les temps qui courent, la recherche d'optimisation des coûts est un point important. »* Les gérants, en allégeant leur charge, peuvent se consacrer à l'essentiel : la gestion des fonds et des portefeuilles. Surtout, *« cela peut mener à de nouveaux services à destination des clients, car, in fine, l'"asset manager" gardera la responsabilité du contenu de la communication et de la distribution vers les clients. Les partenaires des gestionnaires d'actifs proposeront alors de plus en plus leurs services pour préparer le contenu de ces communications »*, commente Pierre Pilorge.

Si la gestion des coûts est le principal moteur de ce mouvement, il y a toutefois des limites. *« Il y a des fonctions middle-office que l'on ne peut pas "outsourcer"*, explique Nadine Crépin, responsable solutions investisseurs institutionnels « Fund Services » de BNP Paribas Securities Services France. *Tout ce qui est du ressort du risque et de la compliance par exemple. »* Une sécurité, mais également une obligation au regard du régulateur. *« Dans le cadre de la directive européenne marchés d'instruments financiers, le délégant doit s'assurer que le prestataire dispose des moyens nécessaires pour assurer sa mission. Un préalable pour limiter le risque opérationnel »*, ajoute Frédéric Beugin, responsable de la conformité et du contrôle interne chez Robeco Gestion.

Relation client : le côté sensible

Avec la relation client, on touche la partie sensible. *« La qualité de service doit se maintenir. Ainsi le reporting client reste tellement sensible que les sociétés de gestion préfèrent le conserver en interne »*, précise Aymeric Poizot, responsable Europe du département « asset management » de Fitch Ratings.

« Une activité d'intermédiation en contact avec le front-office reste importante », insiste Philippe Morel, qui le justifie par la complexité des produits et des risques d'erreur qui nécessitent une forte réactivité pour éviter l'incident. *« De plus, les solutions industrielles complètement automatisées n'y sont pas si répandues par rapport aux traitements manuels et, donc, cela limite les possibilités d'externaliser »*, enchaîne-t-il. Selon le Boston Consulting Group, le taux d'« outsourcing » de middle-office en gestion d'actifs en France n'est d'environ que de 10 %. On peut considérer que la marge d'appréciation est notable. Ou que les sociétés de gestion ne sont pas prêtes à s'engager massivement dans cette voie. Tout dépend du point de vue.

STÉPHANE LE PAGE

La société ne doit pas se transformer en boîte aux lettres

Responsabilité. *« Toute externalisation d'une ampleur telle que la société de gestion de portefeuille serait transformée en boîte aux lettres doit être considérée comme contrevenant aux conditions que la société de gestion de portefeuille est tenue de respecter pour obtenir et conserver son agrément »*, dit le règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans son livre III. Il précise également que lorsqu'elle confie à un tiers l'exécution de tâches ou fonctions opérationnelles essentielles ou importantes, elle doit prendre des mesures pour limiter les risques opérationnels.
Le régulateur ne plaisante pas avec la gestion d'actifs. Plus les fonctions externalisées sont proches du cœur de métier de la société de gestion, plus l'AMF est vigilante. Plus, du coup, le contrôle du gérant doit être fort, d'autant que sa responsabilité reste engagée. La transposition de la directive européenne OPCVM IV, applicable l'an prochain, et le futur texte sur les fonds alternatifs, dit AIFM, n'oublient pas la sous-traitance des activités et précisent certains points. Ainsi, dans la première, le régulateur reste accroché à la responsabilité de la société de gestion en ce qui concerne la valorisation de ses OPCVM. Au stade d'avancement du projet de directive AIFM, le gérant doit s'assurer de la qualité et indépendance des acteurs majeurs de ses fonds, le dépositaire et le valorisateur.

Comment AXA Investment Managers a opéré avec State Street

En 2004, la filiale d'AXA innove en externalisant son middle-office à State Street. Jean-Benoît Naudin, le directeur des fonctions opérationnelles partagées, revient sur cette migration, pas tout à fait achevée.

Fin septembre, AXA Investment Managers (AXA IM) aura terminé la migration de son middle-office chez State Street. Plus de cinq ans après l'annonce. Lorsque le 1er décembre 2004, la société de gestion de la compagnie d'assurance a indiqué qu'elle sous-traitait au numéro un mondial de la conservation ses fonctions middle-office, comptabilité des fonds, mesure et attribution de performance et gestion de données en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne, elle avait alors tablé sur trois ans pour ce basculement.

« Cela nous a pris une bonne année de plus, concède Jean-Benoît Naudin, directeur des fonctions opérationnelles partagées d'AXA IM, *notamment parce que nous en avons profité pour revoir nos systèmes en interne. Au final, nous sommes heureux de constater que c'est possible, que cela marche et que nous en avons retiré des bénéfices. »* La tâche était ardue, puisqu'elle concernait alors plus de 1.500 portefeuilles représentant 300 milliards d'euros d'encours, dont 180 milliards sur la France. Trois cent trente personnes avaient alors changé de société. L'objectif économique était de transformer les coûts fixes en coûts variables par une tarification à l'acte, et donc de réduire les charges de 20 % à 30 %. Autre économie : le montant des investissements annuels d'entretien des plates-formes opérationnelles, compris entre 3 et 5 millions d'euros.

DR
Jean-Benoît Naudin.

« A mi-contrat [NDLR : d'une durée de 10 ans], *le bilan est positif, même si la crise est passée par là et que, par rapport aux volumes initiaux, nous avons beaucoup grandi. Nous avons aujourd'hui plus de 500 milliards d'euros d'encours sous gestion. Nous avons dû intégrer au processus en cours de déploiement les actifs issus de l'acquisition de Winterthur par AXA en 2006 »*, explique le responsable d'AXA IM. *« Il nous a fallu faire communiquer nos référentiels avec ceux de State Street,* illustre-t-il. *Nous avons gardé un peu plus de choses chez nous, notamment les dérivés négociés de gré à gré. Ce qui est logique car, si les prix viennent des contreparties, l'expertise de valorisation est chez nous. En revanche, nous avons construit avec eux un processus robuste de gestion du collatéral. »*

Externaliser de telles fonctions a nécessité de mettre en place des équipes en interface et en contrôle, car la responsabilité n'est pas déléguée. *« Trois équipes réunies dans un département de support opérationnel »*, précise-t-il. L'une contrôle le bon débouclement des transactions avec State Street et le courtier. La deuxième, composée de contrôleurs de portefeuille, est placée auprès des équipes de gestion et veille à la qualité des valeurs liquidatives des fonds. La troisième contrôle la qualité des données du prestataire américain. *« Nous avons ainsi 60 personnes à plein temps sur ces missions à Paris, Londres et Francfort. La fourchette haute de nos prévisions en 2004 »*, conclut Jean-Benoît Naudin.

S. L. P.

Ce que couvre le middle-office pour AXA IM

Le « trade support » : dénouement des transactions sur le marché (matching des informations société de gestion/broker, règlement et livraison des titres(.
L'« asset servicing » : une fois que les titres sont enregistrés à la banque, réconciliation entre les données de la banque et la tenue de position du gérant, valorisation des titres et gestion des opérations sur titres (mesure et reporting de performance).

Les Echos

PERSPECTIVES

Les marchés ont connu une belle semaine boursière. Les investisseurs attendent un flot d'indicateurs cette semaine et le communiqué de la Fed. La décision de la Chine sur le yuan pourrait soutenir les actions, selon plusieurs spécialistes.

Plusieurs indicateurs au menu de la semaine

Soleil au beau fixe sur les places boursières : en Europe, le STOXX 600 a signé vendredi sa huitième séance consécutive de hausse et sa quatrième semaine dans le vert, avec un gain hebdomadaire de 2,4 %. Depuis son point bas du 25 mai, il a engrangé 10 %.

Aux Etats-Unis, le S&P 500 s'est adjugé 2,4 %, en cinq séances, au-dessus de sa moyenne mobile sur 200 jours. Les Bourses ont fait fi des statistiques mitigées aux Etats-Unis pour se concentrer sur les éléments positifs telles l'adjudication réussie de l'Espagne et la perspective des « stress tests » des banques.

Toute la question est désormais de savoir si elles pourront continuer sur cette dynamique haussière encore quelque temps. Les gérants et stratégistes sont relativement partagés sur la direction des marchés les toutes prochaines semaines. Un consensus semble se dessiner sur la poursuite d'une forte volatilité et la faible probabilité d'un rebond massif cet été.

A plus court terme, la décision de la Chine d'assouplir le taux de change (lire page 7) pourrait contribuer à donner un petit coup de fouet aux actions, de l'avis de plusieurs spécialistes. L'annonce pourrait, en particulier, être favorable aux produits de base. *« Même si c'est avant tout un geste politique, c'est positif pour les marchés »,* appuie Christian Parisot, économiste d'Aurel. Stephen Roach, de Morgan Stanley Asie, cité par l'agence Bloomberg, y voit un signe *« de confiance dans la reprise globale ».*

Cette décision pourrait, à l'inverse, peser sur les obligations américaines – du fait de la perspective de moins d'achats d'obligations. Et ce, d'autant que les opérateurs attendent plusieurs adjudications cette semaine pour plus de 100 milliards de dollars.

Les marchés vont aussi évoluer au gré des déclarations et des statistiques macroéconomiques. Toute une série d'indicateurs leur permettra d'affûter leurs prévisions sur la reprise. Après l'IFO en Allemagne (demain), les opérateurs surveilleront les données sur l'immobilier américain (demain et mercredi). Ils prendront connaissance plus tard dans la semaine des commandes de biens durables, du PIB et de la confiance du consommateur du Michigan.

2011 commence à inquiéter

Mais, pour affiner leurs perspectives boursières, les investisseurs attendent surtout la prochaine vague de résultats d'entreprises en juillet. Les analystes anticipent une progression de 27 % des bénéfices du S&P 500 au deuxième trimestre, selon Thomson Reuters. Les opérateurs seront très attentifs aux discours des entreprises. Car c'est 2011 qui commence à inquiéter. Le consensus table sur environ 20 % de hausse des profits des deux côtés de l'Atlantique.

« Les analystes n'ont pas intégré l'impact des politiques d'austérité et des réglementations bancaires sur les bénéfices. On constate une légère inflexion dans les révisions, en Europe, mais ils vont devoir revoir leurs estimations en baisse plus largement, remarque Claire Chaves d'Oliveira, directrice de la gestion actions de Groupama AM, ajoutant : *les marchés ne sont toutefois pas encore concentrés sur cette thématique. »*

MARINA ALCARAZ

L'or atteint un record

Craintes. L'or a atteint un nouveau record historique, vendredi, au-dessus de 1.260 dollars l'once, sur le marché au comptant, dépassant son précédent record du 8 juin. Les contrats à terme (pour août) ont aussi touché un plus haut. Le métal jaune profite des inquiétudes sur la santé de l'Europe et la croissance. Des statistiques décevantes aux Etats-Unis, la semaine dernière, se sont ajoutées aux craintes. L'or a pris environ 15 % depuis le début de l'année.

Les indicateurs attendus cette semaine

		Période	Prévision du marché	Période précédente
Mardi 22 juin				
● Allemagne	IFO - Climat des affaires	Juin	101,1	101,5
● Etats-Unis	Ventes de logements existants	Mai	6,20 M	5,77 M
Mercredi 23 juin				
● Zone euro	PMI composite	juin	55,6	56,4
● Roy.-Uni	Minutes de la BoE			
● Etats-Unis	Ventes de logements neufs	Mai	431.000	504.000
	Fed : taux objectif des «Fed Funds»	Juin	0,25 %	0,25 %
Jeudi 24 juin				
● Etats-Unis	Commandes de biens durables	Mai	- 1 %	2,8 %
Vendredi 25 juin				
● Etats-Unis	PIB annualisé	T1 2010	3 %	3 %
	Confiance des consommateurs, Michigan, final	juin	75,5	75,5

idé / Source : MMS International, Natixis

Wall Street s'émancipe de la crise de la dette européenne

Le Dow Jones est l'un des rares indices à progresser depuis le début de l'année. Les Etats-Unis devraient bénéficier de la reprise de la demande domestique.

La crise de la dette européenne a eu des effets jusqu'à Wall Street. On se souvient de la journée noire du 6 mai, au cours de laquelle le Dow Jones a violemment décroché – avant de revenir sur ses pertes, les coupe-circuit n'ayant pas fonctionné – alors que passaient sur les écrans de télévision américains des images des violentes manifestations en Grèce. Au-delà de cette affaire, la Bourse de New York a souffert fin mai-début juin, en même temps que les Bourses européennes, alors que les difficultés de la zone euro semblaient s'aggraver. A tort, selon les analystes. Depuis quelques séances, Wall Street a ainsi repris son avance.

Le Dow Jones est même l'un des rares grands indices à afficher une hausse depuis le début de l'année. *« S'il y a un rebond des Bourses, il sera mené par les Etats-Unis, pas par l'Europe »,* pronostique Christian Parisot, directeur de la recherche chez Aurel BCG. Les marchés américains ont réagi trop fortement aux turbulences qui ont touché la zone euro et à la baisse de la monnaie unique. Le chiffre d'affaires des entreprises américaines est réalisé à 57 % aux Etats-Unis, et seulement à 14 % en Europe. Si la baisse de l'euro profite aux exportations des pays de la zone, le renforcement du dollar ne pénalise que peu les entreprises américaines.

Attirer les capitaux

Selon les estimations d'Aurel BCG, une dépréciation de 10 % du taux de change effectif de la monnaie des Seize aura ainsi un effet positif de 0,7 % sur la croissance de la zone euro en 2011, et de 1,3 % en 2012, mais un effet négatif de seulement 0,1 % sur la croissance américaine en 2011, et de 0,2 % en 2012. *« Au deuxième trimestre, on devrait voir les véritables effets de la reprise sur les chiffres d'affaires des sociétés américaines. Cela devrait mettre en lumière sur les marchés le vrai décalage de rythme de croissance avec l'Europe »,* poursuit Christian Parisot. Les Etats-Unis devraient bénéficier de la reprise forte de la demande domestique. *« Les exportations redémarrent plus vite aux Etats-Unis que dans la zone euro, ce qui est dû à la plus grande exposition des Etats-Unis aux pays émergents en croissance forte d'Asie et d'Amérique latine,* note Patrick Artus chez Natixis. *Mais surtout, on observe aux Etats-Unis une reprise nette de la demande intérieure – consommation des ménages, investissement des entreprises et pas dans la zone euro, ce qui explique la différence de croissance à la fin de 2009 et au début de 2010. »*

Ce différentiel devrait continuer d'attirer davantage de capitaux vers les Etats-Unis, au détriment de la zone euro. Mais avec un bémol : le durcissement de la politique monétaire de la Fed pourrait peser sur la croissance dès 2011 outre-Atlantique. Et les attentes de croissance de 3,2 % du consensus des économistes pourraient finir par apparaître optimistes.

G. M.

Meilleure semaine pour l'euro depuis mai 2009

L'euro a gagné presque 2,5 % contre le dollar, la semaine dernière. De nombreux spécialistes n'y voient pas pour autant un retour d'une tendance haussière durable.

L'euro a retrouvé la forme. La semaine dernière, la monnaie unique a avancé de presque 2,5 %, son plus important gain hebdomadaire depuis plus d'un an (mai 2009). Vendredi, l'euro a terminé en légère hausse à 1,2361 dollar, après être passé au-dessus du seuil de 1,24 dollar, au plus haut depuis fin mai. Une conjonction de facteurs a favorisé le rebond de la monnaie unique. En particulier, la réussite de l'adjudication espagnole et l'annonce des prochains « stress tests » des banques européennes, répondant aux besoins de transparence des opérateurs. Des propos rassurants sont venus conforter la bonne humeur des marchés. Le directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, s'est déclaré vendredi *« très confiant »* dans les perspectives de l'économie espagnole à *« moyen long terme »,* après un entretien à Madrid avec José Luis Rodriguez Zapatero. *« Les positions vendeuses sur l'euro avaient atteint des niveaux extrêmes début juin : il aurait fallu avoir des éléments très négatifs pour aller plus loin »,* souligne Nordine Naam, stratégiste chez Natixis. *« Le regain d'appétit pour le risque a poussé la devise européenne. La forte corrélation entre le risque et l'euro/dollar est revenue depuis mai »,* ajoute Carole Laulhère, à la Société Générale. Parallèlement, le dollar a été affecté par des indicateurs macroéconomiques décevants.

Un regain loin d'être durable

L'annonce par la Chine ce week-end de l'assouplissement de son taux de change (lire page 7) pourrait être favorable à certaines devises comme le dollar australien et aux actifs risqués – et donc à l'euro – mais la réaction de la monnaie unique n'est pas claire. *« Une hausse des Bourses sur l'annonce pourrait être positive pour la devise européenne. Cependant, le fait que le dollar puisse désormais baisser contre le yuan et ainsi moins céder du terrain contre l'euro pourrait être négatif pour l'euro,* indique Jean-Louis Mourier, économiste chez Aurel. *Au final, après la belle semaine passée, je pencherais plus sur un affaiblissement de l'euro. »*

Quoi qu'il en soit, à moyen terme, le regain de vigueur de l'euro a peu de chance d'être durable, de l'avis de plusieurs spécialistes. *« La hausse récente est plus une correction des excès de pessimisme qu'un retournement de tendance »,* résume Isabelle Job, économiste au Crédit Agricole, qui prévoit un euro autour de 1,15 dollar, en septembre. Même constat pour Natixis qui voit l'euro à 1,16 à la rentrée, avec un possible passage au-dessus du seuil technique de 1,25. BNP Paribas évoque même dans une note la parité en 2011. Les inquiétudes sur l'impact des mesures d'austérité et sur le différentiel de croissance entre les deux rives de l'Atlantique – avec l'écart de taux des banques centrales – vont continuer à peser sur la devise européenne.

Par ailleurs, le franc suisse a atteint un record contre l'euro vendredi, alors que la veille les autorités monétaires suisses ont laissé entendre qu'elles se désengageraient de la bataille du change conduite depuis 2009.

M. A.

GESTION

Le 30 juin, la Banque d'Italie met en œuvre sa réforme de la gestion d'actifs. Les banques vont donner plus d'autonomie à leurs activités dans le secteur. RBC Dexia a sondé les institutions avant ce changement et après trois ans de crise.

L'industrie de la gestion italienne en passe de faire sa révolution

Après bien des appels au changement, l'Italie de la gestion d'actifs prépare sa mue. Une nouvelle réglementation doit être mise en œuvre par la Banque d'Italie, le 30 juin. Cela passera alors par une séparation croissante de la gestion d'actifs et de la banque et par l'intervention plus forte de groupes étrangers dans les métiers de dépositaire et d'administration de fonds. Une nécessité dans un pays où l'activité de gestion est aux mains des établissements financiers.

Près des deux tiers des acteurs sont détenus par les banques et les compagnies d'assurances, alors qu'en France ce n'est vrai que pour 42 % d'entre eux, selon les chiffres de l'Efama, l'association européenne de l'industrie de la gestion. De plus, le secteur en Italie a eu à souffrir de forts retraits certes dus à la crise, mais également à une fiscalité pénalisante et à l'augmentation de la concurrence des produits de substitution et des dépôts bancaires bien rémunérés. Du coup, l'Italie, qui pouvait se targuer d'être le numéro quatre européen des OPCVM (sicav et fonds communs de placement) à la fin de 2003, avec près de 400 milliards d'euros d'encours et plus de 8 % de part de marché, pointe désormais à la 6e place, tout juste avant l'Espagne, avec deux fois moins d'actifs à gérer et de part de marché.

Chance à l'architecture ouverte

Avant ce changement majeur et la transposition à venir de la directive européenne OPCVM IV, le dépositaire franco-canado-belge RBC Dexia Investor Services a réalisé un sondage auprès de 41 institutions, principalement de la gestion, mais également de la banque privée et de détail. Il en ressort, qui plus est avec la crise, qu'il y aura une plus grande consolidation du marché. Les sondés s'attendent également à une innovation dans la création des produits, actuellement si peu nombreux. Le désengagement des banques va également donner une chance à l'architecture ouverte. Dans le même esprit, les nouvelles régulations vont aussi favoriser l'externalisation d'activités non stratégiques. A quelques jours de l'échéance, seul un gérant sur quatre est préparé à être autonome.

S. L. P.

Impact à long terme de la crise sur le secteur de la gestion en Italie

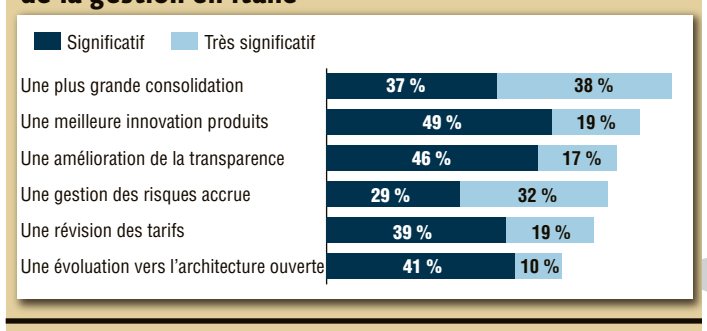

Impact des réformes européennes et italiennes sur le secteur

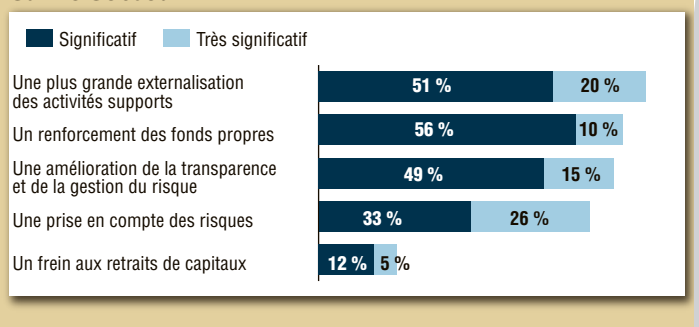

« Les Echos » / Source : sondage RBC Dexia Investor Services

TÉLÉGRAMMES

MINES. Le richissime australien Ken Talbot, directeur général de la firme Sundance Resources, fondateur de Macarthur Coal, était à bord d'un avion qui a disparu depuis samedi entre le Cameroun et le Congo. Il était en compagnie de cinq des principaux dirigeants de Sundance Resources, La cotation en Bourse du groupe est suspendue.

MAGNETAR CAPITAL. La SEC, le régulateur américain, examinerait des transactions sur les CDO (« collateralized-deb obligations ») impliquant un « hedge fund » américain, Magnetar Capital, selon le « Wall Street Journal ». Le fonds, basé dans l'Illinois, aurait joué un rôle clef dans le marché de titres complexes sur l'hypothécaire.

MATIÈRES PREMIÈRES. Dans un rapport, Bruxelles pointe le risque que des composants essentiels à la fabrication de produits de haute technologie viennent à manquer dans les vingt prochaines années. Une grande partie de la production mondiale de ces 14 matières premières provient en effet d'un cercle restreint de pays, dont la Chine.

EN BREF

La SEC précise les règles sur les échanges erronés

L'autorité de régulation boursière, la SEC, et les Bourses américaines ont déposé des propositions pour clarifier le processus d'annulation d'échanges « clairement erronés », qui seront ouvertes aux commentaires publics. Selon la nouvelle règle proposée, si une transaction s'éloigne d'au moins 10 % du prix auquel se déclenche le coupe-circuit – nouvellement instauré – sur un titre valant 25 dollars ou moins, les échanges seront annulés. Le seuil est différent selon le prix de l'action.

Les Echos SUR i TELE
ANALYSE / EXPERTISE / COMMENTAIRES...
DANS « POINT BOURSE »
DU LUNDI AU VENDREDI À 9H15, 9H45, 10H45, 14H15, 16H15, 17H40, 21H15

SÉANCE DU 18-06-2010
CAC 40 INDEX: 3687,21 (+0,11 %).Next 20: 5028,07 (-0,06 %).IT 20: 3462,88 (+0,39 %).
SBF 250INDEX: 2668,87 (+0,10 %).Date de prorogation : 24 juin

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT +HAUT +BAS	%VEIL %MOIS %52S	%AN +HAUT AN +BAS AN	BPA PER RDT
ACCOR(AC) **A ou E** FR0000120404 20/05/09 T 1,65	A	43,745 1018625 227469793	43,835 43,955 43,525	+0,41 13,010 55,390	14,600 44,945 34,140	1,45 30,23 3,78
AIR LIQUIDE(AI) FR0000120073 12/05/10 T 2,25	A	85,500 1728860 282846151	85,060 85,920 84,840	-0,55 6,580 38,210	9,450 86,180 70,593	4,89 17,39 2,46
ALCATEL LUC(ALU) ◆ FR0000130007 05/06/07 T 0,16	A	2,268 25907584 2318112376	2,280 2,290 2,243	+1,15 8,620 21,860	-4,280 2,694 1,831	-0,06 4,39
ALSTOM(ALO) ◆ FR0010220475 25/06/09 T 1,12	A	40,920 2124824 293841996	40,945 41,300 40,655	+0,5 4,640 -2,060	-16,540 55,140 35,930	3,85 10,64 2,75
ARCELORM.(MTP) LU0323134006 21/05/10 A 0,16	A	24,625 10975096 1560914610	24,730 24,900 24,530	+0,04 -0,660 7,310	-23,150 35,455 22,020	 3,03
AXA(CS) **Ex DS 10/11/09** FR0000120628 03/05/10 T 0,55	A	13,840 11223333 2289992166	13,855 14,010 13,715	-0,11 2,970 4,500	-16,230 17,600 11,510	1,76 7,87 3,97
BNP PARIBAS(BNP) **A ou E Ex DS 30/9/09** FR0000131104 19/05/10 T 1,5	A	49,050 7498820 1193842336	50,180 50,590 48,940	+2,28 8,390 9,700	-10,230 60,380 40,810	5,81 8,64 3,06
BOUYGUES(EN) **A ou E** FR0000120503 04/05/10 T 1,6	A	34,950 1687747 355108982	35,375 35,710 34,950	+1,42 1,520 34,860	-2,880 40,560 31,440	3,44 10,28 4,59
CAP-GEMINI(CAP) ◆ FR0000125338 31/05/10 T 0,8	A	38,505 1648664 154939226	38,885 39,135 38,505	+1,26 6,340 53,820	21,630 40,300 30,205	1,88 20,68 2,08
CARREFOUR(CA) FR0000120172 07/05/10 T 1,08	A	35,180 4377040 704902716	35,020 35,475 35,015	-0,26 3,890 20,820	4,350 39,220 32,055	2,35 14,9 3,08
CR.AGRICOLE(ACA) **Jce 1/1/01 Ex DS 6/6/08** FR0000045072 27/05/10 T 0,45	A	9,361 15015854 2319579937	9,876 9,924 9,351	+6,06 11,250 -3,180	-20,100 13,780 7,873	1,16 8,51 4,83
DANONE(BN) **Ex DS 01/06/09** FR0000120644 04/05/10 T 1,2	A	44,350 4721749 647921840	43,995 44,550 43,980	-0,23 4,700 26,300	2,720 46,880 39,345	2,62 16,79 2,72
DEXIA(DX) BE0003796134 22/05/08 T 0,68	A	3,280 7791661 1846406344	3,341 3,362 3,263	+2,52 -1,180 -39,140	-25,090 5,100 2,889	1,81 1,85
E.A.D.S(EAD) NL0000235190 03/06/09 T 0,17	A	17,975 6415404 816108561	17,930 18,045 17,810	-0,31 10,070 57,630	27,300 18,545 13,295	0,67 26,76 1,11
E.D.F.(EDF) FR0010242511 31/05/10 S 0,6	A	35,695 1711354 1848866662	35,790 35,950 35,460	+0,63 -0,030 2,290	-13,880 42,840 33,145	2,13 16,8 3,23
ESSILOR INT(EI) FR0000121667 25/05/10 T 0,7	A	49,035 689530 215513638	48,920 49,135 48,710	-0,19 5,320 44,160	17,170 49,300 40,840	2,21 22,14 1,43
FR.TELECOM(FTE) ◆ FR0000133308 14/06/10 S 0,8	A	15,475 11957932 2648709774	15,400 15,550 15,375	-0,19 -0,650 -4,880	-11,650 17,920 14,885	1,75 8,8 9,07
GDF SUEZ(GSZ) FR0010208488 05/05/10 S 0,67	A	25,720 6742394 2261310199	25,845 25,990 25,615	-0,6 2,320 -2,050	-14,660 30,765 23,685	1,93 13,39 5,65
L'OREAL(OR) FR0000120321 30/04/10 T 1,5	A	82,000 1293552 599217810	81,050 82,410 81,010	-1,19 6,130 51,210	3,910 83,760 70,900	3,89 20,84 1,83
L.V.M.H.(MC) FR0000121014 20/05/10 S 1,3	A	93,220 1493348 489803973	93,390 94,000 92,910	+0,15 8,320 67,290	19,150 94,000 74,190	4,57 20,44 1,77
LAFARGE(LG) **A ou E** FR0000120537 01/07/09 T 2,	A	50,340 1169325 286453316	50,250 50,740 49,730	-0,12 6,650 8,430	-13,080 63,000 42,610	3,73 13,47 3,98
LAGARDERE(MMB) ◆ **(SCA) A ou E Nom.** FR0000130213 04/05/10 T 1,3	A	27,815 487315 131133286	27,935 28,075 27,695	+0,25 6,640 20,100	-1,670 32,955 25,005	2,39 11,69 4,67
MICHELIN(ML) **Nom. A ou E** FR0000121261 14/05/10 T 1,	A	60,010 1097304 149172216	60,170 60,470 59,780	+0,18 10,400 49,580	12,300 60,860 49,815	4,74 12,69 1,67
PERNOD-RIC(RI) FR0000120693 03/07/09 A 0,5	A	66,570 1022686 263881847	66,330 66,850 66,140	-0,6 7,300 56,210	10,720 67,510 54,890	3,89 17,05 2,16
PEUGEOT SA(UG) FR0000121501 30/05/08 T 1,5	A	22,450 2145136 234048798	22,700 22,815 22,400	+1,75 16,170 12,990	-4,080 27,490 17,920	0,31 73,23 8,02
PPR(PP) FR0000121485 21/05/10 T 3,3	A	104,300 784474 126579388	106,650 107,150 104,250	+3,44 8,770 92,860	26,600 110,900 81,000	7,07 15,08 3,2
RENAULT(RNO) FR0000131906 12/05/08 T 3,8	A	32,275 3185249 295722284	32,890 33,130 32,200	+2,51 11,930 22,240	-9,140 40,390 26,560	1,22 26,96 12,37
SANOFI-AV(SAN) FR0000120578 20/05/10 T 2,4	A	51,240 14610282 1310758303	49,570 51,600 47,445	-3,01 0,240 3,490	-9,970 58,900 45,210	6,84 7,25 4,7
SCHNEIDER(SU) ◆ FR0000121972 04/05/10 T 2,05	A	89,820 2131482 267097820	90,870 91,450 89,790	+1,45 10,830 74,900	11,120 91,450 72,000	5,31 17,11 2,29
ST-GOBAIN(SGO) **A ou E** FR0000125007 09/06/10 T 1,	A	34,035 3167990 517939144	34,165 34,410 33,895	+0,32 8,840 41,470	-10,260 40,280 29,305	2,52 13,56 2,94
STE GENER(GLE) **Ex DS 08/10/09** FR0000130809 01/06/10 T 0,25	A	37,230 8116902 739806266	38,230 38,640 37,220	+2,95 9,070 1,030	-21,900 53,120 29,705	4,12 9,28 0,67
STMICROEL(STM) ◆ NL0000226223 31/05/10 A 0,06	A	7,001 3787967 910319305	7,013 7,047 6,939	+0,56 9,080 29,610	9,150 8,080 5,726	0,47 14,92 3,01
SUEZ ENV(SEV) FR0010613471 24/05/10 S 0,65	A	14,610 1162106 489699060	14,555 14,635 14,460	+0,1 3,960 17,190	-9,740 17,865 13,535	 8,94
TECHNIP(TEC) FR0000131708 06/05/10 T 1,35	A	51,860 1169678 109343295	51,420 52,170 51,160	-0,45 -2,830 50,810	4,090 64,850 47,320	3,51 14,65 2,61
TOTAL(FP) **A ou E** FR0000120271 27/05/10 S 1,14	A	40,395 12209826 2348422885	40,185 40,745 39,830	-0,67 6,510 3,170	-10,710 46,735 36,210	4,58 8,77 5,64
UNIBAIL-R(UL) FR0000124711 05/05/10 D 8,	A	137,500 706089 91306959	138,950 139,200 137,100	+1,42 9,450 28,560	-9,600 161,450 119,850	8,88 15,65 5,84
VALLOUREC(VK) FR0000120354 07/06/10 T 3,5	A	151,950 458442 57280789	153,100 153,750 150,850	+1,39 0,620 82,090	20,500 162,400 120,700	7,31 20,94 2,32
VEOLIA ENV(VIE) FR0000124141 14/05/10 T 1,21	A	21,500 2504824 497331381	21,730 21,750 21,500	+1,19 3,750 6,160	-6,030 26,490 19,885	1,3 16,72 5,63
VINCI(DG) FR0000125486 14/05/10 S 1,1	A	38,955 4280495 549321457	38,505 39,180 38,345	-0,57 4,360 21,700	-2,440 44,975 33,890	3,12 12,34 4,18
VIVENDI(VIV) ◆ **A ou E** FR0000127771 06/05/10 T 1,4	A	17,905 7139349 1229346769	17,825 17,980 17,660	-0,7 1,080 -1,360	-14,280 21,470 16,175	2,12 8,41 7,8

SRD Valeurs françaises

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT +HAUT +BAS	%VEIL %MOIS %52S	%AN +HAUT AN +BAS AN	BPA PER RDT
A.N.F.(ANF) ▲ **(Li) A ou E** FR0000063091 13/05/10 T 1,43	B	29,870 5424 27453778	29,600 30,960 29,510	-0,9 0,260 19,590	0,620 33,644 28,560	 4,56
A.P.R.R.(ARR) FR0006807004 22/12/08 A 0,85	A	54,700 86183 113038156	54,630 54,750 54,610	-0,13 10,700 18,250	2,230 57,160 44,515	3, 18,21 3,78
ABC ARBITR.(ABCA) # **Nom. A ou E** FR0004040608 20/11/09 A 0,2	B	7,380 83074 41739110	7,160 7,400 7,160	-2,98 1,130 20,540	8,810 7,400 6,320	 10,16
ADP(ADP) ▲ FR0010340141 07/06/10 T 1,37	A	54,000 67459 98960602	54,090 54,390 53,800	+0,17 -2,360 9,600	-3,980 66,540 51,120	 2,54
AFFINE(IML) △ **A ou E** FR0000036105 12/05/10 S 0,9	C	16,900 5837 8113566	16,980 16,980 16,710	+0,53 2,970 24,850	4,490 18,850 15,000	 7,1
AIR FR-KLM(AF) ■ **Nom.** FR0000031122 14/07/08 T 0,58	A	10,925 2614378 300219278	11,075 11,100 10,840	+2,12 12,190 18,950	0,680 12,950 8,610	-1,32 5,59
ALPES (CIE)(CDA) ▲ **A ou E** FR0000053324 26/03/10 T 1,	B	24,350 4924 18235187	24,110 24,400 24,040	-1,19 -1,590 8,650	-8,670 27,220 22,100	 4,1
ALTAMIR AM.(LTA) △ **A ou E** FR0000053837 21/04/08 T 0,2	B	5,690 13564 36512301	5,680 5,690 5,620	 3,840 128,110	8,190 6,350 4,810	 7,19
ALTEN(ATE) ▲ **Jce 1/1/99** FR0000071946	B	21,410 30502 31787058	21,040 21,470 20,950	-1,13 -2,410 71,620	7,900 24,570 19,060	1,54 13,66
ALTRAN TEC(ALT) ▲ **Ex DS le 24/6/08** FR0000034639 01/07/02 T 0,2	B	3,432 237518 143581675	3,410 3,489 3,386	-0,64 0,060 75,770	-8,410 4,478 3,130	0,21 16,24 3,21
ANOVO(NOV) **Ex-DS le 08/03/10** FR0010698217	C	6,310 5145 7918943	6,100 6,310 6,100	-1,45 8,930 19,770	40,720 6,750 4,248	
APRIL GPE(APR) ▲ **(Ly)** FR0004037125 28/04/10 T 0,44	A	21,200 47902 40874486	21,270 21,350 21,150	+0,14 -7,520 -6,590	-12,110 26,740 19,750	 2,07
ARCHOS(JXR) **Jce 1/1/02 Ex DS 27/11/09** FR0000182479	C	4,350 105234 19670615	4,280 4,350 4,240	+0,23 1,900 48,050	42,190 5,660 2,570	
ARES(ARE) FR0000072167 25/10/05 T 0,06	C	0,230 98465 37333079	0,240 0,240 0,220	+4,35 -33,330	-17,240 0,340 0,200	 2,3
AREVA CI(CEI) ▲ FR0004275832 25/06/09 T 7,05	B	357,100 3071 1429108	368,150 368,900 354,200	+1,29 4,250 -14,680	5,490 400,000 307,750	 1,94
ARKEMA(AKE) ▲ **Jce 1/1/06** FR0010313833 04/06/10 T 0,6	A	31,075 238171 61279398	31,150 31,350 30,925	-0,11 4,620 90,050	19,810 33,730 23,710	 1,92
ASSYSTEM(ASY) △ **A ou E Jce 1/1/03** FR0000074148 10/06/10 T 0,25	B	13,250 31988 20041375	13,350 13,390 13,200	+0,75 12,660 149,530	66,670 13,390 8,010	 1,89
ATARI(ATA) △ **Jce 1/4/07** FR0010478248	C	4,130 40208 21111868	4,180 4,190 4,090	+1,95 -3,240 25,410	-14,690 5,200 3,350	
ATOS ORIGIN(ATO) #7 ◆ **Jce 1/1/01** FR0000051732 30/06/08 T 0,4	A	36,965 260477 69730713	36,970 37,260 36,595	+0,01 1,990 54,490	15,230 40,715 30,840	2,76 13,39 1,31
AUDIKA(ADI) △ FR0000063752 23/06/09 T 0,4	B	25,990 336 9450000	25,210 25,990 25,200	-3, 1,160 36,270	13,560 28,450 21,000	 1,54
AVANQ.SOFT(AVQ) **Ex DS 19/1/10** FR0004026714	C	3,210 33139 16190731	3,180 3,290 3,180	-0,93 6,710 54,370	-0,310 4,170 2,650	
AVENIR TEL(AVT) △ **Jce 1/7/98** FR0000066052 06/10/09 D 0,07	C	0,780 42305 93100895	0,770 0,790 0,770	 -1,280 28,330	-31,860 1,280 0,650	0,01 77, 8,57
BELVEDERE(BVD) △ **Jce 1/1/96** FR0000060873 27/09/07 T 0,5	C	30,700 3947 2839470	31,300 31,400 30,700	+1,13 8,120 -29,980	-2,190 37,640 26,000	 1,64
BENETEAU(BEN) ▲ FR0000035164 03/02/09 T 0,43	B	11,660 42168 87147200	11,720 11,895 11,570	+1,69 2,360 50,450	9,330 13,880 10,045	0,34 34,47 3,4
BIC(BB) ▲ FR0000120966 20/05/10 T 2,4	A	60,330 73352 48549997	60,150 60,930 60,080	-0,18 3,460 48,520	24,530 62,940 48,400	3,78 15,91 3,98
BIOALLIANCE(BIO) FR0010095596	C	5,300 6334 13407672	5,330 5,340 5,300	+0,38 -4,480 56,760	9,900 6,700 4,540	
BIOMERIEUX(BIM) ▲ FR0010096479 14/06/10 T 0,92	A	83,450 24012 39453740	83,690 84,480 83,260	-0,25 0,080 32,820	2,460 89,400 75,510	 1,1
BOIRON(BOI) ▲ **(Ly)** FR0000061129 01/06/10 T 0,7	B	29,200 2089 21482556	28,800 29,200 28,700	-1,37 6,270 31,750	-3,390 33,000 26,000	 2,4
BOLLORE(BOL) ▲ FR0000039299 17/06/10 T 1,3	A	138,200 1707 24701151	138,950 141,000 137,300	-1,35 8,550 38,200	20,880 141,300 110,000	 0,92
BONDUELLE(BON) ▲ FR0000063935 31/12/09 T 1,5	B	75,200 1972 8000000	74,000 75,210 74,000	-1,2 -6,170 35,480	-6,870 88,880 72,600	7,06 10,48 2,
BONGRAIN(BH) ▲ FR0000120107 06/05/10 T 1,2	B	58,700 844 15432216	59,000 59,200 58,700	-0,29 1,270 38,820	11,430 61,600 51,550	 2,03
BOURBON(GBB) ▲ **Ex DA 16/06/09** FR0004548873 11/06/10 T 0,9	A	34,710 132544 61190504	35,045 35,185 34,710	+0,72 6,960 27,670	33,000 35,585 24,270	 2,59
BOURSOR.(BRS) ▲ FR0000075228	B	8,330 33549 87316560	8,490 8,690 8,230	+1,8 4,430 33,700	-12,200 10,690 7,650	
BULL REGPT(BULL) # **Regr.** FR0010266601	B	3,020 73271 120786647	3,010 3,030 2,990	 3,790 60,110	-1,630 3,760 2,680	
BUR VERITAS(BVI) ▲ **Jce 1/1/07** FR0006174348 14/06/10 T 0,84	A	44,900 118986 109096425	45,055 45,250 44,850	+0,13 4,400 32,500	23,760 45,495 34,100	 1,87
C.N.P.(CNP) ■ FR0000120222 27/05/10 T 3,	A	58,990 157346 148537823	59,130 59,130 58,270	+0,78 3,190 -10,270	-12,740 71,340 53,260	7,6 7,78 5,11
CANAL +(AN) ▲ **A ou E** FR0000125460 10/05/10 T 0,27	B	5,250 132198 126690768	5,355 5,359 5,190	+2,49 2,000 9,060	-5,720 6,190 4,820	0,32 16,73 5,17
CARBONE-L(MRN) ▲ **Ex DS 21/09/09** FR0000039620 25/05/10 T 0,5	B	29,160 14969 19645410	28,850 29,270 28,850	-1,05 8,950 54,220	13,580 29,270 23,210	1,71 16,87 1,71
CASINO(CO) ■ **A ou E Ex DA 02/06/09** FR0000125585 05/05/10 T 2,65	A	64,770 233999 110361682	65,250 65,450 64,770	+0,35 4,570 34,190	4,350 68,070 57,060	5,16 12,65 4,08
CEGEDIM(CGM) ▲ **Ex DS 24/11/09** FR0000053506 16/05/08 T 0,9	B	57,430 1437 13997173	56,000 57,430 55,010	-0,36 1,120 19,230	-2,610 63,400 47,500	 1,59
CEGID(CGD) △ **(Ly)** FR0000124703 11/05/10 T 1,05	C	22,000 2653 9233057	21,840 22,020 21,650	-0,73 9,200 61,900	40,000 24,000 15,510	 4,77
CFAO(CFAO) ▲ FR0000060501 28/05/10 T 0,78	A	21,340 161122 61524360	21,300 21,590 21,130	 -10,990 -18,080	-25,710 31,200 20,500	 3,66
CGG VERIT.(GA) ■ **A ou E** FR0000120164 11/06/93 1,22	A	17,005 1011205 151408611	16,870 17,155 16,860	-1,17 -6,670 30,070	12,990 24,980 14,920	0,47 35,89
CHARGEURS(CRI) **Ex-DS le 15/03/10** FR0000130692 03/06/08 T 0,65	C	3,980 21964 11206753	4,020 4,030 3,940	+2,03 6,630 56,540	12,040 5,150 2,758	 15,85
CHR. DIOR(CDI) FR0000130403 20/05/10 S 1,22	A	83,130 98569 181727048	83,730 84,080 83,090	+0,52 6,550 54,900	16,680 84,820 67,640	4,96 16,88 1,99
CIMENTS FR.(CMA) ▲ FR0000120982 30/04/10 T 3,	A	65,250 18712 36358822	66,190 66,570 65,160	+1,55 1,720 2,680	-10,550 81,500 60,120	6,22 10,64 4,6
CLUB MED.(CU) ▲ **A ou E Ex DS 12/5/09** FR0000121568 20/03/01 T 1,	B	13,600 94020 28586648	13,500 13,750 13,405	-0,48 21,460 31,510	5,060 14,255 10,310	0,06
DANE-ELEC(DAN) FR0000036774 30/06/00	C	1,260 19869 25559433	1,250 1,280 1,250	-0,79 -5,300 101,610	-7,410 1,950 1,160	
DAS.AVIAT.(AM) FR0000121725 24/05/10 T 8,8	A	600,000 268 10125897	600,000 604,950 599,740	 -0,170 53,550	14,290 625,000 514,000	 1,47
DAS.SYST.(DSY) #7 ◆ FR0000130650 14/06/10 T 0,46	A	51,090 167168 118426012	51,350 51,620 50,860	+0,37 8,230 53,540	29,180 52,340 38,680	2,35 21,85 0,9
DELACHAUX(DCH) ▲ FR0000032195 01/07/09 T 0,85	B	47,700 11093 13051560	49,390 49,390 47,690	+5,09 5,090 3,980	20,490 49,390 37,900	 1,81
DERICHB.(DBG) ▲ FR0000053381 31/03/09 T 0,08	B	3,378 423767 170395882	3,284 3,390 3,235	-2,26 4,320 61,770	5,590 3,655 2,603	0,14 23,46 2,38
DEVOT.(DVT) △ **Jce 1/1/99** FR0000073793 30/04/10 T 0,28	B	17,600 3793 10476086	17,770 17,930 17,600	+1,54 -6,820 35,650	-1,660 21,890 16,700	 1,6
DREAMNEX(DNX) △ **N/P Jce 1/1/06** FR0010436584 08/01/10 A 1,01	C	29,050 2002 2834575	28,750 29,100 28,600	-0,24 4,930 -15,940	-21,230 38,140 26,030	 8,19
EDF ENERG.(EEN) ▲ **Ex DS 5/9/08** FR0010400143 10/06/10 T 0,38	A	29,140 132605 77568416	29,150 29,240 28,765	+0,5 -0,990 -11,180	-19,050 39,215 27,010	1,43 20,38 1,31
EIFFAGE(FGR) ▲ FR0000130452 23/04/10 T 1,2	A	40,000 276380 90000000	39,730 40,795 39,365	-0,56 11,090 -3,010	0,710 43,230 33,275	2,66 14,94 3,
ENT.CONTR.(ENTC) # FR0010204321 03/06/10 T 1,8	B	71,810 2866 5164310	72,050 72,100 71,810	+0,36 -6,180 48,860	11,020 78,000 61,920	 2,51
ERAMET(ERA) ▲ **A ou E** FR0000131757 31/05/10 T 1,8	A	228,400 31081 26369813	226,700 229,650 225,200	-0,24 1,340 21,880	2,700 298,400 201,000	 0,79
ESSO(ES) ▲ FR0000120669 18/09/09 A 4,25	A	103,000 4028 12854578	103,780 103,780 102,000	+0,76 3,680 9,480	19,840 106,000 86,770	 8,25
EULER H.(ELE) ▲ **A ou E** FR0004254035 20/05/09 T 1,5	A	59,790 35383 45083211	58,400 59,890 56,910	-2,5 11,660 39,600	11,680 64,480 48,250	3,67 15,91 2,5
EURAZEO(RF) ▲ FR0000121121 13/05/10 T 1,2	A	50,930 70222 57989548	51,320 51,860 50,930	+0,63 9,100 92,390	10,390 52,700 42,916	3,5 14,66 2,24
EURO DISNEY(EDL) △ **Regr. (1p100) Jce 1/1/07** FR0010540740	B	3,950 7200 38976490	3,920 3,960 3,870	-0,76 5,090 11,680	-19,180 5,600 3,510	
EURO RESS.(EUR) △ FR0000054678 20/05/10 D 0,28	B	3,820 391402 62496461	4,100 4,240 3,810	+7,61 4,330 233,330	12,330 4,950 3,540	 7,35
EUROF SC(ERF) ▲ **Ex DS 14/06/10** FR0000038259 29/06/09 T 0,1	B	28,410 11257 14204524	28,750 28,890 28,110	+1,2 -6,660 -25,100	-24,720 41,950 26,950	 0,35
EUROPA CORP(ECP) △ **N/P** FR0010490920 06/10/09 T 0,18	C	5,200 7197 20310828	5,200 5,200 5,140	 2,160 -22,270	-20,250 6,750 4,750	 3,46
EUTELSAT(ETL) #8 ▲ FR0010221234 16/11/09 D 0,13	A	28,170 519470 220113982	28,015 28,325 27,740	-0,55 5,120 62,220	24,730 28,885 22,395	 0,46
F.F.P.(FFP) **(Ny)** FR0000064784 16/06/10 T 0,7	A	40,000 33224 25159073	40,500 41,000 40,000	+1,29 0,200 10,050	-9,520 49,115 36,800	0,99 40,91 1,75
FAIV.TRANS(LEY) ▲ FR0000053142 23/09/09 T 1,	B	57,580 17933 14404711	57,000 57,580 56,750	 4,010 3,640	2,700 64,690 49,250	 1,75
FAURECIA(EO) ▲ **A ou E** FR0000121147 15/06/05 T 1,1	A	14,710 270879 110366728	14,870 15,050 14,620	+0,81 17,600 132,160	-3,440 18,200 11,040	0,34 43,74 2,36
FIMALAC(FIM) ▲ **A ou E** FR0000037947 11/02/10 T 1,5	A	31,340 2587 31091097	31,785 31,785 31,110	+2,63 -1,870 -14,650	-18,140 40,900 29,160	1,76 18,06 4,84
FIN. ODET(ODET) ▲ **(M)** FR0000062234 17/06/10 T 0,4	A	266,990 780 6585990	262,200 266,990 262,200	-1,8 4,590 57,300	21,660 267,600 210,220	 0,15
FONC.LYON(FLY) **A ou E** FR0000033409 21/04/10 T 2,1	A	29,500 3235 46505677	29,000 29,500 29,000	-0,96 -3,970 16,940	-13,430 37,980 27,650	 7,17
FONC.MURS(FMU) ▲ **(Ly)** FR0000060303 12/04/10 T 1,4	B	15,900 9125 49945972	15,500 15,990 15,500	-2,88 0,910 55,000	0,650 18,560 14,500	 8,77
FONC.REG(FDR) ■ **(Ny) A ou E** FR0000064578 10/06/10 T 3,3	A	69,490 131193 50721683	69,560 69,930 69,170	+0,56 -7,230 37,540	-2,550 83,080 65,000	 4,77
GAMELOFT(GFT) △ FR0000079600	B	3,860 82380 74797874	3,830 3,880 3,810	-0,78 -4,490 40,810	8,500 4,210 3,000	
GECI INT.(GECP) FR0000079634 01/10/01 T 0,1	C	2,510 144939 29833909	2,390 2,510 2,300	-4,78 -11,480 -25,310	-26,230 3,340 2,250	 15,

SRD (suite) Valeurs françaises

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT +HAUT +BAS	%VEIL %MOIS %52S	%AN +HAUT AN +BAS AN	BPA PER RDT
GECINA(GFC) ▲ FR0010040865 17/05/10 T 4,4	A	70,000 149768 62582240	71,630 73,930 70,000	+2,47 5,740 42,950	-5,920 85,270 61,060	5,05 14,18 6,29
GEN. SANTE(GDS) ▲ FR0000044471 17/06/09 T 1,25	B	12,750 1628 56312880	12,415 12,750 12,355	-1,47 3,370 -7,250	-6,860 13,520 11,475	0,64 19,4 9,92
GFI INFOR.(GFI) △ **A ou E** FR0004038099 05/06/09 T 0,22	B	2,910 54268 54293742	2,850 2,940 2,850	-2,06 7,950 	1,790 3,300 2,550	0,46 6,2 7,56
GINGER(GNG) **A ou E** FR0000045023 07/07/09 T 0,25	C	 4255341		 -0,880 56,600	26,690 18,750 13,330	 1,48
GL EVENTS(GLO) △ **(Ly)** FR0000066672 01/07/09 T 0,9	B	20,460 8228 17923740	20,520 20,650 20,340	+0,34 3,640 67,650	19,720 23,400 15,230	 4,4
GPE CRIT(CEN) △ FR0000036675 10/09/09 T 0,2	B	20,000 534 11250000	20,000 20,180 20,000	 -9,090 50,380	11,110 25,000 17,500	 1,
GPE FLO(FLO) △ **Ex DS 2/9/09** FR0004076891 09/06/08 T 0,19	C	4,420 4517 38908206	4,450 4,450 4,400	+0,68 3,010 56,250	25,350 4,800 3,400	 6,55
GPE PARTOU.(PARP) # FR0000053548 30/04/02 T 0,8	C	2,330 61680 43097418	2,160 2,330 2,160	-3,57 -6,900 -28,000	-19,700 3,290 2,080	 1,97
GUYENNE G.(GG) ▲ FR0000120289 25/05/10 D 1,	B	78,830 885 6649047	77,750 78,830 76,650	-1,37 3,670 25,280	22,060 81,240 60,810	4,21 18,47 1,27
HAULOTTE(PIG) △ FR0000066755 10/07/09 T 0,22	B	8,380 18467 31194869	8,260 8,460 8,260	-1,67 -2,820 65,530	30,900 9,890 5,860	-0,33 2,62
HAVAS(HAV) ▲ **A ou E** FR0000121881 13/05/10 T 0,08	A	3,987 1040259 429869323	3,901 3,992 3,880	-1,98 4,810 121,150	39,770 4,210 2,770	0,28 13,93 2,01
HERMES INT(RMS) ■ FR0000052292 08/06/10 T 1,05	A	113,500 229522 105569412	109,500 113,550 109,500	-3,18 1,770 20,740	17,350 114,350 92,000	3,25 33,69 0,93
HI MEDIA(HIM) △ **Jce 1/1/05** FR0000075988 02/05/07 T 0,1	B	4,580 38921 44379495	4,570 4,640 4,560	-0,44 -4,590 29,100	-7,300 5,870 4,210	 1,95
HUBWOO(HBW) **Jce 1/1/00 Ex DS 18/6/09** FR0004052561	C	0,370 14597 85131584	0,370 0,370 0,360	 2,780 23,330	2,780 0,490 0,300	
ICADE(ICAD) ▲ FR0000035081 27/04/10 T 3,25	A	71,170 142883 51666438	73,380 73,380 71,170	+3,79 8,820 18,620	9,930 83,300 63,060	 4,6
ILIAD(ILD) ▲ FR0004035913 14/07/09 T 0,34	A	69,220 172525 54211067	67,960 69,350 67,670	-0,85 -0,890 -9,390	-18,630 89,540 65,600	4,5 15,1 0,5
IMERYS(NK) ▲ FR0000120859 06/05/10 T 1,	A	45,800 129173 75432480	46,240 46,485 45,235	+2,38 8,460 57,820	10,060 48,950 36,750	2,73 16,94 2,21
IMS(IMS) △ FR0000033904 13/05/08 T 1,1	B	10,600 3031 18057010	10,795 10,930 10,510	+2,81 -2,400 -8,440	12,210 13,155 9,350	 9,13
INGENICO(ING) ▲ **A ou E** FR0000125346 21/05/10 T 0,3	B	17,660 85454 48677407	17,700 17,700 17,600	 5,890 28,730	4,360 20,490 15,760	1,29 13,72 1,69
INTER PARF.(ITP) △ **Ex DS 15/06/09** FR0004024222 28/04/10 T 0,39	B	24,500 9080 16378657	25,150 25,150 24,500	+3,07 8,410 59,680	39,640 25,150 17,060	 1,6
IPSEN(IPN) ▲ FR0010259150 01/06/10 T 0,75	A	26,000 2953827 84105633	27,080 28,130 25,600	-15,27 -21,640 -12,930	-30,130 42,240 25,600	 2,35
IPSOS(IPS) ▲ FR0000073298 29/06/09 T 0,5	B	30,150 51480 33862140	29,995 30,150 29,805	-0,15 1,080 63,910	41,750 31,140 21,000	2,01 14,92 1,66
JC DECAUX(DEC) ▲ **Jce 1/1/01** FR0000077919 04/06/08 T 0,44	A	21,300 259402 221380717	21,220 21,435 20,685	-0,4 9,240 86,630	24,570 22,690 16,710	0,64 33,16 3,91
K.& BROAD(KOF) ▲ FR0004007813 26/08/08 A 0,94	B	16,600 6016 22277174	16,470 16,600 16,120	+0,24 2,810 34,450	-3,000 20,710 15,000	 20,38
KLEPIERRE(LI) ■ **A ou E** FR0000121964 19/04/10 T 1,25	A	23,600 612707 189648240	23,840 23,940 23,570	+0,78 8,910 30,270	-16,030 30,060 20,660	0,56 42,57 5,28
KORIAN(KORI) ▲ FR0010386334 02/07/09 T 0,6	B	18,410 4946 31372627	18,500 18,660 18,220	+0,27 8,820 9,470	-7,500 20,070 16,110	 3,25
L.D.C(LOUP) ▲ FR0000053829 21/08/09 T 1,3	B	81,950 940 8157378	82,090 82,090 81,900	+0,17 3,390 2,680	1,030 82,520 66,550	 1,59
L.PERRIER(LPE) △ FR0006864484 20/07/09 T 0,83	B	66,000 878 5945861	64,000 66,000 64,000	-3,03 -6,230 24,270	18,500 79,640 52,000	 1,26
LA CIE(LAC) △ FR0000054314 16/12/08 T 0,2	C	3,950 15767 36026693	3,950 3,970 3,900	 -1,500 65,270	33,900 5,400 2,960	 5,92
LEGRAND(LR) #7 ◆ FR0010307819 02/06/10 T 0,7	A	26,225 799289 263096680	26,825 26,825 26,225	+1,05 11,420 88,440	37,740 26,825 19,420	 2,64
LISI(FII) ▲ FR0000050353 04/05/10 T 0,7	B	44,430 3696 10784686	42,970 44,430 41,690	-2,34 6,860 39,060	25,280 50,000 34,130	 1,59
LVL MEDIC(LVL) △ FR0000054686 10/03/10 T 0,25	B	15,250 15032 11645923	15,370 15,400 15,100	-2,16 15,480 10,970	-5,990 17,300 12,460	 1,59
M6-TV(MMT) ▲ FR0000053225 12/05/10 D 1,5	A	17,515 204716 128954690	17,535 17,565 17,300	+0,2 5,600 33,040	-2,420 20,215 15,300	1,02 17,19 8,57
MAIS.FRANC(MFC) △ FR0004159473 07/06/10 T 0,82	B	27,250 5722 6937593	27,200 27,590 27,160	-0,37 -5,560 27,100	7,090 35,000 24,760	 3,
MANITOU(MTU) ▲ FR0000038606 09/06/08 T 1,05	B	13,250 12795 37567540	13,200 13,440 12,920	+0,76 4,760 87,420	27,170 14,290 8,910	 13,04
MAUREL & P(MAU) ▲ FR0000051070 28/05/10 T 0,1	A	9,900 440623 121252271	9,815 9,910 9,703	+0,98 1,290 -19,140	-22,560 13,324 8,868	 1,03
MEDICA(MDCA) ▲ **Jce 1/1/09** FR0010372581	B	14,020 106394 47904187	13,860 14,150 13,800	-1, -7,600 6,620	6,620 16,175 13,560	
MEETIC(MEET) ▲ FR0004063097 09/06/10 D 0,15	B	20,650 22968 22805260	21,650 21,650 20,650	+3, 6,600 17,090	13,950 23,950 16,500	 0,71
MERCIALYS(MERY) ▲ FR0010241638 11/05/10 S 0,56	A	23,690 75974 91968488	23,685 23,785 23,595	+0,42 2,530 9,400	-3,520 26,975 21,910	 4,24
METAB.EXP(METEX) FR0004177046	C	5,390 15326 21202533	5,370 5,390 5,250	-0,37 -5,790 -8,050	-17,260 7,050 4,980	
MODELABS(MDL) FR0010060665	C	2,370 5911 22849390	2,370 2,380 2,310	 5,330 106,090	26,060 2,950 1,800	
MONTUPET(MON) FR0000037046 04/07/08 T 0,13	C	5,200 6769 11473974	5,330 5,330 5,190	+0,76 2,900 51,420	70,290 6,090 3,030	 3,14
N.DENTRES.(GND) ▲ FR0000052870 27/05/10 T 0,9	B	51,520 5478 9836241	54,000 55,500 51,220	+1,98 -4,420 63,640	41,510 59,000 38,140	 1,7
NATIXIS(KN) ■ **A ou E Ex DS 5/9/08** FR0000120685 28/05/08 T 0,45	A	3,800 5378653 2908137693	3,906 3,906 3,758	+3,03 8,170 183,250	10,120 4,155 3,061	0,38 10,28 21,3
NEOPOST(NEO) ◆ **Jce 1/2/99** FR0000120560 10/12/09 A 1,65	A	59,960 130594 31221877	60,600 60,920 59,960	+0,97 1,660 -4,030	5,080 62,000 55,500	4,79 12,65 6,33
NETGEM(NTG) △ **Jce 1/1/00** FR0004154060 07/06/10 T 0,11	C	3,250 206131 37041695	3,220 3,320 3,190	+0,62 -1,830 81,920	-22,780 5,050 2,680	 3,44
NEXANS(NEX) #8 ▲ FR0000044448 28/05/10 T 1,	A	52,620 329806 27970803	54,970 55,150 52,620	+3,99 7,660 50,640	-1,520 66,900 47,150	2,78 19,77 1,89
NEXITY(NXI) ▲ FR0010112524 14/05/10 T 1,6	A	22,600 196586 53601847	23,010 23,110 22,540	+2,11 -2,380 18,910	-9,620 29,850 20,785	 7,1
NICOX(COX) △ **Jce 1/1/99 Ex DS 26/11/09** FR0000074130	B	2,930 738549 72314276	2,825 2,941 2,812	-4,17 -11,940 -63,130	-51,520 8,480 2,250	
NRJ GRP(NRG) ▲ FR0000121691 25/05/10 D 0,2	B	6,350 100869 83086030	6,300 6,500 6,300	-1,56 -3,670 34,470	11,310 7,650 5,570	0,33 19,09 3,12
OENEO(SBT) **Ex D.S le 27/11/09** FR0000052680 13/06/00	C	1,530 61512 42491081	1,490 1,530 1,490	-2,61 22,130 21,140	29,570 1,630 1,130	
ORPEA(ORP) ▲ **Jce 1-1-02** FR0000184798 10/09/09 T 0,1	A	33,000 56611 38847172	32,885 33,100 32,805	-0,14 11,910 6,930	3,970 33,600 28,160	 0,3
PAGESJAUN.(PAJ) ▲ FR0010096354 18/06/09 T 0,96	A	9,850 852713 280984754	9,842 9,965 9,762	-1,23 4,370 40,800	26,180 10,210 7,391	0,91 10,82 9,63
PARROT(PARRO) FR0004038263	C	13,280 3815 12936943	13,380 13,420 13,270	+0,75 2,450 85,580	29,900 15,700 9,810	
PIERRE VAC(VAC) ▲ FR0000073041 09/03/10 T 1,5	B	58,870 4480 8819577	58,190 58,870 57,860	-0,1 -3,180 30,530	8,260 64,160 47,000	 2,58
PL.OMNIUM(POM) ▲ **(Ly)** FR0000124570 07/05/10 T 0,7	B	33,770 46325 17644599	34,900 35,300 33,730	+4,18 10,510 226,470	82,150 35,300 19,150	 2,09
PUBLICIS(PUB) #7 ◆ FR0000130577 01/07/09 T 0,6	A	35,185 739474 190083112	34,905 35,185 34,705	-0,31 2,440 67,010	22,470 35,285 27,655	2,2 15,87 1,71
R.COINT.(RCO) ▲ **A ou E** FR0000130395 31/07/09 T 0,65	A	44,200 47840 48440001	44,440 44,440 44,010	+0,65 8,750 77,970	24,810 46,230 33,180	2,31 19,24 1,47
RADIALL(RLL) △ **Ex D OP le 16/02/10** FR0000050320 09/06/10 T 0,75	C	62,230 1 1848124	62,230 62,230 62,230	 0,370 57,540	44,390 87,740 42,200	 1,21
RALLYE(RAL) ▲ **(Ly) A ou E** FR0000060618 26/05/10 S 0,52	A	25,100 71419 43048894	25,530 25,835 24,945	+1,53 2,100 36,850	4,200 29,290 22,590	3,46 7,38 5,23
RECYLEX(RX) △ FR0000120388 04/07/90 0,61	B	7,300 15826 23957982	7,230 7,340 7,210	-0,41 2,120 19,900	-18,760 9,800 6,180	
REXEL(RXL) ▲ **Jce 1/1/07** FR0010451203 25/06/08 T 0,37	A	12,015 139989 259435676	12,210 12,265 12,015	+0,45 7,390 98,410	19,710 13,175 9,421	0,94 12,99 5,28
RHODIA(RHA) ▲ **Jce 1/1/07** FR0010479956 06/05/10 T 0,25	A	15,110 1392754 101495997	14,980 15,145 14,765	+0,37 7,500 178,700	18,790 18,340 11,770	1,8 8,32 1,68
RUBIS(RUI) ▲ **A ou E** FR0000121253 11/06/10 T 2,85	B	65,440 30829 11109364	66,000 66,020 65,000	+1,98 3,110 28,400	6,970 67,840 54,100	 4,4
S.I.P.H.(SIPH) # FR0000036857 08/06/10 T 3,	B	56,600 3441 5060790	56,510 57,000 56,260	-1,07 0,160 121,260	22,850 67,000 42,010	 5,25
SAFRAN(SAF) #7 ◆ FR0000073272 01/06/10 T 0,38	A	23,225 701725 417029585	23,360 23,450 23,145	+0,58 5,150 156,420	70,640 23,890 13,670	1,13 20,67 1,64
SAFT(SAFT) ▲ **Ex DS 9/11/09** FR0010208165 16/06/10 T 0,68	B	27,100 123021 24688543	27,940 28,550 27,100	+3,77 10,830 18,280	-17,240 34,900 23,440	 2,53
SART.STED(DIM) ▲ FR0000053266 27/04/10 T 0,6	B	36,500 2595 16922489	36,220 36,820 36,000	-0,77 2,030 24,900	29,360 40,000 28,000	 1,64
SCOR(SCR) ■ **Regr. Jce 1/1/06** FR0010411983 12/05/10 T 1,	A	16,285 416001 187729496	16,230 16,305 16,110	-0,06 1,980 9,440	-7,260 19,550 15,155	1,89 8,59 6,16
SEB(SK) ▲ FR0000121709 17/05/10 T 1,04	A	55,000 271781 49951826	56,850 56,900 55,000	+3,14 3,550 103,760	43,200 58,990 39,150	4,26 13,35 1,89
SECH.SIDEC(SECH) ▲ **(Ly)** FR0000060402 24/06/09 T 0,6	B	22,060 41366 28446645	22,750 22,785 22,060	+3,13 5,060 -11,940	-19,750 29,690 20,000	 2,74
SECHE ENV(SCHP) ▲ FR0000039109 08/06/10 T 1,3	B	49,700 17728 8634870	51,000 52,000 49,700	+2,64 2,000 15,650	-14,910 62,520 45,555	 2,62
SELOGER.COM(SLG) ▲ **N/P** FR0010294595 09/06/10 T 0,33	B	28,740 11719 16646503	28,250 29,210 28,250	-1,57 -2,220 41,250	25,440 32,450 22,370	 1,15
SEQUANA(VOR) ▲ **Nom.** FR0000063364 21/05/10 T 0,35	B	11,330 140072 49545003	11,490 11,590 11,260	+1,86 11,010 139,870	43,980 12,950 6,805	 3,1
SILIC(SIL) ▲ FR0000050916 17/05/10 T 4,65	A	81,320 40981 17317098	81,000 81,900 80,660	-0,1 2,660 25,820	-4,710 95,000 71,000	 5,74
SODEXO(SW) ■ FR0000121220 03/02/10 T 1,27	A	49,140 744560 157132025	49,420 49,490 49,050	+0,23 7,270 41,320	23,970 49,655 37,725	2,52 19,61 2,58
SOITEC(SOI) ▲ **Jce 1/4/98** FR0004025062	B	8,250 1097872 86925733	8,228 8,280 8,080	-0,4 7,700 94,520	-17,650 11,915 6,950	-0,16
SOPRA(SOP) ▲ FR0000050809 19/05/09 T 1,65	B	56,160 7160 11752543	57,140 57,140 55,900	+2,51 5,150 107,780	15,430 59,600 48,000	4,82 11,85 2,96
SPERIAN P.(SPR) ▲ **(Ly)** FR0000060899 06/07/09 T 1,2	B	114,750 16868 7647623	114,800 114,850 114,750	 0,310 206,540	127,820 115,000 45,950	4,95 23,19 1,05
STALLERG.(GENP) ▲ FR0000065674 02/06/10 T 0,55	B	52,880 10981 13212439	54,000 54,000 52,600	+2,68 -2,530 19,870	-8,240 63,860 49,800	 1,05
STERIA(RIA) ▲ FR0000072910 09/06/10 T 0,12	B	22,700 66921 29409223	22,485 22,730 22,285	-0,49 -3,190 72,700	4,530 26,570 19,520	2,08 10,81 0,53
STORE EL.(SESL) # FR0010282822	C	10,710 2011 10897794	10,600 10,710 10,600	-1,03 -20,300	-5,530 12,000 9,900	
SWORD(SWP) △ **Jce 1/1/02** FR0004180578 04/05/10 T 0,65	B	25,000 9881 9289965	25,050 25,170 24,990	 5,470 56,560	2,200 29,290 21,510	 2,59
T.F.1(TFI) #8 ▲ FR0000054900 28/04/10 T 0,43	A	12,150 1055448 213410492	12,325 12,330 12,010	-0,84 5,660 54,910	-4,380 14,690 10,685	0,45 27,39 3,46
TECHNICOL.(TCH) △ FR0000184533 03/07/07 D 0,33	B	0,535 15321963 796498809	0,531 0,544 0,522	-1,67 -6,510 -22,250	-41,580 1,162 0,450	0,13 4,08 11,58
TELEPERF(RCF) ▲ FR0000051807 07/06/10 T 0,33	A	22,935 232592 56598048	22,845 22,945 22,685	-0,37 0,530 6,800	0,730 27,050 21,075	1,97 11,6 1,44
TESSI(TES) △ FR0004529147 26/06/09 T 1,5	C	53,710 1362 2919608	55,000 55,000 53,710	+2,55 6,750 44,740	14,610 60,750 47,370	 2,8
THALES(HO) ■ **A ou E** FR0000121329 26/05/10 T 0,5	A	28,260 425983 199023933	28,055 28,480 27,970	-0,73 0,470 -15,460	-21,950 35,845 26,275	1,64 17,11 1,77
THEOLIA(TEO) △ **Nom. Jce 1/07/01** FR0000184814	B	2,200 168356 40308707	2,200 2,220 2,160	+1,85 -11,650 -20,580	-24,400 3,660 2,120	
THERM.G.(THEP) # **(Ly)** FR0000061111 21/04/10 T 6,1	B	103,490 340 1740900	103,670 103,830 103,000	+2,29 0,170 25,210	7,990 121,990 92,010	 6,02
TOUR EIFFEL(EIFF) # FR0000036816 25/05/10 S 2,	B	49,500 40700 5433036	47,250 49,730 47,010	-4,55 -1,540 100,810	-10,320 63,480 41,990	 8,08
TRANSGENE(TNG) ▲ **Jce 1/1/98 Ex-DS 11/05/10** FR0005175080	B	15,990 24922 31662075	15,970 15,990 15,750	-0,5 -0,990 -6,650	-23,180 22,968 14,612	
TRIGANO(TRI) △ FR0005691656 27/03/09 T 0,1	B	14,500 8851 21179740	14,375 14,700 14,330	-1,2 -3,910 57,970	13,640 18,250 12,760	0,58 24,78 0,59
UBISOFT(UBI) #8 ▲ FR0000054470	A	7,784 883086 94446494	7,672 7,849 7,654	-1,69 -0,670 -54,550	-22,660 11,290 7,223	0,26 29,51
UNION TECH(FPG) FR0000074197 22/06/01 T 0,05	C	1,110 12862 8610655	1,100 1,120 1,080	-0,9 -2,650 86,440	69,230 1,540 0,600	
VALEO(FR) ■ **A ou E** FR0000130338 26/06/08 T 1,2	A	24,820 348237 78209617	24,875 25,040 24,650	+0,06 10,020 92,610	1,410 28,590 20,065	1,92 12,96 6,94
VICAT(VCT) ▲ FR0000031775 30/04/10 T 1,5	A	57,260 25471 44900000	57,030 57,730 56,740	-0,64 4,410 42,080	-3,010 63,490 50,100	 2,61
VILMORIN(RIN) ▲ **Ex DS le 17/3/10** FR0000052516 10/12/09 T 1,77	A	68,110 14489 17218101	68,300 68,590 67,720	+0,87 4,200 10,440	-15,730 83,018 63,000	 2,45
VIRBAC(VIRP) ▲ **A ou E** FR0000031577 20/07/09 T 1,2	B	89,150 3489 8714352	88,250 89,380 88,250	-0,75 11,690 57,590	21,340 90,850 70,350	 1,35
VIVALIS(VLS) △ **Jce 1/1/07** FR0004056851	C	9,440 2916 14799131	9,410 9,440 9,370	+0,53 15,320 15,740	-2,390 10,770 7,510	
VRANKEN(VRAP) # **Ex DS 3/12/09** FR0000062796 10/07/09 T 1,35	B	31,500 2967 6702814	31,000 31,500 31,000	-1,43 1,610 18,100	4,550 35,430 28,850	 4,11
WENDEL(MF) ▲ **A ou E** FR0000121204 08/06/10 T 1,	A	45,495 81091 50436175	45,430 45,650 45,000	+0,46 2,530 106,970	6,140 51,040 36,770	5,19 8,75 2,21
ZODIAC(ZC) ▲ **A ou E** FR0000125684 14/01/10 T 1,	A	44,340 343251 55838467	44,085 44,750 43,860	-0,12 8,870 91,260	51,340 45,475 27,780	2,09 21,09 2,27

Autres valeurs de la zone Euro

FIAT ORD(FSOR) **Act. Ord. Exd** IT0001976403 19/04/10 T 0,12		9,370 635 433220490	9,350 9,370 9,350	+0,54 5,170 30,590	-8,330 11,440 7,630	 1,83
GEMALTO(GTO) #7 ◆ NL0000400653 21/05/10 T 0,21	A	32,500 467018 88015844	32,170 32,500 31,800	-1,02 5,980 38,130	5,480 33,980 27,755	2,17 14,82 0,77
SES GLOBAL(SESG) ■ # LU0088087324 16/04/10 T 0,62		17,595 520854 332985130	17,430 17,640 17,250	-0,31 2,020 34,280	10,630 19,120 15,000	0,7 24,9 4,18

Valeurs Internationales

ADECCO(ADE) CH0012138605 19/05/10 T 0,49		38,100 1128 179652990	40,680 40,810 38,100	+0,15 3,250 38,840	6,350 46,330 35,850	3,93 10,35 1,85
GEN.ELECT(GNE) US3696041033 17/06/10 A 0,07		12,700 5290 10543160270	12,890 12,960 12,700	+0,7 -3,810 53,270	19,460 14,840 10,530	2, 6,45
HAR.GOLD(HG) ZAE000015228 14/09/09 A 0,5		8,210 234699 426196813	8,350 8,480 8,200	+2,08 3,990 8,870	18,440 8,530 6,490	
HSBC HOLD(HSB) **A ou E** GB0005405286 19/05/10 A 0,08		7,900 22600 17509321134	7,810 7,900 7,690	-0,76 4,830 24,960	-1,010 8,340 6,910	79,57 0,1
MAROC TEL(IAM) MA0000011488 24/05/10 T 9,28		14,250 7578 879095340	14,250 14,250 13,900	+0,07 5,630 6,340	17,770 14,710 11,920	 72,4
NYSE EUR.(NYX) US6294911010 10/06/10 A 0,21	A	23,635 13458 273917583	23,980 24,035 23,635	+1,55 3,720 21,730	35,830 25,815 16,230	
OXIS(OXI) **Act. Nouv. Regr.** US6918294025	C	0,100 873020 6673673	0,110 0,110 0,100	 57,140	-31,250 0,190 0,080	
RIO TINTO(RTZ) **Ex DS 17/6/09** GB0007188757 24/02/10 S 0,29		40,000 15544 1528978708	41,000 41,000 39,660	+3,14 7,160 60,280	8,010 46,680 31,810	
RUSAL (S)(RUSAL) **Reg. S** US9098832093		14,200 7600 770900742	14,100 14,200 14,100	-2,08 -9,030 -29,180	-29,180 19,500 14,100	
SCHLUMB.(SLB) AN8068571086 28/05/10 A 0,21	A	49,660 7364 1235471972	48,910 49,800 48,160	-1,21 7,640 22,400	7,020 55,490 42,300	4,35 11,24
SINCLAIR PH(SPH) **Jce 1/7/06 0.01 GBP** GB0033856740	B	0,310 23661 151104797	0,310 0,310 0,300	 1,970	-20,510 0,430 0,270	
TOTAL GAB(EC) GA0000121459 08/06/10 T18,17	A	276,200 983 4500000	273,510 276,900 273,500	-0,9 -5,310 20,490	4,790 304,800 259,000	 6,59

SUIVEZ VOTRE PORTEFEUILLE
SUR **LESECHOS.FR/BOURSE**

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES INFORMATIONS
RÉGLEMENTÉES SUR **LESECHOS-COMFI.COM**

IA : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénéfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus haut et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs lclassées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres A pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, B pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et C pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros.
■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACIT20. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid100. △ : Valeurs de l'indice CACSmall90. **NP** : Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.
Mise en ligne intégrale des informations réglementées sur www.lesechos-comfi.fr

EURONEXT - ALTERNEXT - MARCHÉ LIBRE

EURONEXT HORS SRD — Actions françaises

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000064594	A.D.T.	C	0,02	0,02	0,01	**0,02**		254150
FR0000076887	A.S.T. GRPE	C	3,85	3,85	3,85	**3,85**		130
FR0010557264	AB SCIENC.	B	11,91	11,91	11,9	**11,9**	-0,83	1292
FR0010833293	ACAN.D.AN	C						
FR0000064602	ACANTHE D. △	C	1,5	1,54	1,5	**1,53**	+0,66	53454
FR0010567032	ACCES IND.	C	2,65	2,65	2,65	**2,65**		1
FR0000074247	ACCESS COM.	C	0,62	0,64	0,62	**0,64**	+3,23	6664
FR0010840819	ACCOR AN	A						
FR0000076861	ACTEOS	C	2,49	2,6	2,49	**2,52**	+0,8	1010
FR0000076655	ACTIA GROUP	C	1,58	1,62	1,53	**1,59**	+3,25	5256
FR0000053076	ADA	C	8,79	8,8	8,45	**8,8**	+0,11	1271
FR0000065401	ADC SIIC	C						
FR0004053932	ADENCLAS.	C	20,31	20,31	20,31	**20,31**	+0,54	100
FR0000062978	ADL PARTNER	C	11,99	11,99	11,95	**11,95**	-0,42	81
FR0004005924	AEDIAN	C	3,96	3,96	3,96	**3,96**		1
FR0010158642	AES CHEM.	B						
FR0010148510	AFFIPARIS	C	6,92	6,98	6,91	**6,91**		493
FR0000044612	AFONE	C	5,81	6,1	5,76	**5,84**	+1,57	13422
FR0000062176	AGRIC.CRAU	C						
FR0004180537	AKKA TECH △	C	12,62	12,95	12,55	**12,7**	+0,63	1766
FR0000036634	ALDETA	B						
FR0000062804	ALPHA MOS	C	2,7	2,7	2,63	**2,63**	-2,23	3307
FR0010833517	ALSTOM AN	A	39,77	39,77	39,72	**39,72**	+0,99	1234
FR0000033219	ALTAREA	A	112,5	113,	112,5	**113,**	+0,44	337
FR0000039216	ALTAREIT	C	62,44	62,44	62,44	**62,44**		1
FR0010840843	ALTRAN AN	B						
FR0010481960	ARGAN △	C	11,49	11,49	11,2	**11,2**	-2,61	639
FR0000076952	ARTOIS	B						
FR0000074783	ARTPRICE	C	8,52	8,88	8,5	**8,88**	+0,79	10952
FR0004042083	AU FEMININ	C	14,6	14,79	14,6	**14,75**	+1,03	1244
FR0000063737	AUBAY	C	4,97	5,11	4,97	**4,97**		495
FR0000061780	AUGROS	C	1,55	1,61	1,55	**1,61**	+3,87	1567
FR0000039232	AUREA △	C	6,9	7,	6,87	**6,9**	+0,73	9419
FR0000073827	AURES	C	22,8	22,85	21,3	**22,8**		843
FR0000072621	AUSY	C	16,85	17,2	16,85	**17,2**	+2,08	2054
FR0004152874	AVENIR FIN	C	7,38	7,38	7,38	**7,38**	-0,14	1
FR0000076895	BAC MAJEST.	C	0,12	0,13	0,12	**0,13**		3540
FR0000064123	BACCARAT	C	152,	152,	152,	**152,**	-8,93	50
FR0000062788	BARB.BUY	C	14,3	14,5	14,	**14,**	-2,1	120
FR0000035370	BASTIDE C.	C	8,28	8,29	8,28	**8,28**		1525
FR0000076192	BCI NAVIG.	C	2,17	2,24	2,08	**2,12**	-4,07	141425
FR0000066961	BER. LOISEAU	C	6,	6,15	6,	**6,15**	+2,5	3140
FR0000074072	BIGBEN INT. △	C	8,27	8,28	8,25	**8,25**	-1,55	2681
FR0000065435	BIS.GARDEIL	C	13,79	13,79	13,79	**13,79**		1
FR0000062150	BLEECKER	C						
MC0000031187	BMCE M. ▲	B	49,25	49,25	49,	**49,**	+1,03	465
FR0004027068	BOIZEL CH. △	B	52,3	52,9	52,3	**52,9**	+1,15	1160
FR0000074254	BOURSE DIR.	C						
FR0000039612	BQ REUNION	C	49,5	49,5	49,5	**49,5**	+0,41	436
FR0000065526	BQ TARN.	B	115,	117,45	115,	**117,45**	+4,87	267
FR0000063919	BRICODEAL	C						
FR0000054421	BRICORAMA	B						
FR0000061137	BURELLE	B	116,89	118,45	115,	**118,45**	+1,33	297
FR0000078958	BUS.ET DEC.	C	5,05	5,25	5,05	**5,25**	+3,55	13372
FR0010151589	CAFOM	C	12,9	12,9	12,9	**12,9**		1
FR0004008209	CAMAIEU	B	168,99	168,99	168,99	**168,99**	-0,52	6
FR0000079659	CAMBODGE	A						
FR0010127530	CAPELLI	C	2,08	2,09	2,08	**2,09**	+0,48	409
FR0000064156	CARPIN.PART.	C						
FR0010828137	CARREF.P.	B	44,9	44,9	44,9	**44,9**	-0,9	10
FR0000072894	CAST	C	1,18	1,2	1,17	**1,18**		8202
FR0000078339	CCA INTERN.	C	4,22	4,22	4,22	**4,22**	-1,63	64
FR0010309096	CEGEREAL △	B	24,41	24,5	24,3	**24,48**	+0,33	993
FR0010540997	CESAR	C	0,3	0,3	0,27	**0,29**	-3,33	513042
FR0000064560	CFCAL	B	51,	51,	51,	**51,**		1
FR0000037475	CFI	C	42,5	42,5	42,5	**42,5**		2
FR0000052896	CHAUF.URB.	C						
FR0000060907	CHAUSSERIA	C	15,	15,	15,	**15,**	+25,	2819
FR0005025004	CIC-A	A	112,26	115,	112,26	**115,**	+2,44	304
FR0000030611	CIE MAROC.	C	11,34	11,34	11,34	**11,34**	+0,18	5
FR0000064446	CIS △	C	56,78	57,9	56,78	**57,55**	+1,36	1543
FR0000060824	CLAYEUX	C	1,6	1,6	1,6	**1,6**	+9,59	1000
FR0000053399	CNIM △	B	71,	71,5	70,	**70,**	-1,41	131
FR0000054629	COFIDUR	C	0,73	0,73	0,73	**0,73**	+5,8	5
FR0000035008	COFIGEO	C						
FR0000034431	COFITEM-C.	B	78,21	78,21	78,21	**78,21**		1
FR0004031763	COHERIS	C						
FR0000121634	COLAS	A	165,	168,76	164,	**164,02**	+0,56	447
FR0000071854	COTTIN FR.	C	4,74	4,79	4,74	**4,79**	+1,05	301
FR0000065393	COURTOIS	C	98,	98,	98,	**98,**		1
FR0000044323	CRCAM ALP-P.	C	52,2	53,4	52,2	**53,4**	+0,75	960
FR0000185506	CRCAM ATL	C	71,2	72,3	71,2	**72,3**	+1,83	592
FR0010483768	CRCAM BRIE	B	15,85	15,85	15,5	**15,61**	-1,51	3326
FR0000045528	CRCAM IDF	B	52,2	52,2	51,7	**52,2**	+0,35	1536
FR0000045213	CRCAM ILE V.	C	44,54	44,9	44,	**44,9**	+0,83	490
FR0010461053	CRCAM LANG	C	38,	38,	38,	**38,**	-1,55	465
FR0000045239	CRCAM LHL	C	37,8	37,8	37,8	**37,8**	-2,07	108
FR0000045551	CRCAM MOR.	C	47,7	48,	46,86	**48,**	+0,63	486
FR0000044364	CRCAM NOR.S.	C	63,78	63,78	62,25	**62,25**		47
FR0000185514	CRCAM NRD	B	18,5	18,5	18,3	**18,5**	+1,37	1642
FR0000045304	CRCAM POIT	C	49,33	50,	49,	**50,**	+1,63	941
FR0000045346	CRCAM SUD	C	104,9	104,9	104,9	**104,9**		127
FR0000045544	CRCAM TOUL.	C	56,6	56,6	56,6	**56,6**		27
FR0000050395	CROSSWOOD	C						
FR0007317813	CS	C	6,7	6,7	6,55	**6,65**	-0,75	246
FR0004154151	CYBERDECK	C						
FR0004031839	CYBERGUN	C	9,85	9,85	9,4	**9,4**	-4,86	2189
FR0000036162	CYBERNETIX	C	13,65	13,65	13,65	**13,65**	-0,36	16
FR0000076176	DALET	C	0,81	0,82	0,81	**0,82**	+1,23	1210
FR0000185423	DAMARTEX	C	18,48	18,48	18,48	**18,48**		12
FR0000054132	DELFINGEN	C	8,	8,	7,9	**7,9**	-1,25	51
FR0004152502	DELTA PLUS	C	24,4	24,4	24,4	**24,4**	-0,81	1827
FR0000060840	DEVERNOIS	C	99,01	107,8	99,01	**107,8**	-2,	9
BE0003796134	DEXIA	A	3,28	3,36	3,26	**3,34**	+2,52	7791661
FR0000035784	DIGIGRAM	C	1,2	1,2	1,2	**1,2**	+44,58	5000
FR0000063224	DMS	C	0,36	0,37	0,36	**0,37**	+2,78	4420
FR0000060204	DOCKS LYON.	B	36,34	36,34	36,34	**36,34**		1
FR0000065260	DOCKS PET.	C						
FR0000036287	DUC	C						
FR0000039638	DUC LAMOT.	C						
FR0010731414	DURAN	C						
FR0000130353	DYNACTION	C	8,06	8,36	8,05	**8,36**	+3,85	1576
FR0000039026	E.P.C.	C	255,	255,	255,	**255,**		23
FR0004048072	E.P.I.	C						
FR0000078859	EBIZCUSS	C	0,85	0,86	0,84	**0,86**	-1,15	8050
FR0010099515	ECA △	C	13,83	13,83	13,82	**13,82**	-0,07	270
FR0010863753	ECA AN	C						
FR0000072373	EGIDE	C	6,55	6,9	6,55	**6,88**	+5,36	364
FR0000035719	EL.MADAG.	C	11,48	11,98	11,	**11,**		10164
FR0000031023	EL.STRAB.	B	116,5	116,5	115,13	**115,5**	-0,85	74
FR0004155000	EMME	C						
FR0004030708	ENC.DUBUIT	C	4,24	4,24	4,22	**4,22**	-0,47	151
FR0000063950	ERMO	C						
FR0004110310	ESI	C	10,07	10,07	10,07	**10,07**	-0,1	1
FR0000035818	ESKER	C	6,67	6,67	6,45	**6,5**	-2,55	4202
FR0000072969	ESR	C	1,11	1,18	1,11	**1,17**	+5,41	16185
FR0010842492	EUROF. AN	B						
FR0000075343	EUROMEDIS	C	4,09	4,09	4,	**4,**	-0,74	736
FR0000038200	EUROSIC ▲	B	21,89	21,89	21,75	**21,75**	-0,41	570
FR0010833533	EUROTUN.AN	A						
FR0010533075	EUROTUNNEL ■	A	6,25	6,29	6,04	**6,12**	-1,53	1116231
FR0000064164	EX.CLAIREF.	C	80,	80,	80,	**80,**		300
FR0004527638	EXEL IND. △	B	25,56	26,	25,56	**26,**	+1,72	754
FR0000037343	EXP.PCHM	C						
FR0000064222	F.A.L.A.	C	3037,	3037,	3037,	**3037,**	+0,9	2
FR0000062341	F.I.E.B.M.	C	8,78	8,78	8,78	**8,78**		1
FR0000038184	F.I.P.P.	C						
FR0000031973	F.S.D.V.	C						
FR0000063034	FAUVET-GIR.	C						
FR0000030181	FDL	A	17,5	17,5	17,25	**17,5**	-0,51	1025
FR0000061418	FIDUC. OFF.	C	26,32	26,32	26,32	**26,32**		1
FR0000060535	FIDUC.REAL.	C	76,51	76,51	76,51	**76,51**		1
FR0000062507	FIEBM PART	C						
FR0000035123	FINATIS	B	57,	57,49	57,	**57,49**	+1,21	420
FR0000062671	FINUCHEM	C	6,5	6,51	6,46	**6,51**	+0,15	5199
FR0000074759	FLEURY MIC. △	B	35,5	36,1	35,41	**36,1**	+1,69	6782
FR0010436329	FONC. 6 ET 7	B	11,6	11,7	11,6	**11,7**	+0,86	601
FR0000065930	FONC.7 INV	C						
FR0000064362	FONC.ATLAN	C	55,	55,	55,	**55,**		1
FR0000064305	FONC.EU.LOG	B	2,81	3,	2,81	**3,**	+6,76	400
FR0000038499	FONC.EURIS	B	48,51	48,6	48,51	**48,6**		435
FR0010341032	FONC.INEA	C	39,02	39,02	39,02	**39,02**		5
FR0000037210	FONC.MASS.	B	11,99	11,99	11,99	**11,99**	-0,08	1
FR0010304329	FONC.P.FR. △	B	90,65	90,65	89,01	**90,5**	-0,17	287
FR0000063265	FONC.PARIS	C						
FR0004031292	FONC.SEPRIC	C	8,58	8,58	8,58	**8,58**		1
FR0000053944	FONC.VOLTA	C						
FR0010209809	FR.CASINOS	C						
FR0010833467	FR.TEL. 11	A						
FR0010588079	FREY	C	18,02	18,02	18,02	**18,02**		1
FR0000121857	FROMAG.BEL	B	141,1	141,1	141,1	**141,1**	-0,29	115
FR0004035061	G.DEGREN.	C	2,01	2,01	2,01	**2,01**	+0,5	1
FR0000064214	GANTOIS	C	2,7	2,7	2,7	**2,7**	+0,37	20
FR0000124414	GASCOGNE	C	38,52	38,52	37,55	**37,56**	-2,49	1142
FR0000034894	GAUMONT	B	48,5	48,51	48,5	**48,51**	+0,02	10
FR0000038036	GD MARNIER	B	3750,01	3750,01	3750,01	**3750,01**		1
FR0000053035	GEA	C	40,99	40,99	40,75	**40,98**	-0,02	881
FR0000061566	GECIMED △	B	1,29	1,3	1,29	**1,3**		101
FR0010501692	GENERIX	C	2,34	2,35	2,3	**2,3**	-2,13	586
FR0000033888	GEVELOT	C	29,8	29,8	29,7	**29,7**	+0,68	65
FR0000075095	GIFI	B	52,19	52,5	52,	**52,5**	+0,57	449
FR0000054322	GPE CIBOX	C	0,11	0,11	0,11	**0,11**	-8,33	12583
FR0000053449	GPE D. PLUS	C	28,31	28,31	28,31	**28,31**		1
FR0000072456	GPE GO SP.	C	16,1	16,1	16,1	**16,1**		1
FR0000051831	GPE GUILLIN	C	67,52	67,52	67,51	**67,51**		65
FR0004010338	GPE JAJ	C						
FR0004050300	GPE OPEN	C	6,3	6,55	6,26	**6,47**	+0,15	3852
FR0010340406	GPE VIAL	C	2,29	2,29	2,16	**2,19**	-4,78	2051
FR0000064180	GR.MOUL.STR	C						
FR0000065971	GRAIN.VOLTZ	C	13,06	13,06	13,06	**13,06**	-12,58	262
FR0000032526	GUERBET △	B	82,98	82,98	80,36	**80,36**	-2,3	524
FR0000066722	GUILLEMOT	C	2,19	2,22	2,15	**2,15**	-2,27	2614
FR0000061087	H. MAIRE	C						
FR0000038531	HF	C	13,35	13,78	13,01	**13,78**	+3,22	1354
FR0000054231	HIGH CO △	C	8,25	8,3	8,05	**8,1**	-2,99	3195
FR0000077562	HIOLLE IND	C	5,85	6,	5,8	**5,9**	+0,85	187
FR0000062168	HOLOGRAM	C	14,14	14,14	14,06	**14,06**	-0,42	1235
FR0004165801	HOT.PARIS	C	3,97	3,97	3,97	**3,97**	-9,57	4249
FR0007080254	HOT.REGINA	C						
FR0000072357	HUIS CLOS	C	32,4	32,4	32,4	**32,4**		1
FR0000060410	ID FUTURE	C	6,11	6,11	6,11	**6,11**		1
FR0000051393	IDI	C	19,24	19,24	19,24	**19,24**		1
FR0000062184	IDSUD	C	25,5	25,5	24,88	**24,88**	-2,43	131
FR0000066680	IEC PR.MED.	C	0,78	0,81	0,78	**0,81**	-1,22	5514
FR0000030827	IGE+XAO	C	22,12	22,12	22,12	**22,12**	+0,05	201
FR0000033243	IM.DASSAULT	C	25,13	25,13	25,13	**25,13**	-0,08	1
FR0000036980	IM.HOTEL	C						
FR0000064917	IMECOM	C	0,18	0,18	0,18	**0,18**	+12,5	10
FR0000036725	IMMOBEL.	C	5,82	5,82	5,82	**5,82**		1
FR0004061513	IND.MULTIM.	C	1,11	1,11	1,11	**1,11**	-0,89	1
FR0000066219	INDLE F.EN.	C						
FR0004031649	INFO VISTA	C	3,59	3,6	3,57	**3,6**		211
FR0000071797	INFOTEL	C	53,46	54,	53,46	**53,59**	+0,26	291
FR0000050072	INIT.& FIN	B						
FR0010331421	INNATE PH	C	2,04	2,04	1,97	**2,02**	-1,46	20834

EURONEXT HORS SRD (suite) — Actions françaises

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000064297	INNELEC M.	C	7,2	7,2	7,2	**7,2**		908
FR0000060451	INSTALLUX	C	137,89	137,89	137,89	**137,89**	+2,9	15
FR0000044901	INTERCALL	C						
FR0000064958	INTEXA	C						
FR0000072597	IT LINK	C	2,74	2,74	2,71	**2,71**	-2,52	13
FR0004026151	ITESOFT	C	2,31	2,31	2,25	**2,3**	-0,86	536
FR0000073843	ITS GROUP	C	6,49	6,5	6,26	**6,37**	-1,85	1413
FR0000032633	J.BOGART	C						
FR0000038747	JACQUET M. △	C	29,87	30,	29,28	**29,99**	+3,77	1465
FR0000053043	JEANJEAN	C	16,38	16,38	16,15	**16,15**	-1,34	220
FR0000053456	JET MULTM.	C	4,85	5,09	4,85	**5,09**	+9,46	1350
FR0004029411	KEYRUS	C	1,12	1,12	1,11	**1,11**		670
FR0000052904	KINDY	C	3,86	3,86	3,86	**3,86**		1
FR0010404780	KLEMURS	C	13,94	13,94	13,65	**13,65**	-2,08	111
FR0000066607	LACROIX	C	11,82	12,3	11,82	**12,3**	+5,13	2451
FR0010834051	LAFARGE AN	A						
FR0000035263	LAFUMA	C	11,65	11,66	11,46	**11,46**	-1,63	809
MC0000120790	LAG.ACT.BR.	B						
FR0000032278	LATECOERE	C	5,5	5,55	5,32	**5,54**	+1,47	31079
FR0000075442	LDLC.COM	C	3,03	3,15	3,03	**3,15**	+3,96	7501
FR0000072399	LE BELIER	C	7,35	7,5	7,35	**7,49**	+1,49	601
FR0004170017	LE NOB.AGE △	C	15,39	15,39	15,12	**15,12**	-0,85	1156
FR0010912329	LE PUBLIC AN	C						
FR0000075673	LE TANNEUR	C	3,45	3,5	3,45	**3,5**	+1,45	4260
FR0000121295	LEBON	C	76,85	76,85	76,85	**76,85**		163
FR0000065484	LECTRA	C	2,3	2,37	2,3	**2,37**	+3,04	13783
FR0000033599	LEXIBOOK	C						
FR0004156297	LINEDATA △	C	9,5	9,61	9,42	**9,5**		1799
FR0004023208	LNC	C	6,97	7,03	6,97	**7,03**	+1,15	2551
FR0000121352	LOCINDUS △	C	21,7	22,51	21,65	**22,**	+2,28	655
FR0004034320	M.BRICOL. △	C	13,83	13,92	13,8	**13,8**	-0,22	1604
FR0000060196	M.R.M.	C	7,66	7,66	7,66	**7,66**	+0,13	1
FR0000030074	MALT.FB	C	112,	112,	112,	**112,**	+0,9	18
FR0000032302	MANUTAN △	B	44,54	44,55	43,3	**43,3**	-2,91	919
FR0000061475	MB RETAIL	B						
FR0000061244	MECELEC	C	5,2	5,2	5,2	**5,2**	-0,95	200
FR0000052623	MEDASYS	C	1,34	1,35	1,3	**1,35**		8170
FR0000064404	MEDIA 6	C	5,06	5,06	5,05	**5,06**		1025
FR0010298620	MEMSCAP	C	2,42	2,44	2,36	**2,44**	+0,83	6550
FR0000073975	METROLOG. △	C	29,75	29,75	29,75	**29,75**	+0,85	180
FR0000053027	MGI COUT.	C	21,9	22,5	21,9	**22,5**	+2,83	360
FR0000077570	MICROPOLE	C	0,98	1,	0,95	**0,96**	-1,03	103917
FR0000044380	MILLIMAG.	C						
FR0000076986	MONCEY FIN	B						
FR0000062853	MOND.PECH	C						
FR0004048734	MONT FASH	C	0,34	0,36	0,34	**0,35**		85104
FR0000037970	MUS.GREVIN	C						
FR0000054694	NATUREX △	B	30,	30,	29,81	**30,**	-0,27	2929
FR0010833251	NATUREX	B						
FR0010849471	NEOPOST AN	A						
FR0000037392	NERGECO	C	9,09	9,09	9,09	**9,09**		1
FR0004050250	NEURONES △	B	7,09	7,09	7,05	**7,05**	-0,56	2251
FR0010908616	NEXTRAD.AN	B						
FR0010240994	NEXTRAD.TV △	B	13,25	13,25	13,	**13,**	-1,89	2821
FR0006626032	NORTENE	C	1,47	1,47	1,47	**1,47**		280
FR0000064529	NSC GPE	C						
FR0000038945	OFI PRIV.EQ.	C	8,4	8,4	8,3	**8,4**		5161
FR0010428771	OL GROUPE	C	8,01	8,09	8,	**8,09**	+1,	278
FR0010425587	OMT △	C	4,37	4,37	4,37	**4,37**		161
FR0000075392	ORAPI	C	13,04	13,21	13,04	**13,21**	+1,3	873
FR0010160564	ORC.KAZIB	C	6,49	6,5	6,46	**6,46**	-0,62	1140
FR0000054611	ORGASYNTH	C	13,38	13,38	13,29	**13,29**	-0,67	620
FR0000039141	OROSDI	C						
FR0004044337	OSIATIS	C	4,45	4,45	4,4	**4,44**	+0,45	8638
FR0010845008	OSIATIS AN	C						
FR0010759530	OVERLAP	C	3,85	3,85	3,85	**3,85**	+0,26	1
FR0000063018	OXYMETAL	C	3,29	3,29	3,24	**3,24**	+0,62	130
FR0010263202	PAREF	C	47,5	49,	47,5	**49,**	+3,16	70
FR0000031684	PARIS ORL.	B	19,21	19,21	18,9	**19,**		243
FR0000062721	PARSYS	C						
FR0000038465	PASSAT	C	12,05	12,05	12,04	**12,04**	+0,08	309
FR0000062689	PATRIM COM	C	0,68	0,68	0,68	**0,68**	+4,62	1000
FR0000053514	PCAS	C	3,16	3,16	3,12	**3,12**	-0,95	360
FR0000061459	PERRIER GER.	C	24,16	24,74	23,74	**24,25**	+1,68	1451
FR0000077687	PHARMAG. △	C	41,81	41,82	41,75	**41,82**		278
FR0000061608	PIS.DESJOY	C	7,7	7,74	7,38	**7,4**	-3,9	1315
FR0010214064	PIZZORNO	C	18,55	18,55	18,55	**18,55**	+0,27	40
FR0000051377	PL.VAL LOIRE	C	15,15	15,5	15,15	**15,5**	+2,31	666
FR0010193052	PONCIN YAC.	C	2,41	2,49	2,24	**2,32**	-3,73	113163
FR0000066441	POUJOULAT	C	99,99	99,99	99,99	**99,99**	-3,01	20
FR0000060832	PRECIA	C						
FR0004044600	PRISMAFLEX	C	5,9	6,15	5,9	**6,15**	+5,13	1866
FR0000038176	PRODEF	C						
FR0010380626	PROLOGUE	C						
FR0000060329	PSB IND.	C	22,51	22,51	22,51	**22,51**	+0,04	1
FR0000065278	PUBLIC SYS	C	8,44	8,44	8,4	**8,42**	+0,24	208
FR0000038242	QUANTEL	C	2,8	2,8	2,8	**2,8**	-0,36	100
FR0010211615	QUOTIUM T.	C						
FR0010871244	R.COINT.AN	A						
FR0000057903	REVOX	C	0,42	0,42	0,42	**0,42**	-12,5	1867
FR0000075954	RIBER	C	1,73	1,74	1,65	**1,74**	+0,58	33780
FR0010542647	RISC GRPE	C	0,37	0,38	0,37	**0,38**		33530
FR0000039091	ROBERTET △	B	98,	100,	95,5	**100,**	+2,04	437
FR0000045601	ROBERTET CI	B						
FR0000045619	ROBERTETCDV	B						
FR0000064255	ROCAMAT	C						
FR0000062994	RODRIGUEZ	C	3,41	3,48	3,05	**3,29**	-3,8	352753
FR0000037640	ROUGIER	C	25,96	27,7	25,96	**26,55**	+2,31	1058
FR0004053338	RUE DU COM.	C	5,99	6,07	5,9	**5,9**	-0,51	16824
FR0000060071	S.A.M.S.E. △	B	59,4	60,	59,4	**60,**	+1,01	293
FR0000060121	SABETON	C	11,19	11,19	11,08	**11,08**	-0,98	485
FR0000124356	SALVEPAR	C	68,49	70,1	67,4	**70,1**	+2,35	815
FR0000044497	SAM	C	27,01	28,	27,01	**28,**	+3,67	243
FR0010842435	SAMSE AN	B	56,5	56,5	56,5	**56,5**		86
FR0006239109	SCBSM	C	4,45	4,45	4,45	**4,45**		1
FR0000064511	SCH DUFOUR	C						
FR0000066094	SDR BRETAG.	C						
FR0000124232	SDR NPCAL	C	16,83	16,83	16,83	**16,83**		1
FR0000052839	SECURIDEV	C	18,93	18,95	18,93	**18,95**		451
FR0004175842	SELECTIR.	C	38,8	38,8	38,8	**38,8**	+0,75	200
FR0000062101	SFCMC	B						
FR0000060790	SIGN GIROD	C	70,	70,	70,	**70,**	+11,09	139
FR0000074122	SII △	C	4,27	4,27	4,18	**4,26**	-0,47	2000
FR0000057937	SIIC PARIS	B	17,1	17,1	17,1	**17,1**		1
FR0000077844	SIIC PARIS 8E	C	10,82	10,82	10,82	**10,82**	+0,09	1
FR0000063794	SILICOMP	C						
FR0000061582	SIPAREX	C	17,21	17,25	17,21	**17,25**	+0,58	115
FR0000060170	SIRAGA	C						
FR0004016699	SMTPC △	B	23,	23,49	22,67	**22,81**	-0,83	2523
FR0000072563	SODIFRANCE	C	5,3	5,3	5,3	**5,3**	+0,76	514
FR0000078321	SODITECH	C						
FR0000038804	SOFIBUS	C						
FR0000030140	SOFRAGI	C						
FR0000075517	SOFT COMP.	C	3,43	3,43	3,4	**3,4**	-2,02	826
FR0000065864	SOGECLAIR	C	16,97	17,11	16,01	**17,11**	+4,97	1368
FR0004036036	SOLUCOM	C	16,42	16,65	16,4	**16,5**	+0,55	2108
FR0004500106	SOLVING	C	1,56	1,7	1,56	**1,68**	+13,51	114747
FR0000120495	SOMFY INT	A	150,	150,	150,	**150,**		10
FR0010844332	SOPRA AN	B						
FR0000131732	SPIR COM △	C	17,27	17,99	17,27	**17,7**	+1,72	3183
FR0004045540	SQLI	C	1,07	1,07	1,06	**1,06**	-0,93	2010
FR0000054199	ST DUPONT △	C	0,21	0,21	0,2	**0,21**		15790
FR0000064271	STEF-TFE ▲	B	39,16	39,45	39,16	**39,45**	+0,77	701
FR0000033318	SUC PITHIV △	B	679,99	680,	679,99	**680,**		36
FR0000065492	SUPERVOX	C						
FR0000032567	SUPRA	C						
FR0000032658	SYNERGIE △	B	18,16	18,45	18,1	**18,36**	+1,32	7488
FR0000052854	SYSTAR	C	2,99	3,03	2,98	**2,98**	-0,67	1867
FR0004109197	SYSTRAN	C	1,19	1,19	1,11	**1,11**		20030
FR0000063307	TAYNINH	C						
FR0010494252	TEAM PART	C	0,73	0,73	0,69	**0,69**	-2,82	3041
FR0000065450	TECHNOFAN	C						
FR0000071763	TEL.RES.S.	C	1,82	1,82	1,77	**1,77**	-2,75	2211
FR0010407049	TERREIS	C	12,1	12,4	12,1	**12,4**	+3,33	8517
FR0010358812	TESFRAN	B	11,3	11,3	11,	**11,**	-3,08	4909
FR0000062739	THARREAU I.	C	25,05	25,05	25,05	**25,05**		1
FR0004037182	THERMOC.	C						
FR0000066482	TIPIAK	C	54,05	54,45	54,05	**54,45**	+0,74	20
FR0000060949	TIVOLY	C	10,87	10,87	10,87	**10,87**		1
FR0000071904	TONN.FR.F. △	B	29,25	29,55	29,25	**29,55**	+1,03	451
FR0000064388	TONNA EL.	C						
FR0000033003	TOUAX △	C	23,46	23,65	23,46	**23,64**	+0,77	4778
FR0000039240	TOUPARGEL △	B	15,99	16,19	15,98	**16,**	+0,13	681
FR0000079147	U10	C	3,22	3,22	3,15	**3,2**	-0,93	6216
FR0000034548	UFF BQUE ▲	B	24,5	24,55	24,25	**24,25**	-1,02	2565
FR0000063323	UGIGRIP	C						
FR0000079980	UL.VARENS	C	4,95	4,95	4,95	**4,95**		1
FR0000066771	UMANIS	C	0,7	0,71	0,7	**0,7**	-1,41	15724
FR0000054215	UNIBEL	B						
FR0004155885	VALTECH	C	0,33	0,33	0,32	**0,33**		31622
FR0000037749	VERM.SUC.	B						
FR0000062465	VERN.PART.	C	19,58	19,58	19,58	**19,58**		30
FR0000077158	VET AFFAIR	C	18,3	18,3	18,3	**18,3**		5
FR0004186856	VETOQUIN. △	B	24,3	24,58	24,3	**24,31**	-0,78	583
FR0000050049	VIEL ET CIE △	B	2,82	2,87	2,8	**2,8**		5010
FR0000065765	VISIODENT	C	1,44	1,46	1,44	**1,46**	-2,01	1050
FR0000066540	VM MAT. △	C	46,06	46,5	44,	**46,5**	+0,96	1032
FR0004034072	XILAM	C	1,22	1,22	1,22	**1,22**		184
FR0010298901	ZUBLIN IM.	C	3,48	3,55	3,48	**3,53**	+1,44	26278

Autres Valeurs de la Zone Euro

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
LU0323134006	ARCELORM.	A	24,63	24,9	24,53	**24,73**	+0,04	10975096
BE0003856730	ASCENCIO (D)		44,	44,5	44,	**44,5**		525
BE0003870871	BANIMMO	B	17,	17,	16,6	**16,6**	-1,19	3088
BE0003678894	BEF-SICAFI		56,93	57,29	56,22	**57,05**	+0,87	211699
IT0001389631	BENI STABILI		0,61	0,62	0,59	**0,59**	-3,28	23313
BE0003593044	COF-SICAFI		93,	94,25	92,52	**92,56**	-0,08	48797
NL0000262822	COMPLETEL	B						
NL0000288967	CORIO		41,1	41,78	41,1	**41,41**	+0,94	496269
BE0005587580	DEXIA VVPR		0,01	0,01	0,01	**0,01**		113174
NL0000288876	EUROCOM.	A	26,77	27,25	26,77	**26,93**	+0,62	83193
IT0001210050	FEDON	C	4,24	4,24	4,24	**4,24**		1
IT0001976411	FIAT (A.P.)							
IT0001976429	FIAT (ÉP.)							
BE0003853703	MONTEA		22,5	23,	22,18	**22,3**	-1,98	9149
LU0122624777	ORCO	C	5,45	5,45	5,25	**5,4**	+0,93	30429
LU0012113584	PLANT.TER.R							
BE0946620946	RENTABIL.	C	6,57	6,57	6,57	**6,57**	+0,46	3200
NL0000289783	ROBECO		21,01	21,02	21,01	**21,02**	-1,91	937
NL0000289817	ROLINCO		17,4	18,2	17,4	**18,2**	-4,16	15
BE0160342011	UTD ANOD.	C	2,95	2,95	2,95	**2,95**		750
NL0000288918	VASTNED R.		39,65	40,49	39,28	**39,28**	-0,3	65992
BE0003763779	WDP-SICAFI		33,43	33,97	33,22	**33,97**	+1,4	44797
NL0000289213	WERELDH.		61,13	62,25	61,13	**61,8**	+1,15	147186

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES SUR **LESECHOS-COMFI.COM**

Valeurs Zone Internationale

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
CH0008853209	AGTA REC.	B	17,24	17,24	17,24	**17,24**		1
ZAE000043485	ANGLOGOLD		35,99	36,55	35,82	**36,45**	+1,31	8247
US0495131049	ATMEL							
CM0000035113	BR.CAMER.	B						
SN0008626971	BR.OUEST AF	C						
US1491231015	CATERPIL.							
US18683K1016	CLIFFS							
IL0010832298	CMT	C	6,58	6,58	6,58	**6,58**		100
GB0002374006	DIAGEO		13,36	13,36	13,36	**13,36**	-0,52	900
US2605431038	DOW CHEM							
US2635341090	DU PONT N.		30,85	30,85	30,85	**30,85**	+1,41	220
SN0000033192	FIN.OU.AFR	C						
CI0000053161	FOR.EQUAT	C						
US3453708600	FORD		9,25	9,25	9,07	**9,07**	-2,05	480
GB0004065016	HAMMERS.		4,3	4,32	4,3	**4,31**	-1,6	60545
US4509111021	ITT CORP		38,78	39,46	38,78	**39,46**	+1,6	680
GB0033040113	KESA ELEC		1,31	1,36	1,31	**1,36**	+10,57	3466
US4990051066	KNIGHT CAP.							
PA5183021045	LATON.INV	C						
US58933Y1055	MERCK & CO		28,75	28,88	28,75	**28,88**	+0,63	65
MA0000010316	ONA							
BMG6852T1053	PARTN.RE	C	59,6	59,6	59,6	**59,6**	+9,36	3
US7181721090	PH.MORRIS		36,78	37,14	36,78	**37,14**	+0,95	195
US7427181091	PROCTER G							
JP3973400009	RICOH							
ANN757371433	RORENTO		46,6	46,6	46,6	**46,6**	-0,19	594
US9098831004	RUSAL (144A)							
GB00B5ZN1N88	SEGRO							
ZAU000008930	STIL.GOLD							
CH0008175645	TELEVERB.	C						
US91912E1055	VALE		21,95	21,95	21,9	**21,9**		3200
US91912E2046	VALE PREF							
CH0038838394	WEATHERF.							
BMG9887P1068	ZCI LTD	C	1,15	1,19	1,15	**1,19**	+2,59	1823

Compartiment Spécial

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000044422	CARRERE	S						
US62010A1051	MOTORS L	S	0,39	0,39	0,37	**0,37**	-2,63	50655

ALTERNEXT

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0010285965	1000MERCIS	C	31,32	31,38	31,3	**31,38**	+0,26	916
FR0004168243	1855		0,14	0,14	0,14	**0,14**	+7,69	18500
FR0010493510	ACH-LOUER.FR	C	0,95	1,01	0,95	**1,01**	+4,12	15102
FR0000044752	ADOMOS	C	0,98	0,98	0,94	**0,95**	-3,06	35082
FR0010457531	ADTHINK MED	C	2,	2,05	1,96	**2,05**		1477
FR0004176337	ADVERLINE	C	3,47	3,57	3,47	**3,57**	+0,28	390
FR0010396119	AEROWATT	C	13,	13,19	12,87	**12,87**	+0,16	9055
US00846L1017	AGFEED							
FR0010641449	AGROGENER.	C	2,21	2,22	2,21	**2,22**	+0,45	5100
FR0000054652	ALES GROUPE	C	10,49	10,95	10,49	**10,95**	+4,29	10981
ES0109429037	ANTEVENIO	C	4,87	4,94	4,87	**4,87**	+0,21	199
FR0010340711	AQUILA	F	3,52	3,52	3,52	**3,52**	+13,55	72
FR0010481101	ARKOON		1,47	1,47	1,47	**1,47**	-2,	150
GB00B19RTX44	ASSIMA							
FR0010775452	ASSYA BSA	F						
FR0004060234	ASSYA CAP.	F	4,61	4,61	4,61	**4,61**	+0,22	275
FR0004176535	ASTELLIA							
FR0010849968	AUPFR 15	F						
FR0010849976	AUPL. BSAR11	C	0,08	0,09	0,08	**0,09**	+12,5	403805
FR0010397760	AUPLATA	C	2,4	3,06	2,4	**3,04**	+26,14	1222984
FR0010423152	AUTO ESCAPE	C	2,01	2,01	2,01	**2,01**	-6,94	28
FR0010294462	BIONERSIS	C	7,85	8,09	7,85	**8,01**	+2,04	9150
FR0010447631	BROSSARD	C	7,23	7,6	7,21	**7,26**	-2,55	1126
FR0004172450	BUDGET TEL.	F	5,8	5,8	5,8	**5,8**	+0,17	4184
FR0010193979	CBO TERRIT.	C	4,01	4,29	3,99	**4,12**	+2,49	63821
FR0010425595	CELLECTIS	C	8,95	8,95	8,84	**8,91**	-0,78	1272
FR0004042232	CEREP	C	1,55	1,58	1,55	**1,58**		5705
FR0004152882	CLASQUIN	C	16,42	16,42	16,42	**16,42**		1
LU0379220212	CNPV							
FR0004171346	COME & STAY	C	1,7	1,8	1,63	**1,8**	+9,09	25338
FR0010459081	CORTIX							
FR0010358465	CRM CIE GRP	C	2,85	2,94	2,85	**2,94**		551
FR0010889386	CUSTOM SOL.	C	7,47	7,49	7,46	**7,49**	+0,27	555
FR0010404780	D.L.S.I.	C	6,44	6,45	6,4	**6,45**		501
FR0010879056	DEINOVE	C	5,6	5,8	5,6	**5,8**	+3,57	1798
FR0010474130	DEMOS	C	10,	10,	10,	**10,**		150
FR0010857912	DEMOS AN	C						
FR0010377127	DIETSWELL ENG							
FR0010357079	DL SOFT	C	12,99	12,99	12,99	**12,99**	-0,08	50
FR0004022754	DOLPHIN	F						
FR0004065639	ECT INDUST	C	7,23	7,75	7,23	**7,75**	+7,19	3389
FR0010406777	EFRONT	F						
FR0004168045	EMAILVISION	C	2,66	2,66	2,65	**2,65**	-1,85	549
FR0010424697	ENTREPART.	C	4,44	4,6	4,44	**4,6**	+2,22	1563
FR0010278762	ENVIRONNEM.	C	19,36	19,39	19,	**19,**	-1,86	531
FR0010844001	EURASIA	C	9,49	9,5	9,48	**9,5**	+0,11	451
FR0010452474	EUROGERM	C						
FR0000044810	EUROPLASMA	C	1,52	1,55	1,41	**1,5**	-2,6	41449
FR0004166197	EVOLIS	C	11,29	11,29	11,	**11,29**		804
FR0004054427	EXONHIT TH.	C	2,76	2,8	2,71	**2,73**	-1,09	64098
FR0004034593	FASHION	C	3,33	3,33	3,33	**3,33**	+0,91	26
FR0010485268	FOUNT PAJOT	C	11,02	11,02	10,99	**10,99**	-0,54	128
FR0004187367	FREELANCE.COM	F	1,02	1,02	1,02	**1,02**	-15,	9000
FR0010342329	GAUSSIN		7,9	7,9	7,9	**7,9**	-0,38	1260
FR0004163111	GENFIT	C	5,94	5,94	5,73	**5,94**	-0,34	386
FR0004053510	GENOWAY	C	2,71	2,78	2,66	**2,78**	+2,58	4507
FR0010254466	GPE PROMEO	C	20,49	20,49	20,49	**20,49**		235
FR0010490961	GROUPIMO	F						
CA4433001084	H2O INNOV		0,35	0,35	0,35	**0,35**		1000
FR0010207795	HARVEST	F	23,	23,	23,	**23,**	+1,5	5
FR0010343186	HEURTEY PETR	C	20,8	20,8	20,66	**20,8**		441
FR0010396309	HITECHPROS	C	6,32	6,4	6,1	**6,4**	+1,59	2287
FR0010307322	HOMAIR	C	2,91	2,91	2,91	**2,91**	-0,68	25
LU0356372655	HUACHENG							
FR0004153930	HYBRIGENICS	C	2,06	2,09	2,02	**2,08**	+0,97	15686
FR0005854700	I2S	F	2,52	2,52	2,52	**2,52**	+5,	2691
FR0010480111	IC TELEC	F						
FR0010893438	IC TELEC BSA	F						
FR0010908723	INTEGRAGEN		9,08	9,08	9,08	**9,08**	+8,1	2520
FR0010370163	INTER.TEC.SEL	F	0,1	0,1	0,1	**0,1**		3500
FR0010082305	INVENTORISTE	C	37,	37,	37,	**37,**	-2,63	1
FR0010626028	IPSOGEN	C	7,89	7,9	7,85	**7,9**	+0,13	580
FR0000185621	KEYYO	C	5,96	5,96	5,96	**5,96**		1
FR0010311597	LAMARTHE	C						
FR0010146092	LEGUIDE.COM	C	21,52	22,3	21,52	**22,2**	+1,56	12812
ES0158252017	LETS GOWEX		3,78	3,78	3,78	**3,78**	+19,24	2420
FR0000044943	LOGIC INST.	C	3,1	3,1	2,94	**3,02**	+2,72	2084
FR0010354407	LOYALTOUCH		5,8	5,8	5,8	**5,8**	+3,2	15513
FR0010288894	MAESA	C	10,91	10,91	10,91	**10,91**	+0,09	5
FR0000072993	MAKHEIA GRP	F						
FR0004155687	MASTRAD	C	3,2	3,2	3,13	**3,18**	+1,27	652
FR0004174233	MAXIMILES	C	7,31	7,48	7,31	**7,48**	+2,47	2501
FR0004178572	MEDICREA INT.	C	6,22	6,22	6,2	**6,22**		478
FR0010857961	MERCI PLUS	C	9,04	9,04	9,04	**9,04**	-0,11	37
FR0010204453	MG INTERN.	C						
FR0010353888	MGI DGT	C	8,21	8,21	8,21	**8,21**	+0,86	1
FR0010304402	MILLET INNOV	F	6,4	6,4	6,4	**6,4**		1
FR0010257428	MINDSCAPE	C	2,63	2,63	2,62	**2,62**		101
FR0010554113	MONCEAU FL.	F	9,	9,	9,	**9,**		10
FR0004172260	NEOTION							
FR0004032746	NEOVACS	C	2,93	2,93	2,82	**2,93**	+1,38	3743
FR0010868059	NETBOOS.AN	F						
FR0000079683	NETBOOSTER	C	4,08	4,1	3,9	**4,**	-2,2	7568
FR0010452128	NETBOOSTER OC	F						
FR0010414961	NEXEYA	C	9,62	9,62	9,6	**9,6**		2111
FR0010210153	NORMACTION	F						
FR0010221069	NOTREFAMILLE	C	8,8	8,8	8,8	**8,8**	+1,15	3
FR0010231860	O2I	C	2,34	2,34	2,34	**2,34**	+0,43	60
FR0010330613	OBER	F	14,25	14,25	14,25	**14,25**		1
FR0004157428	OCTO TECH	C	5,53	5,53	5,35	**5,35**	-3,43	501
US6840231046	ORAGENICS	F						
FR0010501015	OROLIA	C	9,8	9,83	9,79	**9,8**		275
FR0000064438	OTOR	C	4,49	4,9	4,49	**4,9**	-5,77	1000
FR0010263335	PC30	C	22,5	22,5	21,6	**22,19**	-1,81	272
FR0010357145	PISCINES GPE	F	9,	9,	9,	**9,**		1
FR0004191674	POWEO	C	11,4	11,4	11,12	**11,35**	-0,44	524
FR0010870014	PRESS BSA	C	0,01	0,01	0,01	**0,01**		3700
FR0010314963	PRESS INDEX	C						
FR0010783514	PRODW7.9%15	F						
FR0010313486	PRODWARE	C	5,24	5,24	5,1	**5,24**	-0,19	500
FR0010662130	PRODWARE BSA	C						
FR0010563916	PROMEO BS	C						
FR0010337485	PROSERVIA	C						
GB00B2R1Q018	PROVENTEC	F						
FR0010446765	REFER.COM	C	2,96	3,	2,96	**3,**	+1,35	763
FR0010449199	REIMS AVIAT	C	1,76	1,76	1,73	**1,75**	-0,57	2301
FR0000078875	RIC.SERRES	C	6,63	6,85	6,58	**6,8**	+7,94	8646
FR0010100016	SAFETIC	C	5,86	5,86	5,65	**5,85**	-0,17	7745
IT0004013725	SAFWOOD							
FR0010776617	SAPMER		14,95	14,95	14,95	**14,95**	+5,65	30
FR0004058949	SATIMO	C	7,22	7,22	7,22	**7,22**		15101
FR0000073728	SERMA TECH	F						
FR0000063653	SICAL	F						
FR0010202606	SIDETRADE	C	22,36	22,36	22,36	**22,36**		51
FR0010213215	SPOREVER	F	12,51	12,51	12,51	**12,51**		1
FR0010246322	STAFF & LINE	F	2,88	2,88	2,88	**2,88**		1
FR0000074775	STRADIM	F						
FR0010528059	STREAMWIDE	F	9,	9,	9,	**9,**		1
FR0010212480	TECHNILINE	F	0,53	0,53	0,53	**0,53**	+15,22	220
FR0000044679	THE MARK.GR	F	1,45	1,45	1,45	**1,45**		500
LU0394945660	TOOLUX SANDING							
FR0004043487	TRAQUEUR		1,39	1,39	1,39	**1,39**	-0,71	85
FR0010397901	TRILOGIQ	C	11,12	11,4	11,12	**11,2**	+0,72	2134
FR0010395681	TURENNE INV.	C	4,41	4,41	4,41	**4,41**	+0,92	10
FR0010337865	VDI GROUP	C	2,87	2,9	2,86	**2,9**	+1,4	635
LU0120682983	VENTOS	F	98,95	98,95	98,95	**98,95**		1
FR0004155240	VERGNET	C	4,44	4,49	4,43	**4,44**	-0,45	13672
FR0010841189	VIDEOFUTUR	C	0,25	0,27	0,25	**0,27**	+8,	172059
BE0003882025	VISION IT	C	6,53	6,53	6,53	**6,53**	-0,31	1
FR0004045847	VOYAG.MDE	C	19,28	19,3	19,2	**19,3**	+0,1	2320
FR0010337444	WEBORAMA	C	11,89	11,89	11,89	**11,89**	-0,25	97
FR0004155612	XIRING	C	11,25	11,25	11,1	**11,25**	+0,45	7815

MARCHÉ LIBRE

ISIN	VALEUR	PRÉC	CLOT
FR0000073991	A CHATEN	13,5	
FR0010050773	A T VITES.	7,3	**7,2**
FR0010772426	A. MAURY	1,42	
FR0000075699	ACADOMIA	15,	
FR0010762740	ACEP FR.	4,83	**4,83**
FR0010678284	ACROPOLIS	2,45	**2,7**
FR0010002196	ADMEA	0,48	**0,33**
FR0000076572	ALCION	2,77	
FR0010413203	ALGOS NET	1,65	
FR0010882886	ALLO FIN.	0,3	**0,3**
FR0000075160	ALTAI	5,51	
FR0010047928	ALTERGAZ	44,9	**45,**
FR0010086371	AMALLIAN	2,22	**2,22**
FR0010288480	AMBIO FR	9,8	
FR0004063295	ARCOA	0,59	**0,54**
FR0010518605	ARION	5,5	
FR0004243103	ASIE EAUX	18,08	**19,88**
FR0010436170	BATLA	3,48	
FR0000061657	BAUD	77,	
FR0000035305	BD MULTI	1,12	
FR0010708826	BIKE EXP.	4,51	
FR0010536060	BIKE EXP.	1,3	
FR0010775197	BIOQUANTA	4,61	**4,61**
FR0010106039	BODY ONE	0,25	**0,25**
FR0000073751	BOIS CHIF	45,15	
FR0000079477	C.POTIER	5,	
FR0000075384	C.R.POINT	1,18	
FR0000079154	C2D	0,19	
FR0010781377	CAIRE	12,73	**12,73**
FR0000076275	CALYSTENE	1,7	**1,7**
FR0010563668	CAR TEL	1,79	
FR0010510925	CARDS OFF	4,79	
FR0000073074	CARTOP.	3,25	
FR0010717579	CECURITY.C	0,95	**0,95**
FR0010490359	CERVIN ENR	0,3	**0,3**
FR0000062838	CESAM	1,91	**1,91**
MC0000054353	CF MON.	917,5	**900,**
FR0000037871	CH.FER D.	450,	
FR0010518985	CHAMARRE	1,24	
FR0010447086	CHEO TECH	5,23	**5,23**
FR0000074361	CJS PLV	5,75	**5,75**
FR0000185605	CODARALP	8,	
FR0005516804	COGIFRANCE	412,8	
FR0000074288	COMPOB	0,85	
FR0000077828	CONSORT	9,32	**9,32**
FR0010035816	COREP	11,29	**10,8**
FR0004998326	COURBET	1,12	
FR0004998318	COURBET	2,36	
FR0005038288	CR.LAROCHE	53,01	
FR0004169878	CROSSLOG	17,	**17,**
FR0004034262	CRYONIC	0,6	
FR0000054066	CTA HOLD	7,5	
FR0000066698	CTM	4,03	
FR0000077885	DAMARIS	1,1	
FR0010776658	DEBFLEX	5,3	**5,3**
FR0000053308	DEBUSCH	4,52	
FR0000079824	DIGITECH	0,6	
FR0000052920	DYNAFOND	3,25	
FR0000053415	E.F.E	93,5	
FR0007200100	EA.ROYAN	189,5	**190,**
FR0010550137	EASY TH.	4,75	
FR0005142999	EAU DOUAI	335,	
FR0010536185	EAVS	13,9	
FR0000052755	ED.SIGNE	1,52	
FR0000071995	EDIP	0,42	
FR0010519082	ENERGEO	0,78	**0,73**
FR0000045122	ENTREPR.	63,	
FR0010465534	EO2	10,	**9,45**
FR0005310463	EST REP.	37,	
FR0000039778	EUREXIA	7,	
FR0010157115	EUROLAND	1,08	
FR0004029452	EUROTRAD.	0,99	
FR0000044745	EVERSET	2,5	
FR0000031197	EXXON CH	52,81	
FR0010627760	FACILASOL	7,	**6,8**
FR0010550988	FCISTRES BS	0,25	
FR0010071530	FERCO	1,96	**1,96**
FR0010480517	FIN C INV	1,	
FR0006321998	FIN MAUR.	1000,	
FR0007487251	FIN NICOL	0,16	
FR0000051302	FIN.HOCHE	13,76	
FR0010147595	FINANCIAL	35,	
FR0000077174	FINATECH	5,	
FR0010487272	FINAXO	13,94	**13,5**
FR0000073934	FLIP TECH.	1,17	
FR0010505917	FMB AQ	0,45	
FR0000064990	FORGES CH.	10,	
FR0004260479	FR CHAUF	46,44	
FR0000078396	FR.LOC.EQ.	0,35	
FR0000053118	FRUCTA P.	8,6	**8,95**
FR0000078750	G COPLAN	4,86	
FR0010529719	G P VAL	0,01	**0,01**
FR0000077232	G.DUPUY	5,66	
FR0010766642	G.RIVALIS	3,03	
FR0004177731	GAYPLANET	1,02	
FR0000036931	GEN REC.	0,46	**0,46**
FR0000057945	GEOREX	2,23	
FR0010108688	GLOBAL INT	0,07	**0,07**
FR0000076960	GPE CARNIV	13,	
FR0010834325	GPE CLAF	20,9	**20,9**
FR0010650622	GRANULAT	5,55	**5,05**
FR0005717626	GROS LÉON	1021,	**1023,**
FR0010491373	HAPPYD.	0,36	
FR0004169704	HOLY-DIS	1,5	
FR0006563904	HOT.NICE	109,14	
FR0006226791	HOTCANNES	1540,	
FR0000053738	HOTELIM	24,9	
FR0005843125	HYD.EXP	68,	
FR0000064735	HYDRAUL.	138,2	
FR0000079691	IDS	0,23	
FR0006859039	IM.PERLE	306,46	
FR0000031247	IMMO INDO	25,02	
FR0000065773	IMPCHIRAT	6,18	**6,18**
FR0000077463	INFORMATIS	0,07	
FR0010688465	INFOSAT	3,15	
FR0000185779	INNOV'IA	2,9	**3,55**
FR0010777680	IPERNITY	9,55	**9,55**
FR0004186351	IT SOLUT.	6,49	
FR0010613968	ITSS	16,5	
FR0010315622	JMLD ECO	0,25	
FR0005965092	JOU.PASS	5700,	
FR0010680033	JSA T	1,94	**1,94**
FR0000185647	JV GROUP	8,	
FR0010569319	KERTEL	12,	
FR0000074692	KIMOCE	9,21	
FR0004152700	KRIEF GR.	3,44	**3,72**
FR0000034779	L MONDE	5,15	**5,**
FR0000035677	LCA FR.	18,	
FR0000076481	LES 3CHÊN	6,03	
FR0004165694	LEXBASE	2,95	
FR0004109668	LOCASOLOG		
FR0004155208	LOCASYST	6,74	
FR0006205019	LOMB.M.	13,	
FR0000076721	LOOK VOY.	10,65	
FR0000074171	LUNDIN	152,	**167,**
FR0000182503	LYON PRES	5,7	
FR0005057635	M.ARD.A	100,	
FR0004070795	M.ARD.B		
FR0004078186	M.DELIAS	9,	
FR0010778050	M2I	37,1	
FR0010593889	MA.RUGBY	0,5	
FR0010328302	MADE	1,54	
FR0010827741	MAGILLEM	15,2	
FR0010515742	MAIS.AUJ.	3,	
FR0004159382	MANDRAK.	0,11	**0,12**
FR0010492181	METALLIAN.	8,49	
FR0000076531	METAPH.	0,63	
FR0010500363	MIGUET	1,2	
FR0010662098	MOBILEGOV	2,31	
FR0010581363	MOBILEGOV	3,8	
FR0010435107	MON PLUS	0,2	**0,2**
FR0000060428	MONT-BL.	56,49	
FR0000052847	MONTAIG.	10,	
FR0000074262	MORIA	37,2	**37,4**
FR0010648568	MOTOCAB	9,99	**9,99**
FR0010518936	MTD FIN	6,38	
FR0010241596	NASEBA	0,98	**0,98**
FR0000061376	NAT.PROP	8,32	
FR0004157543	NEOCOM	3,1	
FR0010358507	NEWS I(NR)	0,73	**0,77**
FR0000037400	NEWTECH	0,79	**0,89**
FR0000064974	NEYRIAL	1,95	
FR0000039034	NICOMATIC	19,	
FR0004155174	NOVAMEX	6,15	
FR0000185464	NOVATECH	12,49	
FR0000077182	NSI	0,72	**0,39**
FR0000044604	OBEA	5,41	**5,51**
FR0010176115	OLMIX	5,25	**5,75**
FR0010599142	OPTI-TIME	11,45	
FR0010403402	OPTIMARK	1,86	
FR0010312181	OPTIMUS	2,47	**2,47**
FR0010609206	OREGE	1,63	**1,8**
FR0000077992	PACTE NOV	1,9	
FR0000185928	PARFEX	11,6	
FR0006822284	PARFININCO	4165,44	**4165,44**
FR0006823092	PART.I.M.	6,	
FR0000964983	PARTICIP.DA		
FR0000063380	PARTICIPEX	20,52	**24,4**
FR0000057895	PGO AUT.	0,46	
FR0000185480	PH.WEB	0,79	**0,76**
FR0004080257	PHONOTEL.	0,9	
FR0000030769	PLACOPLA	499,	
FR0010785790	PLANT ADV	12,79	**12,79**
FR0000061327	PLASTOHM	8,	
FR0010823724	POIRAY	1,24	**1,24**
FR0000064644	POL-ROGER	1250,	
FR0010451682	PROMETIS	0,7	
FR0000074676	PROVAL	2,36	
FR0010355057	PROWEBCE	10,9	**11,**
FR0010270280	PROXIM	52,8	
FR0010783837	QUAN.GEN	1,75	
FR0010038570	RAPH.MIC	16,	
FR0010820274	REWORLD	2,58	**2,82**
FR0000077190	REXAN	1,29	
FR0010523167	ROCTOOL	6,99	**6,99**
FR0000035750	ROUSSELET	3,	
FR0000060295	S.A.F.A	30,38	
FR0004175222	SBT	2,03	
FR0010626093	SEBDO ENR	2,26	
FR0000071755	SECURINFOR	1,51	**1,51**
FR0000074189	SELSI	0,9	
FR0007307780	SEMAS	399,	
FR0010211037	SENIOR PLA	1,8	**1,8**
FR0000066797	SICOMAX	10,	
FR0004038818	SIMO INTL	2,21	**2,21**
FR0010098376	SKINETHIC	5,8	**6,**
FR0010649228	SMALTO	0,05	
FR0010647800	SMALTO	0,06	**0,07**
FR0010439265	SMBG	9,7	
FR0000054520	SOBELEC		
FR0010202036	SOCIAL M	4,35	
FR0010221168	SOCOM	0,27	
FR0000076457	SOCOPI	42,11	
FR0000072589	SOFRADEC	3,81	
FR0010757377	SOLABIOS	14,7	**14,65**
FR0010480533	SOLIA	13,8	**13,8**
FR0000054371	SPEED PIZ	6,7	
FR0010535849	ST. SOLAR	2,	**2,**
FR0000063976	STREIT IND.	7,49	**7,39**
FR0010173518	STS GROUP	10,97	**9,88**
FR0010551556	STS GRP BS	0,02	
FR0000184806	T.DESIGN	4,	
FR0000033466	TEAM	75,68	
FR0000078453	TECHBUR	2,14	
FR0000185795	TECHFLEX	12,64	
FR0000044919	TECHNI CN	2,2	
FR0010006429	TECHNOFIR.	2,58	**2,75**
FR0000061525	TECNIMOD.	18,	
FR0000076416	TÉLÉMEDIA	0,2	
FR0010489658	TELEVISTA	4,19	
FR0000064933	TEMERIS	7,	
FR0007261425	TH.SAUJON	261,14	
FR0010630988	THAN.&CIE	19,52	
FR0010387324	THOMAS FL	4,2	
FR0010621722	TOUTABO	1,3	
FR0000031866	TR.ROUEN	1349,6	
FR0010506238	TRAILOR AC	3,	**3,2**
FR0000051567	TRAM.VAR	1390,	
FR0010703066	TRANS CONS	16,7	
FR0000031106	TROC ILE	9,24	
FR0010500793	TRSB GR.	10,76	
FR0010383877	TTI	4,4	**4,5**
FR0010654087	TXCOM	8,	
FR0005783503	UN.MHS	64,	
FR0010521047	UNIKA GR.	1,4	
FR0010775064	VANEXP.	6,35	**6,35**
FR0010245803	VELCAN EN.	8,5	**9,**
FR0006174496	VERNEY C.	5,3	
FR0010326090	VIAPRESSE	11,15	**11,34**
FR0010033480	VISIO NERF	1,23	**1,28**
FR0010302224	VOLTALIA	4,1	**3,96**
FR0010526400	VOXAN-	10,29	
FR0010768770	WEYA	13,25	
FR0006460721	WILLEME	29,49	
FR0010701391	WOOGROUP	9,75	
FR0000184822	WT-TRAD	1,49	**1,79**
FR0010485516	ZETA BIOT	0,66	

Autres valeurs zone Euro

ISIN	VALEUR	PRÉC	CLOT
DE000A0XYM45	ECOLUT.	5,8	
DE0006636384	FASSON	0,41	
LU0310864698	GOLOG	2,5	
BE0948833760	GR.ENER.4	18,	**18,**
LU0387494981	GR.LEISURE	15,	**15,**
GRS466003019	LEON GAS	0,9	
PTSFU0AE0004	SUPERFUTE	2,1	
BE0129618261	TMS	3,7	
LU0336998249	WOR AN	48,	

Valeurs Internationales

ISIN	VALEUR	PRÉC	CLOT
CH0044947239	ABC ORT	1,	
HK0000047727	ASIA MIN	0,07	
VGG0683W1068	ATIPETROL	0,18	**0,18**
HK0000049327	CHINA FOR	11,89	
HK0000043510	CHINASUP	4,8	**5,15**
QS0010679387	DRD RC25		
QS0010679361	DRD RC5		
ZAE000002275	DRD UN.		
ZAE000058723	DRDGOLD	0,37	**0,38**
QS0010679379	DRDRC10		
HK0000038783	EASSON	0,81	**0,97**
HK0000048048	HAIGUAN	0,86	
HK0000038429	LIONAX	0,19	
GB00B39ZV140	R PEOPLE	9,85	
CI0000000832	SIMAT	4,9	**4,8**
HK0000041928	VESTASIA	1,48	**1,46**
DK0060129575	VOPIUM	0,8	
CA9847471054	YANGAROO		
ZM0000000037	ZAMB C.	2,02	**2,02**

Compartiment des valeurs radiées des marchés règlementés

ISIN	VALEUR	PRÉC	CLOT
FR0004152593	ANOVO	0,28	
FR0004161677	CAR.PRO.	0,31	
FR0007336557	SILVA P.		
CA8584971003	STELAX	0,01	
FR0000120529	SUEZ	30,	**27,9**
FR0010614115	SUEZ E.DA	3,81	**3,8**
GB00B64FX815	TNU PLC	0,03	

SUIVEZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR **LESECHOS.FR/BOURSE**

INTERNATIONAL - TAUX ET CHANGES

SÉANCE DU 18-06-2010
Eurotop 300: 1044,52 (+0,26 %).DJ Stoxx: 255,50 (+0,24 %).
DJ E.Stoxx: 261,89 (+0,48 %).: (%).

PLACES EUROPÉENNES

AMSTERDAM
AEX 336,06 (+0,24) EN EUR

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
AEGON	4,95	-0,38	9,52
AHOLD KON	10,66	-0,09	12,35
AIR FR.-KLM	11,08	+2,12	
AKZO NOBEL	45,04	+0,82	14,34
ARCELORMIT	24,73	+0,04	11,9
ASML HOLD	25,05	+1,44	13,91
BAM GROEP	4,33	-0,25	10,53
BOSKALIS W.	34,95	-0,37	15,64
CORIO	41,41	+0,94	13,85
FUGRO	42,85	+0,55	13,6
HEINEKEN	36,43		14,94
ING GROEP	6,88	-0,19	6,94
KON. DSM	34,6	+0,67	12,52
KPN	10,65	+0,47	9,31
R. PHILIPS	26,31	+0,92	15,85
R.SHELL A	21,97	-0,23	0,11
RANDSTAD	35,16	+0,64	17,8
REED ELS.	9,18	+0,75	12,38
SBM OFFS.	12,88	+1,1	12,1
TNT	22,01	+1,5	13,36
TOMTOM	5,24	-0,57	7,48
UNIB-ROD.	138,95	+1,42	15,16
UNILEVER	23,21	-0,81	15,79
WERELDH.	61,8	+1,15	12,36
WOLTERS KL.	16,01	+1,55	10,92

ATHENES
FTSE/ASE20 736,49 (+1,96) EN EUR

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ALPHA BK	4,69	+2,4	15,76
ATE BANK	1,08		
COCA COLA	17,75	-0,28	13,81
EFG EUR	4,22	+2,68	25,79
EMPOR.BK	3,05	+1,33	
GK POST BK	2,75	+2,61	
HELL.PETRO.	6,1	+1,84	10,33
HELLEN TT	3,04	+4,11	9,81
INTRALOT	2,98	+4,93	6,33
MOTOR OIL	8,1	+2,92	7,94
N.BK GR.	9,9	-0,5	8,61
OPAP	11,78	+4,25	8,3
OTE H.TEL.	6,25	+6,29	8,5
PIRAEUS BK	3,89	+0,78	43,22
PUB.POWER	12,94	+1,73	5,05
TITAN CEM.	15,36	+4,14	9,66
VIOHALCO	3,42	+4,27	

BRUXELLES
BEL 20 2528,93 (+0,22) EN EUR

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ACKERMANS	51,27	+1,18	11,87
BEFIMMO	57,05	+0,87	12,31
BEKAERT	144,5	+1,05	12,14
BELGACOM	25,91	+1,73	10,32
COFINIMMO	92,56	-0,08	12,21
COLRUYT	190,	-0,18	16,88
DELHAIZE	65,27	-1,7	11,59
DEXIA	3,34	+2,52	9,21
FORTIS	2,05	+2,45	12,47
GBL	60,73	+0,03	14,94
GDF SUEZ	25,85	-0,6	13,06
INBEV	41,25	-0,87	16,61
KBC	33,47	-0,09	7,84
MOBISTAR	42,23	+0,06	10,57
NAT.PORTEF.	37,2	+0,43	
OMEGA PH.	37,87	-0,32	11,62
SOLVAY	74,71	+0,73	25,79
TELENET	22,29	+1,99	18,44
UCB	26,95	-0,04	15,52
UMICORE (D)	26,7	+1,85	16,21

COPENHAGUE
OMX C20 417,24 (+2,15) EN DKK

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
APMOLLER A	49280,	+1,44	16,6
APMOLLER B	50940,	+0,79	17,16
CARLSBERG	494,8	+1,21	15,24
D/S NORDEN	234,	+0,91	9,59
DANISCO	426,9	-0,4	18,27
DANS.BK	130,1	+2,85	18,3
DSV	98,6	+1,75	18,51
FLSMIDTH B	425,	-0,28	17,32
GENMAB	61,	+18,91	
JYSKE BK	193,5	+1,84	13,59
LUNDBECK	88,4	-1,23	6,99
N.NORDISK	510,	+4,36	23,19
NKT H.	293,1	+2,12	16,81
NORDEA BK	54,95	+3,	10,07
NOVOZYM	692,5	+0,58	29,51
SYDBANK	140,3	+0,21	11,6
TOPDANM.	685,	+0,59	10,07
TRYGVESTA	336,6	+0,48	19,56
VESTAS W.	289,4	-0,55	17,51
W.DENANT	457,6	-0,2	26,16

DUBLIN
Iseq Overall 3118,79 (+0,50) EN EUR

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ALLIED I.BK	1,11	+10,32	
ARYZTA	30,32	+0,12	
BK IREL.	0,85	+2,29	
C & C GR.	3,32	+1,5	
CRH PLC	19,55	+0,36	
DCC	19,68	+2,23	
ELAN	3,97	-0,68	
FBD HLDG	6,57	+0,37	
GRAFTON	2,93	+2,81	
GREENCORE	1,26	-0,79	
IND.NEWS	0,87	+4,82	
IRISH LIFE	1,85	+0,54	
KERRY G.	23,18	-0,89	
KINGSPAN	6,05		
MCINERNEY	0,06		
PADDY P.	25,88	+0,31	
UTD DRUG	2,25	+3,17	

FRANFORT
Xetra Dax 6216,98 (-0,11) EN EUR

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ADIDAS	42,49	-0,46	18,35
ALLIANZ	84,37	-0,88	7,64
BASF	46,22	-0,74	11,41
BAUER	29,82	-0,63	12,6
BAYER	48,33	-0,69	11,58
BEIERSDORF	46,02	-0,85	22,34
BILFINGER	49,38	+0,01	10,6
BMW	40,71	+2,53	18,13
COMDIRECT	7,38	+1,17	4,22
COMMERZB	6,13	+1,96	
D.POSTBK	25,48	+0,85	19,3
DAIMLER	43,12	+1,9	17,74
DEUT BANK	50,43	+0,18	7,3
DEUT LUFTH.	11,73	+1,38	
DEUT.BOER.	53,14	-1,08	14,6
DEUT.POST	12,54	+0,08	13,29
DEUT.TEL.	9,65	-0,53	13,36
E.ON	24,09	-0,91	8,63
EADS	17,98	-0,06	26,96
EVOTEC	2,02	+0,4	2,17
FRAPORT	36,99	-0,07	21,76
FREENET	8,64	+0,65	5,08
FRESEN.M	44,17	-0,97	17,48
FRESEN.SE	55,8	+0,36	15,56
FUCHS PETR.	71,92	+0,98	11,89
GEA GPE	17,47	-0,74	16,56
GILDEM.	9,37	+0,86	
HANNOV.RE	36,53	+0,36	7,4
HEID.DRUCK.	7,76	-0,39	
HENKEL	41,53	+0,23	16,95
HOCHTIEF	53,81	-0,06	16,11
HUGO BOSS	35,39	-0,32	17,78
INFINEON	5,24	+0,52	17,78
IVG IMMOB	5,11	-1,16	37,86
JENOPTIK	4,14	+1,72	30,67
K+S	39,85	-0,6	18,11
KLOECKNER	16,78	+2,54	18,44
KONTRON	7,71	+2,85	8,48
KRONES	40,86	+1,15	26,19
LINDE	87,57	+0,39	15,73
MAN	70,41	+0,96	22,36
MERK KGGA	61,99	+0,23	12,2
METRO	44,5	-0,38	15,03
MUN.RUEC.	104,5	-1,42	9,64
NORD.AFFIN.	39,04	-1,08	11,54
PFEIFFER V.	62,19	+1,45	18,38
PFLEIDERER	4,25	-2,32	
PRAKTI.BAU	6,7	+4,54	13,56
PROSIEBEN	12,74	+0,35	9,3
PUMA	236,6	-1,35	14,94
Q-CELLS	6,06	+0,5	0,38
QIAGEN	16,75	-1,12	22,99
QSC	1,42	+1,5	1,95
ROTH & R.	22,3	+1,41	21,02
RWE	57,1	+0,35	8,11
SALZGIT.	53,	+2,89	30,46
SAP	37,58	+0,37	18,07
SIEMENS	77,26	-0,27	14,36
SINGULUS TECH.	5,45	-0,15	1,01
SOFTWARE	88,49	-0,98	
THYSSENK.	22,	-0,02	26,49
TUI	7,97	+1,9	39,86
UTD INTER.	9,89		49,45
VOLKSWAG.	75,75	+0,73	19,35
VOSSLOH	73,41	-0,07	10,85
WACKER CH.	119,7	+1,83	15,39
WINCOR N.	48,66	+0,42	14,17

HELSINKI
OMX H25 2224,09 (+0,80) EN EUR

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
FORTUM	19,06	+2,2	12,3
KEMIRA	9,2	+1,1	16,13
KONE B	34,59	+0,47	18,9
NOKIA A B	7,2	+0,56	12,2
NORDEA BK	7,39	+2,64	7,33
OUTOK.TEC	29,19	+4,33	28,85
POHJOLA BK	8,87	+4,91	10,31
SAMPO -A-	18,48	+0,93	10,81
STORA E-R-	6,63	-0,38	15,71
TELIASONERA	5,35	+0,56	1,16
UPM-KYM	11,57	-0,17	25,28

LISBONNE
PSI 20 7411,32 (+2,47) EN EUR

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ALTRI	4,27	+1,21	8,02
BCO BPI	1,58	+2,99	8,13
BCO CO.POR	0,67	+4,4	12,09
BCO E.SANTO	3,41	+4,82	9,1
BRISA	5,16	+2,	20,48
CIMPOR	4,32	+1,94	11,22
EDP	2,61	+0,89	9,04
EDP	4,95	+5,07	30,94
GALP ENER	12,85	+2,07	30,38
INAPA-INV.	0,51	+1,61	8,37
J. MARTINS	7,62	+1,29	17,75
MOTA ENG.	2,27	+1,79	11,44
POR.PASTA	2,16	+6,3	14,4
PORTUG.TEL	8,84	+1,6	15,05
REN	2,7	+3,85	11,25
SEMAPA	7,75	+3,94	10,82
SONAE	0,78	+1,29	13,73
SONAE IN.	2,2	+2,95	
SONAECOM	1,43	+1,42	72,68
ZON MULT.	3,35	+2,89	27,9

LONDRES
FTSE 100 5250,84 (-0,06) EN GBP

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
3I GRP	2,99	+0,71	6,8
A.B.FOODS	9,99	-1,09	14,69
ADMIRAL G.	14,18	+1,29	21,16
AGGREKO	14,47	-0,55	19,82
ALL.TRUST	3,25	+0,12	4,45
AMEC	8,51	+0,71	16,06
ANGLO AM.	26,45	-1,03	8,91
ANTOFAG	8,78	+1,09	11,25
ARM HOLD.	2,9	+0,17	36,27
ASTRAZENECA	30,68	-0,45	7,25
AUTONOMY	19,54	+0,46	23,83
AVIVA	3,53	+1,49	6,2
BAE SYST	3,26	+0,49	7,77
BARCLAYS	3,12	-0,1	10,07
BAT	21,77	-0,95	12,51
BG GROUP	11,16	+0,04	14,49
BHP BIL.	19,4	+1,01	13,02
BP PLC	3,58	-0,63	4,97
BRIT. AIRW.	2,14	+0,52	
BRITISH LAND	4,57	+1,06	16,32
BSKYB G.	6,98	-0,14	23,27
BT GROUP	1,37	-2,01	7,6
BUNZL	7,45	+0,61	12,84
BURBERRY	7,97	+0,63	19,92
CABLE W.W.	0,91	+0,66	13,01
CAIRN ENER.	4,36	+2,62	25,62
CAPITA GP	7,86	-1,69	18,28
CARNIVAL PLC	25,8	-0,5	60,
CENTRICA	3,02	+1,04	12,58
COBHAM	2,34	-0,68	11,68
COMPASS	5,68	+0,44	16,21
DIAGEO	11,12	-0,27	15,44
EURASIAN N.	10,47	+0,48	8,8
EXPERIAN	6,36	-0,86	14,12
FRESNILLO	10,6	+3,42	30,29
G4S	2,81	-0,78	12,75
GLAXOSMITH.	11,96	-1,56	9,8
HAMMERSON	3,6	+0,11	18,95
HOME RET	2,36	+1,55	10,26
HSBC HOLD	6,49	-0,05	14,1
ICAP	4,31	+1,29	12,3
IMP.TOB.	19,28	-1,33	10,77
INMARSAT	7,55	-0,66	22,88
INTER.HOT.	12,15	+0,75	20,25
INTER.POW.	3,21	+1,1	11,47
INTERTEK	14,47	+0,21	16,26
INVENSYS	2,83	+0,21	12,31
INVESTEC	4,96	+0,73	10,13
J. MATTHEY	16,28	+1,12	15,65
KAZAKHMYS	11,94	+1,19	6,56
KINGFISHER	2,3	+2,68	12,09
LAND SEC.	6,09	-0,98	17,91
LEGAL GEN.	0,85	+0,96	6,5
LIBERTY INT.	3,37	+0,51	21,06
LLOYDS BK	0,56	-1,52	56,3
LONDON SE	6,35	-0,7	9,77
LONMIN	16,68	+2,46	31,47
MAN	2,48	+1,68	14,61
MARKS SP.	3,52	+1,91	11,34
MORRISON	2,63	-0,19	11,41
NAT.GRID	5,17	+0,49	11,48
NEXT	21,5	+0,94	10,24
OLD MUTUAL	1,14	-0,26	8,12
PEARSON	9,59	+0,26	13,7
PETROFAC	12,42	-0,96	16,78
PRUDENTIAL	5,66	+0,18	7,08
R.SHELL A	18,34	-0,14	9,08
R.SHELL B	17,51	-0,4	8,67
RANDGOLD	64,3	+2,88	50,23
RECKITT BE.	32,99	-0,75	16,09
REED ELS.	5,01	+0,42	11,93
REXAM	3,26	+0,84	11,22
RIO TINTO	33,25	+0,15	7,06
ROLLS-R.	6,	-0,08	15,78
ROY.BK SC.	0,47	+0,64	
RSA INS	1,23	-0,56	9,49
SABMILLER	19,99	-0,5	15,99
SAGE GROUP	2,46	-0,77	12,95
SAINSBUR.	3,32	+1,62	13,27
SCHROD.NVTG	13,02	-0,84	15,32
SCHRODERS	10,6	-0,47	42,4
SCOT S.E.	11,28	-0,35	10,54
SEGRO	2,72	-0,26	16,
SERCO	6,22	-1,03	18,28
SEV.TRENT	12,42	+0,4	15,15
SHIRE	14,45	-0,48	17,2
SMITH NEP.	6,65	-0,45	14,14
SMITHS G.	11,4	+0,71	15,
ST.CHART.	17,64	+1,38	13,16
STAND.LIFE	1,89	+0,91	11,78
TESCO	3,91	-1,67	12,21
TH.COOK	2,01	-1,33	7,44
TUI TRAV.	2,25	-0,4	9,37
TULLOW OIL	11,5	-0,6	
UNILEVER	18,98	-0,52	14,71
UTD UTIL.	5,39	+0,65	13,15
VEDANTA R.	23,31	+0,26	6,42
VODAFONE	1,43	+1,24	8,94
WHITEBREAD	14,77	-0,14	14,62
WOLSELEY	15,75	+0,06	21,88
WPP GRP	7,02	+0,65	13,25
XSTRATA	10,27	+1,63	7,34

LUXEMBOURG
LUXX Index 1450,15 (+0,54) EN EUR

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ARCMIT	24,7	+0,45	11,88
DEXIA	3,34	+2,52	9,21
KBCGROUP	33,47	-0,09	7,84
REINET IN	12,2	+1,58	2,86
RTLGROUP	64,	+3,23	14,99
SESG	17,01	-1,16	3,98

MADRID
Ibex 35 9971,80 (+2,22) EN EUR

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ABENGOA	16,91	+3,11	8,76
ABERTIS	12,25	+1,11	13,72
ACCIONA	66,33	+1,94	18,43
ACERINOX	13,18	+0,84	19,35
ACS	31,54	+1,58	10,83
ARCELORM.	24,84	+0,63	11,95
BA.POPUL	4,84	+7,6	10,3
BA.SABAD	3,78	+5,	12,54
BA.SANTAN.	9,35	+3,53	8,52
BANESTO	7,06	+4,62	8,32
BANKINTER	5,4	+13,61	11,58
BBVA	9,36	+5,6	7,39
BME	19,	+2,15	11,02
CRITERIA	3,48	+1,25	8,84
EBRO PUL.	13,99	+0,61	12,95
ENAGAS	14,21	+1,07	10,37
ENDESA	19,19	+2,24	9,27
F.CON CONT.	18,56	+1,48	7,9
FERROVIAL	5,67	-0,81	53,48
GAMESA	8,08	+0,7	19,27
GAS NATURAL	13,1	+2,14	9,23
GRIFOLS	8,93	-0,14	13,08
IB. RENOV	2,7	+3,64	25,04
IBERDROLA	5,38	+1,57	10,18
IBERIA	2,47	-0,12	
INDITEX	49,09	+1,34	19,33
INDRA A	14,06	-0,07	11,28
MAPFRE	2,3	+0,31	7,65
OHL	19,89	+1,04	10,32
REC	34,85	+0,77	12,38
REPSOL	17,83	+0,96	10,33
SACYR VALL.	4,48	+0,22	23,1
TEC RÉUNID.	39,65	+1,95	13,53
TELECINCO	8,3	-0,84	16,89
TELEFONICA	16,21	+0,43	9,22

MILAN
S&P Mib 20752,31 (+0,89) EN EUR

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
AEM	1,32	+0,84	13,15
ANSALDO	12,96	-2,26	13,98
ATLANTIA	15,14	-1,69	11,29
AUTOGRILL	10,18	-0,49	24,32
AZIMUT HOLD	7,34	-0,34	10,65
BCA MPS	1,01	+5,06	16,61
BCA P.MILAN	3,79	+5,95	13,57
BCO POPOL.	4,82	+3,71	14,75
BULGARI	6,33	+1,85	35,19
BUZZI UN.	8,94	+0,51	15,68
CAMPARI	4,15	+1,1	15,32
CIR CIE I.	1,53	+0,99	13,64
ENEL	3,97	-0,19	8,93
ENI	16,02	-0,81	8,72
EXOR	14,15	-0,14	53,
FIAT	9,46	+1,89	52,53
FINMECCAN.	9,25	+0,43	7,97
FONDIA-SAI	8,53	-0,58	23,69
GENERALI	15,33	-1,03	11,2
GEOX	3,89	+0,84	19,07
IMPREGILO	2,09	-0,36	14,89
INTESA SAN.	2,4	+4,02	10,89
ITALCEMENTI	6,93	+0,87	14,82
LOTTOMAT.	11,73	+0,09	15,85
LUXOTTICA	21,34	-0,05	24,17
MEDIASET	4,95	-1,	14,79
MEDIOBANC	6,69	+4,21	13,71
MEDIOLA.	3,47	+1,39	12,4
PARMALAT	2,	+0,45	18,17
PIRELLI	0,48	+0,31	16,07
PRYSMIAN	13,2	+0,53	13,73
SAIPEM	26,91	+2,09	16,28
SNAM RET	3,41	-0,07	11,75
STMICROELEC	6,99	+0,36	14,97
TEL ITALIA	0,97	-0,1	8,67
TENARIS	15,4	+0,2	3,72
TERNA	3,19	-0,31	16,57
UBI BCA	7,6	+2,5	17,67
UNICREDITO	1,94	+2,59	17,65
UNIPOL	0,71	+3,41	19,81

MOSCOU
MICEX 1367,71 (+0,85) EN RUB

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ACRON		-6,54	
BASHNEFT			
CENTERTEL.			
FED HYDR.	0,06	+3,75	
FED.GRID	0,01	+9,	
GAZPROM		-1,96	
GPROMNEF			
LUKOIL	53,2	-0,56	
MECHEL	21,8	+6,34	
MOBILE TEL.	7,55	-0,13	
NORISK	159,5	+0,95	
NOVATEK		-15,37	
NOVOLIP IR.		-7,14	
NW TELEC		+12,5	
OJSC MAG		-2,27	
OJSC ROSN.	6,68	+0,15	
OPEN INV.	30,5	-1,61	
POLYM. OJSC			
POLYUS			
SBERBANK	2,58	+2,18	
SBERBK PF		-0,27	
SEVER.AVTO			
SEVERSTAL			
SURGUT PF		-12,74	
SURGUTNEFT.		+2,25	
TATNEFT	4,6	+0,93	
TRANSNEFT P		-4,76	
UFANEFTEK		-2,38	
VOLGATEL.			

OSLO
OBX 330,05 (+0,18) EN NOK

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ACERGY	100,6	+0,3	15,33
AK.KVAER	86,45	+1,71	12,26
DNB NOR.	69,5	+0,87	10,27
DNO INT.	7,91	+0,51	9,14
F.OLSEN EN	186,3	+1,3	4,98
FRONTLINE	227,1	+1,34	11,54
GOLD.OCEAN	8,97	+2,28	6,26
MAR.HARV.	5,12	+0,1	8,68
NORSK HYD	38,5	-0,08	18,45
NORW.PROP.	9,25	+0,11	11,21
ORKLA	48,1	+0,31	15,47
PETR.GEO	66,	+0,3	19,58
PROSAFE	30,5	+0,36	5,49
REC	20,18	-1,37	
SCHIBSTED	139,5	+7,8	17,53
SEADRILL	130,7	-0,23	7,28
SEVAN M.	7,32	-0,75	
SONGA OFFS	18,9	-1,15	3,58
STATOILH.	136,2	+0,29	9,18
STOREBRAND	38,89		9,63
SUBSEA 7	103,9	+0,97	14,85
TELENOR	84,05	-0,36	13,13
TGS NOPEC	84,05	-1,12	8,2
YARA INT.	195,2	-0,66	11,95

STOCKHOLM
OMX S30 1054,58 (+0,77) EN SEK

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ABB	144,8	-0,07	
ALFA LAVAL	108,	-0,73	16,57
AS.ABLOY B	170,9	-0,23	16,32
ASTRAZENECA	351,9	-0,54	0,83
AT.COPCO A	121,9	+0,08	17,84
AT.COPCO B	110,4	+0,36	16,15
BOLIDEN	96,45	-0,87	6,29
ELECTROLUX	190,8	+1,01	11,8
ERICSSON B	89,7	+1,93	17,32
GETINGE B	163,1	+0,56	15,61
H & M -B-	225,1	+0,04	19,31
INVESTOR -B-	134,8	-0,52	53,92
LUNDIN PET	37,82	-0,55	11,2
M.TIMES B	447,4	-0,09	17,48
NORDEA BK	70,55	+1,88	12,93
SANDVIK	102,3	+1,39	21,54
SCANIA B	126,5	+2,51	17,93
SE BANKEN	45,09	+3,02	22,91
SECURITAS	72,25	-0,21	12,29
SKANSKA -B-	120,3	+0,25	15,83
SKF-B	147,6	+0,55	14,97
SSAB -A-	115,	+0,44	19,95
SV CELLULOSA	96,15	+1,1	12,02
SV HANDBK	201,7	+0,2	11,57
SW. MATCH	173,6	+0,17	15,7
SWEDBANK	76,15	+1,87	27,79
TELE2- B	120,4	+0,5	11,57
TELIASONERA	51,1	+0,1	11,04
VOLVO -B-	92,95	+1,14	24,4

VIENNE
ATX 2428,06 (+1,17) EN EUR

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ANDRITZ	48,	+2,43	17,95
BWIN INT.	36,8	-0,89	14,15
ERSTE BK	29,3	+4,08	12,16
EVN	12,36	-1,98	10,66
FLUG.WIEN	41,63	-0,1	11,57
INTERCELL	17,06	-3,4	
MAYR-MEL.	73,05	+0,04	12,99
OEST.POST	19,27	+0,57	11,97
OMV	26,04	-1,77	6,98
RAIFFEIS.BK	34,3	+3,69	16,8
RHI	20,5	-0,39	8,76
S.BLECKM	37,61	-1,18	27,45
SEMPERIT H.	29,34	+1,88	14,38
STRABAG	19,23	+0,68	13,08
TELEK.AUSTR.	9,1		13,79
VERBUND.	27,16	+0,04	16,87
VIENNA AS.	35,55	+0,28	11,72
VOESTALPINE	25,1	+1,87	10,5
WIENERB.	11,84	+1,2	
ZUMTOBEL	14,71	+4,11	15,01

ZURICH
SMI 6447,06 (-0,44) EN CHF

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ABB	20,73		17,48
ACTELION	41,76	-1,42	10,74
ADECCO	55,7	-0,27	20,34
CLARIANT	14,87	+0,27	6,65
CS GROUP	45,69	+0,73	7,95
HOLCIM	77,8	+0,39	16,11
J.BAER	34,1	-0,23	12,68
LONZA	77,25	-0,19	14,45
NESTLÉ	53,05	-0,93	16,37
NOVARTIS	54,05	-0,64	9,49
RICHEMONT	41,41	+0,41	18,53
ROCHE GS	155,	-2,45	11,57
SGS	1506,	-0,13	18,71
SWATCH G.	320,6	+0,31	18,3
SWISS LIFE	113,7	-1,04	8,01
SWISS RE	49,12	+0,16	10,06
SWISSCOM	375,2	-0,4	10,55
SYNGENTA	264,3	+0,42	14,32
SYNTHES	127,4	+0,71	15,33
UBS	15,99	+1,72	10,04
ZURICH FIN	253,1	+1,28	7,97

PLACES INTERNATIONALES

NYSE
DJ-Indust. 10450,64 (+0,16) EN USD

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
3M (*)	81,18	+0,18	14,5
ABBOTT LABS	48,77	+0,29	11,72
ABERC&FTCH	35,33	-0,11	19,85
AES	10,51	-0,85	11,06
AETNA	30,43	-0,65	10,49
AFLAC	44,4	+1,49	8,22
AGILENT TECH	32,61	+0,43	17,82
AIR PROD.CH	71,54	+1,26	14,31
AIRGAS	63,76	+0,09	20,9
AK STEEL	13,9	-0,43	16,95
ALCOA (*)	11,11	-0,63	15,87
ALLEG.ENERG	22,28	+0,09	10,87
ALLEG.TECH	52,07	-1,01	33,59
ALLERGAN	61,27	-0,29	19,45
ALLSTATE	30,54	+1,6	8,48
ALTRIA	20,02	+0,15	10,65
AM ELECTRIC	34,06	+0,18	11,2
AM.EXPRESS(*)	42,03	-0,07	14,34
AMD	8,83	-0,9	19,62
AMER.TOW.	37,91	+0,37	9,95
AMER.TOWER	45,07	+0,22	53,02
AMEREN	25,54	-0,08	10,91
AMERIPRISE FI	39,76	-0,43	10,75
AMERISOURCE	32,56	-0,97	15,5
AMPHENOL	42,64	-0,07	17,4
ANADARKO	42,57	+2,33	20,87
ANALOG DEV	30,52	-0,42	13,94
AON	39,74	+0,2	12,23
APACHE	97,57	+0,39	9,94
APART INV	22,25	-0,85	
ARC-DANIELS	27,19	-1,16	9,51
ASSURANT	37,05	-0,51	7,97
AT&T (*)	25,43	-0,55	11,2
AUTONATION	21,18	+1,05	15,13
AUTOZONE	195,31	+0,09	13,29
AVALONBAY	104,	-1,29	52,26
AVERY DEN	35,19	-0,06	13,28
AVON PROD	28,74	-0,42	14,44
BAKER HUG.	44,67	+1,85	22,34
BALL	55,14	-0,36	12,34
BARD (CR)	80,3	-1,12	14,42
BAXTER INT	42,01	-1,34	10,69
BB&T	29,57	-0,51	19,71
BECTON DICK.	71,32	-0,83	13,88
BEMIS	29,35	-0,1	13,84
BENTALL	35,35	-0,34	16,14
BERKSHIRE H	79,93	+0,88	
BEST BUY	37,83	+0,03	10,9
BIG LOTS	34,56	-0,83	12,08
BJN	22,62	-0,27	15,49
BK AMERICA (*)	15,82		15,98
BK NY MEL.	26,58	+1,03	11,31
BOEING (*)	67,96	+1,04	17,61
BOSTON PROP.	80,09	+0,15	58,89
BOSTON SC	6,33	+3,6	22,61
BRISTOL MYERS	25,78	-0,31	11,88
BROWN-FORM	59,47	-1,08	18,13
C-COLA ENTPR	27,04	-1,02	15,81
C.-COLA CO (*)	52,31	-0,1	15,21
C.ACQUE TOR	40,71	+0,37	18,5
CABOT O&G	36,43	-2,59	32,82
CAMERON IN.	37,97	+0,98	16,8
CAMPBELL S	37,15	-0,91	15,1
CAPITAL ONE	42,64	+0,64	11,78
CARDINAL H.	35,77	-1,13	16,26
CAREFUSION	24,68	-2,45	17,38
CARNIVAL	35,41	-1,64	15,07
CATERPILLAR (*)	65,85	+1,39	20,9
CB R.ELLIS	15,56	-2,14	28,29
CBS CLASSB	14,93	-1,26	15,39
CENTERPOINT	14,01	+0,43	12,97
CENTURY TEL	34,97	-0,14	10,41
CF IND H	64,25	-1,23	8,84
CH.SCHWAB	15,45	+0,33	27,11
CHESAPEAKE	24,61	-1,08	8,12
CHEVRON (*)	75,52	+0,27	8,53
CHUBB	52,97	+0,13	10,19
CIGNA	35,21	-0,37	8,67
CITIGROUP (*)	4,01	+1,26	12,53
CLIFFS	56,22	-0,25	6,59
CLOROX CO.	65,07	-0,21	15,31
CMS ENERGY	15,54	-0,06	11,51
COACH	43,11	-0,21	19,16
COLGATE-PAL	80,59	-0,38	16,69
COMERICA	39,22	+2,16	78,44
COMPUTER SC.	50,53	-0,92	9,46
CONAGRA	24,97	-1,03	13,07
CONOCOPHIL.	56,01	+1,5	9,11
CONS. EDISON	44,89	+0,27	13,64
CONSOL ENER	39,11	+1,14	13,12
CONSTEL BR.	16,3	-0,43	9,59
CONSTELL.	36,64	-0,46	11,1
CORNING	18,23	-0,44	8,64
COVENTRY H.	20,37	-0,44	8,71
CSX	54,95	-0,06	15,48
CUMMINS	74,3	+0,66	19,81
CVS	32,43	+1,85	11,58
CYTEL	41,49	-0,48	26,94
D R HORTON	10,75	-1,74	13,27
DARDEN REST	44,48	-0,14	13,64
DAVITA	66,63	+0,07	15,18
DEAN FOODS	10,8	-0,46	10,19
DEERE & CO	59,26	-0,27	14,25
DEND.RES	17,48	+1,86	31,78
DEVON ENERG	69,92	+0,62	11,35
DEVRY	57,23	+0,69	15,47
DIAM.OFFSH	63,87	+1,72	8,07
DISC FCIAL	14,	-0,28	34,15
DOMINION RES	42,	+0,36	12,73
DOVER	45,63	-0,7	15,57
DOW CH. CO	27,	+1,27	15,88
DR PEPPER	37,96	-0,73	15,75
DTE ENERGY	48,35		13,32
DUKE EN.	16,64	-0,42	12,8
DUN&BRAD	73,23	-0,34	13,03
DUPONT (*)	38,36	+1,48	14,53
EAST.CHEM	62,67	+1,99	11,61
EAST.KODAK	5,35	+2,69	8,92
EDISON INT.	34,35	-0,29	10,41
EL PASO	12,68	+0,95	12,94
ELDON -B-	74,32	+0,16	16,16
ELECTRAFINA	66,9	+0,89	10,2
ELI LILLY & CO	34,61	+0,64	7,69
EMC	19,35		16,26
EMERSON EL.	47,47	+0,51	18,62
ENI/SBC	76,18	-0,55	16,56
ENTERGY	78,1	+0,17	11,66
EOG RES	110,22	+0,14	40,97
EQT	40,97	-0,07	24,68
EQUIFAX	30,31	+0,27	12,9
EQUITY RES.	45,76	-1,23	
ESTEE LAUDER	59,94	+0,35	21,72
EXELON	41,24	+0,81	10,85
EXXON M(*)	63,1	+0,8	10,92
FAM.DOLLAR	39,4	-0,53	15,15
FED INVB	22,15	-1,34	13,18
FEDEX	78,7	+0,76	15,74
FIDEL.N.	27,48	-1,12	14,02
FIRSTENERGY	38,47	-0,18	10,69
FLOWSER.	94,61	+0,79	13,42
FLUOR NEW	46,47	+0,63	15,86
FMC	62,44	-1,64	13,29
FMC TECH	55,15	+0,69	19,22
FORD MOTOR	11,46	-0,17	8,3
FOREST LAB	27,3		7,58
FORMOSA CH	47,	-0,53	20,89
FORT. BRANDS	45,15	+0,02	15,57
FR.MCMORAN	65,9	+0,14	8,24
FRONT COM.	7,83	-1,39	13,27
FST HORIZON	11,99	+0,76	
G.ELECTRIC (*)	15,95	+0,25	14,5
G.MILLS	38,54	-1,	15,35
GAMESTOP	19,21	-0,78	7,3
GANNETT CO	16,65	+1,46	7,27
GAP	21,24	+0,09	11,54
GENESIS INS	28,87	-0,1	14,58
GENUINE PARTS	41,68	+0,27	15,44
GENWTH F.	15,28	+2,34	12,84
GHL IM.	14,73		10,91
GOLD.SACHS	138,18	+0,69	7,16
GOODRICH	71,17	+0,81	16,29
GOODYEAR	11,99	+0,42	47,96
H J HEINZ CO	46,25	-0,75	15,16
H&R.BLOCK	15,8	-0,82	9,94
H. DAVIDSON	26,81	-1,58	22,53
H.CARE R.	43,33	-2,41	29,68
HALLIBURTON	26,98	+2,24	19,
HARMAN INT.	34,2	+0,38	33,2
HARRIS	48,49	+0,41	11,
HARTFORD FIN	25,12	+0,72	8,54
HASBRO	42,88	+0,02	16,43
HCP	32,72	-4,75	31,77
HELMER & P.	42,51	-0,35	17,86
HERSHEY F.	50,22	-0,44	20,01
HESS	56,18	+2,72	11,98
HEWLETT P(*)	47,98	-0,54	10,69
HODGE	20,06	-3,33	11,46
HOME DEP(*)	31,94	+0,09	16,46
HONEYWELL	42,92	+0,63	17,45
HORMEL F.	42,15	-1,1	15,
HOSPIRA	56,39	+0,37	16,49
HOST H&R	15,51	+0,71	
HUMANA	49,25	-0,48	8,49
IBM (*)	130,15	-0,63	11,57
ILL.TOOLS W.	45,26	-1,63	14,94
INT. FLAVORS	46,47	-0,09	14,48
INT.ENERGY	46,76	-0,34	15,13
INTER.LEX.	122,17	-0,13	21,89
INTERN. PAPER	25,73	+0,82	14,7
INTERPUBLIC	8,32	+0,6	23,11
INTL GAME	18,35	-0,92	20,85
INVESCO.	19,21	+0,37	16,01
IRON MOUNT.	24,34	-0,53	21,54
ITT CORP	48,53	+0,77	11,55
JABIL CIRC	13,96	+0,65	10,5
JACOBS EN	41,62	+0,22	16,99
JANUS CAP.	10,22	+0,2	14,39
JC PENNEY CO	26,16	-1,54	15,95
JM SMUCK.	62,1	+0,89	14,18
JOHNSON&J.(*)	59,18		12,23
JP MORGAN(*)	39,18	+1,93	12,02
JUN.NETW.	25,5	+0,83	21,07
KELLOGG CO	54,47	-0,6	15,22
KEY	8,37	+0,72	
KIMBERLY-C	62,78	-0,55	13,56
KIMCO REAL.	15,17	+1,4	54,18
KING PHARM	8,14	-0,49	10,85
KOHL S	52,7	-0,13	14,05
KRAFT FOODS (*)	30,01	+0,1	14,78
L3 COM.	81,61	-0,94	9,89
LABORATORY	80,25	-0,19	14,75
LEGG MASON	32,	-0,59	19,88
LEGGET PL.	22,51	-0,31	18,45
LENNAR	14,74	-3,66	81,89
LEUCAD.N.	21,61	-0,51	
LEXMARK	38,26	-0,1	9,33
LIMITED	24,66	-1,48	13,7
LINCOLN NAT.	27,81	+0,33	7,95
LOC.MARTIN	80,69	-0,32	11,05
LOEWS	33,9	+0,09	8,87
LORILLARD	74,99	+0,51	11,77
LSI LOGIC	5,27	-0,38	9,94
M&T BK	90,71	+1,53	19,14
M.-MCLENNAN	23,14	-0,26	13,94
M.STANLEY	25,7	+1,5	8,24
MACY	21,46	-0,97	11,6
MANULIFE GLOB	93,3	+0,21	14,86
MAR&ILSLEY	7,88	+3,28	
MARATH. OIL	33,79	+1,2	10,69
MARRIOTT	35,3	+0,17	33,94
MASCO	12,32	+0,82	37,33
MASSEY EN.	31,3	-0,54	15,12
MASTERC.	214,26	+0,12	15,66
MC CORM VTG	40,54	-0,56	16,15
MCAFEE	32,92	+0,34	12,81
MCDONALDS(*)	69,88	-0,24	15,56
MCGRAW-H.	30,1	+0,33	11,36
MCKESSON	70,09	-1,42	14,57
MEAD J.NUT	54,39	+0,37	22,66
MEADWETVACO	24,34	+0,7	17,64
MEDCO H.	60,05	-2,37	17,87
MEDTRONIC	38,87	-0,26	11,11
MEMC EL.	11,76	+0,51	16,56
MERCK (*)	35,67	-0,53	10,55
METLIFE	40,99	-0,1	9,62
METR.COM.	9,11	-0,33	19,8
MOLSON COORS	44,55	+0,45	13,18
MONSANTO	50,39	+0,22	20,16
MONST.WW	13,23	-2,29	
MOODY'S	21,1	+1,34	11,41
MOTOROLA	7,26	+0,97	18,15
MURPHY OIL	55,7	+0,2	11,53
NABORS IND	21,51	+1,13	21,51
NAT.OIL	38,1	+1,17	10,3
NEWELL RUB.	16,99	+1,01	11,56
NEWMONT M	61,25	+2,63	17,01
NIKE -B-	74,94	+0,5	17,43
NISOURCE	15,54		13,51
NOBLE EN.	65,98	-0,18	19,35
NORDSTROM	38,66	-1,2	14,64
NORFOLK SOUTH	59,09	+0,73	15,97
NORTH.UTL.	26,87	-0,45	14,07
NORTHROP G	62,08	+0,94	10,35
NRG ENERG.	23,64	+1,55	12,57
NY TIMES	9,78	-1,11	13,97
NYSE EUR.	29,84	+1,29	12,97
OCCID.PETROL	86,98	+0,42	14,77
OFFICE DÉPOT	5,18	-3,9	
OMNICOM	38,07	-0,76	14,
ONEOK	47,	-0,19	15,93
OWEN IL.	30,22	-0,59	9,13
P. CASPART	114,76	+1,45	15,3
P. R.LAUREN	80,45	-0,49	16,94
PACTIV	29,56	-1,07	13,14
PALL	37,25	-0,56	18,17
PEABOD.EN.	41,26	+1,55	13,35
PEPCO H.	16,74	+1,09	18,6
PEPSICO	64,08	-0,64	15,4
PERDIGAO	106,61	+0,03	23,59
PERKINELMER	22,72	-0,96	15,46
PFIZER (*)	15,21	-1,68	7,01
PG&E	43,18	-0,14	12,63
PH.MORRIS	45,91	+0,68	12,08
PIC INTERN.	42,94	+0,02	14,31
PINNACLE W	37,63	+0,91	12,5
PIONEER	71,65	+0,18	35,3
PITNEY BOWES	23,23	+0,52	9,89
PLUM CREEK	37,3	-0,56	25,03
PNC BK	62,78	+0,95	13,47
PPG IND	66,66	+0,76	15,54
PPL	26,06	+0,12	7,9
PRAXAIR	81,17	+0,53	17,53
PRINCIP.FIN.	26,35	-0,19	9,25
PROCTER G(*)	61,3	-0,74	14,88
PROGRESS EN	40,34	+0,3	13,36
PROGRESSIVE	20,15	+0,4	13,43
PROLOGIS SBI	11,54	+2,49	
PRUDENT. FIN	59,05	+0,05	10,18
PUBL ENT	33,62	-0,06	10,78
PUBLIC STOR.	93,82	-0,02	42,65
PULTEB	9,36	-1,58	
QUANTA S.	22,85	-0,78	24,05
QUEST DIAG.	53,09	-0,62	12,67
QUESTAR	49,58	-0,06	20,83
QWEST COM	5,4	+0,19	14,59
R.HALF INT	24,72	+0,86	60,29
RADIOSHACK	22,06	-0,23	12,26
RANG.RES.	48,89	-1,29	60,36
RAYTHEON	53,25	+0,28	10,65
RED HAT	31,92	-0,65	43,14
REGIONS FIN	7,15		
REP.SERV.	31,52	-0,06	18,54
RETNOLDS	52,76	+0,49	10,72
ROCKW.COLLINS	58,57	+0,52	16,5
ROCKWELL AUT	53,83	+0,02	18,37
ROPER IND.	60,62	+0,33	19,81
ROWAN COS	25,26	+2,35	10,06
RYDER SYST	44,49	-0,34	23,05
SAFEWAY INC	20,83	-3,79	12,04
SAIC	17,99	-0,55	13,04
SALESFOR.	95,72	-1,42	83,23
SARA LEE	14,78	-1,14	13,56
SCANA	37,61	+0,29	12,54
SCHLUMBERGER	60,53	-1,35	21,02
SCRIPPS N.	45,32	-0,46	20,79
SEALD AIR	21,52	+0,7	13,45
SEMPRA EN	50,1	+0,26	13,84
SIMON PRORET	89,41	+0,47	41,98
SIST FINAN.	60,86	-1,04	19,63
SLM	11,92	-0,75	7,36
SMITH INTER	41,18	-0,75	37,44
SNAP-ON	43,77	+0,05	15,09
SOUTH AIRLINES	12,26	-0,89	17,77
SOUTH.EN.	44,08	-1,1	23,32
SOUTHERN CO	34,11	+0,27	14,39
SPECTRA EN.	21,69	+0,93	13,99
SPRINT	4,59	-1,08	
ST JUDE M	37,39	-1,06	13,17
STANLEY BL	55,99	+0,65	17,17
STARWOOD	48,29	-0,74	50,3
STATE STREET	37,2	-0,98	11,81
STRYKER	51,82	-0,42	15,8
SUNOCO	35,01	+2,25	29,67
SUNTRUST BKS	26,2	-0,15	
SUPERVALU	12,86	-2,87	7,14
SYSCO	31,11	+0,29	15,95
T.WARN.CAB	55,16	-0,58	15,76
TARGET	53,67	-0,83	13,94
TECO ENERGY	16,19	-1,16	12,45
TENET HEALTH	4,9	-2,39	16,9
TERADATA	33,98	+0,15	20,23
TERADYNE	11,8	+0,34	7,15
TESORO	12,3	+3,71	
TEXAS INST.	25,45	-0,31	10,6
TEXTRON	20,03	+0,4	40,06
THE WEST UN	16,2	-0,43	12,27
THERMO EL.	53,66	+0,41	15,42
TIFFANY & CO	44,44	+1,48	17,09
TIME WAR	32,96	-0,24	14,91
TITANIUM M.	20,	+0,35	51,28
TJX COS	45,96	+0,13	13,64
TORCHMARK	52,86	+0,38	8,58
TOTAL SYS	14,85	+0,54	15,31
TRAVELERS (*)	51,35	-0,7	8,93
TYSON FOODS	18,32	-0,38	9,39
UNION PACIFIC	76,37	+0,2	16,42
UNUMPROVID	23,58	+0,94	8,57
UPS B	62,5	+0,48	19,05
US BANCORP	23,55	+2,12	14,72
US STEEL	43,41	-1,56	24,81
UTD HEALTH	31,33	-0,54	9,44
UTD TECH.(*)	69,18	+0,9	14,88
VALERO ENERG	17,99	+0,28	17,99
VARIAN M.	53,38	+1,43	18,53
VENTAS	49,54	-0,82	34,4
VERIZON (*)	29,13	+0,14	12,83
VF	79,16	+0,71	13,19
VIACOM (B)	35,61	-0,25	12,63
VISA CL A	77,04	-1,53	19,86
VORNADO T.	79,38	-0,45	36,08
VULCAN MAT	47,53	+0,44	
W.DISNEY (*)	35,15	+0,23	17,32
WAL MART (*)	51,55	+0,27	12,79
WALGREEN CO	30,09	+2,8	13,55
WASH.POST	457,9	+0,14	
WASTE MAGT	33,53	-0,53	15,97
WATERS	71,71	-0,14	18,29
WATSON PH.	44,01	-0,56	13,1
WELLPOINT	55,22	+0,31	8,84
WELLS FARGO	28,07	+0,5	14,18
WEST.DIG	35,01	-0,57	5,57
WEYERHAEUSER	39,25	-0,46	
WHIRLPOOL	101,36	-0,49	11,56
WILLIAMS CIE	21,42	+1,66	15,64
WISCON.EN.	51,77	-0,39	13,99
WW GRAINGER	108,26	+0,41	17,75
WYNDHAM	24,11	+0,08	14,35
XCEL ENERGY	21,57	+0,51	13,48
XEROX	9,43	-0,32	10,84
XL CAPITAL	17,99	+0,06	7,75
XTO ENERGY	44,7	+0,88	22,13
YUM BRANDS	42,49	-0,21	17,2
ZIMMER H.	55,09	+0,18	12,9

NASDAQ
Nasdaq Comp 2309,80 (+0,11) EN USD

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ACTIV BL.	11,47	+0,97	15,5
ADOBE SYST	33,52	+1,21	18,32
ALTERA	25,96	-0,04	12,98
AMAZON.COM	125,83	-0,05	43,39
AMGEN	55,2	-0,43	10,8
APOLLO GP	48,39	-0,39	9,56
APPLE	274,12	+0,83	20,25
APPLIED MAT	13,34	-0,45	15,88
AUT.DAT.P.	42,28	-0,31	17,76
AUTODESK	29,24	+2,56	24,37
BAIDU.COM	74,09	+2,23	57,88
BED BATH & B.	42,49	+1,89	15,85
BIOGEN IDEC	49,86	+1,73	10,89
BMC SOFT.	37,71	+0,45	13,05
BROADCOM	35,41	-0,25	14,28
CA	20,11	-0,35	10,87
CELGENE	55,35	-0,04	20,81
CEPHALON	59,87	+1,39	8,95
CERNER	80,62	-0,69	28,09
CH ROBINSON	59,06	-0,47	26,6
CHECK PT SF	31,49	-0,35	13,57
CINTAS	26,1	+0,42	15,82
CISCO S.(*)	23,49	+1,39	14,77
CITRIX SYST	46,09	+0,77	24,26
COGNIZANT	53,57	-0,2	25,27
COMCAST	18,51	-0,38	14,81
COSTCO WH.	58,21	-0,63	20,
DELL	14,04	-1,13	11,06
DENTSPLY INT.	31,72	+0,47	16,44
DIRECTV	37,43	-0,95	15,86
DISH NETW.	21,31	-0,79	10,87
EBAY	22,16	+0,27	13,43
ELECT.ARTS	16,03	-0,87	24,66
EXPED. INT.	38,62	-0,18	29,71
EXPEDIA	20,97	+0,43	12,63
EXPRESS SC	52,02	-1,36	20,98
FASTENAL	54,67	+0,87	31,97
FIRST SOLAR	123,68	+0,19	17,42
FISERV	48,88	+0,14	12,22
FLEXTRONICS	6,72	+0,6	8,4
FLIR SYST.	28,84	+0,7	18,85
FOSTER WH.	25,47	+0,91	11,37
GARMIN	31,97	-0,87	10,91
GENZYME	52,88	+2,82	20,34
GILEAD SC.	36,02	+0,14	10,01
GOOGLE	500,03	-0,01	17,95
H.SCHEIN	56,42	+0,91	15,94
HOLOGIC	14,98	-0,07	12,69
ILLUMINA	44,51	-0,74	45,89
INFOSYS	63,42	+0,38	
INTEL (*)	21,4	-0,56	11,38
INTUIT	37,56	-0,45	18,23
INTUIT.SURGICAL	349,9	+2,81	40,97
J.B HUNT T	35,	-0,34	23,49
JOY GLOBAL	55,64	+0,33	13,94
KLA-TENCOR	30,8	+1,32	21,69
LAM RES.	41,99	-1,59	17,42
LIBERT.MED	12,35	-7,97	12,73
LIFE TECH	51,59	+0,72	14,95
LINEAR TECH	29,49	-0,27	18,32
LOGITECH	15,3	+0,26	16,11
MARVELL T.	19,04	-0,26	11,75
MATTEL	22,5	-0,66	12,5
MAX.INT.P	18,1	-1,15	18,47
MICROCHIP T	29,7		13,75
MICROSOFT (*)	26,44	+0,27	12,9
MILLICOM	87,29	+1,03	15,02
MYLAN	18,63	+1,47	11,57
NETAPP	41,22	-1,34	21,36
NEWS C.	14,	-1,06	14,43
NII HLDG	37,9	-1,92	21,53
NVIDIA	12,3	+0,66	12,68
O REILLY AUT	49,93	-0,89	18,09
ORACLE	23,2	+0,56	12,34
PACCAR	43,65	+0,14	44,54
PATTERSON CO	30,75	+0,89	15,85
PAYCHEX	28,33	-1,19	19,95
PRICELINE.COM	193,09	-1,11	17,88
QIAGEN NV	20,55	-1,39	28,15
QUALCOMM	35,69	-0,06	15,45
RES.MOTION	61,03	-1,42	11,16
ROSS STORES	57,31	-0,66	13,52
SANDISK	49,02	-1,37	13,21
SEAGATE T.	15,35	-1,16	4,39
SEARS HOLD	75,85	-2,39	29,17
SIGMA-ALD.	53,21	-0,32	17,11
STAPLES	21,98	+0,23	16,53
STARBUCKS	28,09	+0,39	22,84
STERICYCLE	65,44	+0,55	26,93
SYMANTEC	15,16	+0,8	10,17
TEVA PH.	53,21	-1,86	
URBAN OUTFIT	36,53	-0,03	22,01
VERISIGN	29,39	-0,44	22,27
VERTEX PH.	36,82	+2,99	
VIRGIN MEDIA	17,5		
WNR CHIL.	25,07	+2,92	7,37
WYNN RES	85,03	-0,61	64,91
XILINX	26,8	+0,53	13,07
YAHOO	15,54	-0,39	22,52

TORONTO
S&P/TSX Comp 11963,83 (+0,15) EN CAD

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
AGNICO EAGLE	66,14	+1,07	34,99
AGRIUM	53,17	-1,35	11,98
ARC ENERGY	21,98	+1,76	17,73
BARRICK GOLD	47,01	+1,97	16,67
BCE	31,	-2,33	11,4
BIOVAIL	14,87	-0,54	13,28
BK MONTREAL	62,46	-0,21	12,75
BK NOVA SCOT	51,12	+0,23	12,84
BOMBARDIER	5,07		13,7
BROOKFIELD	24,76	-1,9	24,51
CAMECO	24,26	+0,83	19,72
CDN IMPER.BK	74,75	-0,33	11,79
CDN NAT RAIL	63,66	-0,86	16,54
CDN NAT.RES.	37,96	+1,06	14,49
CDN OIL SAN.	28,92	+0,49	19,28
CDN PAC.RAIL	61,43	+0,18	16,97
CDN TIRE	56,61	+1,27	12,25
CENOVUS EN.	29,88	-0,4	16,42
ELDORADO GOLD	18,66	-0,05	60,19
ENBRIDGE	49,21	-1,07	18,57
ENCANA	35,24	-1,04	25,17
ENERPLUS RES.	23,92	-0,12	42,71
FORTIS	28,09	-0,18	17,02
FST QUANTUM	61,89	-0,64	5,73
G. WESTON	73,99	-1,74	21,02
GILDAN ACTIV	32,65	+0,25	20,28
GOLDCORP	46,51	+0,78	39,75
HUSKY ENERGY	26,71	-0,93	13,36
IAMGOLD	19,34	-0,05	26,49
IMPERIAL OIL	40,67	-1,62	15,58
INMET MNG	46,55	-0,96	7,54
KINROSS GOLD	19,11	+1,06	31,33
LOBLAW	40,21	-0,47	15,83
MAGNA INTL	68,83	-0,76	12,63
MANULIFE FIN	16,54	-0,6	8,99
METRO	42,19	-0,89	12,02
NAT BK CAN.	58,72	-0,32	9,52
NEXEN	22,59	-0,22	13,94
PENN WEST	21,35	+0,09	
POTASH SASK	101,1	-2,32	19,22
POWER CAN.	27,35	+1,3	11,59
R.I.M.	62,13	-2,14	11,36
ROGERS COM.	37,17	-0,83	13,32
ROYAL BK CDA	54,72		13,03
SHAW COM	19,86	-1,15	15,4
SHOP DRUG	34,21	-0,95	12,22
SNC LAVALIN	45,94	+0,33	19,38
SUN LIFE	30,21	-1,05	11,03
SUNCOR EN.	34,44	-0,78	21,94
TALISMAN EN	17,65	-0,11	30,96
TECK COM.	35,39	-0,11	10,29
TELUS	39,99	+0,63	12,82
THOMSON	39,39	-0,83	22,13
TIM HORTONS	33,99	-1,68	17,34
TOR.-DOM. BK	73,24	+0,4	12,41
TRANSALTA	21,28	-0,56	19,
TRANSCANADA	36,71	-0,65	18,26
YAMANA GOLD	11,22	+1,81	17,53
YELLOW PAG.	6,35	+1,11	6,76

SAO PAULO
Bovespa 64412,96 (-0,20) EN BRL

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
AMBEV	184,4	-0,05	
BRADESCO	30,83	+1,58	
CPFL ENERG.	39,75	+0,3	
CYRELA BR.	21,01	+0,53	
ELETROBRAS ON	24,4	+0,2	
EMBRAER	9,79	-0,91	
GAFISA	11,57	+0,17	
JBS	7,97	-3,98	
LOJAS AMER.	13,15	-1,87	
PETROBRAS	34,25	-0,7	
REDECARD	28,6	-1,38	
ROSSI RESID.	13,89	+0,29	
VALE RIO	47,	-0,95	

TOKYO
Nikkei 225 9995,02 (-0,04) EN JPY

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ASTELLAS PH	3015	+0,5	14,52
CANON	3780	-1,05	18,74
DENTSU	2481	+1,22	22,35
EAST JAP.RAIL.	5910	+0,68	14,94
FUJI EL	279	+0,36	11,34
FUJIFILM	2696	+0,04	17,46
HITACHI	349	-2,24	11,61
HONDA MOT.	2690	-1,68	12,05
JAPAN STEEL	859	-0,23	20,85
JAPAN TOB.	300500	+0,17	19,95
JFE HOLD	2881	-1,44	8,19
KANSAI POWER	2159	-0,23	22,87
KDDI	432500	+0,12	7,99
KOMATSU	1703		19,35
MITSUB.ELEC.	767	-0,13	20,56
MITSUB.EST.	1335	-1,48	29,42
MITSUB.LOG.	1083	+0,09	27,52
MITSUB.MOT.	116	-0,85	51,56
MITSUB.UFJ	420	-1,41	14,69
MITSUBISHI	1907	-0,68	7,55
MITSUI & CO	1143	-1,89	5,86
MIZUHO FIN	154	-0,65	8,91
NIP.STEEL	312	-0,95	10,34
NISSAN MOTOR	671	-2,47	14,58
NOMURA H.	535	-1,47	19,4
NTT	3675	+0,55	9,7
NTT DOCOMO	135900	+0,15	11,28
OLYMPUS	2302	-1,07	25,87
PIONEER	322	+0,94	11,75
SEVEN & I	2159	+0,33	18,25
SHIN-ETSU CH	4795	-1,13	18,79
SOFTBANK	2488	+2,68	16,22
SOJITZ CORP	150	-1,32	11,9
SONY	2549	-0,58	44,44
SUM.MIT.F.	2650	-1,67	11,09
SUMITO. EL	1121	-0,09	13,46
SUMITO. HEAV	555	+2,78	18,11
SUMITO. MET	215	-1,38	14,94
SUMITO. OSA	190		
SUMITO. REA	1624	-1,04	14,51
SUMITOMO	966	-0,72	7,1
T&D HLD	2029	-0,69	20,94
TAKARA HLDG	474	+0,85	20,88
TAKASHIMAYA	777	+1,7	25,25
TAKEDA PH.	3895	+0,26	13,51
TERUMO CORP	4510	+1,12	20,08
TOBU RAIL	494	+0,82	34,79
TOKYO EL	5690	+0,53	17,4
TOKYO EL. POW	2449	+0,7	32,2
TOKYO MAR H.	2454	-1,68	16,71
TOSHIBA	483	-0,82	24,87
TOYOTA MOTOR	3240	-1,67	21,39
W.JAP.RAIL	326000	+0,15	20,36
YAHOO JAPAN	35000	+1,89	22,03
YAMAHA CORP	925	-0,11	32,86
YAMATO H.	1275	+1,51	16,78
YOK.RUBBER	449	+1,13	13,68

SHANGHAI
Shanghai Composite 2513,22 (-1,84) EN CNY

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
BANK CHINA	3,5	-1,69	
BANK COM	6,38		
CHINA LIFE	23,99	+0,21	
CITIC	20,02	-0,2	
CN PING AN	44,91	-0,29	
ICBC	4,18	-1,18	
MERCH. BK	12,87	+0,23	
PETROCHINA	10,58	-0,94	
SHENERGY	8,31	-1,89	9,65

SINGAPOUR
Strait Times 2833,40 (-0,37) EN SGD

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
CAPITALAND	3,7	-0,8	25,08
DBS	13,58	-1,02	13,13
HK LAND H.	4,84	-4,35	14,24
JARDINE MATH	36,18	-0,88	11,38
KEPPEL	8,74	-0,68	4,69
MOBILEONE	2,11	-0,47	1,13
OC BANK	8,49	-0,47	12,
SING. AIRLINES	14,26	-2,33	46,57
SING. EXCH.	7,59	-0,65	24,25
SING. PETROL.	6,22		19,87
SING.TELEC	3,1	+1,31	19,75
SINGAG. AIRL	14,26	-2,33	13,39
UTD OV.LAND	3,75	-0,27	2,4
UTD OVER.BK	19,58	-0,1	12,52

HONG-KONG
Hang Seng 20286,71 (+0,74) EN HKD

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ALUM..CHINA	6,23	-0,8	16,82
BK OF CHINA	3,95	+0,77	9,1
BK OF COM.	8,36	+1,09	9,9
CH.UNICOM	9,61	-1,84	31,89
CHINA CONST.	6,4	+1,27	9,96
CHINA LIF.I	35,	+0,43	23,98
CHINA MOBILE	77,7	+0,65	11,67
CHINA RES	28,65	-1,21	27,86
H.SENG BK	104,3		13,81
HK EXCHANGE	122,3	+1,33	25,32
HK.&CH GAS	18,9	+1,83	28,21
HSBC HOLD	74,85	+1,08	1,61
HUTCHINSON	47,6	-0,31	13,6
ICBC H	5,8	+1,04	10,91
NEW W.DEV.	12,64	-0,79	7,66
PETROCHINA	8,82	+0,11	10,24
PING AN.INS	62,7		26,77
SWIRE PACIFIC	85,55	-0,52	14,05

SEOUL
Kospi 1711,95 (+0,24) EN KRW

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
HYUNDAI MOT.	144500	-0,34	
KOREA ELEC.	32800	+0,31	
LG CORP	68400	+1,48	
POSCO	465000	-1,38	
SAMS. ELEC	822000	+0,61	

SYDNEY
S&P/ASX 200 4551,89 (+0,54) EN AUD

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
AUS & NZ BK	23,14	+0,83	12,47
BHP BIL	39,13	+0,8	15,
BRAMBLES	5,89	-5,15	17,57
FOSTER'S GP	5,81	+0,34	16,53
NAT AUS.BK	25,12	+1,29	11,81
QBE INS	18,66	-0,11	10,72
RIO TINTO	70,85	+1,11	9,36
TELSTRA	3,23	+2,21	10,33
WESTPAC BKG	23,56	+1,29	11,96

BOMBAY
BSE Sensex 17570,82 (-0,26) EN INR

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ICICI BK	867	-1,91	
INFOSYS	2782	+0,52	23,18
RELIANCE IND.	1055	-1,5	8,79
ST.BK INDIA	2373	+1,17	19,77
TATA POWER	1269	+0,49	10,57

JOHANNESBOURG
FTSE/Top 40 24754,90 (-0,23) EN ZAR

VALEUR	COURS	ECART	PER 10
ABSA GROUP	124,99	-1,96	
ANGLO AMER.	26,45	-1,03	8,91
ANGLO PLATIN.	803,5	-0,79	
ANGLOGOLD	340,94	+1,17	
GOLD FIELDS	105,34	-1,18	
HARMONY GOLD	78,7	+2,22	
IMPALA PLAT.	192,16	-2,95	
REMGRO	97,92	+0,39	
RICHEMONT	28,1	+0,36	
RMB HOLD.	32,74	-0,63	
SANLAM	23,8	-0,88	
SAPPI LTD	30,4	-0,39	
SASOL	287,47	-0,87	
STAND.BANK	106,46	+1,39	
STEINHOFF	19,1	-0,47	
TELKOM	36,98	-0,59	
TIGER BRANDS	177,5	+0,71	

OBLIGATIONS CONVERTIBLES

ISIN	VALEUR	CLÔTURE	PARITÉ	TAC BT	FIN CONV
FR0000181174	A NOVO 1% 010C		0,26 P.1	25,17	30/09/12
FR0010771766	AIFRA 4.97% OCE		1,00 P.1	1,17	23/03/15
FR0010185975	AIRFRANOCEA0420		1,03 P.1	3,26	23/03/20
FR0000189201	AL-LUC4.75%03OC	16,51	1,00 P.1	5,1	23/12/10
FR0010798371	ALCATOE5%01JAN15		1,00 P.1	6,68	18/12/14
FR0010823476	ALTRAN JAN 15		1,00 P.1	4,71	22/12/14
FR0010833053	ATARIORAX% 15		26,39 P.1	1,47	01/04/15
FR0010816280	ATOS OCEANE 0116		1,00 P.1	1,16	23/12/15
FR0010382408	AUBAYOCEANE2012		1,00 P.1	5,21	22/12/11
FR0010805358	AUSY FRN20OCT14			-0,19	
FR0010844746	AVANQUEST OCA		1,00 P.1	7,6	04/02/15
FR0000492076	AXA 2.5% 99	213,	4,15 P.1	4,46	26/01/07
FR0000180994	AXA 3.75% 00	230,5	4,41 P.1	5,15	01/01/17
FR0000181034	BULL 2.25% 00		1,00 P.10	7,83	01/01/33
FR0010748905	CAP GEM 3.5%14		1,00 P.1	-3,04	23/12/13
FR0010209387	CAPGEMIN2.5%01		1,00 P.1	-1,15	22/12/11
FR0010870931	CHARGOCA 01/01/16	105,	27,00 P.1	-10,74	22/12/15
FR0010130732	CLUB MED 3%02OC	49,61	1,09 P.1	5,63	01/11/10
FR0000180549	COFIDUR 3% 98		1,00 P.1	24,81	31/12/24
FR0010457010	EGPORA1T3EUR		26,02 P.1	-40,55	28/07/10
FR0010457044	EGPORA1T3GBP		26,02 P.1	-51,79	28/07/10
FR0000189276	ESSILOR 1.5% 03OC		1,00 P.2	-46,64	23/06/10
FR0010170969	EUROMEDIS 0510		1,50 P.1	60,44	20/12/12
FR0010827055	FAUR. OCE 4.50%		1,00 P.1	3,43	22/12/14
FR0010632844	FONC IENA OC	37,45	1,04 P.1	8,5	20/12/13
FR0010527820	FONC. ATLAS		1,00 P.1	7,73	
FR0010797936	G.DEGREN.11/12		2,00 P.1	3,42	17/11/12
FR0010881573	GECINA 2.125% 16		1,06 P.1	3,49	04/12/15
FR0010350280	ILIAD OCEANE0112		1,00 P.1	4,09	22/12/11
FR0000094674	IMMOB HOT.5%94		1,00 P.1	114,66	01/01/09
FR0010032839	INFOG.4% 09OC		2,65 P.100	21,28	01/04/20
FR0000181042	INFOGR 1.5%00OC	32,2	27,27 P.100	24,23	01/07/11
FR0000181059	LVL M.2.5%00OC		1,00 P.1	11,25	01/09/10
FR0010775098	MAUPR 7.125%	16,5	1,02 P.1	7,22	22/07/14
FR0010449264	MICHELIN OCEOCP17		1,00 P.1	4,15	01/01/17
FR0010814061	NEOOCE3.75%2		1,00 P.1	3,93	22/01/15
FR0010354670	NEXANS OC 0113		1,02 P.1	4,39	01/01/13
FR0010771444	NEXANSOCE4%1JAN		1,00 P.1	2,57	22/12/15
FR0010333302	ORCO CV 1% 2013	23,7		104,21	15/05/13
FR0010829762	OXYOCE6%29DEC14		1,00 P.1	9,35	18/12/14
FR0010773226	PEUGEOT OCE 16		1,00 P.1	1,43	20/12/15
FR0000180127	PUBLICIS 1%02		1,00 P.1	4,95	09/01/18
FR0000187783	PUBLICIS OBC	283,9	18,00 P.1	-44,56	
FR0010771899	PUBOE3.125%30JUL		1,00 P.1	-3,81	21/07/14
FR0010518894	QUANTEL OC		1,01 P.1	18,13	21/12/12
FR0010464487	RHODIA OC 14	45,	1,02 P.1	6,12	21/12/13
FR0010820209	SCBSMOC9%1JUL16		1,00 P.1	3,65	22/06/16
FR0010796417	SOIOE 6.25% 14	10,3	1,00 P.1	3,12	28/08/14
FR0010385815	SOLVINOCEAN12	10,	1,00 P.1	17,82	20/12/11
FR0010736660	ST DUP.10%14		1000,00 P.1	3,86	20/03/14
FR0010544734	STERIA OSICE	37,9	1,03 P.1	8,48	31/12/12
FR0010532739	THEOLIA 2% 2014	12,8	1,00 P.1	20,54	23/12/11
FR0010007468	VALEO2.375%11		1,01 P.1	4,14	22/12/10
FR0010526384	VIAL OCEA 2.5%14		1,00 P.1	45,83	23/12/13
FR0010627109	VILMORIN OCEA0715		1,08 P.1	4,46	20/06/15

TITRES PARTICIPATIFS

ISIN	VALEUR	CLÔTURE	+ HT AN	+ BAS AN	C GLO
FR0000047839	B.P.C. 85		132,	132,	4,95
FR0000047664	BNP PARIBAS 84		135,	102,25	5,62
FR0000140063	BNP PARIBAS 84	145,	155,	118,15	5,62
FR0000047797	BQUE DE BR.85		371,39	295,01	22,87
FR0000047680	C.C.C.C 86		144,	135,1	8,92
FR0000047805	C.I.C. 85	145,	155,	143,	4,28
FR0000140071	CRÉDIT LYONNAIS	131,7	143,35	117,35	5,65
FR0000047821	D.I.A.C 85		170,	146,55	9,91
FR0000047748	G.D.F. TR (A)	824,	857,	814,99	40,21
FR0000047789	LYON.DE BQUE85		143,	133,	8,69
FR0000047722	NATIXIS BQE. 85		575,	514,	28,45
FR0000140014	RENAULT	302,55	329,2	290,	20,22
FR0000140030	SAINT GOBAIN	152,	160,	126,	8,58
FR0000047607	SAINT-GOBAIN 83		143,55	131,5	8,58
FR0000047656	SANOFI AV 87		478,	436,	23,35
FR0000140022	SANOFI AV. 83		490,	425,1	23,35
FR0000140048	THOMSON		148,9	128,	8,69

SUIVEZ VOTRE PORTEFEUILLE
SUR **LESECHOS.FR/BOURSE**

TAUX ET CHANGES

CHANGES: COURS AU COMPTANT

18-06-2010 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VARIATION RAP VEILLE EN %	MOYENNE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE
DOLLAR US	1,2372	+0,0728	1,3948
LIVRE STERLING	0,8357	+0,0958	0,8909
FRANC SUISSE	1,3745	-0,2395	1,5100
COURONNE DANOISE	7,4398	+0,0148	7,4462
COURONNE NORV.	7,8615	-0,1144	8,7278
KUNA CROATE	7,2010	-0,0555	7,3400
COURONNE SUÉDOISE	9,5599	-0,1473	10,6191
DOLLAR CANADIEN	1,2723	+0,4342	1,5850
YEN	112,1200	-0,6821	130,3366
DOLLAR AUSTRALIEN	1,4249	-0,2241	1,7727
ROUBLE RUSSE	38,3840	+0,4449	44,1376
ROUPIE INDIENNE	57,1220	-0,2184	67,3611
DOLLAR NÉO-ZÉLANDAIS	1,7588	-0,2213	2,2121
COURONNE TCHÈQUE	25,7330	+0,0078	26,4349
COURONNE ESTONIENNE	15,6466	+0,0000	15,6466
FORINT HONGROIS	280,0500	+0,3008	280,3270
ZLOTY POLONAIS	4,0675	-0,1987	4,3276
LEV BULGARE	1,9558	+0,0000	1,9558
DOLLAR HONG KONG	9,6309	+0,0104	10,8114
WON SUD CORÉE	1490,5100	-0,6141	1772,9039
LITAS LITUANIEN	3,4528	+0,0000	3,4528
LATS LETTON	0,7076	+0,0000	0,7057
PESO MEXICAIN	15,5454	+0,1721	18,7989
REAL	2,2000	-0,0091	2,7674
DOLLAR SINGAPOUR	1,7170	-0,2034	2,0241
RAND SUD-AFRICAIN	9,3263	-0,4090	11,6737
LIVRE TURQUE	1,9290	-0,0932	2,1631
RENMIBI YUAN	8,4454	+0,0308	9,5277
RUPIAH	11328,8600	+0,4238	14443,7400
PESO PHILIPPIN	56,7830	-0,5586	66,3376
RINGGIT MALAIS	4,0221	-0,0348	4,9079
BAHT THALANDAIS	40,0910	+0,0724	47,8044

SOURCE MULTIDEVISES (NATEXIS)
Cours guichet par 100 pour le Yen

COURS DE CHANGES CROISÉS

18-06-2010	EURO	USD	GBP	CHF	SEK	DKK	JPY(100)	CAD
EUR	1,0000	1,2372	0,8357	1,3745	9,5599	7,4398	1,1212	1,2723
USD	0,8083	1,0000	0,6755	1,1110	7,7270	6,0134	0,9062	1,0284
GBP	1,1966	1,4804	1,0000	1,6447	11,4394	8,9025	1,3416	1,5224
CHF	0,7275	0,9001	0,6080	1,0000	6,9552	5,4127	0,8157	0,9256
SEK	0,1046	0,1294	0,0874	0,1438	1,0000	0,7782	0,1173	0,1331
DKK	0,1344	0,1663	0,1123	0,1848	1,2850	1,0000	0,1507	0,1710
JPY (100)	0,8919	1,1035	0,7454	1,2259	8,5265	6,6356	1,0000	1,1348
CAD	0,7860	0,9724	0,6568	1,0803	7,5139	5,8475	0,8812	1,0000

COURS À TERME DE L'EURO CONTRE LES PRINCIPALES DEVISES

18-06-2010 À 16 H	USD	GBP	CHF	SEK	DKK	JPY(100)	CAD
COMPTANT							
ACHAT	1,2362	0,8345	1,3735	9,5573	7,4391	112,0995	1,2699
VENTE	1,2374	0,8360	1,3750	9,5663	7,4406	112,1505	1,2722
A 1 MOIS							
ACHAT	-0,0001	0,0002	-0,0004	-0,0002	-0,0009	-0,0211	0,0005
VENTE	0,0001	0,0002	-0,0002	0,0008	0,0001	-0,0136	0,0006
A 3 MOIS							
ACHAT	-0,0007	0,0005	-0,0016	0,0004	-0,0017	-0,0843	0,0018
VENTE	0,0002	0,0006	-0,0013	0,0029	0,0008	-0,0723	0,0020
A 6 MOIS							
ACHAT	-0,0018	0,0010	-0,0037	0,0049	-0,0025	-0,2232	0,0042
VENTE	0,0002	0,0012	-0,0032	0,0099	0,0015	-0,1937	0,0046
A 1 AN							
ACHAT	-0,0017	0,0019	-0,0089	0,0297	-0,0055	-0,5966	0,0114
VENTE	0,0022	0,0029	-0,0074	0,0422	0,0070	-0,4966	0,0124

SOURCE MULTIDEVISES (NATEXIS)

MARCHÉ OBLIGATAIRE

CNO-ETRIX BASE 100 AU 31/12/1998	INDICE	VARIATION JOUR	VARIATION DEPUIS 31/12/98	RENDEMENT EN %
GLOBAL	164,75	-0,1	64,75	8,39
1-3 ANS	153,57	-0,07	53,57	1,79
3-5 ANS	162,97	-0,13	62,97	3,67
5-7 ANS	168,51	-0,11	68,51	5,68
10 ANS	171,17	0,05	71,17	8,12
10-15 ANS	173,85	0,06	73,85	12,4
+15 ANS	176,69	-0,33	76,69	23,46
EMTXI	180,37	0	80,37	10,24
EMTXI-BE	168,64	0,24	68,64	9,97

SOURCE FININFO

TAUX REF. BONS DU TRÉSOR

BTF	TAUX	BTAN	TAUX	PRIX	COUPON
07/01/10	0,37	3.000 01/10	0,62	100,44	2,441
14/01/10	0,37	2.500 07/10	0,63	101,27	0,795
21/01/10	0,37	1.250 07/10	1,03	101,65	0,353
28/01/10	0,38	3.750 09/10	0,75	102,54	0,555
04/02/10	0,4	3.000 01/11	0,94	102,42	2,441
11/02/10	0,36	3.500 07/11	1,24	103,73	1,112
25/02/10	0,41	1.500 09/11	1,34	100,29	0,222
11/03/10	0,42	3.750 01/12	1,51	104,78	3,051
25/03/10	0,45	4.500 07/12	1,77	107,08	1,43
08/04/10	0,46	3.750 01/13	1,78	98,68	0,533

SOURCE BANQUE DE FRANCE

TAUX MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

18-06-2010		MARCHÉS MONÉTAIRES Jour jour	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
NEW YORK	USD	0,3	0,51	0,35	0,51	0,54
ZONE EURO	EUR	0,35	0,32	0,41	0,56	0,66
ZURICH	CHF	0,03	0,16	0,05	0,16	0,11
LONDRES	GBP	0,55	0,71	0,57	0,71	0,73
TOKYO	JPY	0,12	0,15	0,16	0,18	0,24

18-06-2010		EURODEVISES T/N	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
LIBOR EURO	EUR	0,35	0,32	0,41	0,35	0,66
EURO USD	USD	0,3	0,51	0,35	0,51	0,54
EURO CHF	CHF	0,03	0,16	0,05	0,18	0,11
EURO JPY	YEN	0,12	0,15	0,16	0,16	0,24
EURO GBP	GBP	0,55	0,62	0,57	0,71	0,73

PRINCIPAUX TAUX DIRECTEURS

PAYS	TAUX DE RÉFÉRENCE	TAUX EN %
BCE	TAUX PRÊT MARGINAL	1.75 %
	TAUX REFI	1.00 %
	TAUX DEPOT	0.25 %
ROYAUME UNI	TAUX JOUR LE JOUR	0.55 %
	TAUX DE BASE	0.50 %
USA	TAUX JOUR LE JOUR	0.30 %
	FONDS FEDERAUX	0.25 %
	TAUX D'ESCOMPTE	0.75 %
	30 ANS	3.98 %
JAPON	GENSAKI	0.12 %
	TAUX JOUR LE JOUR	0.12 %
	TAUX D'ESCOMPTE	0.30 %
	TAUX DE BASE	1.63 %
	10 ANS	1.22 %
CANADA	TAUX JOUR LE JOUR	0.59 %
	TAUX DE BASE	6.00 %

INDICES DE RÉFÉRENCE DES EMPRUNTS À TAUX VARIABLES

MOY. MENS.	TMM	EURIBOR 1 MOIS	EURIBOR 3 MOIS	TME	TMOR PUB	TMOR PRIV
2008						
Juin	3,9871	4,4710	4,9430	4,8	5,	5,
Juil.	4,1924	4,4720	4,9610	4,78	4,95	
Août	4,2996	4,4880	4,9650	4,49	4,65	4,65
Sept.	4,2680	4,6620	5,0180	4,44	4,64	
Oct.	3,8125	4,8480	5,1280	4,36	4,56	4,56
Nov.	3,1616	3,8610	4,2480	4,02	4,22	
Déc.	2,4511	2,9590	3,2570	3,53	3,73	3,73
2009						
Janv.	1,8404	2,1690	2,4830	3,64	3,84	3,84
Fév.	1,2583	1,6300	1,9450	3,74	3,94	
Mars	1,0565	1,2710	1,6370	3,72	3,92	3,92
Avr.	0,8549	1,0140	1,4250	3,71	3,91	
Mai	0,7649	0,8900	1,2870	3,85	4,05	4,05
Juin	0,6831	0,9110	1,2260	3,96	4,16	
Juil.	0,3537	0,6120	0,9780	3,72	3,92	3,92
Août	0,3458	0,5090	0,8610	3,6	3,8	
Sept.	0,3584	0,4550	0,7710	3,65	3,85	3,85
Oct.	0,3564	0,4300	0,7380	3,61	3,85	
Nov.	0,3585	0,4360	0,7160	3,61	3,81	3,81
Déc.	0,3476	0,4790	0,7120	3,54	3,74	
2010						
Janv.	0,3476	0,4380	0,6810	3,6	3,8	
Fév.	0,3346	0,4210	0,6610	3,53	3,73	3,73
Mars	0,3434	0,4060	0,6450	3,47	3,67	
Avr.	0,3453	0,4040	0,6430	3,44	3,64	3,64
Mai	0,3386	0,4230	0,6860	3,14	3,34	

MOY. HEBD.	EONIA	EURIBOR 1 MOIS	EURIBOR 3 MOIS	TECH 10	THE	THOR PUB	THOR PRIV
MAI							
17	0,3390	0,4230	0,6850	3,13	3,25	3,45	3,45
18	0,3200	0,4230	0,6880	3,13	3,25	3,45	3,45
19	0,3270	0,4230	0,6900	3,	3,25	3,45	3,45
20	0,3290	0,4250	0,6920	3,03	3,25	3,45	3,45
21	0,3420	0,4260	0,6950	2,93	3,08	3,28	3,28
24	0,3030	0,4260	0,6970	2,92	3,08	3,28	3,28
25	0,3030	0,4260	0,6970	2,86	3,08	3,28	3,28
26	0,3370	0,4260	0,6970	2,91	3,08	3,28	3,28
27	0,3390	0,4260	0,6990	2,94	3,08	3,28	3,28
28	0,3310	0,4280	0,6990	2,96	2,99	3,28	3,28
31	0,3380	0,4290	0,7010	2,94	2,99	3,28	3,28
JUIN							
01	0,3300	0,4280	0,7020	2,9	2,99	3,28	3,28
02	0,3290	0,4300	0,7040	2,95	2,99	3,28	3,28
03	0,3000	0,4320	0,7060	3,06	2,99	3,19	3,19
04	0,2950	0,4320	0,7070	3,06	3,11	3,31	3,31
07	0,3220	0,4320	0,7070	3,06	3,11	3,31	3,31
08	0,3240	0,4340	0,7130	3,07	3,11	3,31	3,31
09	0,3180	0,4360	0,7150	3,08	3,11	3,31	3,31
10	0,3320	0,4380	0,7180	3,08	3,11	3,31	3,31
11	0,3340	0,4380	0,7190	3,09	3,13	3,33	3,33
14	0,3260	0,4390	0,7200	3,09	3,13	3,33	3,33
15	0,3180	0,4410	0,7230	3,11	3,13	3,33	3,33
16	0,6650	0,4420	0,7270	3,13	3,13	3,33	3,33
17	0,3410	0,4430	0,7290	3,14	3,13	3,33	3,33
18	0,3540	0,4440	0,7320	3,12	3,19	3,39	3,39

SOURCE CDC IXIS

SICAV - FCP - OAT - MATIÈRES PREMIÈRES

ALKEN

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
LU0300834669	ALKEN FD SMCAP EUR		74,26	18/06		
LU0235308482	ALKEN FUND- EUROP.OPP.		110,46	18/06		

OYSTER FUNDS — BANQUE SYZ & CO SA

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
LU0204990104	OYSTER ABS RET ITALY EUR		156,98	16/06		
LU0095343421	OYSTER DIVERSIF EUR	LX	227,39	16/06		
LU0335770441	OYSTER EM MKT DYN EUR2		104,29	16/06		
LU0335770367	OYSTER EM MKT DYN USD2		108,4	16/06		
LU0069165628	OYSTER EURO LIQUIDITY	LX	150,29	16/06		
LU0167814440	OYSTER EUROP DYN EUR		174,48	16/06		
LU0167813129	OYSTER EUROPEAN CORP BD		197,04	16/06		
LU0095343264	OYSTER EUROPEAN FIX INC	LX	193,51	16/06		
LU0096450555	OYSTER EUROPEAN OPP EUR	LX	271,07	16/06		
LU0178554332	OYSTER EURSMCAP EUR		237,15	16/06		
LU0303830102	OYSTER GLOB WAR.EUR		84,29	16/06		
LU0418546858	OYSTER GLOB.CONV.EUR		181,03	16/06		
LU0069164738	OYSTER ITALIAN OPP EUR	LX	27,43	16/06		
LU0096450399	OYSTER ITALIAN VAL EUR	LX	192,5	16/06		
LU0204988207	OYSTER JAP OPP EUR		130,58	16/06		
LU0204987902	OYSTER JAP OPP JPY		12512,	16/06		
LU0107981325	OYSTER ONCOLOGY EUR	LX	85,77	16/06		
LU0096450472	OYSTER ONCOLOGY USD	LX	133,74	16/06		
LU0204989353	OYSTER RESP DEV EUR		128,96	16/06		
LU0069165115	OYSTER US DOLLAR BONDS	LX	302,52	16/06		
LU0303829864	OYSTER US DYNAMIC EUR		94,24	16/06		
LU0303829781	OYSTER US DYNAMIC USD		96,76	16/06		
LU0362174053	OYSTER US VALUE EUR		128,97	16/06		
LU0362173675	OYSTER US VALUE USD		127,95	16/06		
LU0107988841	OYSTER WORLD OPP EUR	LX	135,25	16/06		
LU0069163508	OYSTER WORLD OPP USD	LX	277,27	16/06		

COMGEST
COMGEST
Tél. : 01.44.94.19.00
www.comgest.com

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
FR0007450002	CG NV ASIE	●	425,14	17/06		
FR0000284689	COMGEST MONDE	DI	823,73	17/06		
FR0000292278	MAGELLAN C	AI	1597,66	17/06	19,37	12/03/96
FR0000295230	RENAISSANCE EUROPE	AI	66,44	17/06	1,05	15/11/95

Covéa Finance
Société de Gestion de Portefeuille des groupes MAAF Assurances et GMF
RETROUVEZ LES VALEURS LIQUIDATIVES DE NOS SICAV ET FCP sur covea-finance.fr
Renseignements 02 37 33 80 45

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
FR0000985368	ACTI EUROPE C	●	151,01	17/06		
FR0000425027	ACTI EUROPE D	●	136,24	17/06	2,07	26/02/10
FR0000980468	ACTI FRANCE C	●	460,62	17/06		
FR0000425175	ACTI FRANCE D	●	388,65	17/06	10,18	26/04/10
FR0007012869	ACTI INVEST	●	24,46	17/06		
FR0007493242	ACTI MONDE	●	302,62	17/06		
FR0000934937	ACTIONS AMERICAINES		20,95	17/06		
FR0000289415	ACTIONS EUROPÉENNES C	AE	39,86	17/06		
FR0000289423	ACTIONS EUROPÉENNES D	AI	35,98	17/06	0,63	26/04/10
FR0000289381	ACTIONS FRANÇAISES C	DI	32,19	17/06		
FR0000298168	ACTIONS FRANÇAISES D	DI	28,74	17/06	0,68	26/04/10
FR0000289431	ACTIONS JAPONAISES	AI	19,29	17/06		
FR0010535625	ACTIONS SOLIDAIRES	●	87,83	17/06		
FR0007483474	ACTIPERFORMANCE	●	79,49	17/06		
FR0007022157	CROISSANCE C	●	31,4	17/06		
FR0007024021	CROISSANCE D	●	26,78	17/06	0,45	26/04/10
FR0010689794	ESPACE ISR	●	130,9	17/06		
FR0000002164	HORIZON DURABLE		30,39	17/06		
FR0007497789	INVESTISSEMENT	●	3400,36	17/06	60,92	06/05/08
FR0000931446	MOYEN TERME		237,15	17/06		
FR0007012851	MULTI EUROPE	●	193,5	17/06		
FR0010261909	MULTI FRANCE	●	179,23	17/06		
FR0007023296	MULTI MONDE	●	191,3	17/06		
FR0000978728	OBLI CONVERTIBLES	●	234,52	17/06		
FR0007464003	OBLI TRIMESTRIEL	●	174,51	17/06	1,89	12/05/10
FR0000978736	OBLIGATIONS CONVERTIBLES	●	16355,81	17/06	318,54	06/05/08
FR0000289472	OBLIGATIONS C	OE	99,31	17/06		
FR0000289480	OBLIGATIONS D	OE	58,11	17/06	1,86	26/04/10
FR0007496666	PREMIÈRE	● OE	330,39	17/06		
FR0007050240	PROFIL AUDACE C	●	22,75	17/06		
FR0007052105	PROFIL AUDACE D	●	22,75	17/06		
FR0007019039	PROFIL DYNAMIQUE	●	93,47	17/06		
FR0007019047	PROFIL EQUILIBRE	●	102,18	17/06		
FR0007019021	PROFIL PRUDENT	●	95,97	17/06		
FR0000931412	SÉCURITÉ C	ME	219,94	17/06		
FR0000931420	SÉCURITÉ D		155,49	17/06	2,16	26/04/10

CRÉDIT AGRICOLE
www.ca-sicavetfcp.fr
Informations et souscriptions auprès des Caisses Régionales de Crédit Agricole

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
FR0010165944	AMUNDI ACTIONS RESTRUCT	●	274,23	17/06		
FR0010156604	AMUNDI OBLIG INTER	●	160,89	16/06		
FR0010666222	AMUNDI PEA COURT TERME	●	4061,46	17/06		
FR0010599373	AMUNDI SELECT EURO	●	84,08	17/06		
FR0000289902	AMUNDI SELECT EUROPE		83,63	17/06	2,19	14/12/09
FR0000944696	AMUNDI SELECT FRANCE		385,41	17/06		
FR0010713586	ATOUT CLAIR HORIZON	●	14,19	16/06		
FR0010334037	ATOUT HORIZON DUO		9,01	17/06		
FR0010251736	ATOUT MODERACTIONS	●	115,7	17/06		
FR0010666214	ATOUT PEA COURT TERME	●	101,33	17/06		
FR0007481536	ATOUT PULSACTIONS	●	31,38	17/06		
FR0000287815	ATOUT QUANTEUROLAND	AE	79,74	17/06	1,72	08/04/10
FR0000991424	ATOUT VALEURS DURABLES	●	122,08	17/06	10,04	16/02/10
FR0010036962	ATOUT VERT HORIZON	●	15,08	17/06		
FR0010249888	ATOUT VIVACTIONS	●	85,13	17/06		
FR0010700393	CA CIBLACTIONS 60-100	●	128,47	17/06		
FR0010697466	CA FLEXIBLE MULTI-CLASSES	●	106,6	17/06		
FR0000983629	CA MASTER ACTIONS	●	39,54	16/06		
FR0000983637	CA MASTER OBLIGATIONS	●	46,02	16/06		
FR0000973810	CA MASTER PEA	●	11,94	16/06	0,1	05/09/05
FR0000983744	CA MONE J	●	14511,79	21/06		
FR0010699678	CA PROTECTION CLIQUET	●	102,98	17/06		
FR0007014121	PACTE SOLI LOGEMENT	●	74,4	15/06	3,33	17/11/09
FR0007420153	PACTE VERT TIERS MONDE	●	78,97	15/06	3,37	17/11/09

KBL European Private Bankers (KBL RICHELIEU)
22, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
Contact : Michel Choukroun
Tél. : +33 (0)1 42 89 00 00 - Fax : +33 (0)1 42 89 62 29

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
LU0051497468	KBC EQ. L N.AMERIC USD		826,69	16/06		
LU0209510956	KBC EQ.L N.AMERIC EUR		556,44	16/06		
LU0048669088	KBC EQUITY L EUROPE		504,61	17/06		
LU0051497039	KBC EQUITY L JAPAN		16034,	17/06		
LU0477234263	KBL EPB BOND GOVERN.EUR		519,78	17/06		
LU0477232648	KBL EPB BOND GOVERN.USD		513,68	17/06		
LU0466397824	KBL EPB BOND SELEC INV GR		514,3	17/06		
LU0477234420	KBL EPB BOND UP.INV GR		546,73	17/06		
LU0466398392	KBL EPB EQUITY BEST DIVID		493,08	17/06		
LU0466398475	KBL EPB EQUITY SELECTD EQ		500,17	17/06		
LU0078301909	KBL EPB FLEXIBLE 25/75		332,23	16/06		
LU0080276099	KBL EPB FLEXIBLE 50/50		253,98	16/06		
LU0086854444	KBL KEY EASTERN EUROPE		2391,44	16/06		
LU0086854873	KBL KEY EUROP.SMALL CO		975,72	16/06		
LU0154454085	KBL KEY EUROPE		672,39	16/06		
LU0086855094	KBL KEY FAR EAST USD		1381,51	16/06		
LU0253447071	KBL KEY MAJOR EMERG MK		652,46	16/06		
LU0266123651	KBL KEY NATURAL RES EUR		519,57	16/06		
LU0266124113	KBL KEY NATURAL RES USD		486,72	16/06		
LU0266124469	KBL KEY NORTH AMERIC EUR		397,15	16/06		
LU0266125193	KBL KEY NORTH AMERIC USD		424,18	16/06		

LCL
Tél. : 3938 (0,34 €/min)
www.sicavetfcp.lcl.fr

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
FR0000994816	LCL ACT. USA (EURO)	●	129,2	17/06		
FR0000018756	LCL ACT.MONDE (H.EUROP)		50,25	17/06	2,41	22/10/09
FR0010072041	LCL ACTIONS EMERG (EURO)	●	224,22	17/06		
FR0000018954	LCL ACTIONS EURO		117,9	17/06	3,32	18/03/10
FR0000018947	LCL ACTIONS FRANCE		196,4	17/06	6,22	15/10/09
FR0000018962	LCL ACTIONS MONDE		121,46	17/06		
FR0000018780	LCL MONETAIRE JR C		572,48	18/06		
FR0000985210	LCL OBLIG. MONDE	●	366,9	17/06		
FR0000018921	LCL OBLIG. MOY.TER C		422,3	17/06		
FR0010736629	LCL PROTECTION MARS	●	111,53	16/06		
FR0010593731	LCL PROTECTION SEP.	●	84,79	16/06		
FR0007059670	LCL SERENITÉ PEA	●	4680,51	17/06		
FR0010592121	LCL STRATÉGIE 100	●	75,15	17/06		
FR0010288977	PARTAGIS	●	174,47	11/06	3,15	05/03/10
FR0010762963	STATÉGIE LCL 50	●	103,2	17/06		

MIRABAUD
Mirabaud & Cie
Tél. +41 58 816 22 22
Fax +41 58 816 28 67
marketing@mirabaud.com

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
LU0093576881	MIR. SEL EQ EUROPE A		58,6	18/06		
LU0093576964	MIR. SEL EQ EUROPE B		53,76	18/06		
LU0063383300	MIR. SEL EQ WORLD AUSD		79,79	18/06		
LU0063383722	MIR. SEL EQ WORLD BUSD		70,79	18/06		

NATIXIS ASSET MANAGEMENT
NATIXIS Asset Management
21, quai d'Austerlitz, 75634 Paris cedex 13
www.am.natixis.com - Tél. : 33 01 78 40 80 00

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
FR0000290157	RHONE PLUSX CTER.C EUR	ME	394,92	20/06		

Neuflize OBC ABN AMRO
NEUFLIZE OBC MANAGEMENT

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
FR0010131771	NOBC CONVICTIONS	●				
FR0010362830	NOBC COURT TERME	● OE	3860,06	17/06		
FR0010281477	NOBC EUROPE CONV.	●	139,66	16/06		
FR0010031658	NOBC PATRIMOINE	●				

ÖKOWORLD
Telefon 0800 1 50 19 99

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
LU0301152442	ÖKOWORLD KLIMA EUR		33,91	18/06		
LU0061928585	ÖKOWORLD ÖKOVIS.CL.EUR		86,7	18/06		
LU0309769247	ÖKOWORLD ÖKOVIS.EU.EUR		29,31	18/06		

OPTIGESTION
OPTIGESTION
www.optigestion.com
17, avenue Hoche 75008 Paris
01.40.75.87.00

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
FR0010106450	OPTILIA DIVERSIFIÉE	DI	131,76	17/06		
FR0010236760	OPTILIA PYTHAGORE C		88,74	17/06		

PICTET FUNDS
PICTET FUNDS Pictet & Cie (Europe)
34, avenue de Messine 75008 Paris
Tél. : +33 1 56 88 71 29
www.pictetfunds.com

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
LU0155303323	P-AEXJP-P USD		156,24	18/06		
LU0090689299	P-BIOT-P USD		267,35	18/06		
LU0280430660	P-CLENER-P USD		74,84	18/06		
LU0130728842	P-EAST EU-P EUR		357,6	18/06		
LU0255798109	P-ELCD-P USD		163,95	18/06		
LU0130729220	P-EM MKTS-P USD		499,73	18/06		
LU0144509717	P-EU STEQ-P EUR		137,81	18/06		
LU0130731986	P-EUEQS-P EUR		419,54	18/06		
LU0128490280	P-EUR BD-P		396,55	18/06		
LU0167158327	P-EUR SMTB-P		121,53	18/06		
LU0128470845	P-EURCRBD-P		150,9	18/06		
LU0128467544	P-GED-P USD		252,06	18/06		
LU0188501257	P-GENER-P USD		136,55	18/06		
LU0168449691	P-GRTCN-P USD		320,	17/06		
LU0070964530	P-INDEQ-P USD		366,88	18/06		
LU0176900511	P-JPEQSE-P JPY		7314,57	18/06		
LU0130732364	P-SC EU-P EUR		486,93	18/06		
LU0256846139	P-SECUR-P USD		103,7	18/06		
LU0256840108	P-US EGS-P USD		98,59	18/06		
LU0104884860	P-WATER-P EUR		138,89	18/06		

LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT
3639 (0,34 €/mn)
www.labanquepostale-am.fr

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
FR0010316224	GMO ACTIONS	●	82,04	17/06	0,86	10/06/10
FR0010842369	LBPAM ACT EURO I		9509,15	17/06		
FR0000285884	LBPAM ACT INDICE EUR R	AE	73,18	17/06	1,2	25/06/09
FR0000286304	LBPAM ACT INDICE FR R	AF	31,71	17/06	0,6	25/06/09
FR0010470609	LBPAM CONVERT EUR I	●	10609,85	17/06		
FR0010750984	LBPAM EONIA 6-12 M I	●	10066,01	17/06		
FR0000982217	LBPAM OBLI CREDIT	●	156,37	17/06		
FR0010529743	LBPAM TRESORERIE I	●	10694,37	17/06		
FR0000972408	TONI ACTIONS 100 R	●	72,31	17/06	1,01	10/06/10
FR0010241919	VIVACCIO ACTIONS	●	82,4	17/06	0,86	10/06/10

LUTETIA CAPITAL
151, boulevard Haussmann, 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 79 97 97 97 www.lutetiacapital.com

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
FR0010816819	LUTETIA PATRIMOINE	● DI	102,11	11/06		

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD
Groupe LCF Rothschild
www.edmond-de-rothschild.fr

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
FR0010589044	AMÉRIQUE RENDEMENT C	●	108,72	17/06		
FR0010588731	ASIE RENDEMENT C	●	202,57	17/06		
FR0010509810	ECOSPHÈRE EUROPE		56,64	17/06		
FR0010508622	ECOSPHÈRE WORLD		70,87	17/06		
FR0010588681	EUROPE RENDEMENT C	● AI	76,96	17/06		
FR0010286187	SAINT HONORÉ EM.OPP.		117,44	17/06		
FR0010204552	SAINT-HONORÉ CONV.	●	453,87	17/06		
FR0010479923	ST HONORÉ CHINE	●	293,57	18/06		
FR0010398966	ST HONORÉ EU.SYNERGIE		96,55	17/06		
FR0010479931	ST HONORÉ INDE	●	224,55	17/06		
FR0010193227	ST-HONORÉ VIE SANTÉ	●	368,5	17/06		

rouvier associés
www.rouvierassocies.com
T. +33 (0)1.53.77.60.80
contact@rouvierassocies.com

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
FR0000401374	ROUVIER VALEURS	●	84,61	17/06		

ROBECO
BANQUE ROBECO - Gestion Privée
21, boulevard de la Madeleine - 75001 Paris
Tél. : 01.55.35.45.00 – Fax : 01.55.35.45.01
Internet : www.banque-robeco.fr

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
LU0084617165	ASIA PACIFIC EQUITIES D		79,66	18/06		
LU0187077309	CHINESE EQUITIES D		53,08	18/06		
LU0187076913	EM. MKTS EQUITIES D		136,45	18/06		
LU0213453268	EURO GOVERNMENT BDS D		117,91	18/06		
LU0187077218	EUROPEAN EQUITIES D		29,67	18/06		
LU0187078539	EUROPEAN MC EQUITIES D		71,65	18/06		
LU0230242504	FLEX-O-RENTE D		106,74	18/06		
LU0085136512	GLOBAL BONDS D		72,47	18/06		
LU0085134061	GLOBAL EQUITIES D		41,09	18/06		
LU0085136942	HIGH YIELD BONDS D		85,23	18/06		
LU0084302339	LUX -O- RENTE D		115,5	18/06		
LU0474363974	US LARGE CAP EQ D		116,02	18/06		
LU0510167264	US LARGE CAP EQ DH		27,81	18/06		
LU0474363545	US LARGE CAP EQ I		99,61	18/06		
LU0320896664	US PREMIUM EQUITIES DH		99,25	18/06		

WALLBERG INVEST S.A.

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VAL.	DER DIVIDENDE NET EN EUROS** mont.	date
LU0158903558	AKTIEN DEUTSCHLAND ELM		129,33	18/06		
LU0140872143	WALLBERG A. VALUE INSID		59,7	18/06		

Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. - Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. - Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EUROS (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP).** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne « DÉSIGNATION DES VALEURS ».

SUITE À L'ÉLARGISSEMENT DU SRD À 93 NOUVELLES VALEURS
LES BONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS ONT ÉTÉ REPORTÉS CI-CONTRE

SUIVEZ VOTRE PORTEFEUILLE
SUR **LESECHOS.FR/BOURSE**

BONS DE SOUSCRIPTIONS

NOM	C SOUS	VALEUR	PRIX EM	PARITÉ	D COURS
FR0000346975	31/10/11	ACANTHE D	4,	2,33 P. 75,	0,01
FR0010561985	14/12/14	ADCSIIC122014	0,24	1,00 P. 1,	0,03
FR0010575563	03/04/13	AKKA T.BSAAR	13,8	1,24 P. 1,	1,81
FR0010166371	31/03/12	ASSYSTEM	10,15	1,13 P. 1,	4,45
FR0010356535	31/07/13	ASSYSTEM 0713	35,	1,00 P. 1,	0,33
FR0010304733	31/12/14	BELV BSAR2014	41,25	1,00 P. 1,	13,5
FR0010134247	31/12/14	BELVEDERE	41,25	1,00 P. 1,	50,
FR0010490912	24/07/14	BONDUELLE BSAAR	113,75	1,00 P. 1,	4,4
FR0010530105	30/11/12	CARB LOR BSAAR	58,49	1,08 P. 1,	
FR0010876813	21/04/15	CESAR BSAR	0,6	1,00 P. 1,	0,06
FR0010325019	09/12/11	CSCOM BS11A	41,69	1,00 P. 1,	0,48
FR0010325035	09/12/13	CSCOM BS13B	45,48	1,00 P. 1,	0,03
FR0010386219	15/07/10	CYBERGUN	27,5	1,00 P. 3,	0,04
FR0010329292	11/07/13	DANE ELEC.BS	5,13	1,00 P. 2,	0,14
FR0010202655	01/07/10	DELTA PLUS	23,	1,00 P. 1,	1,45
FR0010198309	13/03/17	DERICHEB0317	6,7	128,00 P.455,	
FR0010379529	03/11/12	DEVOTEAM	36,	1,00 P. 1,	1,23
FR0010367128	31/12/10	DMSBSARB2010	9,	1,07 P. 4,	0,05
FR0010292755	14/03/13	EUROFINS BSAR	55,	1,00 P. 1,	10,15
FR0010827378	31/12/10	FONC REG.10	65,	1,03 P. 15,	0,47
FR0010452441		GET SABS	0,01		0,18
FR0010753301	07/07/15	GIFIBSAAR7 JUL15	48,	1,00 P. 1,	8,89
FR0010518688	30/09/14	GROPEN 0914	15,54	1,00 P. 1,	0,42
FR0010690099	31/12/12	INFOGRA BS 12	6,	1,12 P. 1,	2,05
FR0010465492	23/07/10	INNELEC BSA0710	28,	2,00 P. 11,	0,03
FR0010718379	25/02/14	ITS GROUP BSAR	2,57	1,00 P. 1,	3,4
FR0010617027	13/06/15	LVLBSAAR2015	21,88	1,00 P. 1,	2,9
FR0010670406	31/12/11	MANDAR BSAR A	12,4	13,00 P. 1,	
FR0010897082	30/06/14	MAUREL PROM BS	14,2	1,00 P. 10,	0,19
FR0010203299	01/07/12	OENEO	2,5	1,00 P. 4,	0,09
FR0010909275		OFI PRIV EQ CAP DS			0,15
LU0234878881	18/11/12	ORCO BSAR	68,61	1,03 P. 1,	1,33
FR0010489815	31/12/11	OXYME BS12-09	10,8	1,00 P. 3,	0,01
FR0010207811	18/07/12	PCAS	9,	2,00 P. 5,	0,13
FR0010480723	31/12/12	PCASBSAR1212	6,9	1,00 P. 1,	0,24
FR0010062935	31/12/10	PENAUILLE A	16,	1,00 P. 1,	0,03
FR0010062950	31/12/10	PENAUILLE B	25,	1,00 P. 1,	0,01
FR0010062968	31/12/10	PENAUILLE C	32,	1,00 P. 1,	0,01
FR0000312928	24/09/22	PUBLICIS	30,5	1,00 P. 1,	8,52
FR0010646257	30/06/10	QUANTEL	10,	1,00 P. 5,	0,07
FR0010485474	18/07/11	RAD. BSARB 11	121,	1,00 P. 1,	1,75
FR0010485466	18/07/14	RADIAL BSARA 14	126,	1,00 P. 1,	4,9
FR0010832774	15/01/11	RISCGROUP 0111	0,3	1,00 P. 1,	0,13
FR0010622241	30/06/14	SCBSM BS	5,8	1,00 P. 10,	0,09
FR0010619510	28/06/13	TEAM PAR BSA13	1,9	1,00 P. 2,	0,06
FR0010585224	12/03/13	TOUAX BS 0313	37,55	1,00 P. 1,	
FR0010435438	08/03/12	TOUAXBSAR12	28,3	1,02 P. 4,	0,84
FR0010286542	01/03/13	U10 BSAR	14,	1,00 P. 1,	0,35

OAT (AUX PARTICULIERS)

ISIN	VALEUR	D COURS	T ACT	CC
FR0000570749	OAT 0% 250412 PPMT	98,9	1,5	
FR0000188336	OAT 0% 250412 PPMT	96,55	1,93	
FR0000188997	OAT 0% 250413 PPMT	95,8	1,52	
FR0010061267	OAT 0% 250414 PPMT	95,25	2,66	
FR0010163550	OAT 0% 250415 PPMT	88,5	2,56	
FR0000189169	OAT 0% 250419 PPMT	76,61	3,06	
FR0010193003	OAT 0% 250421 PPMT	67,	3,76	
FR0000571077	OAT 0% 250423 PPMT	65,	3,41	
FR0000571200	OAT 0% 250429 PPMT	44,42	4,4	
FR0010070078	OAT 0% 250435 PPMT	32,7	4,6	
FR0010288373	OAT 0%250416 PPMT	87,	2,41	
FR0010371427	OAT 0%251038 PPMT	30,6	4,27	
FR0010135525	OAT 1.6% 04-15 INDX	104,91	2,13	1,460
FR0010094375	OAT 1.60% 04-11 INDX	102,6	0,81	1,460
FR0010050559	OAT 2.25% 04-20 INDX	108,61	2,85	2,053
FR0000188955	OAT 2.5% 03-13 INDX	108,67	1,29	2,281
FR0010216481	OAT 3% 05-15	104,16	2,19	1,981
FR0000188799	OAT 3.15% 02-32 INDX	131,97	2,96	2,874
FR0000186413	OAT 3.40% 99-29 INDX	135,03	2,91	3,102
FR0010163543	OAT 3.5% 05-15	106,8	1,88	0,566
FR0010192997	OAT 3.75% 05-21	104,76	3,15	0,606
FR0010011130	OAT 4% 03-10/13	108,7	1,13	2,641
FR0000188989	OAT 4% 03-13	108,07	1,	0,647
FR0010112052	OAT 4% 04-10/14	109,08	1,74	2,641
FR0010061242	OAT 4% 04-14	109,05	1,47	0,647
FR0010171975	OAT 4% 05-55	104,89	3,75	0,647
FR0010371401	OAT 4%06-38	104,35	3,75	2,641
FR0010870956	OAT 4.00% 25/04/60	105,13	3,76	0,647
FR0000189151	OAT 4.25% 03-19	110,18	2,91	0,687
FR0010517417	OAT 4.25% 0717	110,45	2,7	2,806
FR0010670737	OAT 4.25%25OCT18	110,29	2,86	2,806
FR0000188690	OAT 4.75% 02-12	108,83	0,9	3,136
FR0010070060	OAT 4.75% 04-35	116,14	3,74	0,768
FR0000187874	OAT 5% 01-11	105,93	0,71	3,301
FR0000187361	OAT 5% 01-16	114,94	2,46	3,301
FR0000188328	OAT 5% 02-12	107,8	0,51	0,808
FR0000187023	OAT 5.5% 00-10/10	101,73	-1,38	3,632
FR0000571218	OAT 5.50% 98-29	124,69	3,66	0,889
FR0000187635	OAT 5.75% 01-32	130,84	3,68	3,797
FR0000571150	OAT 6% 94-25	129,3	3,5	3,962
FR0000570731	OAT 6.50% 96-11	105,04	0,46	1,051
FR0000571085	OAT 8.50% 92-23	153,69	3,3	1,374
FR0010235176	OAT1% 05-17 INDX	101,96	2,28	0,912
FR0010585901	OAT2.10%08-23 INDX	109,65	2,89	1,916
FR0010288357	OAT3.25%06-16	105,08	2,24	0,525
FR0010854182	OAT3.50%25AVRIL20	103,12	3,09	0,566
FR0010415331	OAT3.75%07-17	107,43	2,56	0,606
FR0010776161	OAT3.75%09-19	105,75	3,06	2,476
FR0010604983	OAT4%08-18	108,6	2,66	0,647
FR0010466938	OAT4.25%07-23	108,9	3,38	2,806
FR0010773192	OAT4.5%25AVR41	113,05	3,76	0,727
FR0000188013	OATE 3% 01-12 INDX	107,9	0,87	2,737
FR0010447367	OATE1.80%07-40 IND	108,08	2,98	1,642
FR0010899765	OATEI1.10%25JUL22		2,86	1,004
FR0010850032	OATI1.30%25JUL19	102,62	2,59	1,186

MATIÈRES PREMIÈRES

MÉTAUX PRÉCIEUX

PARIS

OR (euros CPROR/*cours hebdo)

	18/06 COURS	POIDS	17/06 PRIME
Lingot	32390	1000	32 370
10 Florins	198	6,05	194
5 Dollars*	300	7,52	280
10 Dollars	619,5	15,04	027
20 Dollars	1280	30,09	031
5 Roubles*	140	3,87	012
50 Pesos	1206	37,5	-001
Latine	200	5,81	006
Napoleon	200	5,81	006
1/2 napoleon*	100	2,9	006
Souverain eli i*	248	7,32	005
Souverain	240,1	7,32	001
1/2 Souverain*	128,5	3,66	008
Suisse	195	5,81	004
Tunisienne*	195	5,81	004
Mark*	235	7,16	001
Krugerrand	1175	31,1	017
1/2 Krugerrand*		15,55	
1/4 Krugerrand*		7,78	
1/10 Kugerrand*		3,11	

ARGENT C3E (Euro par kilo) (CSFANMP)
478 — 435,79

PALLADIUM (Euro par kilo) (CSFANMP)

Fix1	12 399	10 152
Fix2	12 579	10 137

PLATINE (Euro par kilo) (CSFANMP)

Fix1	40 749	40 774
Fix2	41 013	40 971

LONDON BULLION MARKET

	18/06	17/06
ARGENT (en cents par oz)		
Fixage	1 877	1 850
OR (en dollars par oz)		
Fix1-Fix2	1 244-1 235	1 235-1 235
PALLADIUM (en dollars par once troy)	488-493	481-486
PLATINE (en dollars par once troy)	1 588-1 593	1 575-1 580

NEW YORK

ARGENT (en cents par once)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06
JUIN 10	1917,5	1876,7
JUIL. 10	1916	1874
AOUT 10	1918,5	1879,7
SEPT. 10	1921	1878,5
DÉC. 10	1927,5	1881

OR (en dollars par once)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06
JUIN 10	1256,8	1247,5
JUIL. 10	1256,2	1246
AOUT 10	1257	1246,8
OCT. 10	1259	1249,8
DÉC. 10	1261	1251

PLATINE (en dollars par once)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06
AOUT 10	1587	1533,9
OCT. 10	1591,8	1534,6
JANV. 11	1580,3	1539,3
AVR. 11	1600,7	0
JUIL. 11	1599,2	0

MÉTAUX NON FERREUX

CUIVRE (GIRM):
Cathodes : **526,5** a compter du **18/06**

TUBE CUIVRE BATIMENT:
(barème KME N°26 novembre 2007)
indices **465** depuis le **21/06**

AUTRES DEMI PRODUITS CUIVREUX :

Base Cuivre	**592,52** depuis le **18/06**
Base Laminé Laiton 1 Titre	**470,95** depuis le **18/06**
Base Laminé Laiton 70/30	**482,01** depuis le **18/06**
Base Laminé Laiton 85/15	**537,26** depuis le **18/06**
Base Laminé Bronze 94/6	**662,63** depuis le **18/06**
Base Laminé Bronze 94/4	**639,26** depuis le **18/06**

BARRES ET FILS LAITON NF EN:
BASE DECOLLETAGE MATRICAGE (KME Brass):
516 depuis le **18/06/2010**
BASE TRANSFORMATION:
61,5 depuis le **18/06**

ZINC ELECTRO (UMICORE):
199 depuis le **18/06**

LONDON METAL EXCHANGE

	18/06	17/06
ALLIAGE D'ALUMIN. (en $ par tonne)		
Cpt	1880-1880,5	1890-1900
3 mois	1875-1885	1900-1910
Stocks	71560	71560
ALUMINIUM (en $ par tonne)		
Cpt	1950-1931	1950-1950,5
3 mois	1955,5-1956	1980-1980,5
Stocks	4474175	4481200
CUIVRE (en $ par tonne)		
Cpt	6480-6315,5	6480-6480,5
3 mois	6335-6340	6509-6510
Stocks	457425	460175
ETAIN (en $ par tonne)		
Cpt	17425-17450	17295-17300
3 mois	17450-17455	17300-17350
Stocks	20305	20340
NICKEL (en $ par tonne)		
Cpt	19680-19305	19680-19685
3 mois	19375-19400	19730-19735
Stocks	129798	131052
PLOMB (en $ par tonne)		
Cpt	1706-1706,5	1710-1715
3 mois	1730-1735	1735-1735,5
Stocks	189800	190850
ZINC (en $ par tonne)		
Cpt	1703-1703,5	1726,5-1727,5
3 mois	1734-1734,5	1760-1765
Stocks	618025	617175

NEW YORK

CUIVRE (en cents par lb)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIN 10	288,1	290,25	7
JUIL. 10	289,2	291,8	26453
AOUT 10	289,3	291,55	440
SEPT. 10	290,7	293,75	11376

KUALA LUMPUR

ETAIN (en dollars par tonne)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JOUR	17600	17500	60

MÉTAUX STRATÉGIQUES

LONDRES (en dollars)

	18/06	17/06
ANTIMOINE 99,65% (par tonne)	8150	8150
BISMUTH 99,99% (par lb)	8,75	8,75
CADMIUM 99,95% (par lb)	1,95	1,95
COBALT (CATHODES) 99,80% (par lb)	20	20
EPONGE DE TITANE 99,60% (par kg)	8	8
FERRO MANGANESE (HC) (par tonne)	1400	1400
FERRO MOLYBDENE (par kg)	37	37
GERMANIUM (par kg)	950	950
SELENIUM 99,50% (par lb)	37,5	37,5
SILICIUM (par tonne)	2475	2475

ÉLECTRICITÉ

EPEX SPOT FRANCE (en euros par MWh)

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
BASE	36,03	47,04	154810
POINTE	42,89	54,01	72075

FRENCH FUTURES

CONTRATS A TERME BASE

JUIN 10	0	46	
JUIL. 10	47,5	46,64	25

CONTRATS A TERME POINTE

JUIN 10	0	59,25
JUIL. 10	0	61,67

ÉMISSION CO2

BLUENEXT (en euros par tonne)

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
SPOT	15,63	15,56	644000

URANIUM

URANIUM NYMEX (en $ par lb)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIN 10	40,75	40,75	
JUIL. 10	40,75	40,75	

PRODUITS PÉTROLIERS

LONDRES-BRENT (en $ par baril)

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
JOUR	78,79	77,38	
AOUT 10	78,15	78,68	115076
SEPT. 10	78,92	79,14	46522

PRODUITS PÉTROLIERS

LONDRES-GAZOLE (en $ par tonne)

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
JUIL. 10	681,25	684,25	42516
AOUT 10	682,25	684,75	50073
SEPT. 10	683,75	687,25	19767
OCT. 10	686,75	690	9217
NOV. 10	690	692,5	6322

NEW YORK NYMEX WTI (en $ par baril)

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
JUIL. 10	77,38	76,79	139177
AOUT 10	78,4	78,04	162009
SEPT. 10	79,32	79,12	44932
OCT. 10	80,07	79,99	14675
NOV. 10	80,58	80,7	7585

AMSTERDAM - ROTTERDAM (en $ par baril)

GAS. 0,1% SUL.	675,25-676,75	678,5-678,25
JET 0,3% SUL.	727,25-729,25	729,5-731,5
SS PLOMB 95	720-725	720-724

FUEL LOURD

1% DE SOUF.	448-453	448-453
3.5% DE SOUF.	425-431	425-431

SINGAPOUR

NAPHTA	74,78-74,88	75,11-75,21
GASOLINE 97	87,88-87,98	88,06-88,16
JET KEROSENE	89,75-90,15	89,35-89,75
GAS OIL	88,7-90,1	88,1-88,5
FUEL OIL (180)	448,5-449	452,25-452,5
FUEL OIL (380)	445,13-445,88	448,75-449

GAZ NATUREL

IPE GAZ NATUREL INDEX

JOUR	PRECEDENT
0	36,63

NYMEX (en $ par Mbtu)

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
JUIL. 10	5,01	5,16	
AOUT 10	5,06	5,21	
SEPT. 10	5,09	5,24	

POWERNEXT GAS SPOT

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
NORD DA	20,3	20,62	
SUD DA	235,5	239,2	

POWERNEXT GAS FUTURES

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
JUIL. 10	19,8	19,87	
AOUT 10	0	20,13	
SEPT. 10	0	20,38	

COTON

Indice CotLook A : **95,7**, le 18/06//10

NEW YORK (cont. N°2 - cents par lb)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIL. 10	81,6	80,8	3081
OCT. 10	78,88	79,16	240
DÉC. 10	78,63	79,42	8239
MARS 11	79,79	80,53	775
MAI 11	80,5	80,85	15

SUCRE

LONDRES (en dollars par tonne)

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
AOUT 10	509,5	520,3	5306
OCT. 10	454,4	463,4	4652
DÉC. 10	436,6	445,8	857
MARS 11	440,9	452,3	771
MAI 11	446,1	455,6	58

NEW YORK (en cents par lb)

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
JUIL. 10	15,54	15,79	24643
OCT. 10	15,35	15,6	52525
MARS 11	16,07	16,35	10745
MAI 11	16,09	16,32	1515
JUIL. 11	16,08	16,35	1456

CACAO

Prix indicatif de l'Organisation internationale du cacao (dollars/tonne) : le **18/06**
Prix indicatif : **3152,34**

LONDRES (en £ par tonne)

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
JUIL. 10	2463	2418	1458
SEPT. 10	2348	2308	2629
DÉC. 10	2264	2238	1102
MARS 11	2229	2206	504
MAI 11	2211	2202	13

NEW YORK (en $ par tonne)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIL. 10	2909	2914	109
SEPT. 10	2948	2954	4441
DÉC. 10	2965	2977	904
MARS 11	2993	2996	155
MAI 11	3008	3005	25

CAFÉ

Prix indicatif de l'Organisation internationale du café (cents US/livre) :
Prix composé : **147.25**
Moyenne quinze derniers jours : **85.827**

LONDRES-ROBUSTA (en $ par tonne)

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
JUIL. 10	1544	1540	2038
SEPT. 10	1570	1551	7802
NOV. 10	1576	1558	1732
JANV. 11	1577	1561	394
MARS 11	1584	1578	91

NEW YORK-ARABICA (en cents par lb)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIL. 10	159,85	156,35	2941
SEPT. 10	161,7	157,8	20016
DÉC. 10	161,55	157,7	5175
MARS 11	160,75	157,1	1277

NYMEX SOFT

	ECHEANCE	18/06	Var.
CACAO	SEPT. 10	2957	0.1
CAFE	JUIL. 10	1,6	2.49
COTON	JUIL. 10	0,82	1.21
SUCRE	JUIL. 10	0,16	-1.33

LAINE

SYDNEY FINE WOOL (en cts australiens par kg)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
AOUT 10	1034	1034	
OCT. 10	1034	1034	
DÉC. 10	1034	1034	
FÉV. 11	1034	1034	

CÉRÉALES

BLÉ DE MEUNERIE N°2 À PARIS (en euros par tonne)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
AOUT 10	132	132	
NOV. 10	141,75	140	6786
JANV. 11	143,5	142	173

BLÉ À CHICAGO (en cents par boisseau)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIL. 10	460,5	461,75	46848
SEPT. 10	477	477,75	31157
DÉC. 10	507,5	508,75	18671

MAIS À PARIS (en euros par tonne)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
AOUT 10	153	152,5	97
NOV. 10	146	145,5	154
JANV. 11	149	148,25	20

MAIS À CHICAGO (en cents par boisseau)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIL. 10	360,5	360,75	104334
SEPT. 10	370	370	52018
DÉC. 10	380,5	380,5	69684

RIZ À CHICAGO (en cents par lb)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIL. 10	11,02	11,01	350
SEPT. 10	10,9	10,94	358
NOV. 10	11,05	11,1	6
JANV. 11	11,38	11,38	

AVOINE À CHICAGO (en cents par boisseau)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIL. 10	259,5	263	778
SEPT. 10	266,25	263	447
DÉC. 10	258	263	508
MARS 11	271	268	6

BLÉ FOURRAGER À LONDRES (en £ par tonne)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIL. 10	101	99,75	127
NOV. 10	105,5	104,5	130
JANV. 11	107,6	106,75	
MARS 11	108,75	108,5	

BOIS

CHICAGO (en $ par 1000 bdft)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIL. 10	195,7	196,8	158
SEPT. 10	205,5	205,5	303
NOV. 10	213,5	213,1	103

OLÉAGINEUX

HUILE DE PALME A KUALA LUMPUR (en riggints par tonne)

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
JUIL. 10	2470	2477	1018
AOUT 10	2430	2435	2349
SEPT. 10	2400	2398	6616

COLZA A PARIS (en euros par tonne)

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
AOUT 10	324,5	328,75	1909
NOV. 10	327,25	333	3091
FÉV. 11	330	336,25	559

GRAINE DE SOJA A CHICAGO (en cts par boisseau)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIL. 10	960,25	961	42695
AOUT 10	950	951	14727
SEPT. 10	937,5	937,75	4404

HUILE DE SOJA A CHICAGO (en cents par livre)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIL. 10	37,9	37,92	35330
AOUT 10	38,07	38,11	16593
SEPT. 10	38,35	38,3	4058

TOURTEAUX DE SOJA A CHICAGO (en $ par tonne)

	Clôture 18/06	Clôture 17/06	Vol
JUIL. 10	289,5	289,4	14802
AOUT 10	281,3	281,6	7748
SEPT. 10	273,8	274,4	2671

JUS D'ORANGE

NEW YORK (cont. No2 - en cents par lb)

	Settlement 18/06	Settlement 17/06	Vol
JUIL. 10	142,5	142,25	1354

FRET MARITIME

BALTIC DRY INDEX : **2893** LE 18/06/10
BALTIC PANAMAX INDEX : **3115** LE 18/06/10
BALTIC CAPESIZE INDEX : **3488** LE 18/06/10
BALTIC SUPRAMAX INDEX : **2306** LE 18/06/10
BALTIC DIRTY INTERN. TANKER :**925** LE 18/06/10
BALTIC CLEAN INTERN. TANKER :**670** LE 18/06/10

INDICES

	18/06	17/06
RJ CRB	262,93	263,3
REUTERS COM.	2297,24	2311,79
MOODYS COM.	4780,93	4793,62
GSCI SPOT	510,56	511,63
OR INDUSTRIEL	32495	32305
LMEX	2964	2984,9
CBOE GOLD	221,04	217,58
AIG COM.	128,45	128,82
SPOT	350,84	350,72

À SUIVRE

Danisco

Cours de l'action à Copenhague, en couronnes danoises

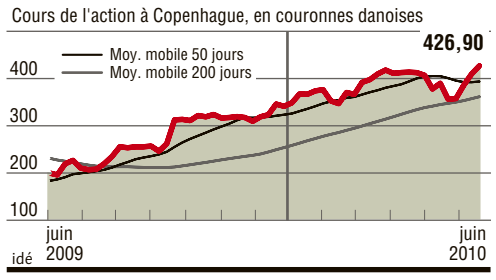

Danisco a terminé la semaine sur une légère baisse de 0,40 %, à 426,90 couronnes danoises. Le groupe agroalimentaire présente ses résultats annuels mardi. Conséquence d'une activité meilleure que prévu sur le dernier trimestre, il a récemment revu à la hausse son objectif de chiffre d'affaires, attendu désormais aux alentours de 13,65 milliards (1,8 milliard d'euros), pour un taux de marge d'exploitation de 12,5 %.

Club Méditerranée

Cours de l'action à Paris, en euros

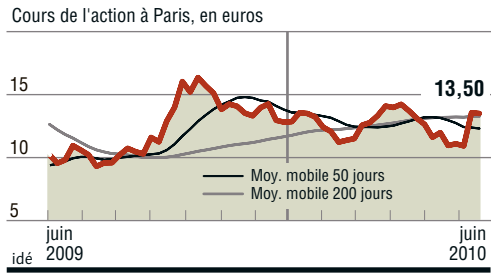

Le fonds anglo-saxon GLG Partners a réduit sa participation dans le Club Méditerranée de 10,3 %, à 7,98 % du capital. Il devance encore légèrement le nouvel actionnaire chinois, Fosun, qui vient de prendre 7,1 % du capital du groupe de tourisme et a annoncé un accord pour la construction de 5 villages. Depuis l'annonce de ce partenariat, le cours ne bouge plus guère, clôturant vendredi en légère baisse, à 13,50 euros.

Intesa Sanpaolo

Cours de l'action à Milan, en euros

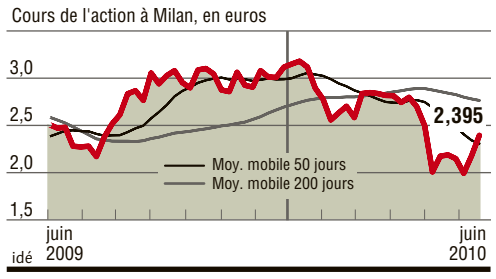

La banque italienne Intesa Sanpaolo a gagné 4,02 % vendredi à la Bourse de Milan, à 2,395 euros. Son conseil d'administration, qui se réunit demain, pourrait statuer sur le report de la mise en Bourse de sa filiale de gestion d'actifs Fideuram, du fait des conditions de marché, ainsi que sur la cession de près de 200 de ses agences au Crédit Agricole, sous la pression de l'agence antitrust italienne.

LE TABLEAU DE BORD

LE 20/06/2010 À 11 HEURES

EUR/USD : 1,2361	↘
EUR/GBP : 0,8351	↗
EUR/JPY : 112,11	↘
EUR/CHF : 1,3725	↘
GBP/USD : 1,4803	↘
USD/JPY : 90,69	↘
USD/CHF : 1,1102	↘
PÉTROLE	
USD/BRENT : 77,23	↘
OR	
USD/ONCE : 1.260,27	↗
INDICES BOURSIERS	
EUROTOP 100 : 2.189,69	↗
DJ STOXX 600 : 255,50	↗
DJ STOXX 50 : 2.468,71	↗
DJ EURO STOXX 50 : 2.737,02	↗
EURONEXT 100 : 666,01	↗
EURONEXT 150 : 1.441,54	↗
CAC 40 : 3.687,21	↗
CAC Next 20 : 5.028,07	↘
CAC Mid 100 : 6.405,52	↗
CAC Small 90 : 6.092,18	↘
SBF 120 : 2.730,21	↗
SBF 250 : 2.668,87	↗
CAC All Share : 3.946,07	↗
DAX 30 : 6.216,98	↘
FTSE 100 : 5.250,84	↗
DOW JONES : 10.450,64	↗
NASDAQ : 2.309,80	↗
NIKKEI 225 : 9.995,02	↘

MONÉTAIRES	
Eonia	0,368 %
Euribor 3 mois	0,732 %
LIFFE Euribor 3 mois	97,545 %
Federal Funds	0,250 %
Eurodollar 3 mois	0,600 %

LONG TERME	
OAT 3,75 % avril 2017	
- cours	107,570 %
- taux	3,110 %
T-Bonds 10 ans	3,295 %
T-Bonds 30 ans	4,1439 %
US 2 ans	0,7094 %

LA COTE
PAGES 34 À 37

CRIBLE

LeCrible.fr

Pour retrouver les « Crible » sur Hollywood et les banques européennes, abonnez-vous à LeCrible.fr, le site d'analyses financières et de commentaires exclusifs lancé par « Les Echos ».
Site : www.lecrible.fr - E-mail : contact@lecrible.fr - Téléphone : 01 49 53 67 00

Bons baisers de Russie

On ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre. Sauf pour le futur tsar du yaourt. **Danone**, qui va fusionner ses activités avec celles du troisième acteur russe des produits laitiers frais, réalise une opération stratégique intéressante, basée essentiellement sur la complémentarité des deux groupes, aussi bien en termes géographiques qu'en produits, ou distribution et production. Et ce pour un coût minimal : la sortie de cash est limitée à 120 millions d'euros, le financement se faisant en majorité par apport d'actifs et sous forme d'options de vente consenties aux actionnaires d'Unimilk pour permettre au français de contrôler 100 % de l'ensemble d'ici à 2022. Devenu leader sur le plus vaste Etat de la planète avec 21 % de part de marché, Danone pourra difficilement conserver, pour des raisons antitrust locales, les 18 % détenus dans le groupe russe Wimm-Bill-Dann, spécialisé aussi dans les produits laitiers frais et les jus de fruits, et devra vendre cette participation estimée à 500 millions d'euros. Autant de cash qu'il pourra réinjecter, pour réduire sa dette nette, qui va augmenter de 1,3 milliard d'euros. Ou dont une partie pourra servir à financer le contrat publicitaire pour Evian signé vendredi avec Maria Sharapova, la première Russe de l'histoire du tennis féminin à avoir atteint la tête du classement mondial. Danone aura même réussi à s'offrir le sourire de la crémière.

L'Emilio, ou De la banque

L'« Emile » de Rousseau recommandait une éducation diminuant les désirs afin d'augmenter les forces. Emilio Botín, lui, régénère les siennes par un appétit pantagruélique sans équivalent dans l'industrie bancaire. Du Mexique, où il vient de racheter des actionnaires minoritaires pour 2,5 milliards de dollars, aux Etats-Unis, où se concocte un grand mariage pour sa filiale Sovereign, en passant par l'Allemagne, où il avalerait bien quelques réseaux, le patron de **Santander** promène partout une insatiable voracité. Le grand d'Espagne est finalement le seul à pouvoir proposer 1,8 milliard de livres à Royal Bank of Scotland pour lui reprendre un peu plus de 300 agences outre-Manche. Voilà donc Londres obligé, pour obtenir le meilleur prix des joyaux de l'une des plus retentissantes quasi-faillites bancaires, de vendre au plus dangereux des rivaux de ses établissements nationalisés. Les Anglais n'auront même pas le plaisir d'instiller le ver dans le fruit. Le royaume qu'a unifié Santander par une dizaine de milliards de livres d'acquisitions en six ans est depuis l'an dernier le plus rentable de ses grands marchés devant l'Espagne et le Brésil. Le groupe aura certes besoin à un moment d'argent frais que la City rechignera peut-être à lui procurer. Mais la solidité de son bilan lui offre le temps après lequel tant d'autres courent. La tempérance et le travail, selon l'« Emile », sont les meilleurs médecins de l'homme. Et de la banque.

Réaction cutanée

Si les patients qui ont eu des réactions d'hypersensibilité après une injection de taspoglutide ont, paraît-il, récupéré sans séquelle, les actionnaires d'**Ipsen** pourraient bien ne pas en dire autant. Car, outre le doute sur la qualité clinique du médicament distillé par la nécessité d'un contrôle des risques, le retard accumulé de 12 à 18 mois pour sa soumission aux autorités réglementaires condamne une reconstitution rapide des marges du groupe. Il expose aussi le produit le plus prometteur de la R&D d'Ipsen à une concurrence plus difficile, avec la soumission du lixisenatide de Sanofi-Aventis prévue pour le second semestre 2011 en Europe et pour la fin 2012 aux Etats-Unis. Vendredi midi, le titre, qui comptait déjà depuis janvier parmi les plus fortes baisses du SBF 120, perdait 15 %. Hypersensibles parfois aussi, les analystes financiers, qui ont déjà dû tenir compte d'un premier retard dans le calendrier réglementaire, ont revu immédiatement en forte baisse leurs prévisions de marge opérationnelle – en amputant leurs anticipations pour 2013, 2014 et 2015 de 4 à 5 points de base – et leurs objectifs de cours d'au moins 16 %. Seul un décollage des ventes du dysport, la toxine botulique, aux Etats-Unis pourrait donner meilleure forme au titre. Mais il faudra attendre le troisième trimestre pour avoir un bon diagnostic. D'ici là, il y a sans doute urgence à ne rien faire.

EN VUE

Emilio Botín

Il paraît qu'un grand banquier international a posé sur son bureau un mémo comportant cette seule recommandation : « Ne fais pas d'affaires avec Emilio Botín, il est plus fort que toi. » Le fait est que le patriarche de la banque espagnole, président de Santander depuis 1986, mystifie tous ses confrères par la façon dont il a su transformer Santander, l'établissement familial, en banque la plus puissante d'Europe. La crise lui a plus permis de faire de bonnes affaires qu'elle ne l'a obligé à payer pour les mauvaises, comme les « stress tests » européens devraient encore le prouver. Fin 2008 déjà, un magazine dressant la liste des gagnants du choc des « subprimes » le plaçait en première place aux côtés de… Karl Marx. A soixante-seize ans, ce milliardaire au physique rondouillard d'archiprêtre collectionne d'ailleurs les titres de « banquier de l'année » ou de « premier banquier d'Europe ». Et, bien évidemment, le restaurant qu'il possède à Madrid, le plus vieux de la capitale, que tous les Madrilènes connaissent comme le « Restaurante Botín » s'avère aussi un des plus courus de la ville. Récemment, un avion s'est crashé dans la propriété d'Emilio, dans lequel la police a eu la surprise de découvrir une grosse cargaison de haschich. L'impérial banquier n'a pas été inquiété : sa banque et lui n'ont pas besoin de ça pour planer (lire page 29).

MORCHOISNE « LES ECHOS » 2010

GUILLAUME DURAND
LA MATINALE 8H/10H
radio classique
VIE MODERNE, RADIO CLASSIQUE

Sur lesechos.fr

La vidéo
Opérateurs télécoms : le diagnostic

Bernard Gainnier (PwC) passe les opérateurs français au crible.

lesechos.fr/tv

Le diaporama
Armement terrestre : les nouveaux-nés

Les champions européens du blindé étaient à Eurosatory 2010. Aperçu en images.

lesechos.fr/diaporama

Le dossier
Amérique latine : la galerie des présidents

Panorama des chefs d'État d'un continent en plein renouvellement…

lesechos.fr/dossier

LES PLUS LUS CE WEEK-END

1. Retraites : l'Elysée prêt à des évolutions
2. Annulation d'une partie des niches fiscales
3. Immobilier : projet russe à 2 milliards à La Défense
4. Evadés fiscaux : 1 milliard d'euros récupérés
5. Livret A : le taux relevé au 1er août

BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

Retrouvez nos chroniques sur l'épargne et retraite entreprises sur le site **lesechos.fr**

PRINCIPALES SOCIÉTÉS CITÉES

A
Adekoat ■ 20
Adisseo ■ 14
Aigle Azur ■ 14
Air France ■ 28
Alcatel-Lucent ■ 26
Amonite ■ 20
API Restauration ■ 20
ATMB ■ 14

B
Banco Santander ■ 29
BNP Paribas ■ 19, 30
BP ■ 22

C
Cecab ■ 20
Celesio ■ 22
Charles Faraud ■ 20
Conforama ■ 27
Crédit Agricole SA ■ 19
Credit Suisse ■ 29

D
Danone ■ 19, 21

E
EADS Astrium ■ 23
Eurogerm ■ 20
Eurostar ■ 27

F
France Alu Color ■ 20

G
Groupama ■ 31

H
Hottinger & Cie ■ 14

I
Installux ■ 20
Ipsen ■ 19, 22

L
Lee Cooper ■ 22
LeTrader.fr ■ 27

M
Magnetar Capital ■ 33
Manuloc ■ 20
Marsans ■ 28
Médithau ■ 12
Motorola ■ 26
Mutuelle Nationale Territoriale ■ 31
Myfab ■ 27

O
Ocado ■ 27
Oddo ■ 19
OHB ■ 23
Orange ■ 24

P
Pinguin-Lutosa ■ 20
Porsche ■ 22
Prisa ■ 24
Procter & Gamble ■ 23
PSA ■ 19

R
Recycleurs Bretons ■ 20
Renault ■ 19
Roc-Eclerc ■ 14
Roche ■ 22
Rolls-Royce ■ 23
Royal Bank of Scotland ■ 29

S
Sanofi-Aventis ■ 19, 22
Servair ■ 14
Sipa Menuiseries ■ 20
Société Générale ■ 19
Symantec ■ 26

T
Tata Consultancy Services ■ 26
TF1 ■ 19, 27
Thales ■ 23
Thales Alenia Space ■ 23
Toyota ■ 23

U
UBS ■ 29
Unimilk ■ 21

V
Volkswagen ■ 22

VOUS CHERCHEZ UNE SOCIÉTÉ CITÉE RÉCEMMENT DANS LES ÉCHOS ? RENDEZ-VOUS SUR **lesechos.fr**